BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 118533
Sala Grande
Scansia 24 Palchetto 1
N.° d'ord.

35. 2. 8.

Robt. Tuke

HISTOIRE
GÉNERALE
DES VOYAGES,

TOME HUITIE'ME.

1554

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE':

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET

d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES,

TOME HUITIEME.

BIBLIOTECA REALE FONDO PALATINO N. 2011

A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario AA 18 1533
Sala Grande
Scansia 24 Palchetto 1
N.° d'ord.

35. 2. 8.

Palat. XLIV 1

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,

TOME HUITIE'ME.

58/554

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE':

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET

d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME HUITIEME.

BIBLIOTECA FONDO PALATINO N.2801

A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

PALATINO

HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

Depuis le commencement du XV. Siécle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE SIXIE'ME.

Voyages au long de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanco juſqu'à Sierra Leona ; contenant la Deſcription de pluſieurs Pays & de leurs Habitans.

CHAPITRE IV.

Deſcription de la Riviere du Sénegal, tirée des Mémoires de M. Brue.

Où l'on examine ſi cette Riviere eſt le Niger ou un de ſes bras.

BRUE. 1701.

LE cours du Sénegal eſt d'environ huit cens lieues de l'Eſt à l'Oueſt, depuis le lac de *Burnu*, où cette riviere prend ſa ſource, juſqu'à deux

Cours de la riviere du Sénegal.

BRUE. 1701.

lieues & demie (95) de l'Océan Occidental. Là, faiſant un coude, elle tourne tout d'un coup au Sud; & n'étant ſéparée de la mer que par une langue (96) de terre, qui n'a pas dans quelques endroits plus de cent toiſes de largeur, & qui s'élargit dans d'autres depuis une lieue juſqu'à deux & demie; elle coule encore l'eſpace de vingt-cinq lieues du Nord au Sud, pour ſe perdre enfin dans l'Océan à quinze degrés cinquante-cinq minutes de latitude (97).

Cette riviere, qui diviſe preſque continuellement la Région des Négres de celle des Mores de Zarra ou du Deſert, s'avance l'eſpace de trois cens lieues par divers détours de l'Eſt à l'Oueſt, c'eſt-à-dire depuis les Cataractes de Galam, au-delà deſquelles les François n'ont pas encore pénétré, juſqu'à ſon embouchure près de *Biyurt* ou *Bieurt* (98), dont on a déja

(95) Brue ou Labat parlent ici ſans doute d'après l'opinion des Géographes, puiſqu'il ajoute qu'aucun François n'a pénétré ſi loin.

(96) Nommée la *Pointe de Barbarie*.

(97) Si ce n'eſt pas une faute d'impreſſion dans Labat, il s'eſt fort trompé en mettant 25 degrés 55 min.

(98) Voyez la Carte qui eſt copiée d'après celle que Brue fit lever ſur les lieux par un habile Ingénieur, en 1718. On doit la regarder par toutes ſortes de raiſons comme une piece autentique.

vû la deſcription. Ses eaux ſont fort rapides ; ce qu'on attribue à la longueur de ſon cours dans un canal fort étroit. BRUE. 1701.

Son embouchure eſt large d'une demi-lieue ; mais elle eſt maſquée par une barre ou un banc qui s'eſt formé de l'abondance du ſable que le courant y amene, & qui eſt repouſſé par la marée. Cette barre eſt doublement dangereuſe, & parce qu'elle a peu d'eau, & parce que tous les ans les flots impétueux qui ſortent de la riviere au tems des inondations, lui font changer de place. L'entrée du Sénegal ſeroit inacceſſible, ſi la force de ſon cours & celle de la marée n'avoient ouvert deux paſſages, dont le plus large eſt ordinairement de cent cinquante ou deux cens toiſes ſur deux braſſes de profondeur. Auſſi ne reçoit-il que des barques de quarante ou cinquante tonneaux. Le plus petit n'eſt que pour les Canots. Ces deux ouvertures changent tous les ans de ſituation. L'Iſle de Saint Louis eſt quelquefois à quatre lieues de la barre, quelfois à deux. Mais le même inconvénient qui empêche les Bâtimens de quatre ou 500 tonneaux d'entrer dans la riviere & d'y pouvoir débarquer

Difficultés de ſon embouchure.

BRUE. 1701.

leurs marchandiſes, devient une ſûreté pour le Fort, & rend le commerce des François fort tranquille. La Compagnie entretient une Barque & des Négres également adroits & robuſtes pour décharger ſes propres Vaiſſeaux.

Elles ſervent à la ſûreté du commerce François.

Saiſons où l'on paſſe la Barre du Sénegal.

La ſaiſon la plus commode pour paſſer la barre, eſt depuis le mois de Janvier juſqu'au mois d'Août, parce que les vents ſont alors variables, & que la direction des marées eſt au Nord. Mais dans cet intervalle même les mois les plus favorables ſont Avril, Mai, Juin & Juillet. La mauvaiſe ſaiſon eſt depuis Septembre juſqu'à la fin de Décembre, parce que les vents d'Eſt enflent beaucoup la mer, & rendent le commerce abſolument impoſſible.

Intérieur de cette riviere.

Après avoir paſſé la barre, on trouve une riviere d'une belle largeur, d'une eau fort claire & fort unie, dont le cours eſt auſſi agréable que l'entrée en a paru difficile. Sa profondeur eſt depuis 18 pieds juſqu'à 25. La terre du côté gauche en montant, eſt une pointe de ſable baſſe & ſtérile. Elle n'a pas plus de cent toiſes de largeur à l'entrée de la barre; mais on a déja fait remarquer qu'étant longue d'en-

viron vingt-cinq lieues, ſa largeur augmente dans cet eſpace d'une lieue juſqu'à deux & demie. Cette Peninſule eſt remplie d'une ſorte de petites crabbes que les François appellent *tourlouroux* dans les Iſles ſous le vent, & d'une eſpece d'oiſeaux qu'ils ont nommés *grands-goziers* ou *pélicans*. Une lieue au-delà de la barre, la même Peninſule devient moins ſtérile, & préſente des pâturages, où la Compagnie fait nourrir des troupeaux de moutons & de chevres, à la garde deſquels elle entretient quelques Laptots armés. Mais le côté droit de la riviere auſſi-tôt qu'on a paſſé la barre, forme un meilleur & plus beau pays, qui ſe nomme (99) *Terre de Guinée*, c'eſt-à-dire en Langue Négre *Pays du Diable*. Il eſt uni, couvert de verdure & de petits bois de différens arbres, entremêlés de palmiers & de cocotiers, qui forment une charmante perſpective. Ce canton appartient au territoire de *Biyurt* ou *Bieurt*, & fait partie du Royaume de Kayor, qui a de ce côté-là pour bornes la pointe de Bi-

BRUE. 1701.

Tourlouroux.

Grands-Goziers ou Pélicans.

Terre de Guinée.

(99) Il y a de l'apparence que c'eſt un reſte du Pays de *Ghinea* ou *Gehenoa*, qui, ſuivant Leon & Marmol, étoit ſitué vers l'embouchure du Sénegal, au côté du Sud.

BRUE. 1701.

feſcha, éloignée de la barre d'environ ſix lieues.

Canal de Biyurt.

Du même côté, deux lieues au-deſſus de la barre, on trouve un Canal ou un bras de la riviere, qui remonte juſqu'à Biyurt. L'entrée eſt bouchée par une baſſe, qui la rend quelquefois fort dangereuſe. Elle contient auſſi deux petites Iſles, dont la plus proche de la grande riviere ſe nomme *Bokos*. C'eſt dans cette Iſle que la Compagnie Françoiſe avoit établi ſon premier Comptoir. On en voyoit encore les reſtes en 1724. Le terrain eſt bas, & fort mal ſain parce qu'il eſt ſujet (1) aux inondations; ce qui obligea les François de l'abandonner. L'Iſle de *Moghera*, qui eſt derriere celle de Bokos, eſt deſerte & ſans culture.

Salines extraordinaires.

Au long de cette Crique, ou du rivage de ce Canal, la nature a formé des ſalines fort riches & dans une ſituation fort ſinguliere. On en compte huit, éloignées d'une lieue ou deux l'une de l'autre. Les cinq principales ſont celles de *Guinean*, où la

(1) Ces inondations ſont cauſées, comme celles du Nil, par les pluies qui tombent dans les Pays ſitués entre les Tropiques aux mois de Juin, de Juillet, d'Aouſt & de Septembre. On en parlera ci-deſſous. Voyez auſſi la Relation de Dom Juan de Caſtro au Tome I.

BRUE. 1701.

Compagnie fait ſes cargaiſons, de *Dambur*, de *Luiango*, de *Guingha* & de *Quiert*. Les plus petites ſe nomment *Yunja*, *Matay*, & *Kab*. Ce ſont de grands étangs d'eau ſalée, au fond deſquels le ſel ſe forme en maſſe. On le briſe avec des crocs de fer pour le faire ſécher au ſoleil. A meſure qu'on le tire de l'étang, il s'en forme d'autre. On s'en ſert pour ſaler les cuirs. Il eſt corroſif, & fort inférieur en bonté au ſel de l'Europe. Chaque étang a ſon Fermier particulier, qui ſe nomme *Ghiodin* ou *Komeſſu*, ſous la dépendance du Roi de Kayor. La même Crique eſt fort abondante en huitres, dont les écailles ſervent aux Negres pour compoſer une ſorte de chaux qu'ils emploient à leurs Bâtimens. Ces huitres ſont fort grandes. On les fait ſécher, pour ſervir d'aliment; & l'uſage en eſt fort commun dans le canton.

Huitres. Uſage de leurs écailles.

Entre l'Iſle de *Bokos* & la grande Iſle de *Biſeſcha*, il y a une autre Iſle de cinq ou ſix lieues de tour, nommée l'*Iſle de Jean Barre*. Le terroir en eſt fertile, & couvert, dans quelques endroits, de fort gros arbres. Il appartient à deux Chefs des Negres, *Jean Barre* & *Yanſuk*, qui y poſſedent cha-

Différentes Iſles du Sénegal.

BRUE. 1701.

cun leur Village. Le premier de ces deux Negres eſt Interprete héréditaire de la Compagnie au Fort Saint-Louis. Près de la même Iſle, il y en a deux autres plus petites, qui appartiennent auſſi à des Chefs Negres. L'une ſe nomme *Ghrogu*, & l'autre *Doremur*. Un peu au-deſſus de *Jean Barre*, on en trouve une autre, qui s'appelle l'*Iſle du Galet ;* nom tiré d'une ſorte de cailloux fort durs, fort peſans & fort unis, dont la forme eſt un ovale plat. On s'en ſert quelquefois pour faire de la chaux. Vis-à-vis l'Iſle de Bokos, on voit encore une Iſle que les François ont nommée (2) l'*Iſle aux Anglois ;* baſſe, marécageuſe, & qui n'a rien de recommandable. Enfin, trois quarts de lieue plus loin, vers l'embouchure du Sénegal, eſt ſituée l'Iſle qui porte le nom même de cette riviere, ou celui de *Saint-Louis*, qu'elle tire de ſon Fort, réſidence ordinaire du Directeur Général.

Iſle de Saint Louis.

L'Iſle du Sénegal, ou de Saint-Louis, eſt à ſeize degrés cinq minutes de latitude du Nord. Sa ſituation eſt au

(2) Labat prend beaucoup de peine à prouver que les Anglois n'ont jamais poſſédé cette Iſle. Mais pourquoi n'en auroient-ils pas été les maîtres dans le peu de tems qu'ils l'ont été de l'Iſle Saint-Louis?

milieu de la riviere, à deux, trois, ou quatre lieues de l'embouchure, ſuivant les variations de la Barre. Quelques Voyageurs lui donnent une lieue de circonférence. Froger qui la meſura en 1705, compte onze cens cinquante toiſes du Nord au Sud, c'eſt-à-dire dans ſa longueur; mais comme ſa largeur eſt inégale, il ne l'a pas déterminée. Un Ingénieur, qui prit le même ſoin en 1714, lui donne de largeur, du côté de la Barre, quatre-vingt-dix toiſes; cent quatre-vingt-douze du côté oppoſé, & cent trente dans l'endroit où le Fort eſt ſitué. Le bras oriental de la riviere eſt large de trois cens quatre-vingt toiſes; & celui de l'Oueſt, de deux cens dix. On ne trouve dans l'Iſle qu'une terre plate, ſablonneuſe, & ſtérile. Le côté du Sud étoit autrefois ſujet aux inondations; mais la marée & les vents du Nord y ont pouſſé tant de ſable, qu'il s'en eſt formé des Dunes, qui couvrent le Fort & qui le font paroître dans un creux. Cependant il eſt reſté vers cette pointe un *Marigot* ou un étang d'eau ſalée. La pointe du Nord eſt couverte de grands arbres, qui ont l'apparence d'une Forêt; mais ce ne

BRUE. 1701.

Son étendue.

Ses propriétés.

BRUE. 1701.

ſont que des *Mangles* (3), qui demandent, pour croître, d'avoir toujours leurs racines dans l'eau. Il ſe trouve un autre étang au milieu de ces arbres. Il s'en trouve encore un, mais plus petit, vers le centre de l'Iſle; avec un petit bois voiſin, qui ſert à donner de l'ombre aux moutons & aux chevres du Fort: car le fond ſablonneux du terroir n'empêche pas qu'il n'y croiſſe une herbe courte, qui engraiſſe les beſtiaux, & qui les rend d'un fort bon goût. Les étangs ſont peuplés de porcs, qui s'y rafraîchiſſent dans la boue.

L'Iſle manque d'eau.

L'Iſle manque d'eau pendant la moitié de l'année, parce qu'il ne s'y trouve ni ſource ni puits, & que durant la mouſſon du Sud, c'eſt-à-dire depuis Décembre juſqu'au mois de Juillet, la riviere eſt ſalée. Dans le tems des inondations, l'eau eſt aſſez bonne; mais, dans les ſaiſons ſéches, on eſt forcé d'ouvrir, au milieu du ſable, des puits d'une eau ſomache dont on ne peut faire uſage qu'après l'avoir filtrée au-travers d'une pierre qui vient des Canaries. Pour la rafraîchir,

Comment on y ſupplée.

(3) Labat dit Mangles ou Pelctuviers. Les Anglois, *Mang oves*. Ces arbres reparoîtront ſouvent.

Digitized by Google

on la met dans des pots de terre qui ne ſoient pas vernis, dans leſquels on l'expoſe aux vents du Nord. On admire avec raiſon que l'eau devienne ſalée dans ces puits, lorſque celle de la riviere devient douce ; & qu'au contraire la riviere commence à devenir ſalée, lorſque les puits ceſſent de l'être. BRUE. 1701.

Il ne reſte aujourd'hui de l'ancien Fort de Saint-Louis, que quatre tours rondes, fort bien bâties à l'antique, & couvertes de tuiles en piramides (4). Elles ont été jointes aux murailles, & renfermées par une fortification de paliſſades, revêtue de terre, au-deſſous de laquelle ſont les magaſins & quelques baſtions mal formés ; de ſorte que le Fort n'a pas de meilleure défenſe qne ſa ſituation naturelle. Son artillerie eſt de trente pieces, diſtribuées en pluſieurs batteries. L'Arſenal eſt bien fourni de petites armes & de munitions. On ne nous apprend pas ſi la Garniſon eſt nombreuſe ; mais on fait obſerver que la Compagnie employe ordinairement deux cens hommes dans les ſix Etabliſſemens qu'elle a ſur cette Côte, & qu'ils ſont diſperſés ſuivant les ordres du Gouverneur. Ses fortifications.

(4) Voyez ſon Plan.

BRUE.

1701.

Maniere dont le Gouverneur François reçut un Prince Négre.

On peut juger de la figure que le Directeur Général fait dans ce Pays (5), par la maniere dont le ſieur Brue reçut, en 1691, un Prince Négre nommé *le Petit-Brak*. Ce Prince s'étant rendu, de *Maka*, dans l'Iſle de Bifeſcha, avec un cortege de quinze ou vingt Négres, envoya un canot dans celle de Saint-Louis, pour donner avis de ſa viſite au Général, & pour le prier de le faire prendre dans une chaloupe. Lorſqu'il fut arrivé à la porte du Fort, il s'aſſit à terre avec ſa ſuite, qui étoit armée de zagayes, de ſabres & de targettes. Il demeura dans cette poſture, en attendant le retour de ſon Interprete, qui étoit allé ſçavoir du Général François s'il étoit diſpoſé à le recevoir. L'Interprete revint auſſi-tôt, avec ordre de l'introduire. Il le conduiſit à la ſalle de l'audience, accompagné ſeulement de deux de ſes Officiers & de deux *Guiriots*, ou Muſiciens Poëtes, qui dans ces occaſions ne s'éloignent jamais de leur Maître. Le Général étoit aſſis dans un fauteuil, la tête couverte, avec ſes Officiers autour de lui. En entrant dans la ſalle, le Prince Né-

(5) Jobſon en parle beaucoup dans ſon Voyage à la Gambra.

gre ôta ſon bonnet, s'approcha de Brue, & mit ſa main dans la ſienne, qu'il leva trois ou quatre fois juſqu'à ſon front, ſans prononcer un ſeul mot. Brue fit la même choſe ; mais ſans ſe lever & ſans ſe découvrir. BRUE. 1701.

Le Prince s'aſſit ſur un tabouret. Ses deux Officiers ſe placerent à ſes côtés dans la même poſture, & les deux Guiriots ſe mirent à terre derriere lui. C'étoit un vieillard de fort bonne mine. Il avoit la barbe & les cheveux gris, & le viſage maigre & ridé ; mais beaucoup de vivacité dans les yeux, & le ſon de la voix fort agréable, avec un air de grandeur qui marquoit celle de ſa naiſſance. Sa robe, qui lui tomboit juſqu'aux genoux, étoit d'une étoffe (6) blanche de coton, à raies bleues, avec de grandes manches, de la forme des ſurplis de l'Oratoire. Par-deſſous il avoit des hautes-chauſſes de la même étoffe, mais ſi larges qu'elles ne contenoient gueres moins de ſix aunes, & pliſſées par derriere, de maniere à pouvoir lui ſervir de couſſin. Sur ſa robe il portoit un baudrier de drap écarlate, d'un demi-pied de large, auquel ſon

Habil'ement & figure du Prince.

(6) Ces étoffes de coton s'appellent *pagnes*, du mot Portugais *Panno*.

BRUE. 1701.

ſabre étoit ſuſpendu. La poignée & le fourreau étoient travaillés en argent, avec un art ſurprenant pour un ouvrage des Négres. Toutes les parties de la robe & du baudrier étoient garnies d'amulets, ou de griſgris, couſus proprement dans de petites pieces d'écarlate, de maroquin rouge du Levant, & de peau des bêtes ſauvages du Pays. Mais la forme de toutes ces pieces étoit différente. Les unes étoient quarrées, d'autres rondes, ou longues, ou poligones ; & chacune attachée ſur la partie du corps qu'elle avoit la vertu de préſerver. Les hautes-chauſſes étoient ſans poches ; mais le Prince portoit, au côté droit, un petit ſac qui contenoit ſon tréſor. Sa robe, quoiqu'on l'ait comparée à nos ſurplis, étoit échancrée par-devant comme une chemiſe de femme, & relevée autour du cou par une broderie de drap rouge, qui repréſentoit des boutons & d'autres figures. Son bonnet étoit de la même étoffe que la robe, étroit par le bas, mais large au ſommet ; de ſorte que ne pouvant ſe ſoutenir, il penchoit beaucoup à côté de la tête. Au lieu de plumes, il étoit orné de la tête d'un paon d'Afrique, qui contenoit un griſgris. Le

Prince avoit d'ailleurs les jambes nues, avec des ſandales aux pieds, telles qu'on repréſente celles des Romains. BRUE. 1701.

Il demeura quelque tems en ſilence, regardant le Général avec beaucoup d'attention. Enfin il lui adreſſa un diſcours, qui fut expliqué par l'Interprete, & qui portoit en ſubſtance, » Qu'ayant appris l'arrivée du Sieur » Brue au Sénegal, avec la qualité » de Général pour la Compagnie, & » n'ayant entendu que des éloges de » ſon caractere, il s'étoit fait un de- » voir de le prévenir par ſa viſite, & » de lui offrir ſon amitié : qu'il s'étoit » toujours ſenti de l'inclination pour » les François, & qu'il leur avoit ren- » du tous les ſervices qui dépendoient » de lui : qu'il promettoit de perſéve- » rer dans les mêmes diſpoſitions ; & » que Brue pouvoit compter en par- » ticulier ſur ſon affection, dont il » vouloit lui donner un témoignage » en lui faiſant préſent d'un Eſclave ». Harangue du Prince Négre.

Les deux Officiers & les Guiriots firent auſſi leur compliment, que le Général reçut d'un air civil & gracieux. Il fit enſuite apporter de l'eau-de-vie ; car ſi la qualité de Mahométans rend quelques Négres fort réſervés ſur l'uſage de cette liqueur, le Il eſt fort bien traité par Brue.

BRUE. 1701.

plus grand nombre regarde le précepte de l'Alcoran comme un conſeil, & ſe livre ſans ſcrupule au plaiſir de boire. Le Prince vit paroître avec plaiſir ſa bouteille. Un de ſes Officiers remplit un verre, en fit l'eſſai, & le préſenta joyeuſement à ſon Maître, qui ſe leva, but à la ſanté du Général, & rendit le verre à l'Officier avec un petit reſte de liqueur ; ce qui paſſe pour une faveur entre les Négres. Après le premier coup, il alluma ſa pipe & ſe mit à fumer. Ses deux Officiers ſuivirent ſon exemple ; tandis que les Guiriots commencerent à chanter, en accompagnant leur voix du ſon d'un petit inſtrument, qui n'a que trois cordes & reſſemble aſſez à nos luts. Le ventre eſt compoſé d'une piece de calebaſſe, avec un manche qui y eſt attaché. Le chevalet en eſt fort bas, & les cordes ſont de crin de cheval. Ils les pincent & les frappent en meſure. Cette muſique n'a rien de deſagréable. Leurs chanſons ſont martiales, & roulent ſur les louanges de leur Prince. Ils relevent ſa naiſſance. Ils diſent qu'il eſt Seigneur de la mer, qu'il a vaincu tous ſes ennemis, & qu'ils n'ont jamais eu de Maître ſi magnifique & ſi libéral. Ils finiſſent par

Inſtrumens & chanſons de ſes Muſiciens.

des vœux pour ſa ſanté & pour la prolongation de ſa vie. BRUE. 1701.

Le concert des Guiriots n'interrompit pas la converſation. Comme il étoitaſſez tard, Brue propoſa au Prince de loger dans le Fort. Cette invitation fut acceptée. Il fut conduit dans un appartement ſéparé, parce que les Négres ne mangent pas volontiers avec les Blancs. On lui envoya du kuskus & diverſes viandes, que ſes gens préparerent à leur maniere. Le vin de palmier & l'eau-de-vie ne lui furent pas épargnés. Son arrivée avoit attiré dans l'Iſle quantité de Négres, qui paſſerent toute la nuit à danſer. Le lendemain, il prit congé du Général, après avoir reçu le *Tago*, c'eſt-à-dire un préſent, qui valoit beaucoup mieux que ſon Eſclave. Brue fit auſſi quelques libéralités à ſes Officiers & à ſes Muſiciens.

Pour reprendre notre deſcription, la pointe de la grande Iſle de Bifeſcha eſt d'environ deux lieues au-deſſus du Fort Saint-Louis, du côté droit de la riviere. Elle fait, des deux côtés, les limites du Royaume de Kayor & de Hoval; car le premier eſt à droite, & l'autre à gauche de la riviere. Cette région étoit connue autrefois ſous le

Deſcription continuée.

Royaumes de Hoval & de Kayor.

BRUE. 1701.

nom de *Jalofs*, nom général, qui comprenoit pluſieurs Nations différentes. Le Royaume de Hoval s'étend de l'Eſt à l'Oueſt, l'eſpace d'environ quarante-ſix lieues. Ses bornes ſont incertaines au Nord, parce qu'il eſt fort expoſé de ce côté-là aux incurſions des Mores, qui s'avancent ou ſe retirent ſuivant les occaſions qu'ils trouvent d'y exercer leurs pillages. Le Roi de Hoval porte le titre de *Brak*, qui ſignifie *Roi des Rois*. C'eſt purement un nom de Majeſté, comme le *Damel*, le *Siratik*, & plus anciennement celui de *Pharaon* & de *Céſar*. Ses Etats ont plus d'étendue au Sud du Sénegal qu'au Nord. A l'Eſt ils ſont ſéparés du Royaume des *Fulis* ou *Foulis* par le lac de *Kayor*, & s'étendent au long du Sénegal juſqu'au Village d'*Embakana* ou *Embakan*, ſur les frontieres du Royaume de Galam, qui a cent quatre-vingt-ſeize lieues d'étendue de l'Eſt à l'Oueſt, mais dont les bornes ſont encore inconnues au Sud. L'Empereur ou le Roi de Galam porte le titre de *Siratik*.

Royaume de Galam, dont le Roi ſe nomme Siratik.

Dix ou douze lieues au-deſſus du Fort Saint-Louis, on trouve une pointe où la fertilité du terroir a porté les Négres à bâtir ſept ou huit Villages,

dont le principal ſe nomme *Buckſar*. Plus on s'avance vers la mer, plus le Pays au long de la riviere ſemble fertile & cultivé. Il abonde en maïz, & cette ſorte de grain n'y manque jamais.

BRUE. 1701.

Village de Brukſar.

L'Iſle de Biſeſcha n'a pas moins de vingt-huit lieues de long, ſur huit dans ſa plus grande largeur. Elle eſt fermée par un bras du Sénegal, qui la ſépare du Village d'*Enſchoie*, & qui ſe diviſe en deux autres bras au Village d'*Auſchafur*. Le dernier de ces deux bras ſe ſubdiviſe encore au Village de *Pama*; de ſorte que l'Iſle de Biſeſcha eſt bornée à l'Eſt par un bras du Sénegal, qui ſe nomme la *Riviere de Sagheray*, à l'Oueſt par le Sénegal même, & ſe trouve diviſée en trois parties par la petite riviere de Jor & le Kora ou le Bekio. Le terroir en eſt riche & fertile, ce qu'on attribue principalement aux inondations du Sénegal. Il abonde en maïz des deux eſpeces, en riz, en légumes, en tabac, & en indigo. Le froment y croît fort bien, mais après la ſeconde moiſſon; comme s'il avoit beſoin de ſe naturaliſer au terroir. Le coton y eſt auſſi en fort grande abondance. On y voit de vaſtes prairies, qui nourriſſent quantité

Iſle de Biſeſcha.

Diviſions du Sénegal.

BRUE. 1701.

de grands & de petits beſtiaux, tous excellens dans leur eſpece. La volaille & le gibier y foiſonne, ſur-tout les perdrix, les pigeons ramiers, & les pintades. Outre les forêts, il s'y trouve de grands bois de palmiers; & les Villages, qui ſont fort fréquens ſur la riviere, rendent témoignage que le Pays eſt bien peuplé.

Iſles de Buckſar & des Palmiers.

Au-deſſus de l'Iſle de Bifeſcha eſt celle de *Buckſar*, que les François ont nommée l'*Iſle aux Bois*, parce qu'elle en eſt remplie. Elle eſt ſituée à demi-lieue de la pointe Nord de l'Iſle Saint-Louis. Sa longueur eſt d'environ trois lieues & demie, ſur trois quarts de lieue de largeur. L'Iſle *Bichon* ou *des Palmiers*, eſt à neuf lieues de Saint-Louis, & ne forme qu'une langue fort étroite, quoiqu'elle ait deux lieues de longueur. Ces deux Iſles ſont habitées & cultivées par les Négres. Ils ont bâti leurs Villages ſur des terrains élevés pour ſe garantir des inondations annuelles de la riviere.

Serinpeta.

En continuant de remonter le Sénegal, le premier endroit remarquable qui ſe préſente à gauche eſt le Village de *Serinpeta*, nommé auſſi *Serimfalli*, où la riviere qui a coulé, de-là, du Nord au Sud, deſcend deſormais

de l'Eſt à l'Oueſt. Entre ce lieu & Buckſar, le Pays n'offre que des pâturages où les Mores de la Tribu de *Sargentes* viennent nourrir leurs chameaux & leurs autres beſtiaux dans les tems de ſéchereſſe, en payant un tribut au Brak. C'eſt à Serinpeta que ſe font les meilleurs Canots du Sénegal. Ce Village appartenoit en 1715 à un Seigneur Négre, nommé *Caye*, neveu du Brak. Quelques lieues au-deſſus de Serinpeta, au Nord de la riviere, commence *le Déſert*, canton célebre par le commerce des gommes, que les Mores de la Tribu de Had-al-Agi y viennent exercer. C'eſt une plaine vaſte & ſtérile, bornée par des montagnes de ſable rouge, & qui n'a pour arbres que quelques buiſſons, ſans aucune ſorte de verdure.

BRUE. 1701.

Deſert, lieu célebre pour le commerce des gommes.

Deux lieues plus haut ſur la riviere, on trouve *Angherbel*, réſidence du grand Brack, Roi de Hoval. C'eſt une grande Ville, qui a, vis-à-vis, ſur l'autre rive, un Village nommé *Ingherbel*. Du côté du Sud, le Sénegal reçoit une riviere qui vient du lac *Pania Fuli* ou *Fouli*, & qui ſe nomme *Riviere Portugaiſe*. Elle eſt à trente-ſept lieues de l'embouchure du Sénegal. C'eſt une eſpece de Canal natu-

Angherbel & Ingherbel.

Riviere Portugaiſe.

BRUE. 1701.

rel, par lequel les eaux de cette riviere montent dans le lac au tems des inondations, & reviennent enſuite lorſque ce déluge eſt fini. Il a cinq ou ſix lieues de longueur. Ses rives ſont plantées d'arbres, & couvertes de Villages. Le terroir en eſt auſſi fertile que les habitans ſont pareſſeux. L'entrée de cette Riviere Portugaiſe eſt embarraſſée par un petit banc de ſable, que ſa ſituation néanmoins ne rend pas dangereux. Le lac même eſt ovale dans ſa forme. Sa longueur eſt de ſix lieues, du Nord au Sud, & ſa largeur de trois, de l'Eſt à l'Oueſt. Il eſt fermé par deux pointes & par une petite Iſle qui préſente une Crique formée par un aſſez grand ruiſſeau, dont les rives diſparoiſſent pendant l'inondation du Sénegal. Lorſque les flots ſe ſont retirés, la plus grande partie du lac demeure à ſec, & produit d'abondantes moiſſons de maïz, de riz, de tabac, & de légumes. Mais cette fécondité de la terre & l'abondance de ſes habitans n'empêchent pas que le Pays ne ſoit ſouvent deſolé par la famine; ce qui vient autant de la pareſſe des Négres que du ravage des Sauterelles qui devorent dans certaines années toutes les plantes & tous

Lac de Pania-Fuli.

les fruits. Les Négres mangent ces insectes ; mais le nombre en est si grand, que l'air en est quelquefois obscurci, & qu'il ne reste pas la moindre verdure dans tous les lieux où elles ont passé. BRUE. 1701.

Un peu plus haut du côté du Nord, le Sénegal reçoit le *Marigot* ou la petite riviere de Kayor, qui sort du lac de même nom. Il est à 50 lieues du Fort Saint-Louis ; & comme celui de *Paniafuli*, il s'est formé par les débordemens du Sénegal. A trois lieues sur la rive gauche de ce canal, on trouve le Village de *Grain* ou d'*Ingrin* qui est gouverné par un Seigneur Négre, sujet du grand Brak. Le Pays est agréable & bien cultivé. Quatre lieues plus loin sur la rive droite, est le Village de *Queda*, de la dépendance du Siratik, Rois des Foulis. Dans le tems de la sécheresse, il ne faut pas espérer de remonter plus haut vers le lac, à cause des roseaux qui bouchent le reste du canal. Quelques lieues au-dessus, dans la riviere du Sénegal, on trouve une petite Isle nommée par les François *Menage*, d'un lieu du même nom, qui est à l'opposite sur la rive méridionale de la riviere. Cette Isle est agréable & fertile ; mais si basse,

Riviere de Kayor.

Ingrin.

Queda.

Menage.

BRUE. 1701. qu'elle eſt couverte tous les ans par l'inondation. Auſſi-tôt que l'eau s'eſt retirée, les Négres y font leurs lugans, c'eſt-à-dire leurs plantations de tabac, de riz, de millet & de légumes, qui leur rendent une riche moiſſon. Cinq lieues plus haut du côté du Sud, eſt le Village de *Cock*, directement oppoſé à la pointe Eſt de l'Iſle du *Morfil* (*) ou d'Ivoire, & au Village de *Niolé* qui eſt ſitué ſur cette pointe.

Iſle d'Ivoire ou du Morfil. L'Iſle d'Ivoire eſt longue de quatre lieues ſur trois, quatre, cinq & ſix de largeur. Elle eſt formée par un bras du Sénegal, qui la ſépare de l'Iſle de *Bilbas*, qu'on en peut regarder néanmoins comme une partie. Le grand canal de la riviere eſt du côté du Nord, & conſerve le nom de Sénegal. Celui du Sud prend le nom de *riviere d'Ivoire*.

Au Sud de la riviere d'Ivoire, le Pays eſt uni, fertile, bien cultivé, rempli d'arbres, & diviſé par des Prairies d'une grande étendue. Il nourrit quantité d'éléphans qu'on y voit paître tranquillement, en troupeaux de quarante & cinquante. Mais lorſqu'ils peuvent entrer dans les plan-

(*) L'ivoire même eſt nommée *morfil* par les Marchands.

tations

tations des Négres, ils y font de terribles ravages. A dix lieues de la pointe Oueſt de l'Iſle d'Ivoire, ſur la rive Nord du Sénegal, eſt le Village de *Lali*, près duquel on trouve un Village nommé par les François *Terrier rouge*, d'où l'on compte ſoixante-dix lieues juſqu'à l'embouchure du Sénegal. Ce lieu eſt célebre par le commerce des gommes, qui ſont apportées par les Mores de la Tribu d'*Ébraghena*, & dont les échanges ſe font comme au Deſert. Depuis Terrier rouge juſqu'à *Hovolalda*, les deux côtés de la riviere préſentent une perſpective charmante. Ce ſont de vaſtes Plaines, remplies de toutes ſortes de beſtiaux, mais expoſées à d'étranges ravages dans le tems des inondations. Les Habitans ſont alors obligés de ſe retirer plus loin dans des lieux élevés, avec leurs troupeaux & tous leurs effets. Quinze lieues au-deſſus de Hovalalda, on rencontre au milieu de la riviere, une chaîne de rocs qui la traverſe. Elle ſe nomme *Pláton de Donghel*. Dans les tems ſecs, l'eau y eſt ſi baſſe, qu'à peine le paſſage eſt-il ſûr pour les Canots. Un peu au-delà de cet écueil, eſt une petite Iſle, ſi haute dans une de ſes parties, qu'on y eſt à

BRUE. 1701.

Lali.

Terrier rouge.

Hovolalda.

Rocs de Plato. Donghel.

BRUE. 1701.

sec dans les plus grandes inondations. Les François y avoient autrefois un petit Comptoir qu'ils ont abandonné.

Donghel. L'Isle d'Yvoire a du côté du Sud, un Village nommé *Donghel*, où il se fait quelque commerce.

Burti. Vers la pointe Ouest, elle a le Village de *Burti* (7)

Isle de Bilbas. vis-à-vis l'Isle de *Bilbas*, dont elle n'est séparée que par un petit bras du Sénegal. Bilbas n'est pas si grande, à beaucoup près, que l'Isle d'Yvoire. Elle est formée par deux bras (8), qui se divisent près d'un Village nommé le *Cap*, au Nord de cette riviere. Elle ressemble, pour le terroir & les productions, à l'Isle d'Yvoire, & n'est pas moins peuplée. Plus haut, sur la rive Nord du Sénegal, est le Village de

Kahaydé. *Kahaydé*, qui étoit autrefois la derniere borne des voyages François. Un peu plus loin, on trouve une Isle qui produit du coton, du tabac, & des légumes en abondance. Au-dessus de cette Isle, le Sénegal reçoit une grande riviere qui vient de Gumel, ré-

Gumel, résidence du Siratik. sidence du Siratik, Roi des Foulis. Cette riviere s'enfle beaucoup dans les

(7) Ce Village ne se trouve pas dans la premiere Carte.

(8) Ici & dans plusieurs autres endroits, Labat donne le nom de *Niger* au Sénegal.

inondations du Sénegal ; & ſurpaſſant ſes bords, elle forme un Lac d'une étendue conſidérable. Enſuite, elle laiſſe, en ſe retirant, une eſpece de glaire qui contribue beaucoup à la fertilité du terroir. Près de l'endroit où elle ſe joint au Sénegal, il y a du côté du Nord, un grand Village, nommé *Ghiorel*, qui eſt le Port du Siratik. L'eſpace, qui eſt d'environ dix lieues entre Gumel & ce Village, eſt extrémement fertile & fort peuplé. BRUE. 1701. Ghiorel.

Quarante lieues au-deſſus de Ghiorel & du même côté, on trouve *Layda*, Ville ou Village d'un grand commerce ; plus haut, le Village d'*Embakana* près duquel, au côté du Nord, eſt le Village de *Betel*, ſur la frontiere du Royaume de Galam. Betel eſt un lieu remarquable par l'abondace de toutes ſortes de volailles. *Ghilda*, premiere Ville des Etats de Galam, eſt ſituée du même côté à quatorze degrés cinquante-ſept minutes de latitude du Nord. A l'oppoſite de Ghilda, du côté du Sud, eſt *Tuabo*, réſidence ordinaire du Roi de Galam, & renommée par quelques carrieres de beau marbre. On trouve enſuite le Village de *Yaferé*, au-deſſus duquel, ſur la rive droite du Sénegal, eſt celui de *Burna-* Layda. Embakana. Bétel. Ghilda. Yaferé. Burnaghi.

BRUE. 1701.

ghi, dont la latitude eſt de quatorze degrés neuf minutes du Nord. Quelques lieues plus haut, du côté du Sud, eſt la Ville de *Tafaliſga*, fort bien peuplée & célebre par ſon commerce. On y voit une petite Moſquée, bâtie, ſi l'on en croit les Négres, ſur le modéle de celle de la Mecque; & près de la Ville, on trouve une montagne de marbre rouge, mêlé de veines blanches.

Tafaliſga.

Un peu au-deſſous de Tafaliſga, près du Village de *Dongiama*, la riviere de *Falemé*, après avoir traverſé le Pays de *Bambuk*, vient ſe décharger dans le Sénegal du côté du Sud. Au-deſſus de Tafaliſga, on trouve le Village de *Buba Segalle*. Plus haut, du côté du Sud, on arrive à *Dramanet*, Ville grande & bien peuplée. Le nombre de ſes Habitans eſt d'environ quatre mille, la plûpart Mahométans, qui vivent indépendans du Roi de Galam. Ils ont un génie particulier pour le Commerce, qu'ils portent juſqu'au Royaume de Tombuto, & juſqu'aux Etabliſſemens des Anglois ſur la riviere de Gambra. Tout le Pays, au Sud du Sénegal, eſt fort bien peuplé; mais du côté du Nord on ne rencontre pas de Villages au-deſſus de Ghilda, parce

Riviere de Falemé.

Buba Segalle.

Dramanet, Ville d'un grand commerce.

que cette partie eſt ſans ceſſe expoſée aux incurſions des Mores. C'eſt à Dramanet que les François avoient bâti leur Fort de Saint Joſeph, qui fut ſurpris en 1702 & détruit par les Négres. Ils l'ont tranſporté à *Mankanet*, Village un peu au-deſſous, du côté Sud de la riviere. Entre Dramanet & *Kaygnu*, le Pays eſt rempli de Villages, & le Sénegal reçoit du côté du Sud pluſieurs petites rivieres, dont la plus conſidérable eſt celle de *Ghianon*. Elle a quarante lieues de cours au Sud-Sud-Eſt, & porte des Canots.

BRUE. 1701.

Riviere de Chianon.

De Dramanet, on compte vingt-cinq lieues par terre juſqu'à l'Iſle de *Kaygnu* ou *Kagnou*, nommée par les François *Orléans* ou *Pontchartrain*. Elle eſt ſi haute, qu'elle n'eſt jamais entierement couverte dans les inondations. Le terroir eſt bon & fertile. A l'oppoſite, du côté Sud du Sénegal, on trouve la Ville de Kaygnu ou *Gonghiru*, qui contient cinq mille Habitans Négres, & qui jouit d'un commerce conſidérable, occaſionné par le paſſage des Caravanes qui prennent cette voie pour ſe rendre à la riviere de Gambra. Les cataractes de Felu, qui ne ſont pas loin au-deſſus de cette Ville, ſont les limites du

Iſle de Kaygnu.

Ville du même nom.

Cataractes de Felu.

BRUE. 1701. Royaume de Galam à l'Eſt, comme Ghilda du côté de l'Oueſt. Le Sénegal tombe ici de la hauteur de trente toiſes, après avoir coulé quelque tems dans un Canal étroit, entre les montagnes. Ses limites, Nord-Oueſt, ſont des Deſerts habités par les Mores, dans des Villages mobiles, c'eſt-à-dire, dans des tentes.

Iſle & Royaume de Kaſſan.

Au Nord-Eſt, on trouve le Royaume de *Kaſſan* ou *Kaſſu*, dont le Souverain porte le titre de Segadora & réſide au Nord du Sénegal, dans une grande Iſle qui commence entre les cataractes de Felu & *Govina*. Cette Iſle eſt formée par deux bras du Sénegal, qui prennent le nom de *Riviere Noire* & *Riviere Blanche*, & qui après ſoixante lieues de cours vont ſe décharger dans le lac de Kaſſan, peu connu juſqu'à préſent des Européens. Il y a beaucoup d'apparence que la riviere de Gumel, qui tombe dans le Sénegal à Kahaydé, vient du même lac; parce que les débordemens du lac arrivent en même tems que ceux de cette riviere. L'Iſle de *Kaſſan* n'a pas moins d'environ ſoixante lieues de longueur, ſur ſix de largeur. Elle eſt fort peuplée, extrémement fertile & bien cultivée. Le Roi eſt ſi puiſſant & ſi reſ-

Sa longueur & puiſſance de ſon Roi.

pecté, que la plûpart des Rois voiſins lui payent un tribut, ſans en excepter celui de Galam. BRUE. 1701.

§. II.

Recherches ſur le Niger. Où l'on examine ſi les rivieres du Sénegal & de Gambra en ſont des bras.

AVant que de finir la Deſcription du Sénegal, le ſujet nous porte à chercher ſi cette riviere eſt la même que le Niger, comme un grand nombre d'Ecrivains modernes en paroiſſent perſuadés. Cada Moſto, le premier qui ait voyagé ſur ſes bords, étoit (9) de cette opinion. Leon, dans ſa Deſcription de l'Afrique, l'aſſure avec certitude, & s'explique enſuite ſur ſon origine d'une maniere qui rend ſes lumieres fort douteuſes. Il déclare que cette riviere commence à l'Eſt d'un Deſert que les Habitans nomment *Sen*. D'autres aſſurent, dit-il auſſitôt, que ſortant d'un lac elle coule vers la mer à l'Oueſt. Les Géographes Afriquains prétendent qu'elle vient du Nil, & qu'ayant coulé longtems ſous terre, elle reparoît dans ce lac. D'autres s'imaginent qu'elle prend

Témoignages incertains de Cada Moſto & de Leon.

(9) Voyez ci deſſus la Relation de Cada Moſto.

BRUE. 1701.

ſource à l'Oueſt, & qu'après avoir coulé vers l'Eſt, elle forme elle-même ce grand lac. Mais cette opinion, continue-t-il, eſt peu probable, parce que naviguant à l'Oueſt depuis Tombuto juſqu'à Gheneva & Melli, *nous* (10) *ſuivîmes le cours de l'eau.* Dans un autre endroit, il dit que le lieu où les Marchands s'embarquent eſt *Kabra*, Ville ſur le Niger, à douze lieues de (11) Tombuto; de ſorte que ſes ſuppoſitions n'ont pas d'autres fondemens.

C'eſt néanmoins ſur l'autorité de ces deux Auteurs, que ſans autre diſcuſſion la plûpart des Voyageurs & des Géographes ont regardé ce point comme accordé. *Atkins*, dans ſon voyage de Guinée, en 1721, ne fait pas difficulté d'aſſurer (12) que les rivieres du Sénegal & de Gambra ſont deux bras du Niger. *Moore*, dans ſa Relation des Régions intérieures de l'Afrique, publiée en 1738, eſt non-ſeulement de la même opinion, mais ajoute que le Niger (13) eſt un bras du Nil. Cependant il ne parle pas ſur

On n'a parlé que d'après eux.

(10) *Noi navigammo ſcorrendo per l'acqua. Deſcrit. de l'Africa*, Part. I. dans la Collection de Ramuſio.

(11) *Ibid.* Part. VII. p. 78.

(12) Voyage d'Atkins, p. 35.

(13) Labat rejette tou-

ſes propres informations, mais ſur le témoignage des Ecrivains qui l'ont précédé. Il en cite quatre ; Hérodote, la Géographie Nubienne, Leon l'Afriquain, & Ludolf dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie. Mais le premier ne dit rien qui favoriſe ce ſentiment. Le Géographe de Nubie a peu d'autorité, quand on conſidere combien ces Régions étoient inconnues aux Arabes ; & Ludolf fonde l'opinion que le Niger eſt un bras du Nil, ſur l'autorité du Géographe Nubien & ſur le rapport des Abyſſins.

BRUE. 1701.

Hérodote. Géographie Nubienne.

Ludolf.

De ces quatre Auteurs, Leon eſt le ſeul qui eût voyagé ſur le Niger ; & l'on voit néanmoins qu'il ne dit rien de certain touchant la ſource de cette riviere. Il ne ſe fonde que ſur divers rapports, qui paroiſſent d'un poids fort médiocre. A l'égard de ſon cours, il s'explique plus poſitivement. Depuis Kabra, dit-il, le cours de la riviere eſt à l'Oueſt ; les Marchands le ſuivent de cette Ville juſqu'aux Régions de Ghinea & de Melli ; & ces deux Pays ſont ſitués ſur le Niger, & vers l'Ocean occidental où le Niger

Leon avoit voyagé ſur le Niger.

tes ces notions. En effet elles ſont détruites par les Relations de pluſieurs Jéſuites qui ont été dans l'Abyſſinie, tels que Manuel d'Almeyda, Baltazar, Tettez, &c.

BRUE. 1701.

ſe décharge. C'eſt prendre un ton de certitude. Mais Leon ne produit aucune autorité. Il ne parle pas non plus ſur le témoignage de ſes propres yeux; & quiconque examinera ſa Deſcription, la trouvera ſuperficielle & défectueuſe, pour ne pas dire remplie d'erreurs ſur pluſieurs points de Géographie. En particulier il aſſure que la Contrée de Melli s'étend l'eſpace de trois cens milles au long d'une riviere qui ſe jette dans le Niger; tandis qu'on eſt ſûr aujourd'hui que cette riviere n'exiſte pas. Mais quoi qu'il en ſoit, le Niger, ſuivant ſa Deſcription, ne ſçauroit être la riviere de Gambra, & ne peut être que le Sénegal, du moins ſi c'eſt l'une ou l'autre. On ſe perſuadera moins encore que la *Ghinea* ou *Gheneoa* de Leon, à laquelle il donne cinq cens mille d'étendue, & deux cens cinquante au long du Niger, puiſſe être, comme Moore le ſuppoſe, le petit Royaume de (14) *Yani*, ſur la riviere de Gambra.

Il n'en parle pas avec plus de certitude.

Les Etabliſſemens & les Voyages des François ſur le Sénegal leur ont donné plus d'occaſions qu'aux autres

(14) Le *g* ou plutôt le *gh*. eſt une lettre fort gutturale chez les Arabes, qui ne reſſemble point à notre conſonante *j*, & bien moins à l'*y* grec.

Européens d'approfondir ce ſecret. Mais après bien des recherches, il paroît qu'ils en ont tiré peu de fruit. Les témoignages des Habitans n'ont jamais pû s'accorder ; ſoit que cette oppoſition vienne de leur ignorance, ou d'un deſſein formé d'ôter aux Etrangers le pouvoir & l'envie d'étendre plus loin leur commerce.

BRUE. 1701.

Lumieres que Brues a tirées des Madingos.

Brue, qui avoit fait trois voyages ſur le Sénegal, en a rapporté quelques lumieres que Labat a publiées. Les *Mandingos*, qui voyagent beaucoup, & qui ſont les plus habiles Commerçans de toutes les Nations des Négres, prétendent, ſuivant cet Ecrivain, que le Niger (15) ſort d'un lac nommé *Maberia*, dont la ſituation ne peut être bien déterminée ſur leur rapport, parce qu'ils n'ont aucune connoiſſance des longitudes & des latitudes. Ils ajoutent que dans un lieu qui ſe nomme *Barakota*, il ſe diviſe en deux bras ; que celui du Sud, appellé Gambra, va ſe perdre, après un fort long cours, dans un lac maréca-geux, & rempli d'herbes & de roſeaux qui en rendent le paſſage impoſſible ;

(15) C'eſt-à-dire la riviere que l'Auteur nomme le *Niger* ; car les Négres ne connoiſſent pas ce nom, ni celui de Sénegal ou Sanaga.

BRUE. 1701. & qu'en ſortant de ce lac, il recommence à couler dans un fort beau lit juſqu'à *Barakonda*, où les Portugais & les Anglois, qui ont formé plus bas des Etabliſſemens, ſe rendent pour commercer avec les Marchands Mandingos; qu'elle eſt navigable, pour les Canots, depuis Barakonda juſqu'au lac; mais que dans la ſaiſon même des pluies, les Barques n'y peuvent remonter, à cauſe des bancs & des rocs qui coupent le paſſage, ou qui ne laiſſent que de fort petits intervalles (16).

Les Mandingos diſent encore qu'au-deſſus de *Barakota*, où le Niger forme la Gambra, il ſe diviſe en deux autres canaux; que celui qui traverſe le Pays de Bambuk au Sud-Eſt, s'appelle la riviere de *Falemé*, & ſe rejoint au Niger un peu au-deſſus de Ghion, dans le Royaume de Galam; qu'après avoir formé la Gambra, le Niger ſe diviſe encore en deux bras, pour former une grande Iſle, à laquelle ils donnent le nom de *Baba Degu*; que le Canal gauche ſe nomme *Riviere noire*, celui de la droite, *Riviere blanche*; que ces deux bras ſe réuniſſent à *Kaſſan*, environ vingt lieues au-deſſus

(16) Le Journal de la ſuite, s'accorde avec Stibbs, qu'on verra dans cette circonſtance.

de la cataracte de Govina, & forment la continuation du Niger.

BRUE. 1701.

Suivant les mêmes témoignages, à l'Eſt du lac Maberia eſt ſitué le Pays ou le Royaume de Ghingala, gouverné par un Prince Négre qui ſe nomme *Tonka Quata*. Ce Pays eſt arroſé par la riviere de Ghien, qui paſſe au-travers de *Tombuto*, Ville conſidérable par le commerce de l'or, de l'yvoire & des Eſclaves. On compte ſoixante journées, ou le chemin de deux mois, depuis le roc de Felu juſqu'à cette Ville ; ce qui fait environ quatre cens cinquante lieues.

Les Marchands Négres que Brue interrogea ſur la ſituation du Royaume de Tombuto ou Tombuktu, dont ils avoient fait pluſieurs fois le voyage, l'informerent que la Ville n'eſt pas ſituée ſur le Niger, & qu'elle en eſt même aſſez loin dans les terres ; que pour s'y rendre ils avoient d'abord ſuivi pendant pluſieurs jours le côté Sud de la riviere ; & qu'après l'avoir quitté, ils avoient eu cinq jours de marche pour arriver à la Ville.

De Kaignu, dernier endroit où la riviere eſt navigable, juſqu'à *Jaga*, il y a cinq journées de chemin. Il y en a une enſuite juſqu'à *Bayogne* ; une de

BRUE. 1701. Bayogne à *Konguru* ; & continuant cette route, une à *Sabaa*, deux à *Baramaga*, une à *Goury*, une à *Galama*, & quinze à *Timbi*. Là, quittant la riviere, & prenant au Sud-Eſt, on arrive dans l'eſpace de cinq jours à Tombuto. Là, diſent les Mandingos, on voit arriver tous les ans une grande Caravane de Blancs, avec des armes à feu, qui apportent des marchandiſes, & qui en prennent d'autres, particulierement de l'or. Il faut entendre apparemment les Mores de Barbarie. Ces trente deux journées, à dix lieues par jour, donnent trois cens vingt lieues depuis le roc de Felu juſqu'à Tombuto. La raiſon qui fait quitter le Niger aux Mandingos, vers Timbi, eſt pour abreger le chemin, parce que cette riviere fait alors un grand détour vers le Nord. Ils y virent des Barques près de Tombuto ; & l'Auteur juge qu'elles pouvoient avoir amené les Marchands de Tripoli, qui viennent à Tombuto tous les ans.

Ces deux Deſcriptions ſont extrémement différentes. Suivant la premiere, la ſource du Niger eſt au Sud-Oueſt de Tombuto (17), à beaucoup

(17) Cette ſituation de la riviere obligeroit auſſi de la traverſer pour aller à Tombuto, après l'a-

de distance ; & la riviere qui passe dans cette Ville, ou fort près, coule à l'Est, au lieu de l'Oüest, conformément à l'opinion de ceux dont Leon cite le témoignage. *De l'Isle* a suivi cette hypothèse dans ses dernieres Cartes, en donnant à cette riviere le nom de *Sénegal* ou *Niger*, après qu'elle a passé le lac *Maberia*. Mais la seconde Description s'accorde avec l'opinion même de Leon, & suppose tout à la fois que le Niger vient de l'Est, & qu'il est le même que le Sénegal. Lequel des deux sentimens doit prévaloir ? Ce qu'il y a d'étrange, c'est que malgré de si justes sujets d'incertitude, Labat (18) regarde comme une vérité hors de doute, que le Niger est le Sénegal, & que la Gambra en est une branche ; quoique le Canal de la Gambra, étant beaucoup plus large, méritât bien mieux d'être regardé comme le lit principal.

BRUE. 1701.

Réflexions sur les deux descriptions précédentes.

Il est difficile de juger sur quelles autres lumieres De l'Isle s'est déterminé pour l'opinion contraire. A la vérité il s'efforce de concilier les deux

Carte de l'Isle fondée, l'on ne sçait sur quoi.

voir côtoyée du côté du Sud ; au lieu que dans l'autre situation, cela n'est pas nécessaire, & s'accorde avec le Journal.

(18) Afrique Orient. Vol. III. p. 361. & suiv.

BRUE. 1701.

Deſcriptions, en plaçant Timbi ſur le lac Maberia, à quarante milles de la ſource du Ghien, qu'il fait ſortir d'un autre lac. Mais les diſtances qu'il aſſigne dans ſa Carte ne répondent pas au Journal Mandingo. D'ailleurs il ne paroît pas qu'il arrive jamais aucune Barque de Tombuto par le Sénegal, & que les Marchands faſſent le voyage par eau comme par terre; d'où il faut conclure que le Niger, ou la riviere de Tombuto, n'a pas de communication avec le Sénegal, ou qu'elle eſt coupée par des cataractes & des bancs de ſable. A quelque parti qu'on s'arrête, le récit de Leon & celui de Marmol doivent être faux, lorſqu'ils rapportent que les Marchands ſuivoient le Niger juſqu'aux Royaumes de Ghinea & de Melli; puiſque les cataractes du Sénegal, dont on connoît quelques-unes à neuf cens milles de la mer, devoient néceſſairement les arrêter.

Moyen pour éclaircir la difficulté.

Il paroît aſſez, par la différence de ces Deſcriptions, que ſi les Européens veulent éclaircir la difficulté, ils ne doivent s'en fier qu'à leurs propres ſoins. Labat propoſe un moyen. (19) Ce ſeroit d'envoyer d'*Arguim* & de

(19) Labat, Vol. IV. p. 5. & ſuiv.

Galam quelques Facteurs éclairés juſqu'à Tombuto, avec les Marchands Arabes ou Mandingos. Mais il eſt douteux que les Mandingos vouluſſent le permettre; car juſqu'à préſent rien n'a pû les y faire conſentir. Cependant on a peine à ſe perſuader que ce ſecret eût pû demeurer ſi long-tems caché, ſi les Marchands & les Facteurs qui réſident dans ces contrées avoient fait quelques efforts pour le découvrir. Labat, parlant des Arabes qui font le commerce de l'or à Tombuto (20), dit que ce n'eſt pas leur ignorance, ni leur mauvaiſe volonté, qui empêche les Européens d'en tirer les lumieres néceſſaires pour entrer dans le même commerce; mais que les Facteurs de l'Europe ſe renferment dans les entrepriſes où ils ſe trouvent engagés, ſans avoir la curioſité de pouſſer plus loin leurs vûes & leurs recherches. Il en rejette la faute ſur les Compagnies de Commerce, qui ne donnent point cette Commiſſion à leurs Agens, & qui ne penſent jamais à les recompenſer lorſqu'ils ſe portent d'eux-mêmes à faire quelque nouvelle découverte.

BRUE. 1701.

Raiſon qui empêche qu'on ne l'emploie.

A l'égard du nom de *Niger*, Mar-

Origine du nom de Niger.

(20) *Id.* Vol. I. p. 301. & ſuiv.

BRUE. 1701.

mol le fait venir des Arabes, qui nomment cette riviere (21) *Hued*, ou plutôt *Wad Nickar*, c'eſt-à-dire, la *Riviere Noire*. Mais cette étimologie paroît forcée; car on ne connoît pas, dans la Langue Arabe, de mot tel que *Nickar* ou *Nijar*, comme l'écrit *Ortelius*, qui ſignifie *noir*. Le nom que leurs Auteurs lui donnent eſt *Nil ad Sudan*, ou le *Nil des Noirs*. Il eſt certain d'ailleurs que *Wad Nickar* eſt un nom inconnu à tous ſes Habitans. Ils connoiſſent bien moins celui de *Sanaga*, ou de Sénegal, qu'il a reçu des Nations de l'Europe qui ſe ſont établies ſur ſes bords. Marmol, après avoir obſervé qu'il a pris le nom de *Sanaga* d'un Seigneur du Pays avec qui les premiers Portugais s'étoient liés, ajoute que les Azanaghis (22) ou Seneghis l'appellent *Senedeck*; que les Jalofs, les Denghis & les Tukorons, ou Tukorols, qui habitent plus loin dans les terres, lui donnent le nom de *Maye*; les Saragols, ou Sarakolez, qui ſont encore plus loin, celui de (23) *Kolle*; les Peuples encore plus

Divers noms de la même riviere.

(21) Afrique de Marmol en François, Vol. I. p. 35.

(22) Voyez ci-deſſus, Tome I. chap. I.

(23) Kolez eſt un nom général de riviere dans la Langue de Mandingo.

PALATINO
Napoli

à l'Eſt, celui de *Zimbale*; & que dans le Royaume de Tombuto, on lui donne celui d'*Iza*, qu'il porte juſqu'à ſa ſource. BRUE. 1701.

La trace de tous ces noms pourroit devenir utile à prouver que le Sénegal eſt le Niger, ſi l'on pouvoit y prendre quelque confiance. Mais Marmol ne nous apprend pas comment cette connoiſſance lui eſt venue; & ſi l'on ſuppoſoit qu'il l'eût reçue de ceux dont il parle (24), il ne s'enſuivroit pas que cette opinion fût ſans erreur; car puiſqu'ils ſe trompent ſur le cours de la même riviere, ils ne doivent pas être plus infaillibles ſur le nom (*).

CHAPITRE V.

Premier Voyage du Sieur Brue ſur le Sénegal en 1697.

LA curioſité eut moins de part à ce premier Voyage, que le mauvais état des affaires de la Compagnie, & la néceſſité d'éclairer les fraudes & les malverſations des Agens qu'elle avoit ſur cette riviere. Brue entreprenoit de

(24) Marmol. *ubi ſup.* Vol. III. p. 47.

(*) On verra dans la ſuite d'autres remarques ſur le Niger à l'occaſion de la Gambra au Volume III.

BRUE. 1701.

rétablir le commerce & le crédit de ſa Nation dans tous les Etats voiſins.

Tems de ſon départ.

Dans ce deſſein, il partit du Fort Louis le 28 Juillet 1697 (25) avec trois Barques & quelques petites Chaloupes, bien pourvûes de marchandiſes & de vivres; ſans avoir oublié de rendre les cabanes commodes, parce que l'expérience avoit appris combien cette précaution étoit néceſſaire. Il ſe fit préceder d'une Barque & de deux Canots, pour donner avis de ſon voyage, & particulierement pour annoncer au Siratik (26), Roi des Foulis (27) qu'il venoit lui payer les droits, c'eſt-à-dire remplir un devoir que les Directeurs de la Compagnie avoient long-tems négligé. Ses avant-coureurs avoient ordre auſſi d'exercer le commerce dans le cours de leur route, & de s'avancer juſqu'à *Galam* pour y attendre ſon arrivée. Il étoit réſolu de rendre ſa navigation fort lente. Le Sénegal étoit alors navigable dans toutes ſes parties; & la ſaiſon

(25) Dans l'Original il y a 1698; mais il eſt clair que c'eſt une erreur d'impreſſion.

(26) D'autres écrivent *Schiratik*, & Labat *Siratique*.

(27) Labat (Vol. III. p. 168.) rapporte pluſieurs remarques de M. Brue ſur les Foulis. On les renvoie ici à la Deſcription générale.

BRUE. 1701.

des pluies ne faiſant qu'expirer, les arbres & les prairies commençoient à ſe revêtir de tout leur éclat. Brue viſita ſoigneuſement les deux côtés de la riviere, s'arrêtant dans les endroits les plus célebres pour le commerce, achetant les marchandiſes que les Négres lui apportoient, & faiſant des préſens aux Chefs de chaque Village.

Beauté des rives du Sénegal.

Rien ne pouvoit ſurpaſſer la beauté du Sénegal dans cette ſaiſon. Il n'avoit pas moins d'une demi-lieue de large. Ses rives étoient couvertes de grands arbres de toutes les eſpeces, chargés de verdure, & peuplés d'une grande variété d'oiſeaux, auſſi-bien que de ſinges & d'écureils, dont les mouvemens & les tours comiques faiſoient un ſpectacle amuſant. Entre les oiſeaux, les uns étoient bleus, les autres rouges, d'autres noirs, un grand nombre de la groſſeur des linots, & bigarrés des plus brillantes couleurs. Un peu au-deſſous de *Donay*, Village où les Mores de la Tribu d'Ebraghena viennent faire quelquefois le commerce des gommes, on trouve une Iſle que les François appellent *Menage*, du nom d'un Village qui eſt ſitué vis-à-vis ſur la rive droite de la

BRUI. 1701. riviere. Elle eſt baſſe, & par conſéquent ſujette aux inondations. Mais auſſi-tôt que l'eau s'eſt retirée, les Négres y forment des plantations, qu'ils appellent (28) *Lugans*, & la moiſſon eſt toujours fort abondante. Cinq lieues plus haut on trouve un autre Village, nommé *le Coq*, avec une petite Iſle du même nom, qui eſt à la pointe Oueſt de la grande Iſle d'Yvoire ou du Morfil, & vis-à-vis un Village de cette Iſle, qui ſe nomme *Niolé*.

Village du Coq.

Iſle d'yvoire. L'Iſle d'Yvoire eſt d'une grandeur conſidérable. Sa longueur eſt de quarante-quatre lieues, ſur trois, quatre, cinq & ſix de largeur. Son nom lui vient de la quantité de dents d'éléphans que les François y achetent. Le terroir eſt riche & bien cultivé. Il nourrit un grand nombre d'éléphans, qui forment des troupeaux paiſibles de quarante ou cinquante, mais qui ſans nuire aux Habitans font quelquefois de grands ravages dans les plantations. Les Négres n'ayant pas la hardieſſe de les attaquer ouvertement, emploient l'artifice pour ſe venger. Ils creuſent de grandes foſſes, qu'ils couvrent de branches & de feuilles d'arbres. Lorſqu'un

(28) Atkins les appelle *Lugars*, & dit que ce ſont des Plaines ſemées de riz.

éléphant y eſt tombé, ils le tuent facilement à coups de fleches, & font un délicieux feſtin de ſa chair, après lui avoir laiſſé le tems de ſe mortifier. BRUE. 1701.

Dix lieues au-deſſus de la Pointe Oueſt de l'Iſle d'Yvoire, ſur la rive Nord du Sénegal, on rencontre le Village de Laly, près duquel eſt un lieu célebre pour le commerce des gommes avec les Mores de la Tribu d'Ebreghena. Les François l'ont nommé *Terrier rouge*, & comptent de-là ſoixante-ſix lieues juſqu'au Fort S. Louis. Depuis Terrier rouge juſqu'à Hovalalda, les deux côtés de la riviere ſont charmans. On n'apperçoit que de vaſtes Prairies, couvertes de beſtiaux. Mais dans les inondations annuelles du Sénegal, le Pays eſt ſi rempli d'eau, que les Habitans ſont forcés de ſe retirer dans des lieux plus élevés avec leurs troupeaux & leurs effets. Brue fut reçu, à Hovalalda, par le (29) *Farba*, ou le Chef du Village. C'étoit un ancien ami de la Nation Françoiſe. Il apporta un préſent au Général qui lui fit auſſi le ſien, & qui le remercia

Laly & Terrier rouge.

(29) Farba eſt un titre Négre de dignité, qui ſignifie *Seigneur* ou Chef d'un Village. Dans les Royaumes de Galam & de Bambuck, c'eſt *Farim* & *Elemanni*.

BRUE. 1701.

du ſoin qu'il avoit pris de l'Equipage d'une Barque Françoiſe qui avoit été ſubmergée par une ſorte d'ouragan, ou de vent ſubit, qui s'appelle *Puchot* dans le Pays. Cette partie du Sénegal y eſt fort expoſée, autant par ſa largeur que par la diſpoſition naturelle de ſes bords & par l'immenſe étendue des plaines. Le Farba de Hovalalda étoit fort riche en troupeaux. Il aimoit paſſionnément l'eau-de-vie, avantage extrême pour les François, qui étoient ſûrs d'entretenir ſon amitié par cette voie. Il donnoit volontiers un bœuf gras pour une pinte de cette liqueur chérie. Brue remarque qu'il n'eſt jamais à propos de donner aux Négres une bouteille à demi-pleine, parce que ſoit l'orgueil ou ſimplicité, ils préferent un petit vaſe plein à un baril auquel il ne manqueroit qu'un pouce de ſa meſure. En général, comme ils aiment l'eau-de-vie à l'excès, c'eſt toujours la meilleure marchandiſe qu'on puiſſe leur propoſer pour les échanges. On peut juger par-là des immenſes profits de la Compagnie, quand ſes magaſins en ſont bien remplis. L'eau-de-vie ne lui revenant qu'à 20 ſols la pinte, elle y gagne cent pour cent.

Barque Françoiſe ſubmergée.

Paſſion des Négres pour l'eau-de-vie.

Les

BRUE.

1697.

Les bords du Sénegal près de Hovalalda abondent dans cette saison en *kubalots* qui sont une espece d'oiseaux dont le nombre est toujours fort grand lorsque celui des poissons l'est aussi dans la riviere. Ils font leurs nids (30) à l'extrémité des branches qui sont suspendues sur la riviere, pour éviter les poursuites des singes que la crainte de tomber dans l'eau empêche de les chercher si loin. Quinze lieues au-delà de Hovalalda on rencontre une chaîne de rocs, nommée *Platon de Donghel*, qui traversent la riviere, mais au-travers desquels on pourroit ouvrir facilement un passage en les faisant sauter. On trouve au-dessus une petite Isle que sa hauteur préserve des inondations. La Compagnie s'y étoit formé autrefois un Comptoir pour le millet, les cuirs, les bestiaux & l'ivoire. La riviere étant alors navigable, Brue n'eut pas de peine à passer. Il laissa dans l'Isle un Facteur & quelques Laptots, pour saisir toutes les occasions du commerce.

Oiseaux nommés *Kubalots*.

La multiplication des Comptoirs auroit été d'un grand avantage pour la Compagnie, si les Agens qu'elle y

Observations sur les Comptoirs.

(30) Les Négres appellent ces rangées de nids *des Villages d'Oiseaux*.

BRUE. 1697.

employoit, euſſent été en plus petit nombre, ou s'ils euſſent été plus honnêtes gens. Le projet du Directeur général pour augmenter le commerce, auroit été de faire venir de France un certain nombre de pauvres familles, dont la Compagnie auroit encouragé l'établiſſement ſur les bords du Sénegal en leur donnant des terres, en leur fourniſſant des marchandiſes; en un mot de les attacher par néceſſité aux intérêts de la Compagnie.

Brue reçut dans ſon voyage (31) un Exprès du Siratik, Empereur ou Roi des Foulis, pour lui apprendre l'impatience que ce Prince avoit de le voir, ou plutôt de recevoir le payement de ſes droits. Il continua ſa navigation juſqu'au Village de Burty à l'extrémité Orientale de l'Iſle d'Ivoire, & ſéparé de l'Iſle de Bilbas par un bras du Sénegal. L'Iſle de Bilbas eſt longue d'environ trente-cinq lieues ſur deux & quatre de largeur. Le terroir reſſemble beaucoup à celui de l'Isle d'Ivoire. Son principal commerce conſiſte auſſi dans la multitude des dents d'éléphans, qui s'achettent ſur

Grandeur & fertilité de l'Iſle de Bilbas.

(31) Ces Couriers vont fort vîte, parce que la route eſt excellente, & que leurs chameaux ou leurs chevaux ſont très-prompts,

le pied de ſix ſols pour le poids de dix livres. Les cuirs ſe donnent à quarante ſols piece ; les moutons & les chevres pour trois ſols, & les autres alimens à proportion. Mais ſi les Négres font un préſent, ils s'attendent à recevoir le double. Par exemple, s'ils vous donnent un bœuf, ils comptent de recevoir cinq ou ſix aunes d'étoffe ; au lieu que ſi vous l'achetiez au marché, il ne vous couteroit que 25 ou 30 ſols.

Brue fit voile enſuite à *Kahaydé*, où il fut viſité par le Chef de ce Village, qui étoit accompagné de ſa femme & de ſes enfans. Ce Seigneur Négre étoit monté ſur un fort beau cheval ; & pour cortége il avoit vingt hommes bien équipés & chargés de griſgris. Sa femme & ſes filles, ſuivies de leurs ſervantes, étoient ſur des ânes fort gras, & vêtues d'étoffes de coton. Ce Village faiſoit autrefois les bornes des voyages & du commerce des François. Cette raiſon leur y faiſoit entretenir un Comptoir & payer des droits au Chef ; mais depuis l'extenſion de leur commerce, cet Etabliſſement leur eſt devenu tout-à-fait inutile. Un peu au-deſſus de Kahaydé, on voit une Isle fort riche en coton,

Viſite que Brue reçoit d'un Chef & de ſa famille.

Iſle fort fertile.

BRUE. 1697.

en tabac, & en toutes ſortes de légumes. Elle n'a rien à ſouffrir des inondations; & l'on auroit peine à trouver un lieu plus avantageux pour établir un Comptoir, ſi dans le tems de la ſéchereſſe, lorſque la riviere eſt fort baſſe, elle n'étoit ouverte aux incurſions des Négres & des Mores, qui inſultent ſouvent cette contrée. Elle eſt trop voiſine auſſi de la réſidence d'un Roi Négre. Tous ces Princes ſe rendent ſi importuns par leurs demandes, que les Mendians les plus effrontés de l'Europe pourroient prendre d'eux des leçons. S'ils ne peuvent rien obtenir à titre de préſent, ils prennent le parti d'emprunter; & pour le moindre refus, ils défendent le commerce, ou le chargent de nouveaux impôts. Auſſi leur voiſinage eſt-il fort incommode. Ils s'attendent ſans ceſſe à de nouveaux préſens; & du premier qu'ils reçoivent, ils ſe font un droit pour demander qu'il ſoit renouvellé conſtamment.

Avarice des Rois Négres.

A Kahaydé Brue reçut un ſecond Courier du Siratik pour preſſer ſon arrivée. Comme la petite Flotte n'étoit plus qu'à deux lieues de Ghiorel, Port de ce Prince ſur le Sénegal, le Général François y arriva bientôt.

Port & Capitale du Siratik.

Ghiorel eſt un grand Village, dont le Siratik a fait le centre de ſon commerce. Sa réſidence eſt dans celui de Gumel, qui en eſt à dix lieues vers l'Eſt-Nord-Eſt ſur les bords d'une fort belle riviere qui s'enfle beaucoup pendant les inondations du Sénegal, & qui porte les ſiennes dans tout le Pays voiſin. Ces grands débordemens ne contribuent pas peu à rendre la terre plus graſſe par une ſorte d'écume qu'ils y laiſſent, & qui produit conſécutivement deux recoltes. Celle du riz ſurtout eſt d'une abondance extraordinaire dans un ſi bon terrain. Elle ſe fait immédiatement à l'arrivée des eaux. Le tabac n'y eſt pas moins excellent; & ſi les habitans étoient accoutumés au travail, il eſt certain que la France en pourroit tirer beaucoup d'avantage. Mais tous les efforts de la Compagnie pour engager les Négres à cultiver une plante ſi précieuſe, ont produit peu d'effet juſqu'aujourd'hui. Brue fit convenir plus d'une fois Jean Barre & Yamſec de l'utilité qui leur reviendroit d'en planter dans leur Isle. Ils lui promirent même de l'entreprendre. Mais lorſqu'on en vint à l'exécution, ils trouverent des difficultés de la part des Négres, qui s'excuſerent

BRUE. 1697.

Plan du Général François pour le commerce.

BRUE. 1697.

ſur l'exemple de leurs ancêtres.

Son arrivée à Ghiorel, & ſa reception.

En arrivant à Ghiorel, Brue fit tirer trois coups de canon, pour annoncer ſon arrivée. A peine eut-il mouillé l'ancre, qu'il reçut la viſite du Farba. Ce Négre qui étoit oncle du Siratik, & qui avoit toujours eu beaucoup d'affection pour les François, fut reçu d'eux avec beaucoup de civilité. Il promit au Général de dépêcher ſur le champ un Exprès au Roi ſon neveu. Dès le même ſoir, *Bukar Siré*, un des fils du Siratik, qui avoit ſes terres entre Ghiorel & Gumel, ſe rendit à bord, & répondit au Géneral de l'amitié que ſon pere avoit conçue pour lui, ſur la ſeule réputation de ſon mérite. Ce compliment fut accompagné d'un préſent de deux bœufs gras & d'une petite boëte d'or du poids d'une once. Le Géneral fit auſſi ſes préſens au Prince, & le ſalua de pluſieurs coups de canon à ſon départ. Enſuite ayant fait deſcendre ſes Facteurs pour commencer le commerce, il trouva dans le Village tant d'avidité pour ſes marchandiſes, que ſes Barques furent bientôt chargées de celles du Pays.

Le Siratik lui envoie ſon grand Bouquenet.

Le Siratik n'eut pas plûtôt appris l'arrivée des François, qu'il fit complimenter Brue par ſon grand *Bouque-*

net, c'eſt-à-dire par le Grand-Maître de ſa Maiſon. Cet Officier étoit un Vieillard vénérable, de fort belle taille, avec la barbe & les cheveux gris, ce qui marque parmi les Négres une vieilleſſe fort avancée. Mais il n'en paroiſſoit pas moins vigoureux, ni moins vif & moins poli. Son nom étoit *Baba Milé*. Après les premiers complimens, il reçut le payement des droits, & les préſens annuels. C'étoient des étoffes noires & blanches de coton, quelques pieces de drap & de ſerge écarlate, du corail, de l'ambre jaune, du fer en barre, des chaudrons de cuivre, du ſucre, de l'eau-de-vie, des épices, de la vaiſſelle, & quelques pieces de monnoie d'argent au coin d'Hollande, avec un ſurtout de drap écarlate à la maniere du Brandebourg, & deux boëtes pour renfermer la plus précieuſe partie du préſent. Le Bouquenet reçut auſſi les droits qui revenoient aux femmes du Prince, & qui montoient à la moitié des premiers; ſans oublier ce qui lui revenoit à lui-même. Le Kamalingo, ou le Lieutenant général du Roi, qui eſt ordinairement l'Héritier préſomptif de la Couronne, vint recevoir à ſon tour le préſent ou le droit annuel qui

BRUE. 1697.

BRUE. 1697.

lui devoit être payé. Tous ces préſens peuvent monter à la valeur de quinze ou dix-huit cens livres. Enſuite le Bouquenet offrit au Général, de la part du Roi, trois grands Bœufs ; & l'ayant invité à ſe rendre à la Cour, il fit paroître les Officiers qui étoient nommés pour le conduire. On avoit déja préparé un grand nombre de chevaux pour les gens de ſa ſuite, & des chameaux pour tranſporter ſon bagage.

Valeur des préſens.

Arrivée des François à la Cour du Siratik.

Le jour ſuivant, Brue prit terre au bruit de ſon propre canon, & ſe mit en marche pour la Cour du Siratik. Son cortége étoit compoſé de ſix de ſes Facteurs, deux Interpretes, deux Trompettes, deux Hautbois, & quelques domeſtiques, avec douze Laptots ou Négres libres bien armés. Il traverſa un Pays fort uni & bien cultivé, plein de Villages & de petit bois. En approchant de *Bukar* ou *Bukſar*, il découvrit de vaſtes prairies, dont les parties baſſes ſe ſentoient déja de l'inondation qui commençoit à gagner dans le Pays. Ce qui reſtoit de terrain ſec étoit ſi couvert de toutes ſortes de beſtiaux, que les Guides du Géneral avoient peine à lui faire trouver un paſſage. Le convoi ne put arriver à Bukſar qu'à l'entrée de la nuit.

BRUE. 1697.

Le Prince Siré, à qui ce Village appartenoit, vint au-devant des François, à la tête de trente chevaux. Auſſi-tôt qu'il eut apperçu le Géneral, il s'avança au grand galop en ſecouant ſa zagaye, comme s'il eût voulu la lancer. Brue l'aborda de la même maniere, c'eſt-à-dire avec le piſtolet en joue. Mais lorſqu'ils furent près l'un de l'autre, ils mirent pied à terre & s'embraſſerent. Enſuite étant remontés à cheval, ils entrerent dans le Village; & le Prince conduiſit ſon hôte dans une maiſon qu'il avoit fait préparer pour lui, dans le même enclos que celle de ſes femmes. Aprés l'avoir introduit dans ſon appartement, il le laiſſa ſeul; mais au même moment le Géneral fut conduit à l'audience de la Princeſſe. Elle lui parut d'une taille médiocre, mais très-bien faite, jeune & fort agréable. Ses traits étoient réguliers, ſes yeux vifs & bien fendus, la bouche petite, & les dents extrêmement blanches. Son teint couleur d'olive auroit beaucoup diminué les agrémens de ſa figure, ſi elle n'eût pris ſoin de le relever avec un peu de rouge.

Ils paſſent à la Cour du Prince Siré.

Elle reçut Brue fort civilement, & le remercia de ſes préſens avec beau-

Accueil qu'on y fait à Brue.

BRUE. 1697.

coup de grace. Il fit ſucceſſivement ſa viſite à deux ou trois autres femmes du Prince ; après quoi retournant auprès de lui, il y paſſa le tems juſqu'à l'heure du ſouper. Il fut reconduit alors dans ſon appartement, où il trouva pluſieurs plats de kuskus, du ſanglet, des fruits & du lait en abondance, qui lui étoient envoyés par les femmes du Prince. Quoiqu'il ſe fût fait préparer à ſouper par un Cuiſinier de ſa nation, la civilité lui fit goûter de tous ces mets Afriquains. Après qu'il eut ſoupé, le Prince vint, s'aſſit ſans cérémonie, mangea quelque choſe du deſſert, but pluſieurs coups de vin & d'eau-de-vie, & ſe mit à fumer avec lui, juſqu'à ce qu'on fût venu l'avertir que tout étoit prêt pour le Folgar ou le Bal. L'aſſemblée étoit compoſée de toute la jeuneſſe du Village, qui danſe & chante, tandis que les plus âgés ſont aſſis ſur des nattes autour de celle où ſe fait le Folgar. Il s'y entretiennent agréablement ; & cette converſation, dont ils font un de leurs plus grands plaiſirs, s'appelle *Kalder*. Chacun parle librement. C'eſt dans ces cercles qu'on remarque aiſément l'étendue ſurprenante de leur mémoire, & combien ils feroient de pro-

Femmes du Prince.

Folgar ou Bal des Négres.

grès dans les ſciences, ſi leurs talens naturels étoient cultivés par l'étude. Ils s'expriment en termes fort nobles; ce qu'il ne faut entendre néanmoins que des perſonnes de diſtinction, tels que les Seigneurs, les Officiers, & les Marchands; car les payſans, les ouvriers & les pâtres, n'y ſont pas moins ignorans & moins groſſiers que dans les autres Pays du monde.

Situation de Bukſar.

Le Village de Bukſar eſt ſitué ſur une petite éminence au centre d'une grande plaine. L'air y eſt fort ſain. Les maiſons reſſemblent à toutes celles du Pays. Elles ſont rondes, & ſe terminent en pointe, comme nos glacieres de France: les fenêtres en ſont fort petites, apparemment pour ſe garantir des moucherons qui ſont extrêmement incommodes dans tous les lieux bas. Le Folgar, auquel Brue fut invité, ſe tint au centre du Village. Il dura deux heures, & ne fut interrompu que par une pluie violente qui força tout le monde de ſe mettre à couvert.

Le lendemain, on vint de la part du Prince s'informer de la ſanté du Géneral. Cette politeſſe fut ſuivie du déjeuner. Le Prince ayant envoyé du kuskus & du lait, parut auſſi-tôt lui-

BRUE. 1697.

même, & se mit à table avec Brue, contre l'usage des Négres. Ensuite ils partirent ensemble, escortés d'environ quarante chevaux. La route se trouva remplie d'une foule de peuple qui s'étoit rassemblé de tous les lieux voisins pour voir les Européens, & pour entendre leur musique. En approchant de Gumel, Brue vit venir à sa rencontre le Kamalingo, suivi de vingt Cavaliers, qui le complimenta au nom du Siratik. Ce grand Officier de la Couronne portoit des hautes-chausses fort larges, avec une chemise de coton, dont la forme ressembloit à celle de nos surplis. Autour de la ceinture il avoit un large ceinturon de drap écarlate, d'où pendoit un cimetere, dont la poignée étoit garnie d'or. Son chapeau & son habit étoient revêtus de grisgris; & dans sa main il portoit une longue zagaye. Le Général le reçut avec une décharge de sa mousqueterie. Ils continuerent leur marche, & traverserent le Village de Gumel, pour se rendre au Palais du Roi, qui en est éloigné d'une demi-lieue.

Le Kamalingo vient au-devant du Géneral.

La demeure de ce Prince est composée d'un grand nombre de cabanes qui sont environnées d'un enclos de

Cour du Siratik.

roſeaux verds, entrelacés & défendus par une haie vive d'épines noires, ſi ſerrée, que le paſſage en eſt impoſſible aux bêtes ſauvages. Le Roi informé de l'approche du Géneral, envoya les principaux Seigneurs de ſa Cour au-devant de lui; de ſorte qu'en arrivant au Palais ſon train étoit d'environ trois cens chevaux. Tout ce cortége deſcendit à la premiere porte, excepté le Géneral, le Prince Siré & le Kamalingo, qui entrerent à cheval, & qui ne mirent pied à terre qu'à deux pas de la ſalle d'audience. BRUE. 1697.

Audience de ce Prince.

Brue trouva le Siratik aſſis ſur un lit avec quelques-unes de ſes femmes & de ſes filles, qui étoient à terre ſur des nattes. Ce Prince ſe leva, fit quelques pas au-devant de lui la tête découverte, lui donna pluſieurs fois la main, & le fit aſſeoir à ſon côté. On appella un Interprete. Alors Brue déclara qu'il étoit venu pour renouveller l'alliance qui ſubſiſtoit depuis un tems immémorial entre le Siratik & la Compagnie Françoiſe. Il proteſta que dans toutes ſortes d'occaſions la Compagnie étoit prête à l'aider de toutes ſes forces. Il inſiſta ſur les avantages que les Sujets du Prince tiroient de cet heureux commerce; & pour con-

Diſcours du Géneral François.

BRUE. 1697.

cluſion, il l'aſſura de ſes ſentimens particuliers de reſpect & de zele. Pendant que l'Interprete expliquoit ce diſcours, Brue obſerva que la ſatisfaction du Siratik s'exprimoit ſur ſon viſage. Il prit pluſieurs fois la main du Géneral pour la preſſer contre ſa poitrine. Ses femmes & ſes courtiſans répétoient avec la même joie : *les François ſont une bonne Nation ; ils ſont nos amis.*

Réponſe du Siratik.

Le Siratik répondit d'un ton fort civil, qu'il rendoit graces au Géneral d'être venu de ſi loin pour le voir : qu'il avoit une véritable affection pour la Compagnie & pour ſa perſonne en particulier : qu'il vouloit oublier quelques ſujets de plainte qu'il avoit reçus des Agens de la Compagnie : que dans la confiance qu'il prenoit à ſon caractere, il lui accordoit la liberté d'établir des Comptoirs dans toute l'étendue de ſes Etats, & de bâtir des Forts pour leur ſûreté. Enfin il conclut en aſſurant les François de ſa faveur & de ſa protection.

Faveur importante accordée aux François.

L'article des Forts étoit une grace importante. Pour le bien comprendre, il faut obſerver qu'à la vérité les Rois Négres aiment paſſionnément le commerce des Européens, ſur-tout celui

des François qui ont plus de complaiſance pour eux que toutes les autres Nations de l'Europe ; mais qu'ils ne craignent pas moins de leur voir former des Etabliſſemens dans leurs Etats, parce qu'ils ne ſçauroient oublier la tirannie avec laquelle ils ont été traités par les Portugais & les Hollandois. Cette défiance pour leur liberté les diſpoſe à regarder toujours avec horreur tout ce qui a l'apparence de fortifications, quoiqu'ils accordent volontiers des magaſins pour y placer des marchandiſes. D'un autre côté, les Européens, qui ont appris par une longue expérience quels avantages ils ont à tirer de leur commerce en Afrique, mais qui ont reconnu l'avidité des Princes du Pays, & la mauvaiſe foi des Négres, n'abandonnent pas volontiers leurs marchandiſes aux inſultes qu'ils ont toujours à redouter. Ainſi la liberté de fortifier les Comptoirs étoit la plus grande faveur que les François puſſent eſpérer. Le Général, charmé de l'avoir obtenue, en remercia vivement le Siratik, & lui fit divers préſens en ſon propre nom. Ils conſiſtoient en quelques riches étoffes de l'Inde, en épées à monture d'argent, accompagnées d'une

BRUE. 1697.

Obſervation ſur les Forts d'Afrique.

BRUE. 1697.

paire de piſtolets fort bien travaillés, de quelque teleſcopes, de quelques verres ardens, & d'autres curioſités. Le Siratik en fut d'autant plus ſatisfait qu'ayant été payé de ſes droits, il ne s'attendoit pas à cette nouvelle galanterie. Il combla le Géneral de careſſes. Il lui fit l'honneur de le faire fumer dans ſa propre pipe. Enfin, il le reconduiſit lui-même juſqu'à la porte de la ſalle.

Audience des Princeſſes.

Deux Officiers, qui étoient à l'attendre, le menerent enſuite à l'audience des Reines & des Princeſſes filles du Roi. Il fit à toutes ces Dames des préſens, moins conſidérables par le prix que par leur nouveauté. Une des Reines ayant obſervé que pendant l'audience du Siratik, il avoit regardé avec beaucoup d'attention une jeune Princeſſe de dix-ſept ans, qui étoit ſa fille, s'imagina qu'il avoit pris de l'amour pour elle, & propoſa au Roi de la lui donner en mariage. Ce Prince y conſentit auſſi-tôt, & fit offrir au Géneral les premiers poſtes de ſon Royaume, avec un grand nombre d'eſclaves. Brue s'excuſa ſur ce qu'étant marié, ſa Religion ne lui permettoit d'avoir qu'une femme. Cette réponſe fit naître quantité de réflexions

Elles veulent marier le Géneral en Afrique.

& de diſcours entre les Dames Négres, ſur le bonheur des femmes de l'Europe. Elles demanderent à Brue comment il pouvoit vivre ſi long-tems ſans la ſienne, & ce qu'il penſoit de ſa fidélité dans une ſi longue abſence. BRUE. 1697.

Le Siratik avoit alors près de cinquante-ſix ans. Il étoit d'une taille médiocre. Ses cheveux & ſa barbe commençoient à blanchir. On l'auroit pris à ſon teint pour un Mulâtre plutôt que pour un Négre. Il avoit le nez aquilin & fort bien fait, la bouche petite, & les dents belles. Quoiqu'il eût les yeux petits, ſa phyſionomie étoit belle, avec l'air vif & ouvert. Il étoit vêtu fort ſimplement d'une chemiſe de coton noir, avec un bonnet de la même couleur & de la même étoffe, des botines de cuir d'Eſpagne, & un ſac de velours rouge ſur l'eſtomac, qui contenoit ſon Alcoran. Il étoit déja fort zélé pour la Religion de Mahomet, & ſon zele augmenta dans la ſuite juſqu'aux derniers excès de la ſuperſtition. Portait du Siratik.

Il étoit fort tard, lorſque le Géneral ſortit de l'appartement des Princeſſes. Elles l'avoient arrêté longtems par mille queſtions ſur les uſages de France. A ſon retour, il trou-

BRUE. 1697.

Complimens des Seigneurs Négres.

va trois des principaux Officiers du Roi, qui l'attendoient pour lui faire leur compliment. L'un ſe nommoit l'*Amadi Ardé*, Surintendant de la Maiſon Royale ; & les deux autres, *Lam Ghiondé Bulu*, & *Lam Ghiondé Homé*, tous deux Gouverneurs de Province. Ils étoient vêtus d'une étoffe à raies blanches & noires, que les Négres tirent des Mores, à qui elle vient des Hollandois. Brue leur offrit de l'eau-de-vie ; mais étant fort attachés à leur Religion, ils refuſerent d'y toucher. Il leur fit quelques petits préſens, avec leſquels ils ſe retirerent fort ſatisfaits. Quelques momens après, on lui apporta de la part des Reines un grand ſouper dans des plats de bois & dans des calebaſſes. Les mets étoient les mêmes que le ſoir du jour précédent. Il en goûta par reſpect, comme il avoit fait la veille. Pendant qu'il étoit à table, le Roi lui envoya un jeune eſclave, dont il lui faiſoit préſent.

Le jour ſuivant, ce Prince, après avoir fait demander des nouvelles de ſa ſanté, entra dans ſa chambre ; & s'étant aſſis familierement ſur ſon lit, prit long-tems plaiſir à l'entretenir pendant qu'il s'habilloit. Il lui propo-

ſa d'aller faire la revûe de ſa Cavalerie. On amena auſſi-tôt des chevaux pour le Roi, pour le Géneral, & pour les Officiers de leur ſuite. Ils ſe rendirent dans une grande plaine à trois quarts de mille du Palais. Le Géneral François ſe fit accompagner de ſes trompettes & de ſes hautbois, qui impoſerent ſilence à ceux de la Cavalerie Négre. Les inſtrumens du Pays ſont d'yvoire & de différentes grandeurs; mais ils rendent un ſon fort deſagréable. La Cavalerie conſiſtoit en ſept cens hommes bien-faits & fort bien montés. Ils paſſerent deux ou trois fois devant le Roi & le Géneral; après quoi ſe diviſant en deux corps, ils firent pluſieurs évolutions à leur maniere avec beaucoup d'agilité, mais fort peu d'ordre. Tous les chevaux étoient barbes, ou ſortis de cette race. Leur grand défaut eſt de n'avoir pas de bouche. Les étriers des Négres ſont forts courts, comme ceux des Mores. Entre les chevaux du Roi, Brue en vit pluſieurs d'une grande beauté, qui étoient de véritables barbes, & dont chacun valoit quinze eſclaves.

Revûe de la Cavalerie Négre.

Les Négres ont des chevaux barbes.

Après la revûe qui dura trois heures, le Roi revint au Palais, & prit la

BRUE. 1697.

peine de conduire le Géneral à ſon appartement. De-là il ſe rendit à la ſalle d'audience, pour y adminiſtrer la juſtice à ſes Sujets. Brue curieux d'aſſiſter à ce nouveau ſpectacle, obtint d'être placé dans un lieu d'où il pouvoit tout voir ſans être apperçu. Il trouva le Siratik environné de dix vieillards qui écoutoient les Parties ſéparément, & qui lui rapportoient ce qu'ils avoient entendu. Après quoi ce Prince, ſur l'avis des mêmes Conſeillers, prononçoit la déciſion. Elle étoit exécutée ſur le champ. Brue n'apperçut point d'Avocats ni de Procureurs. Chacun plaidoit ſa propre cauſe. Dans les cauſes civiles, il revient au Roi un tiers des dommages. Il y a peu de crimes capitaux parmi les Négres. Le meurtre & la trahiſon ſont les ſeuls qui ſoient punis de mort. La punition ordinaire eſt le banniſſement, c'eſt-à-dire que le Roi vend les coupables à la Compagnie, & diſpoſe de leurs effets à ſon gré. Un débiteur inſolvable eſt vendu avec toute ſa famille, juſqu'à la pleine ſatisfaction du créancier; & le Roi tire ſon tiers de cette vente.

Adminiſtration de la juſtice par le Siratik.

Brue, à ſon retour, trouva un dîner qui lui avoit été envoyé par les

Reines, comme le ſouper du jour précédent. De ſon côté il leur envoya quelques pieces de pâtiſſerie à la Françoiſe, telles que ſes gens les avoient pû faire ſans four. Il paſſa une partie de l'aprèſmidi avec le Roi, & l'autre avec les femmes de ce Prince, qui lui parurent fort ſatisfaites de ſes tartes, & qui prirent ſoin de lui envoyer ſon ſouper. Le lendemain, le Roi ſe trouvant fort incommodé des moucherons, que l'eau ſembloit amener en ſe débordant, & qui commençoient à remplir l'air, prit la réſolution de ſe retirer plus loin dans le Pays avec ſa Cour. Il fit appeller Brue en public; &, dans la préſence de tous ſes Courtiſans, il l'aſſura de ſon amitié & de ſa protection. Il ajouta que ſi les François recevoient quelque tort ou quelque outrage de ſes ſujets, il leur permettoit de ſe faire juſtice en les tuant ſans aucune forme de procès. Il embraſſa le Général; & lui ayant fait préſent de quelques eſclaves, il lui promit d'en fournir bientôt un grand nombre pour le commerce. Après quoi lui permettant de ſe retirer, il donna ordre au grand Bouquenet de lui procurer les chevaux & les chameaux dont il avoit beſoin pour ſon

Le Roi congédie Brue avec de nouvelles faveurs.

BRUE. 1697.

équipage. Brue prit congé immédiatement du Siratik, des Reines, & des principaux Seigneurs. Enſuite, il fut conduit ſous une eſcorte de trente chevaux, dans un endroit de la route, où il ſouhaita de s'arrêter, pour voir paſſer la Maiſon du Roi.

Brue voit la marche de la Maiſon Royale.

Cette marche commença par un corps de cent-ſoixante chevaux, avec de petits tambours, des trompettes d'yvoire, & des timbales de cuivre, couvertes d'un parchemin groſſier, qui rendoit un ſon fort bruyant, mais ſans aucune harmonie. Les Reines & les Princeſſes venoient après cet avant-garde, montées ſur des chameaux, & renfermées dans de grands paniers d'oſier, où l'on ne leur voyoit que la tête. La croupe des chameaux & les paniers étoient couverts de tapis de coton. Chaque chameau portoit deux Dames, ſous la conduite de deux hommes, qui tenoient les paniers, pour les empêcher de tourner. Les Dames ſuivantes étoient ſur des ânes, & marchoient autant qu'il leur étoit poſſible à côté de leurs maîtreſſes, pour les amuſer par leur entretien, allumer leur pipe, & leur rendre d'autres ſervices. Cette troupe galante ſalua le Général avec beaucoup de po-

Montures des femmes.

liteſſe, & lui ſouhaita un heureux voyage. Elle étoit ſuivie d'un long train de chameaux, de bœufs & d'ânes, chargés du bagage de la Cour. Un corps de trois cens chevaux fermoit cette premiere partie du convoi. BRUE. 1697.

A peu de diſtance, les tambours, les trompettes & les timbales du Roi ſe firent entendre, à la tête d'un autre corps de Cavalerie, bien armé, d'environ deux cens hommes. Le Roi ſuivoit ſeul à cheval, vétu d'un ſurtout d'écarlate, avec le ceinturon & l'épée à la Françoiſe. Il portoit ſur la tête un chapeau bordé d'or, orné d'un plumet blanc, que Brue lui avoit donné. Il avoit deux piſtolets au pommeau de la ſelle, & la zagaye au poing. En approchant du Général, qui le reçut la tête découverte, il mit auſſi le chapeau à la main. Après quelques complimens, ils prirent enfin congé l'un de l'autre. Le Roi étoit ſuivi de quatre ou cinq cens chevaux, qui marchoient ſur quatre de front. Les premiers rangs étoient compoſés des principaux Seigneurs de ſa Cour, tous fort bien montés. Outre le ſabre & la zagaye, chacun avoit ſon arc & ſon carquois paſſés en ſautoir ſur le dos, avec une écharpe de plu-

BRUE. 1697.

Derniers adieux du Général François.

ſieurs couleurs autour de la ceinture. Toute cette Nobleſſe ſalua civilement le Général, qui lui rendit quelques fanfares de ſa muſique, avec une décharge de ſa mouſqueterie. Les équipages du Roi ſuivoient en bon ordre ſur des chameaux, des bœufs, & des ânes, & même ſur le dos de quelques Négres. Cette longue marche étoit fermée par deux cens chevaux, qui compoſoient l'arriere-garde.

Le Siratik peut mettre en campagne une armée fort nombreuſe, parce que ſes Gouverneurs des Provinces & ſes autres Officiers ſont obligés de fournir chacun leur contingent; ce qui rend ſa puiſſance redoutable à tous les Rois voiſins. Mais comme ces troupes ſont mal diſciplinées, & qu'elles ſont mal pourvues d'armes à feu, elles n'ont rien de terrible pour les Européens. Brue ayant continué ſa route, rencontra bien-tôt la Princeſſe *Bukſar Siré*, belle-fille du Roi, qui étoit en chemin pour aller joindre la Cour. Elle étoit avec une de ſes filles ſur un chameau, environné de pluſieurs ſuivantes, dont les unes étoient à pied, d'autres montées ſur des ânes, avec une eſcorte de

de cent chevaux, & de pluſieurs chameaux qui portoient le bagage. Elle s'arrêta pour recevoir les complimens du Général, auſquels elle répondit avec beaucoup de civilité. Deux heures après, Brue fut ſurpris de ſe voir joindre par le Prince ſon mari, accompagné de dix Cavaliers fort leſtes. Il avoit ordre du Roi ſon pere de le conduire juſqu'aux bords du Sénegal. En chemin les gens du Général tuerent un oiſeau bleu, d'une eſpece rare, plus gros que ceux dont on a parlé, & le plumage du plus beau bleu céleſte. Dans tout leur voyage ils n'en virent qu'un de cette ſorte; & le Prince aſſura Brue qu'il s'en trouvoit fort peu, excepté vers l'Iſle de *Sadel*, où ils ſe rendent dans une certaine ſaiſon, & où l'on obſerve qu'ils viennent du côté du Nord.

BRUE. 1697.

Il eſt eſcorté par le jeune Prince.

On arriva le ſoir à Bukſar. Le Prince y traita Brue comme la premiere fois, lui fit l'honneur de ſouper avec lui, & lui donna un grand *Folgar*, qui dura pendant toute la nuit. Quatre ou cinq heures de danſe ſont un rafraîchiſſement pour les Négres après la plus longue marche. Le lendemain, il y eut une chaſſe, où Brue trouva beaucoup d'amuſement. Le jour d'a-

BRUE. 1697.

près, on quitta Bukſar; & le ſoir on arriva au port de Ghiorel. Là, Brue qui ſe trouvoit au milieu de ſes gens, reçut galamment le Prince à bord, & ſe mit en devoir de le bien traiter à ſon tour. Enfin le quittant, après des civilités & des préſens mutuels, il le ſalua d'une décharge de toute ſon artillerie.

Il le traite à bord.

Commerce puérile de quelques François.

En arrivant à Ghiorel, Brue fut témoin d'une ſinguliere eſpece de commerce. Les femmes de ce lieu s'étant imaginé que l'eau qu'on pompoit dans les barques avoit la vertu de guérir les maux de dents, ceux des yeux & la ſurdité, apportoient du lait en échange pour ce remede. Un Chirurgien, nommé *Berenger*, s'étoit rendu le Directeur de ce trafic, & le ménageoit ſi habilement, qu'un jour qu'il ne put s'accorder avec une de ces pauvres femmes pour la quantité de lait qu'il exigeoit d'elle, il remit gravement ſon eau dans la pompe, comme s'il eût fait beaucoup de cas de cette liqueur. Le Général même ne trouva pas ces petits gains indignes de lui. Ayant apporté de la pointe de Barbarie, à l'embouchure du Sénegal, de petites écailles plates, qui paroiſſoient argentées, il en don-

na d'abord à quelques Négres, pour les récompenſer de pluſieurs petits ſervices. Mais lorſqu'il s'apperçut qu'ils y attachoient beaucoup de prix, parce qu'ils étoient éloignés de la mer, qu'ils les tailloient en rond comme des médailles, ou que leur donnant d'autres formes, ils y gravoient des caracteres pour leur ſervir de griſgris, il réſolut d'en partager le profit avec les Marbuts, qui leur attribuoient des vertus extraordinaires. Il en fit un commerce, dont il ne tira pas peu d'avantage. BRUE. 1697.

Quelques jours après ſon arrivée à Ghiorel, il y avoit vû arriver les deux barques qu'il avoit envoyées devant lui à Galam, mais qui ne s'étoient pas avancées au-delà de *Laydé* ſur les frontieres de ce Royaume, parce qu'elles y avoient trouvé à ſe charger ſi promptement d'eſclaves, d'or, & de coton, que leurs propres marchandiſes étant épuiſées, elles ſe trouvoient obligées de retourner au Fort Saint-Louis pour y renouveller leur cargaiſon. Brue loua la conduite de ſes Facteurs. Comme il venoit d'établir un Comptoir à Ghiorel, après y avoir ouvert un commerce fort avantageux, il prit le parti de ren- Succés d'un commerce plus utile,

BRUE. 1697.

voyer effectivement les deux barques au Fort Saint-Louis, & d'attendre leur retour.

Visite que Brue fait au Kamalingo.

Pendant le séjour qu'il fit à Ghiorel, le *Kamalingo*, ou le Lieutenant Général du Roi, le fit inviter à passer quelques jours avec lui dans le lieu de sa résidence, qui se nommoit *Laka*, grand village à quatre lieues de Ghiorel vers le Nord. Il se crut obligé à cette complaisance pour un Seigneur qui étoit dans une haute faveur à la Cour; d'autant plus que le Kamalingo lui faisoit offrir des chevaux & toutes sortes de commodités pour son voyage. Dans cette route il traversa plusieurs villages; & de toutes parts il remarqua que le Pays étoit fort bien cultivé. La maison du Kamalingo étoit à cinq cens pas de Laka, sur une éminence, & couverte de grands arbres au Sud & au Sud-Est, avec une esplanade devant sa principale face. C'étoit une multitude de bâtimens, qui ressembloient beaucoup aux grandes métairies de France, où l'on trouve plusieurs cours entourées d'édifices. Il y en avoit trois fort spacieuses: la premiere, environnée d'une double haie de roseaux & d'épines, contenoit des étables pour toutes sor-

Maison de ce Seigneur Négre.

tes de beſtiaux. La ſeconde ſervoit de logement au Kamalingo, à ſes femmes, à tous ſes domeſtiques, & contenoit auſſi ſes greniers & ſes magaſins. La troiſiéme étoit un vaſte enclos, derriere les deux autres. BRUE. 1697.

Le Général & tous les gens de ſon cortége furent logés dans la ſeconde, près du Kamalingo, qui n'épargna rien pour lui faire trouver de la ſatisfaction dans cette viſite. Les Dames furent charmées de la muſique Françoiſe, & ne ſe laſſoient pas de l'entendre. Brue obſerva ici qu'elles ſe couvroient le viſage devant lui, lorſqu'il étoit amené dans leur appartement par le Kamalingo, & qu'elles paroiſſoient à découvert dans l'abſence de leur mari. Uſage de ſes femmes.

Quoique ce canton ne fût pas le plus fertile du Pays, l'excellence de la culture y faiſoit regner l'abondance. Les habitans ſont beaucoup plus laborieux que le commun des Négres. Ils font un commerce conſidérable avec les Mores du voiſinage; & le Général auroit ſouhaité de le pouvoir détruire, parce qu'il emportoit beaucoup d'or & d'yvoire, qui ſeroit venu dans les magaſins de la Compagnie. La ſeule voie étoit d'établir Projet de Brue pour l'a-

BRUE. 1697. vancement de ſon commerce.

quantité de Comptoirs dans le Royaume du Siratik, & de fournir les Foulis, ſes ſujets, non-ſeulement de marchandiſes Françoiſes, mais encore de caliços rayés, de fer, de *haiks*, de cuirs d'Eſpagne rouges, jaunes & noirs, & de les vendre à meilleur marché que les Mores, qui les apportent de Maroc & de Barbarie. Les Hollandois d'Arguim en fourniſſant auſſi, c'étoit le moyen de ruiner en même tems leur commerce.

L'or qui ſe trouve dans le Pays des Foulis leur vient de Galam ; car il ne paroît pas qu'il y ait des mines dans les Etats du Siratik. Mais ils ont l'yvoire en abondance. Le Pays, au Sud de la riviere, eſt rempli d'éléphans, comme le côté du Nord l'eſt de tigres, de lions, & d'autres animaux féroces. Ces peuples ont auſſi quantité d'eſclaves, autant de leur propre contrée que des régions voiſines. Quoiqu'ils les emploient à cultiver leurs terres, la néceſſité les force quelquefois de les vendre.

Richeſſes des Foulis.

Les barques Françoiſes revi:nent du Fort S. Louis, avec de nouvelles marchandiſes, pour continuer leur commerce ſur les bords de la riviere juſques dans le Pays de Galam. Mais

l'arrivée d'un vaiſſeau de France à la barre du Sénégal empêcha le Général d'exécuter lui-même ce projet. Il en laiſſa la commiſſion à ſes Facteurs ; & reprenant la route du Fort S. Louis, il la fit en ſix ou ſept jours, quoiqu'il en eût mis quarante à ſe rendre à Ghiorel, ſans y comprendre le ſéjour qu'il avoit fait dans pluſieurs autres villages. La raiſon qui l'avoit arrêté ſi long-tems, c'eſt que les bords de la riviere étant couverts d'arbres, il eſt impoſſible d'employer des chevaux pour la remonter. On n'avance qu'avec le ſecours des Négres Laptots, qui ont beaucoup de peine à tirer les barques, lorſque le fil de l'eau les pouſſe au milieu du canal. A la vérité, on va fort vîte avec un vent d'Oueſt; mais il ſouffle rarement, & tous les autres ſont contraires, ou ſouvent dangereux, parce que l'eſpace eſt trop petit pour louvoier. Mais la deſcente eſt fort aiſée, quelque vent qui puiſſe ſouffler. Le cours de l'eau eſt toujours aſſez fort pour entraîner les barques, & l'on avance nuit & jour ſans aucun obſtacle.

BRUE. 1697.

Difficultés à remonter le Sénegal.

A l'occaſion du voyage de Galam, que les Facteurs François devoient faire pour le commerce, on peut join-

BRUE. 1697. dre ici un trait de Barbot, qui ne paroîtra pas déplacé. Il le rapporte d'après un Gentilhomme François, qui fut amené priſonnier de guerre à Southampton en 1711, & qui avoit été long-tems au ſervice de la Compagnie Françoiſe en Guinée, pour le commerce des Négres. « Dix ou douze ans auparavant, un autre François nommé *Des Marchais*, qui avoit demeuré long-tems au Fort-Louis, entreprit de paſſer les Cataractes de Galam, par le moyen de quelques barques plates; & ſurmontant en effet cet obſtacle, il continua de remonter la riviere l'eſpace de cinq cens lieues. Il y établit un commerce très-avantageux, par un grand nombre de Comptoirs qu'il forma ſur ſes bords. Il y trouva quelques Nations preſque blanches. Enfin, pour récompenſer des travaux ſi pénibles, & faire naître de l'ardeur à ſes Sujets pour les mêmes entrepriſes, le Roi de France honora Des Marchais de la qualité de Chevalier de S. Lazare (32)».

Des Marchais paſſe les cataractes de Galam.

Doutes ſur ce fait.

On eſt porté à s'imaginer, ſur ce recit, que le Chevalier Des Marchais

(32) Deſcription de la Guinée par Barbot, page 424.

fut l'Agent employé par Brue pour remonter juſqu'à Galam, quoique ce Pays ſoit moins éloigné de deux cens lieues que Barbot ne le repréſente. Cependant il manque quelque choſe à cette conjecture, puiſque Des Marchais n'eſt pas ici nommé dans les Mémoires du ſieur Brue, & qu'il ne paroît pas même qu'il ait jamais fait de voyage ſur le Sénegal. On a de lui la Relation d'un voyage de Guinée, qui trouvera place dans la ſuite de ce Recueil; mais Labat, à qui l'on en doit la Préface, ne nomme pas non plus le Voyage du Sénegal entre ceux qu'il lui attribue (33).

BRUE. 1697.

§. II.

Remarques ſur la Nation des Foulis, ſur leur Pays, & ſur leur Gouvernement.

LE Lac de Kayor ſépare le Royaume des Jalofs, dont le Roi porte le titre de Brak, du Royaume des Foulis, qui donnent à leurs Souverains le nom de Siratik. Ces deux titres ſont des noms d'honneur & de dignité,

(33) Barbot aſſure d'après le même témoignage, que l'expédition de Des Marchais ſur le Sénegal, fut imprimée par ordre du Roi. Cependant on ne connoit pas cet ouvrage. Voyez ci-deſſous ſa Relation d'un Voyage en Guinée.

BRUE. 1697.

comme ceux de Roi & d'Empereur en Europe.

Etendue du Royaume des Foulis.

Le Pays des Foulis a plus d'étendue que celui de Hoval. Depuis le Lac de Kayor juſqu'au Village d'*Embakané*, c'eſt-à-dire de l'Oueſt à l'Eſt, on lui donne environ cent quatre-vingt-ſeize lieues. Mais ſes dimenſions ſont moins connues du Nord au Sud, parce que les François ont borné juſqu'à preſent leur commerce aux rives du Sénegal, ſans avoir cherché à pénétrer dans les terres. On ſçait ſeulement qu'il s'étend beaucoup plus au Sud qu'au Nord. Le Pays eſt fort peuplé, le terroir fertile; & ſi les Habitans avoient plus d'induſtrie, ils pourroient tirer, des productions de leurs propres terres, le fond d'un commerce fort avantageux avec les Etrangers.

Figure & caractere des habitans.

On ignore l'étymologie de leur nom. La plûpart ſont d'une couleur fort bazanée; mais on n'en voit pas qui ſoient d'un beau noir, tel que celui des Jalofs au Sud de la riviere. On prétend que leurs alliances avec les Mores ont imbu leur eſprit d'une teinture de Mahométiſme, & leur peau de cette couleur imparfaite. Ils ne ſont pas non plus ſi hauts & ſi robuſtes que les Jalofs. Leur taille eſt médiocre, quoi-

ncli-
&
rci-

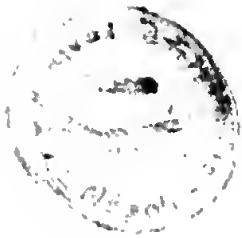

que fort bien priſe & fort aiſée. Avec un air aſſez délicat, ils ne laiſſent pas d'être propres au travail, bons Fermiers, & capables de ſe procurer d'abondantes moiſſons de millet, de coton, de tabac, de pois & d'autres légumes, & d'entretenir un grand nombre de beſtiaux, dont la plus grande partie ſert à leurs propres beſoins. Auſſi vivent-ils beaucoup mieux que les Jalofs. Leurs chevres & leurs moutons ſont d'une bonté extraordinaire, leurs bœufs fort gras, & la Compagnie n'a pas de meilleurs cuirs ni à meilleur marché que ceux qu'elle tire de cette Contrée.

BRUE. 1697.

Les Foulis aiment la chaſſe, & l'exercent avec beaucoup d'habileté. Leur Pays eſt rempli de toutes ſortes d'animaux, depuis l'éléphant juſqu'au lapin. Outre le ſabre & la zagaye, ils ſe ſervent fort adroitement de l'arc & des fleches. Ceux qui ont appris des François l'uſage des armes à feu, s'en ſervent auſſi avec une adreſſe ſurprenante. Ils ont l'eſprit plus vif que les Jalofs, & les manieres plus civiles. Ils ſont paſſionnés pour les Merceries de l'Europe, & cette raiſon les rend fort careſſans à l'égard de tous les Marchands. Mais il ne faut jamais ou-

Leurs inclinations & leurs exercices.

BRUE. 1697.

blier qu'ils ſont tous fripons & trompeurs. La différence n'eſt que dans le degré.

Leur goût pour la muſique & la danſe.

Ils aiment la muſique ; & les perſonnes du premier rang ſe font honneur de ſçavoir toucher quelque inſtrument, tandis que les Princes & les Seigneurs Jalofs regardent cet exercice comme un opprobre. Ils en ont de pluſieurs ſortes, & leur ſymphonie n'eſt pas ſans agrément. Leur inclination pour la danſe leur eſt commune avec tous les Négres. Après des jours entiers d'un travail ou d'une chaſſe pénible, trois ou quatre heures de danſe ſervent à les rafraîchir.

Leur habillement.

Leur habillement reſſemble beaucoup à celui des Jalofs ; mais ils ſont plus curieux dans le choix de leurs étoffes ; & quoique leurs voiſins donnent la préférence au rouge, le jaune eſt leur couleur favorite.

Caractere de leurs femmes.

Les femmes ne ſont pas d'une haute taille ; mais elles ſont bien faites, belles, & d'une complexion délicate. La muſique, la danſe & la parure ſont leurs plus fortes paſſions. Il n'y a rien de trop beau pour elles entre les étoffes de coton qui leur viennent des François & des Mores. Il eſt ſurprenant que l'uſage de la ſoie ne s'y ſoit

pas encore introduit. Labat eſt perſuadé qu'elles le recevroient avec joie. Elles ſont paſſionnées pour l'ambre jaune & les grains de verre de la même couleur. Elles ont l'art d'en faire des nœuds & des garnitures, qu'elles entrelaſſent dans leurs cheveux, ce qui releve beaucoup leurs agrémens. La plûpart ont l'eſprit vif, les manieres douces & polies; & ſi l'on en croit (34) Labat, elles ſont auſſi propres qu'aucunes autres femmes du monde à tirer parti de la foibleſſe des hommes pour les ruiner.

BRUE. 1697.

Les grands avantages que la Compagnie Françoiſe tire du Commerce des Foulis, & de celui de Galam, où ſes Facteurs ne peuvent aller qu'en traverſant les Etats du Siratik, l'obligent de traiter ce Prince avec beaucoup de conſidération. Il permet auſſi aux François le commerce des gommes avec les Mores de Bakkard, dans cette partie de ſon Royaume qui s'appelle *Terrier-rouge*. C'eſt ce qui porte la Compagnie à lui envoyer tous les ans une certaine quantité de marchandiſes de l'Europe, à titre de droits ou de préſent.

Avantages que les François tirent du commerce des Foulis.

(34) Afrique Occidentale, Vol. III. p. 171. & ſuiv.

BRUE.

1697.

Puiſſance du Siratik.

Le Siratik eſt un Prince puiſſant. Entre ſes Vaſſaux, il compte le grand Brak & tous les Seigneurs du Royaume de Hoval, qui lui payent tous les quatre ans un tribut de quarante-trois Eſclaves & d'un certain nombre de bœufs. Son Armée n'eſt pas moins forte en Cavalerie qu'en Infanterie ; car les Mores, ſes voiſins, lui fourniſſent autant de chevaux qu'il en deſire. Les armes de ſes Troupes ſont l'arc & le ſabre. Sa Nobleſſe eſt diſperſée dans les Provinces, pour y exercer les diverſes fonctions du Gouvernement. Le premier Emploi du Royaume eſt celui de *Kamalingo*, ou de Lieutenant général. Enſuite les principaux Offices (35) ſont ceux de *Solidiné*, *Ardobude*, *Gheri Samba*, *Lama Boſſé*, *Farma Vovalardé*, *Akſon*, *Boukar*, *Lauktor*, *Lali*, *Lamenage*, *Ardoghedé*, *Farba Voagali*, *Boniveré*, *Siratik de Belle*, & *Siratik de Klayé*. Les Seigneurs qui ſont revêtus de ces titres, fourniſſent, à l'ordre du Roi, leur contingent de Troupes, pour former ſon armée, & ſe rembourſent de leur dépenſe par le droit de faire Eſclaves tous les Négres qu'il rencon-

Seigneurs du pays.

(35) Il ſeroit à ſouhaiter qu'avec ces noms de dignité on eût pû nous expliquer ce qu'ils ſignifient.

trent en chemin dans l'étendue de leurs Provinces ou de leurs Seigneuries ; privilege dont le Roi même ne jouit qu'à l'égard de ceux qui ſont convaincus de quelque crime, ou accuſés de ſorcellerie, c'eſt-à-dire, parmi les Négres, d'empoiſonnement. BRUE. 1697.

Loix de ſucceſſion.

Suivant les Loix des Foulis, & de la plûpart des Etats Négres, quoiqu'il n'y ait que les Princes du Sang qui ſoient appellés à l'héritage de la Couronne, elle ne deſcend pas néanmoins du pere au fils, mais au frere ou au neveu ; & ſi le Roi n'a pas de frere, c'eſt à ſon neveu par ſa ſœur, ou même par ſa ſœur utérine, parce que la voie des femmes eſt regardée comme la plus ſûre. A l'égard des enfans du Roi, leur ſang eſt toujours fort incertain, car les Reines ont ordinairement quelque galanterie. Elles n'en ſont pas crues ſur leur parole ; & s'il eſt vrai qu'il y eut autrefois des méthodes établies pour les forcer de déclarer la vérité, ces anciens uſages ne ſubſiſtent plus. Le ſeul cas où les Princes fils d'un Roi puiſſent prétendre à ſa ſucceſſion, eſt lorſqu'il s'eſt marié à quelque Princeſſe du même ſang, parce qu'alors on ſe croit ſûr, de part ou d'autre, de l'origine des enfans.

BRUE.

1697.

Hiſtoire du Prince Sambaboa.

Le Siratik Siré, qui regnoit à la fin du dernier ſiécle, entreprit, ſans reſpect pour cette loi, de faire monter ſon fils ſur le trône; & dans cette vûe il le revêtit de la dignité de Kamalingo, qui eſt toujours reſervée pour l'héritier préſomptif. C'étoit le Prince Sambaboa, ſon neveu, qui poſſédoit alors cet Office. Ses bonnes qualités le faiſoient aimer également de la Nobleſſe & du Peuple, qui le regardoient déja comme leur Maître. Il étoit d'une belle figure. Ses inclinations étoient nobles; ſon caractere doux & libéral, & ſon courage éprouvé dans la guerre, qu'il entendoit parfaitement. Le Siratik l'ayant dépouillé de ſon titre, entreprit de l'empriſonner. Mais Sambaboa s'éloigna de la Cour & ſe tint ſur ſes gardes. Quoiqu'il n'eût rien à craindre des Négres, qui devoient être ſes Sujets, il redoutoit les Mores, que le Roi ſon oncle avoit fait entrer dans ſes intérêts & dans ſes vûes. S'étant donc retiré ſur la frontiere, pour épargner à ſa Patrie les malheurs d'une guerre civile, il ne put empêcher que la plûpart des Grands, avec une partie de la Nation, ne ſe raſſemblaſſent autour de lui. Cette eſpece de revolte à laquelle il n'avoit pas contribué,

Son excellent caractere.

irrita ſi vivement le Siratik, que levant une armée nombreuſe il s'avança pour châtier ſon neveu & ſes partiſans. Mais Sambaboa, réſolu de ne pas tirer l'épée contre ſon oncle, auquel il avoit toujours donné le nom de pere, continua de ſe retirer avec ſon parti. Cependant lorſqu'il eut appris que le fils du Siratik, ſon Compétiteur, étoit chargé du Commandement, ſous le titre même qu'il avoit uſurpé, il chercha l'occaſion d'en venir aux mains, & le défit entierement avec les Mores qui compoſoient l'Armée Royale. BRUE. 1697.

Enfin, conſidérant que la guerre ne pouvoit ſervir qu'à la ruine de ſa Nation, & qu'à faciliter la conquête du Royaume aux Mores, qui étoient déja maîtres du cœur du Roi, il prit la réſolution de paſſer dans quelque Pays éloigné, & de laiſſer finir ſes jours en paix à ſon oncle, qui étoit dans un âge fort avancé; après quoi il eſpéroit de rentrer facilement en poſſeſſion de ſes droits. Une conduite ſi modérée faiſoit autant d'honneur à ſa bonté qu'à ſa prudence. Mais le Siratik, dont l'eſprit s'affoibliſſoit avec le corps, tomba tout d'un coup dans un excès de dévotion, qui lui fit aban- Sa modération dans une longue ſuite d'infortunes.

BRUE. 1697.

donner les rênes de l'Etat à ſon fils. Sous prétexte de ſe perfectionner dans la Loi de Mahomet, il ſe retira parmi les Marbuts, que les Mores avoient placés près de lui, pour le diſpoſer à les laiſſer maîtres du Gouvernement. Ce foible Prince devint ſi paſſionné pour l'Alcoran, qu'il le portoit conſtamment à ſon col, dans un gros *in-folio* qui contenoit le Texte & la Gloſe; & quoiqu'il ſoutînt à peine cet énorme volume, il ne voulut jamais ſouffrir qu'on en diminuât le poids. Il combla d'honneurs & de bienfaits les Marbuts qui trouverent de l'accès près de lui ſous ombre de piété. Un pélerinage à la Mecque étoit à ſes yeux un titre infaillible de ſainteté; & le Saint n'étoit pas moins ſûr d'être enrichi que reſpecté. En 1701, il envoya dans le Royaume de Kayor *Barba Voalgali*, un de ſes principaux Miniſtres, pour lui amener un célebre Marbut, à qui l'on attribuoit des vertus extraordinaires. L'Officier & le Marbut rendirent une viſite, dans l'Iſle de Saint Louis, au Directeur François, qui, par reſpect pour le Roi, les reçut avec de grands témoignages de diſtinction.

La diſgrace du Prince Sambaboa

dura trente ans, dont il paſſa une partie ſur les frontieres du Royaume, ſans ceſſe ſous les armes, pour ſe défendre tout à fois contre la violence & les piéges du Siratik. Mais il fit demander enfin au Roi de Galam une retraite dans ſes Etats, pour y vivre ſous ſa protection avec tous ſes Partiſans. Ce Monarque, qui connoiſſoit la valeur de Sambaboa, ſe ſeroit volontiers diſpenſé de recevoir un Hôte ſi dangereux. Cependant il fut raſſuré par la nobleſſe de ſon caractere, qu'il ne connoiſſoit pas moins. Il lui aſſigna des terres; & loin de ſe voir trompé dans ſes eſpérances, il lui trouva autant d'attachement & de fidélité, que de reconnoiſſance. Sambaboa laiſſa même paſſer pluſieurs années ſans cauſer la moindre inquiétude à ſon oncle. Mais quand il le vit entierement affoibli par l'âge, il s'avança par degrés vers l'héritage dont on avoit voulu l'exclure. En 1700, il ſe mit en poſſeſſion d'environ trente lieues de Pays au long du Sénegal; & le Siratik étant mort en 1702, il monta ſur le Trône ſans oppoſition.

BRUE. 1697.

Sambaboa monte ſur le Trône des Foulis.

Son regne commença par l'expulſion des Mores qui s'étoient établis, & qui commençoient à ſe fortifier dans

Sageſſe de ſon regne.

BRUE. 1697. pluſieurs cantons du Royaume. Enſuite il reforma pluſieurs abus qui s'étoient introduits par la foibleſſe de ſon prédéceſſeur. Son deſſein étoit de rendre ſes Sujets heureux, & de le devenir lui-même par le bonheur d'autrui. Mais la mort l'enleva au mois d'Avril 1707. Les François ne douterent pas qu'il n'eût été empoiſonné, ou, ſuivant les idées des Négres, *enſorcelé* par les Mores. Il eut pour ſucceſſeur *Samba Dondé*, qui fut défait & tué dans une bataille par Bubaka Siré ſon propre frere. L'uſurpateur ne jouit pas long-tems du fruit de ſon crime. Ghelonghaya qu'il avoit choiſi pour ſon Kamalingo, ſe ſouleva contre lui, le força de fuir devant une armée de rebelles, & ſe ſaiſit de ſes Etats dont il jouiſſoit paiſiblement en 1720.

Sa mort & ſes ſucceſſeurs.

Deux ſujets de plainte qu'il avoit contre la Compagnie Françoiſe.

Le Prince Sambaboa avoit reçu deux ſujets de plainte de la Compagnie Françoiſe; l'un dès l'année 1680, dans la plus grande chaleur de ſes affaires. Etant à la veille d'un combat général, dont le ſuccès étoit fort incertain, il avoit mis ſon tréſor, qui conſiſtoit dans la ſomme de mille écus, entre les mains d'un Facteur, pour le garder juſqu'à la déciſion du ſort. Cet

infidele dépoſitaire s'étoit hâté de tranſporter le dépôt au Fort Louis, d'où le Prince ne put jamais parvenir à le retirer. Quelques années après, le ſieur Chambonneau, Directeur du commerce François, avoit enlevé une des femmes du Prince, qui ſe nommoit *Veragha*, ſœur du grand Brak, & l'avoit fait conduire à ſon frere, parce qu'elle ſe plaignoit des froideurs de ſon mari qui avoit donné ſa tendreſſe à quelque autre femme. BRUE. 1697.

Ces deux raiſons avoient refroidi le Prince pour la Compagnie ; & ſi ſon caractere l'eût porté à la vengeance, il auroit pû ſatisfaire ſon reſſentiment, tandis qu'il réſidoit dans les Etats de Galam. Brue, qui prévît les conſéquences de ſon mécontentement lorſqu'il ſeroit monté ſur le Trône, eut la prudence de les prévenir en 1720, par une lettre d'excuſe, qui fut accompagnée d'un préſent. Le Meſſager fit connoître au Prince que la Compagnie n'avoit pas eu de part à la friponnerie de ſon Facteur ; qu'il s'étoit dérobé au châtiment par la fuite ; mais que ſi le Prince pouvoit le faire retrouver, on abandonneroit le coupable à ſa juſtice. Quant à la Princeſſe Veragha, on reconnut que le

BRUE. 1697.

ſieur Chambonneau avoit été trop crédule ; mais on prétendit que le Brak avoit aſſuré lui-même que la retraite de ſa ſœur ſe faiſoit du conſentement ſecret de Sambaboa, & Brue offrit de la ramener entre les bras de ſon mari, quand il voudroit la recevoir.

Il reçoit les juſtifications de la Compagnie.

Sambaboa reçut fort civilement les juſtifications de la Compagnie, & remercia Brue de ſes offres ; mais il déclara qu'il ſe croyoit heureux d'être défait d'une femme dont la conduite avoit marqué qu'elle ſe ſentoit peu d'affection pour lui, & qu'il ne félicitoit pas moins la Compagnie d'être délivrée d'un fripon qui la deshonoroit ; qu'il promettoit d'oublier le paſſé, & d'aſſiſter la Compagnie dans le deſſein qu'elle avoit de s'établir à Galam. Il ajouta qu'il conſerveroit les mêmes ſentimens, lorſqu'il ſeroit ſur le Trône.

Négociation qui fait honneur à Brue.

Brue entreprit dans le même tems une autre négociation qui lui fit autant d'honneur qu'elle procura d'avantage à la Compagnie. Il ſçavoit que par jalouſie ou par inconſtance une des filles du Siratik Siré, femme de *Lali*, Seigneur du Terrier rouge, avoit quitté ſon mari, & s'étoit reti-

rée chez ſon pere, qui approuvant la conduite de ſa fille, ne vouloit pas conſentir à la rendre. Brue étoit lié ſi étroitement avec Lali, qu'au mois de May 1720, il avoit obtenu par ſes bons offices un contrat de trois mille ſix cens quintaux de gomme dans ſon Port, c'eſt-à-dire la moitié plus que la Compagnie n'en avoit jamais tiré. Il ſe chargea de le reconcilier avec ſa femme & ſon beau-pere. Cette entrepriſe ne lui couta qu'une Lettre au Siratik, avec le payement des droits & quelques préſens. La Princeſſe fut renvoyée à ſon mari ſur une des Barques de la Compagnie; & Lali dans ſa reconnoiſſance accorda aux François non-ſeulement la permiſſion d'établir des Comptoirs dans tous ſes Etats, mais encore le domaine abſolu de l'Iſle de *Sadel*, pour y former une Colonie, avec la liberté d'y bâtir un Fort. La mere de la Princeſſe ne fut pas moins ſenſible au ſervice du Directeur. Elle lui envoya des préſens conſidérables, en le faiſant aſſurer qu'elle s'efforceroit toujours d'entretenir la bonne intelligence entre le Roi & la Compagnie. Les Reines de cette Contrée ſoutiennent la grandeur de leur rang avec une majeſté ſingu-

BRUE. 1697.

Elle vaut l'Iſle de Sadel & d'autres avantages aux François.

Majeſté des

BRUE. 1697. Reines du pays.

liere. Jamais elles ne tournent la tête pour marquer de l'attention à ce qui ſe fait autour d'elles. Quand elles ſe ſentent quelque démangeaiſon à la tête, elles ne ſe gratent jamais qu'avec une éguille d'or. Leur titre eſt *Galami*, c'eſt-à-dire Souveraine.

CHAPITRE VI.

Second Voyage du Sieur Brue ſur le Sénegal juſqu'au Royaume de Galam, en 1698.

II. Voyage. 1698.

TOus les Directeurs qui avoient précédé Brue, avoient formé le deſſein de pénétrer juſqu'au Royaume de Galam, & d'y établir un Comptoir pour le progrès d'un commerce qui avoit été commencé avec beaucoup d'avantage. Mais ſoit que les forces ou les informations leur euſſent manqué, ſoit qu'ils euſſent été rebutés par les obſtacles, ils n'avoient pas pouſſé leurs voyages & leur trafic au-delà de *Laydé* & de *Bitel* ou de *Ghildé*, ſur les frontieres de cet Etat. Ils n'avoient pas même entrepris de former des Etabliſſemens dans ces deux lieux. Quelques Barques qu'ils s'étoient contentés d'y envoyer, n'avoient pas eu

l'un [illegible] tournent la tête

eu juſqu'alors d'autre commiſſion que d'y prendre les eſclaves, l'or & l'ivoire que les Marchands Mandingos ne jugeoient pas à propos de tranſporter ſur la riviere de Gambra. L'Etabliſſement de Galam étoit reſervé aux ſoins d'un Directeur auſſi intelligent que Brue. Au premier moment de ſon arrivée ſur les bords du Sénegal, dans le cours du mois d'Août 1697, il prit la réſolution de faire le voyage de Galam. Mais les affaires de la Compagnie ne lui permettant pas de s'abſenter ſi promptement, il paſſa cette année & la moitié de la ſuivante à faire ſes préparatifs pour une entrepriſe de cette importance. Le Journal de ſa navigation eſt ſi curieux, & la Compagnie en tira tant d'avantages, qu'on ne peut en rapporter trop exactement les circonſtances.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Brue entreprend de pénétrer juſqu'au pays de Galam.

Il partit du Fort Saint-Louis avec deux Barques, une grande Chaloupe & quelques Canots chargés des marchandiſes les plus propres au commerce, & d'une proviſion de vivres pour trois mois. Les gens de ſon cortége étoient choiſis. Quoiqu'il lui manquât quelques marchandiſes particulieres, ſtipulées dans les articles du Traité, pour le payement des droits,

BRUE. II. Voyage. 1698.

& que les Princes Négres ſoient ſcrupuleuſement attachés à ces conventions, il ſe flatta que la réputation qu'il s'étoit établie par ſa conduite, leur feroit agréer tout ce qu'il voudroit leur offrir.

Les vents ayant été favorables à l'Eſt & au Sud-Eſt, il arriva le jour ſuivant à l'Iſle du Deſert, où il fit tuer quelques bœufs qu'il y avoit fait engraiſſer. Ils furent ſalés pour augmenter la proviſion. Le 29, il continua ſon voyage; mais les vents qui l'avoient ſi bien ſervi, commencerent à lui manquer. Il arriva néanmoins à Maka, réſidence du Brak, à qui il fit faire auſſi-tôt ſon compliment. Ce Prince monta ſur le champ à cheval, pour lui rendre une viſite à bord, & lui fit un reproche obligeant de n'être pas venu dans le deſſein de s'arrêter quelque tems avec un ami ſi fidele. Il reçut les droits & les préſens, tels qu'il plut à Brue de les offrir.

Il arrive à Maka, réſidence du Brak.

La petite Flotte alla mouiller enſuite dans l'Isle de *Roc*, où le Général François avoit établi un Comptoir l'année d'auparavant. Mais trouvant que les Mores y étoient venus, & qu'ils avoient emporté toute la char-

Iſle de Roc.

pente du magaſin, il prit le parti d'abandonner un poſte ſi dangereux, pour tranſporter le Comptoir à Hovalalda.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Entre ces deux lieux, le Pays eſt coupé par de profondes vallées, où les lions & les éléphans ſe raſſemblent en grand nombre. Les éléphans y ſont ſi peu farouches, qu'ils ne s'effraient pas de la vûe des hommes, & qu'ils ne leur font aucun mal, s'ils ne ſont attaqués les premiers. Ces fonds ou ces terres baſſes produiſent des épines d'une prodigieuſe hauteur, qui portent des fleurs d'un beau jaune & d'une odeur fort agréable. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que l'écorce de ces épines étant de différentes couleurs, l'une rouge, l'autre blanche, noire ou verte, & la couleur du bois étant preſque la même que celle de l'écorce, toutes les fleurs ne laiſſent pas d'avoir une parfaite reſſemblance. Elles forment le plus bel ombrage du monde, s'il étoit poſſible d'en jouir ſans être cruellement tourmenté par les chenilles rouges dont elles ſont couvertes, & qui forment des puſtules ſur tous les endroits de la peau où elles tombent. Le ſeul remede eſt de laver les parties infectées

Val'ées remplies de lions & d'éléphans.

Epines ſingulieres

BRUE. II. Voyage. 1698.

avec de l'eau fraîche, qui diſſipe tout-à-la-fois l'enflure & la douleur. Le bois des épines eſt ſi dur & ſi ſerré, que l'Auteur le prit pour une eſpece d'ébene.

La néceſſité & la fatigue de faire remonter les Barques à force de bras, fit prendre à Brue le parti de s'arrêter au Village d'*Enghinuba* dans l'Isle de *Bilbas*, pour attendre un vent plus favorable. Le Chef du Village s'empreſſa de venir à bord, & d'inviter le Général à prendre ſa maiſon pour logement. Brue deſcendit à terre, & prit ſon fuſil pour ſe faire en chemin un amuſement de la chaſſe. Vers l'entrée du Village il trouva un grand arbre couvert de ſinges. Comme ces animaux ſont fort nuiſibles aux plantations, & qu'entrant même dans les cabanes, ils y gâtent tout ce qu'ils rencontrent, les Négres, qui leur font continuellement la guerre, ne peuvent concevoir pourquoi les Européens les achettent, lorſqu'ils ne paroiſſent propres qu'à nuire. Quelques-uns d'entr'eux en ont pris occaſion d'apporter des rats à vendre aux Comptoirs François, dans l'opinion qu'ils ne devoient pas être de moindre prix que les ſinges, puiſqu'ils n'étoient pas

Singes du pays.

moins pernicieux. Les femelles des ſinges portent leurs petits ſur le dos, à l'imitation des femmes du Pays. Brue en tua pluſieurs qui tomboient avec leurs petits. On obſerve en tirant ſur eux, de les bleſſer au viſage, parce que portant auſſi-tôt leurs pattes à la bleſſure, ils ſe rendent ſi aveugles, qu'ils tombent de l'arbre à terre. Autrement ils montent juſqu'aux dernieres branches qu'ils ne quittent que lorſqu'ils tombent en pourriture. Les François du Sénegal, plus délicats que ceux de l'Amérique, ſe font un ſcrupule d'en manger. Pour les Négres, ils en trouvent la chair excellente. Il y a pluſieurs eſpeces de ſinges qui ne ſe mêlent jamais les unes avec les autres.

Les Négres en mangent la chair.

Le 9 d'Août, Brue arriva à Ghiorel, où il apprit qu'une Barque dont il s'étoit fait précéder, avoit paſſé cinq ou ſix jours auparavant. Il rendit une viſite au Siratik, qui reçut pour droits & pour préſens les marchandiſes qu'on voulut lui donner. S'étant arrêté trois jours avec ce Prince, il apprit que depuis ſa derniere viſite, les Hollandois avoient fait quelques démarches pour ſupplanter les François. Ils avoient envoyé dans cette vûe un homme de leur Nation au Si-

Démarches des Hollandois auprès du Sirarik.

BRUE. II. Voyage. 1698.

ratik, avec un préſent de deux bracelets travaillés en or, d'une courtepointe de ſatin jaune, & d'une piece de mouſſeline brochée. Mais il avoit paru diſpoſé à demeurer ferme dans l'alliance des François.

Combat contre un Lion.

Il pria le Général de lui prêter quelques Laptots pour l'accompagner à la chaſſe d'un lion, qui avoit fait depuis peu de grands ravages dans le Pays. Brue lui en accorda quatre. S'étant joints aux Chaſſeurs du Roi, ils trouverent ce furieux animal qui ſe défendit avec tout le courage qu'il a reçu de la nature. Il tua deux Négres. Il en bleſſa dangereuſement un troiſiéme, qu'il auroit achevé, ſi du coup le plus heureux du monde, un des Laptots du Général ne l'eût tué ſur le champ. Il fut porté au Palais comme en triomphe; & le Roi fit préſent de ſa peau au Général. C'étoit un des plus grands lions qu'on eût jamais vûs dans le Pays. Foulé Diné, Seigneur Négre, dit à Brue dans une viſite qu'il lui rendit, qu'il avoit voulu lui faire préſent d'un jeune éléphant, mais que les François de ſa Barque ayant refuſé de le recevoir à bord, il avoit été obligé de le tuer & de le manger. A la priere

du Général, il promit de faire ſes efforts pour en prendre un autre qui lui ſeroit payé au même prix qu'un eſclave. Ses Chaſſeurs avoient pris le premier après avoir tué ſa mere. Il étoit demeuré tranquille auprès du corps; & ſe laiſſant attirer par la nourriture qu'on lui avoit préſentée, il avoit ſuivi les Chaſſeurs juſqu'à l'enclos de leur Maître, où il étoit devenu auſſi familier que les animaux domeſtiques.

Brue partit de Ghiorel le 15 d'Août, & continua de remonter le Sénegal juſqu'au Village d'Embakané près des frontieres du Royaume de Galam. Il y arriva le 21; mais il eut dans cet intervalle un ſpectacle fort étrange. Tout d'un coup le Soleil fut éclipſé par un nuage épais qui dura preſqu'un quart-d'heure. Les François reconnurent bientôt que c'étoit une légion de ſauterelles. En paſſant au-deſſus de la Barque, elles la couvrirent d'excrémens. Quelques-uns de ces animaux étant tombés dans le même tems, ils parurent entierement verds, plus longs & plus épais que le petit doigt, avec deux dents affilées & très-propres à la deſtruction. Cette terrible armée fut plus de deux heures à tra-

Le Soleil s'éclipſe par les ſauterelles.

BRUE. II. Voyage. 1698.

verſer la riviere. Brue n'apprit pas qu'elle eût cauſé beaucoup de mal dans le Pays. Il ſuppoſa qu'un vent Sud-Eſt, qui ſe leva auſſi-tôt, & qui devint fort violent, la pouſſa vers le Deſert au Nord du Sénegal, où elle périt apparemment faute de ſubſiſtance.

Avant ſon arrivée à Bitel, le Général rencontra la Barque qu'il y avoit envoyée devant lui. L'Officier qui la commandoit avoit été juſqu'à Konan, & n'avoit oſé pénétrer plus loin, effrayé par les menaces du Prince Sambaboa, qui ſembloit vouloir tirer vengeance de l'affront qu'il avoit reçu de Chamboneau. Mais Brue, ſupérieur à ces craintes, s'avança juſqu'à Bitel, le canton de toute l'Afrique où la volaille eſt en plus grande abondance. Les poulets y valent mieux que les meilleurs chapons de l'Europe. Une poularde graſſe s'y donne pour une feuille de papier. Le 26 d'Août, la Flotte Françoiſe arriva au Village de Ghildé, premiere place du Royaume de Galam, à quatorze degrés cinquante-ſept minutes de latitude Nord. Les habitans s'appellent *Saracolez*, peuple léger & turbulent. En 1689, *Sendigha*, Chef de ce Vil-

Extrême abondance de volaille à Bitel.

lage, trompa le Directeur Chamboneau, en ſe faiſant paſſer pour le Roi de Galam, & tirant des François les droits & les préſens ordinaires pour la liberté du commerce. L'erreur avoit continué juſqu'en 1697, que Brue ſecoua le joug de cette impoſition.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Les François trompés par un Négre.

A ſon arrivée, le ſucceſſeur de Sendigha vint le recevoir au bord de la riviere, dans l'eſpérance de recevoir auſſi les préſens; mais lorſqu'il s'apperçut que l'artifice étoit découvert, il abandonna ſes prétentions, par la ſeule raiſon ſans doute qu'il manquoit de force pour les faire valoir.

Les rives du Sénegal, depuis *Embakané* juſqu'à *Tuabo*, ſont couvertes de ronces fort picquantes : elles ont la forme de l'if; & le nombre en eſt ſi grand, qu'elles ne permettent pas de marcher au long de la riviere pour tirer les Barques contre le courant. En arrivant à Tuabo, Brue trouva une nouvelle eſpece de ſinges, d'un rouge ſi vif qu'on l'auroit pris pour une peinture de l'art. Ils ſont fort gros, & moins adroits que les autres ſinges. Les Négres les nomment *Patas*, & paroiſſent perſuadés que c'eſt une ſorte d'hommes ſauvages, qui refuſent de parler, dans la crainte d'être forcés

Eſpece de ſinges rouges.

BRUE. II. Voyage 1698.

au travail & vendus pour l'eſclavage. Rien n'eſt ſi divertiſſant. Ils deſcendoient du haut des arbres juſqu'à l'extrémité des branches, pour admirer les Barques à leur paſſage. Ils les conſidéroient quelque tems; & paroiſſant s'entretenir de ce qu'ils avoient vû, ils abandonnoient la place à ceux qui arrivoient après eux. Quelques-uns devinrent familiers juſqu'à jetter des branches ſéches aux François, qui leur répondirent à coups de fuſil. Il en tomba quelques-uns; d'autres demeurerent bleſſés, & tout le reſte tomba dans une étrange conſternation. Une partie ſe mit à pouſſer des cris affreux; une autre à ramaſſer des pierres pour les jetter à leurs ennemis; quelques-uns ſe vuiderent le ventre dans leurs mains, & s'efforcerent d'envoyer ce préſent aux ſpectateurs: mais s'appercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, ils prirent le parti de ſe retirer.

Ils ſe défendent contre les François.

Un Marbut que le Général avoit rencontré à Tuabo, & qui avoit conſenti à l'accompagner, parce qu'il ſçavoit pluſieurs Langues de différentes Nations du Pays, lui apprit qu'il étoit arrivé depuis peu une grande révolution dans le Royaume de Galam,

par la dépoſition de Tonka Mouka, dernier Roi de cette contrée, & par l'élévation de Tonka Bukary ſur le trône. Brue feignit de ne pas croire ce récit, & ſe crut obligé, pour l'intérêt de la Compagnie, de payer les droits aux deux Concurrens.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Cependant il trouva la confirmation de cette nouvelle en arrivant à *Ghiam*. Mais il fut beaucoup plus frappé de la viſite d'un homme qui ſe faiſoit nommer *le Roi des Abeilles*. Ici, ſans rien perdre de la confiance qu'on croit devoir au témoignage du Général François, on eſt porté à craindre que ſon Editeur n'ait mêlé ſes propres imaginations au récit de la vérité. A quelque ſecret, lit-on dans le Journal, qu'on veuille attribuer la vertu de cet homme extraordinaire, il eſt certain que dans quelque lieu qu'il allât, les abeilles le ſuivoient comme les moutons ſuivent leur Berger. Il en avoit le corps ſi couvert, ſur-tout la tête, qu'on auroit cru qu'elles en ſortoient. Elles ne lui faiſoient aucun mal, ni à ceux qui ſe trouvoient avec lui. Lorſqu'il ſe ſépara des François, elles le ſuivirent comme leur Général; car outre celles qui fourmilloient ſur ſon corps, il en avoit des millions à ſa

Homme extraordinaire qui ſe faiſoit nommer *le Roi des abeilles*.

BRUE. II. Voyage. 1698.

ſuite. Ghiam fut un lieu de merveilles pour la Caravane Françoiſe. On leur fit voir, ſur les mêmes arbres que les Patas fréquentoient, un grand nombre de ſerpens de l'eſpece des viperes. Le Chirurgien du Général en tua un; & l'ayant meſuré, il lui trouva neuf pieds de long ſur quatre pouces de diametre. Les Négres s'imaginent que les ſerpens de la race de celui qu'on a tué ne manquent pas de venger ſa mort ſur quelque parent du meurtrier. Mais les ſinges vivent en parfaite intelligence avec ces monſtrueux reptiles. La riviere abonde ici en crocodiles, beaucoup plus gros & plus dangereux que ceux qui ſe trouvent à l'embouchure. Les Laptots du Général en prirent un de vingt-cinq pieds de long, à la joie extrême des habitans, qui ſe figurerent que c'étoit le pere de tous les autres, & que ſa mort jetteroit l'effroi parmi tous les monſtres de ſa race.

Serpens monſtrueux.

Crocodile fort gros.

Brue ayant jetté l'ancre à Ghiam pour faire repoſer ſes gens, reçut à bord deux Négres, qui l'aſſurerent que Tonka Bukary avoit été reconnu Roi de Galam. Il leur répondit que ſon deſſein n'étoit pas de refuſer les droits à ce Prince s'il étoit réellement

ſur le trône, mais qu'il vouloit en être éclairci dans le lieu même de ſa réſidence. Les deux Négres étant partis avec cette réponſe, un autre meſſager vint dire à Brue que Tonka Bukary étoit dans un Village voiſin, & qu'il demandoit les droits qui avoient été payés à ſes prédéceſſeurs ; ſans quoi il déclareroit la guerre aux François pour empêcher qu'ils ne pénétraſſent plus loin ſur la riviere. Le Général répondit encore qu'il prendroit de juſtes informations, mais qu'il mépriſoit d'ailleurs les menaces de Tonka Bukary : qu'il continueroit malgré lui ſon voyage ; & que ſi ce Prince lui déclaroit la guerre, il ravageroit le Pays. Cependant une ſage précaution lui fit jetter l'ancre au milieu de la riviere, pour ſe garantir des fleches des Négres.

Brue eſt ſollicité par le nouveau Roi de Galam.

Bientôt il remarqua ſur le rivage une foule & des mouvemens extraordinaires. Un de ſes Négres, qu'il y avoit envoyés, lui rapporta qu'il y avoit vû quantité de gens armés, & qu'on y avoit raſſemblé des Canots qui ſembloient menacer la Flotte Françoiſe. Comme Brue ne vouloit pas pouſſer les choſes à l'extrémité, il prit le parti de demeurer ſur la dé-

Menaces des Négres.

BRUE. II. Voyage.

1698.

fenſive. Cependant il envoya ſes tambours & ſes trompettes, dont le bruit fut accompagné de quelques coups de canon ſans boulets, dans la ſeule vûe d'intimider les Négres. Cet expédient eut tant de ſuccès, qu'après avoir paſſé tranquillement la nuit, la Flotte partit le lendemain ſans obſtacle ; & le vent ſe trouvant favorable, elle arriva dans peu d'heures à *Yaferé*.

Brue envoya prendre ſur le champ des informations. Le Chef du Village & le Marbut l'aſſurerent tous deux que Tonka Bukary étoit en poſſeſſion du trône, & qu'il n'y avoit aucune apparence que Tonka Mouka y remontât jamais, parce que les *Bagheris*, ou les Seigneurs du Pays, étoient réſolus de ſoutenir leur nouvelle élection. Le même jour il s'éleva un orage ſi violent, que les Barques furent arrachées de deſſus leurs ancres. Brue, perſuadé enfin que Tonka Bukary étoit en poſſeſſion de la Couronne, prit la réſolution de lui payer les droits ; & ſûr de la paix à cette condition, il fit voile droit à *Burnaghi*, réſidence du nouveau Monarque. Ce Village eſt à quatorze degrés neuf minutes de latitude du Nord.

Brue ſe détermine à payer les droits.

A ſon arrivée, il fit deſcendre un

de ſes Facteurs qui ſe nommoit *Perere*, & qui parloit fort bien le Mandingo, accompagné de deux Marbuts & de deux Interpretes, avec ordre de complimenter le Roi ſur ſon élection, & de l'aſſurer que dans l'eſpérance d'obtenir ſon amitié, la Compagnie Françoiſe étoit diſpoſée à lui payer les droits. Les Officiers du Prince Négre voulurent obliger Perere à lui parler derriere une ſorte d'eſtrade couverte d'un drap de coton, qui auroit donné au Roi le moyen de l'entendre ſans être vû. Mais ayant rejetté cette propoſition, il obtint une audience à découvert. Le Roi parut à cheval, environné de pluſieurs femmes qui chantoient ſes louanges. Après avoir fait faire quelques courbettes à ſon cheval, il deſcendit pour s'aſſeoir ſur une natte. Perere ſe plaça près de lui. Au compliment qu'il lui fit en Mandingo, ce Prince répondit en langage Sarakolez, dialecte du Pays, qu'il ſe réjouiſſoit de l'arrivée des Etrangers, & qu'il iroit voir le Général. Enſuite ayant reçu les droits, il congédia Perere avec de nouvelles marques de ſatisfaction. Les Barques Françoiſes eſſuyerent dans cet intervalle des vents fort impétueux, qui les obligerent de

BRUE. II. Voyage. 1698.

Deputation qu'il fait au Roi de Galam.

BRUE. II. Voyage. 1698.

jetter deux ancres ; & les Négres qui étoient à bord regarderent cet orage comme l'effet des enchantemens ou des grisgris de Tonka Mouka, qui se vengeoit de l'hommage que les François étoient venus rendre à son rival. Le Roi de Galam envoya le lendemain au Général un présent de quelques bœufs & de volaille. Le jour suivant il se rendit lui-même au bord de la riviere avec une suite nombreuse. Brue détacha une Pinace pour l'amener sur sa Barque avec cinq de ses Officiers. Il le reçut la tête couverte, mais avec divers témoignages de confiance & d'amitié. Ensuite l'ayant fait entrer dans sa cabane, sans autre suite que les deux Interpretes, il s'entretint familiérement avec lui. Entre plusieurs rafraîchissemens, il lui fit présenter du chocolat. Le Roi qui n'en avoit jamais goûté, parut y prendre plaisir ; mais ce ne fut qu'après s'être fait assurer qu'il n'y entroit pas de vin ni de graisse de porc. Cependant après avoir marqué tant de scrupule sur ces deux points, il ne fit pas difficulté de boire de l'eau-de-vie & d'autres liqueurs. En prenant congé du Général, il lui demanda un présent. Brue lui promit de le satisfaire lorsqu'il lui rendroit sa visite.

Visite qu'il reçoit de ce Prince.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Elle ne fut pas remiſe plus loin qu'à l'aprèſmidi du même jour. Les tambours & les trompettes de la Flotte commencerent la marche, à la vûe de tous les habitans du canton, que ce ſpectacle avoit attirés. Les Officiers du Roi amenerent un cheval à Brue, quoique le Palais ne fût qu'à deux cens pas de la riviere. Il n'étoit différent des autres maiſons du Pays que par ſes fondemens, qui étoient compoſés de grands quartiers brutes de marbre rouge, & qui s'élevoient d'environ trois pieds au-deſſus de la terre. Le pavé étoit auſſi de marbre. Tonka Bukary reçut le Général à la porte, ou plutôt au guichet, car elle étoit ſi baſſe que Brue fut forcé de ſe mettre à genoux pour y entrer. Il jugea que dans une élévation ſi récente, ce Prince n'avoit pas encore eu le tems de ſe loger avec plus de dignité. Il étoit alors fort pauvre, ſans pouvoir cacher ſa miſere.

Il lui rend la ſienne à ſon tour.

Forme du Palais Négre.

Après les premiers complimens, Brue lui fit un préſent, qui conſiſtoit dans une écharpe de ſoie cramoiſie, bordée de franges d'or & d'argent. Il la reçut avec de vives marques de reconnoiſſance, mais il n'offrit rien en retour ; ce que les François attribue-

BRUE. II. Voyage. 1698.

rent à ſa pauvreté. Le vent étant devenu Oueſt, c'eſt-à-dire favorable pour la continuation du voyage, Brue prit congé du Roi pour rentrer auſſitôt dans ſes Barques. Il arriva dans peu d'heures à *Tafaliſga*, Village fort peuplé & d'un grand commerce. Il y obſerva une petite Moſquée de terre, que les Négres Mahométans croyoient bâtie ſur le modele de la grande Moſquée de la Mecque. Près du même Village il vit une Montagne de marbre rouge, mêlé de veines blanches fort brillantes, & de la dureté du caillou. Il en prit quelques morceaux pour ſervir de montre à la Compagnie. Le ſoir du même jour, il jetta l'ancre à *Babé Segaglié*, réſidence de Tonka Mouka, Roi dépoſé ; & ſans entrer dans la diſcuſſion de ſes droits, il lui fit faire un compliment, accompagné de quelques petits préſens. Ce Prince reçut les civilités des François, ſans paroître irrité de ce qu'ils avoient reconnu ſon Compétiteur. Mais il envoya ſon fils au Général, pour l'aſſurer qu'il avoit été trompé ; qu'à la vérité quelques rebelles s'étoient ſouſtraits à l'autorité de ſon pere, mais qu'ils ſeroient bientôt forcés de rentrer dans le devoir ; qu'en attendant

Moſquée à Tafaliiga.

Conférence du Général avec le fils du Roi dépoſé.

il conſeilloit aux François de payer les droits, s'ils n'aimoient mieux que le Roi ſon pere interrompît leur commerce, & leur coupât le retour ſur la riviere. Ces menaces irriterent Brue juſqu'à lui faire répondre, non ſeulement qu'il ne payeroit aucun droit, & qu'il exerceroit le commerce à ſon gré; mais que ſi le Roi entreprenoit de lui faire la moindre inſulte, il brûleroit ſa Ville & l'enverroit Eſclave en Amérique. Un ton ſi ferme réduiſit le jeune Prince à la raiſon. Il proteſta que ſon pere avoit toujours eu de l'inclination pour les François, & n'aimoit pas à ſe faire des querelles avec ſes amis. Cependant il revint encore à demander, ſinon les droits, du moins quelque préſent qui pût ſatisfaire le Roi. Mais voyant l'inutilité de ſes inſtances, il prit le parti de ſe retirer. Brue fit voile le même jour vers Dramanet, où il arriva le premier jour de Septembre.

Ville de Dramanet, & commerce de ſes habitans.

C'eſt une Ville fort peuplée, ſur la rive Sud du Sénegal. Elle n'a pas moins de quatre mille habitans, la plûpart Mahométans, les plus juſtes & les plus habiles Négocians qu'on connoiſſe entre les Négres. Leur commerce s'étend juſqu'à *Tombuto*, qui

BRUE. II. Voyage. 1698.

ſuivant leur calcul eſt cinq cens lieues plus loin dans les terres. Ils en apportent de l'or & des Eſclaves *Bambarras*, qui tirent ce nom du Pays de *Bambarra Kana*, d'où ils ſont amenés. C'eſt une grande Région ſituée entre Tombuto & Kaſſon, fort peuplée quoique ſtérile, & peu connue d'ailleurs des Géographes. Les Marchands de Dramanet font quelque trafic d'or avec les François du Sénegal, mais ils en portent la plus grande partie aux Anglois de la riviere de Gambra. Auſſitôt que les Barques eurent jetté l'ancre, le Chef de la Ville s'empreſſa de venir voir le Général à bord, & parut charmé d'y trouver le Facteur Perere, qu'il avoit connu dans une autre occaſion. Cette viſite fut ſuivie de celle de pluſieurs autres Chefs, qui prierent tous le Général d'ouvrir inceſſamment le commerce, en promettant de lui fournir de l'or, des Eſclaves & de l'yvoire en abondance. Ils l'aſſurerent qu'il n'avoit rien à craindre du reſſentiment de Tonka Mouka tandis qu'il s'arrêteroit dans leur Ville, parce qu'avec le ſecours de leurs Alliés ils étoient en état de réſiſter aux forces réunies des deux Rois de Galam. Le commerce fut ouvert dans cette con-

fiance. Les François reçurent en six jours deux cens quatre-vingt Esclaves, avec une grosse quantité d'or, mais peu d'yvoire. Dans d'autres tems néanmoins il s'en trouve beaucoup à Dramanet. Il y est apporté des Pays intérieurs, car les Mahométans de ce canton s'exercent peu à la chasse, & laissent leurs éléphans fort tranquilles. Ils croient même que la chair en est impure ; suivant la Gloſe apparemment de quelques-uns de leurs Marbuts, puisque l'Alkoran ne met pas l'éléphant au nombre des animaux immondes. La Compagnie Françoise pourroit établir dans ce lieu un commerce d'autant plus avantageux, qu'il épargneroit aux Négres la fatigue de porter leurs marchandises par terre jusqu'à la riviere de Gambra. Leur méthode constante est de faire régler le prix de leurs commodités par deux ou trois de leurs principaux Négocians, & ce tarif devient une loi pour tous les autres. En 1698, un Esclave mâle, entre dix-huit & trente ans, se donnoit pour la valeur de vingt livres de France en marchandises ; l'once d'or, pour la valeur de douze francs, & l'yvoire à quatre sols la livre.

Au Sud du Sénegal, jusqu'aux Ca-

ERUE. II. Voyage. 1698.

Les François y ouvrent le commerce.

Prix des marchandises.

BRUE. II. Voyage.

1698.

taractes de *Felu*, on trouve pluſieurs villages Mahométans, entre leſquels Dramanet tient le premier rang. Tous ces petits peuples forment une République, dont on prétend que la Capitale ſe nomme *Konyur*, ville dont les édifices ſont de pierre & couverts de tuile.

Diſtribution du pays.

Ils ſont indépendans des Princes Négres; & la multitude de leurs Marbuts les rend redoutables à leurs voiſins, parce qu'avec tant de Prêtres ils ne manquent pas de griſgris. Le côté de la riviere au Nord, eſt couvert de lataniers & d'autres arbres, mais tout-à-fait deſert, à cauſe des incurſions continuelles des Mores qui viennent du Royaume de Maroc. Le Sénegal leur ſert de frein, parce qu'ils n'ont aucune méthode pour traverſer cette riviere.

Tonka Mouka pourſuit les François à Dramanet.

Tandis que Brue exerçoit heureuſement le commerce à Dramanet, il fut informé que Tonka Mouka s'avançoit avec un corps de troupes. Le Chef de la ville, de qui il reçut cet avis, l'aſſura que tous les habitans perdroient plûtôt la vie que de lui laiſſer faire la moindre inſulte, & que pour ſe mettre en état de le défendre, ils avoient demandé le ſecours des

villages voiſins. Quelque mépris qu'il eût pour un Roi ſi foible, il rappella tout ce qu'il avoit de gens à terre, il fit diſpoſer ſon artillerie, & ſe tint prêt contre toutes ſortes d'attaques. Tonka Mouka arriva le ſoir avec environ trois cens hommes. Il s'arrêta quelque tems à l'entrée de la ville, comme ſi les habitans euſſent fait difficulté de le recevoir. Cependant il entra malgré eux au bruit de ſes tambours. Mais dans le même tems il y arrivoit près de mille hommes, qui étoient envoyés à leur ſecours par les villages confédérés. Enfin Tonka Mouka voyant la partie inégale, eut la ſageſſe de ſe retirer à mille pas de la ville, où il aſſit ſon camp.

Il ſe retire ſans qu'on ſçache pourquoi.

Le lendemain il fit renouveller aux François la demande de ſes droits, en les menaçant de la guerre. Brue rejetta ſes prétentions, & lui offrit le combat. Le Marbut qui avoit été chargé de cette députation revint bien-tôt, & lui déclara que le Roi de Galam aimoit mieux ſe retirer, que d'en venir aux mains avec les François. Il s'éloigna effectivement dès le premier jour, ſans qu'on pût pénétrer d'où lui venoit cette crainte ou cette modération. Le commerce recom-

BRUE. II. Voyage. 1698.

mença fort tranquillement ; & Brue ſe crut obligé de récompenſer, par quelques préſens, les ſervices qu'il avoit reçus des Chefs de la ville. Une ſi bonne preuve de leur affection lui inſpira le deſſein d'établir un comptoir dans le Pays. Il chercha un lieu commode ; & ſon choix étoit prêt à ſe déclarer pour une des petites Iſles de la riviere, qui, dans un tems où l'inondation avoit toute ſa hauteur, lui paroiſſoit inacceſſible aux flots. Mais en conſultant quelques-uns des principaux Négres, il reconnut qu'elle convenoit mal à ſes vûes ; parce que dans les tems ſecs l'eau du canal du Nord ſe trouvoit ſi baſſe, que la crainte des Mores les empêchoit eux-mêmes d'y mettre leurs troupeaux. Ce canal néanmoins étoit alors auſſi large que la Seine l'eſt à Paris devant le Louvre. Le Général, déterminé par cette raiſon pour le côté du Sud, choiſit entre Dramanet & Mankanet une place également éloignée de ces deux villes, qui lui parut tout à la fois à couvert de l'inondation, & capable d'être aiſément fortifiée. Il y forma le plan d'un Fort, dont il confia l'exécution à ſon Ingénieur.

Brue établit un Comptoir & bâtit un Fort à Dramanet.

Pendant que ſes Facteurs continuoient

Il pénetre

nuoient le commerce, & qu'il attendoit le retour d'un Officier qu'il avoit envoyé avec deux Marbuts pour reconnoître la riviere de Falemé, il prit la réſolution de viſiter les villes qui ſont au long du Sénegal juſqu'aux Cataractes de Felu. Ces Cataractes ſont formées par un rocher qui coupe entierement la riviere, & d'où elle tombe avec un bruit épouvantable, de la hauteur d'environ quarante braſſes. Les montagnes qui préparent cette chute d'eau, commencent à une demi-lieue du village de Felu, & rendent le Pays preſque inacceſſible. Le courant même de la riviere, au-deſſus de la Cataracte, eſt interrompu par quantité de rocs qui le rendent dangereux pour les canots, ſur-tout pour ceux des Négres, qui ſont ordinairement fort mauvais Matelots. Brue laiſſa ſes barques deux lieues au-deſſous du rocher de Felu, & fit le reſte du chemin à pied juſqu'aux Cataractes. A ſon retour, il viſita l'Iſle de *Kaygnu*, ou *Kaygnoux*, qui porte à préſent les deux noms de Pontchartrain & d'Orléans. Ce lieu lui parut d'autant plus commode pour y bâtir un Fort, qu'il eſt voiſin de *Ganghiuru*, grande ville où paſſent les Caravanes

BRUE. II. Voyage. 1698.

juſqu'aux cataractes de Felu.

Il viſite l'Iſle de Kaygnu.

BRUE. II. Voyage. 1698.

des eſclaves Bambarras, & riche par le commerce de quatre ou cinq mille Mahométans qui l'habitent. Le ſeul obſtacle qui refroidit le Général pour cet établiſſement fut la diſtance de la riviere de Falemé. Il en revint au projet du Fort de Dramanet.

Dans le voyage qu'il avoit entrepris, il s'étoit propoſé de pénétrer juſqu'aux Cataractes de *Govina*, & les guides ne lui manquoient pas pour l'exécution de ce deſſein. Il auroit viſité en chemin le Roi de *Kaſſon* ou de *Kaſſou*. Mais l'eau du Sénegal diminua ſi promptement, qu'en vingt-quatre heures elle ſe trouva baiſſée à dix-huit pieds; & pour peu que cette diminution continuât, il pouvoit devenir fort difficile de repaſſer les rocs de Donghal. Une groſſe pluie qui ſurvint, fit remonter la riviere de huit pieds. Ces variations obligerent le Général de retourner à Dramanet, où il trouva que Perere avoit acheté une aſſez bonne quantité d'or & d'yvoire, avec un grand nombre d'eſclaves Bambarras, jeunes & bien faits, mais d'une maigreur qui faiſoit pitié. Leur Pays avoit été affligé d'une ſi furieuſe famine, que les Marchands d'eſclaves en avoient perdu pluſieurs, pour n'avoir

Variations de la riviere du Sénegal.

pû leur donner chaque jour une poignée de bled verd. Il ne fut pas facile aux François de rétablir ceux qu'ils avoient achetés. Des diarrhées violentes quiles prenoient auſſi-tôt qu'on leur donnoit quelque nourriture, en firent périr pluſieurs. Mais ceux qui échapperent à cette maladie devinrent les plus beaux eſclaves qu'on eût jamais tirés de l'Afrique.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Un homme de la ſuite du Général tua un oiſeau extraordinaire, que les François nommerent *Quatr'aîles*. Il étoit de la groſſeur d'un cocq d'Inde, le plumage blanc, le bec gros & crochu, les pieds armés de fortes griffes, avec toutes les autres marques d'un oiſeau de proie. Comme le tems de ſa chaſſe eſt la nuit, on ne put juger quelle eſt ſa proie ; mais il étoit ſi gras & ſon ventre étoit ſi plein, qu'il ne paroiſſoit pas avoir manqué d'alimens. Il avoit les aîles très-grandes, très-fortes, & bien garnies de plumes ; mais dans la partie qui touchoit à l'épaule, les plumes de deſſous étoient nues, & couvertes néanmoins d'autres plumes plus longues que les premieres, qui, à la longueur de quatre ou cinq pouces, portoient une ſorte de poil long & épais ; de ſorte qu'une

Oiſeau nommé *Quatr'aîles*.

BRUE. II. Voyage. 1698.

aîle, en s'étendant, paroiſſoit en former deux, l'une à la vérité plus grande que l'autre, avec un eſpace vuide entre les deux. De-là vint le nom de *Quatr'aîles*, que les François donnerent à cet oiſeau, & tout le monde auroit cru qu'il n'en avoit pas moins. Comme il eſt robuſte, elles jouent parfaitement. Il doit voler fort haut & fort long-tems. Brue ſe flattoit d'en rapporter un vivant, ſi les Négres euſſent exécuté leur promeſſe.

Députation de Tonka Bukari au Général.

Le Kamalingo de Tonka Bukari attendoit les François à Dramanet, tandis qu'ils faiſoient le voyage de Felu. Il vint voir le Général à ſon retour, & lui offrit ſes ſervices. Mais ſa commiſſion étoit de demander un préſent ou des droits, que le Général lui accorda, tels qu'il crut les devoir. Cet Officier avoit rempli la dignité de Kamalingo ſous Tonka Mouka, ce qui le rendit un peu ſuſpect aux François, juſqu'à ce qu'ils eurent appris que la haine étoit mortelle entre ſon ancien Maître & lui. D'ailleurs étant proche parent de Tonka Bukary, il devoit avoir naturellement plus de zele pour ſes intérêts. Auſſi promit-il ſa protection aux Agens de la Compagnie qui devoient s'établir à

Dramanet, ou qui viendroient enſuite dans le Pays. On a dû remarquer que le nom de Tonka eſt un titre de dignité pour les Rois de Galam. Après avoir terminé ſes affaires à Dramanet, la Flotte Françoiſe retourna droit au Fort Saint-Louis.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Retour des François au Fort Saint-Louis.

§. III.

Obſervations ſur le Royaume de Galam, & ſur les découvertes des François au-delà, avec quelques recherches ſur le Pays de Tombuto.

LA ſituation du Royaume de Galam eſt à l'Eſt du Pays des Fouſis, ou du Siratik. Il commence au village de Ghildé, à deux cens quarante-deux lieues de la Barre du Sénegal, une lieue au-deſſous de Tuabo. Son étendue, de l'Oueſt à l'Eſt, en remontant la riviere, eſt d'environ quarante-cinq lieues. Il ſe termine au rocher de Felu, où le Sénegal ayant comme forcé le paſſage entre deux montagnes, ſe précipite d'environ quarante braſſes de hauteur. Cependant Brue raconte dans un autre endroit que le Pays de Galam commence au village d'Embakané, qui eſt de trois ou quatre lieues à l'Oueſt de Ghildé; ce qui ne lui fait pas com-

Etendue & ſituation du pays de Galam.

BRUE. II. Voyage. 1698.

pter néanmoins plus de quarante-cinq lieues juſqu'aux Cataractes de Felu. Il ajoute au même endroit, que le Royaume au-delà de Felu s'étend du côté de l'Eſt.

Au Nord & au Nord-Oueſt, il eſt borné par ces deſerts ſablonneux qui portent le nom de *Sarra*, ou *Deſert de Barbarie*, Région fort vaſte où les Mores ont des habitations mobiles, & par quelques villages fixes des Foulis de la dépendance du Siratik. A l'Eſt & au Nord-Eſt, ſes bornes ſont le Royaume de *Kaſſon* ou *Kaſſou*. Suivant la Carte poſthume de M. Deliſle, la partie du Royaume de Galam ou des *Sarakolez*, qui eſt au Nord du Sénegal, eſt occupée par les Négres de *Heré*, Nation fugitive d'un autre Pays; le même Géographe place les Foulis à l'Oueſt, & le Pays de Bambuk au Sud. Mais, ſuivant les Mémoires employés par Labat, le Royaume de Bambuk fait partie de celui de Galam; & dans cette ſuppoſition, Galam aura les Jalofs auſſi pour limites à l'Oueſt, & les Mandingos du Nord de la riviere de Gambra, au Sud.

Différence d'opinions entre Deliſle & Labat.

Le titre du Roi de Galam eſt Tonka, qui ſignifie Roi. Les principaux

Noms particuliers des

Seigneurs du Pays, qui ſont autant de petits Rois lorſqu'ils ont pû parvenir au gouvernement d'un village, ſe font nommer *Siboyez*. Le commun des habitans portent le nom de *Sarakolez*, tiré ſans doute du lieu même de leur habitation; parce qu'en langage du Pays, *Kolez* ſignifie *riviere*. On a déja fait remarquer qu'ils ſont inquiets & turbulens, capables de détrôner leurs Rois ſous les moindres prétextes; pareſſeux d'ailleurs, & ſi peu portés à s'éloigner de leur Pays, que leurs plus longues courſes ne vont gueres au-delà de Jaga, cinq journées au-deſſus du rocher de Felu; ou de Bambuk, grande contrée au Sud qui mérite des obſervations particulieres dans ſon propre article, quoiqu'elle ſoit regardée comme une partie du Royaume de Galam. Ils amenent des eſclaves de Jaga; & de Bambuk, ils apportent de l'or.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Seigneurs & des Habitans de Galam.

La Nation qu'on appelle les *Mandingos*, eſt originaire de Jaga; mais elle s'eſt établie dans le Pays de Galam, où elle eſt devenue fort nombreuſe, avec aſſez d'union pour former une eſpece de République, qui n'a pas plus de conſidération pour le Roi qu'elle ne juge à propos. Tout

Eclairciſſemens ſur les Mandingos.

BRUE. II. Voyage. 1668.

le commerce du Pays eſt entre les mains des Mandingos. Ils l'étendent dans les Royaumes voiſins ; & n'étant pas moins ardens pour la Religion de Mahomet que pour les richeſſes, ils font gloire d'être tout à la fois Marchands & Miſſionnaires. Ils ſe qualifient tous du nom de *Marbuts*, que les François ont changé en *Marabous*, c'eſt-à-dire, Religieux & Prédicateurs. Si l'on excepte les vices propres aux Négres, il y a peu de reproches à faire à leur Nation. Elle eſt douce, civile, amie des Etrangers, fidelle à ſes promeſſes, laborieuſe, induſtrieuſe, capable de tous les Arts & de toutes les Sciences. Cependant tout leur ſçavoir conſiſte à lire & écrire l'Arabe. On a peine à juger ſi c'eſt par inclination qu'ils aiment les Etrangers, ou pour le profit qu'ils tirent d'eux par le commerce.

Caractere ſingulier de cette Nation.

Les Habitans naturels du Pays de Bambuk, qui ſe nomment *Malinkops*, ont reçu auſſi les Mandingos, & les ont même incorporés avec eux juſqu'à ne former qu'une même Nation, où la Religion, les mœurs & les uſages des Mandingos ont ſi abſolument prévalu, qu'il n'y reſte aucune trace des anciens Malinkops.

Brue. II. Voyage. 1698.

Mais outre le Pays de Jaga, d'où ſont venus les Mandingos du Royaume de Galam, on trouve au Sud de Bambuk une vaſte Contrée, ou un Royaume qui porte leur nom. Cette Région de Mandingo eſt extrémement peuplée, autant parce que les femmes y ſont d'une rare fécondité, que parce qu'on n'y fait aucun Eſclave du Pays, comme dans tous les Etats voiſins. On n'y vend du moins que les Criminels. L'abondance des Habitans s'eſt quelquefois trouvée ſi exceſſive, qu'il s'en eſt formé des Colonies dans diverſes parties de l'Afrique, ſur-tout dans les Pays où le commerce eſt en honneur. Telle eſt l'origine des Mandingos de Galam, de Bambuk, & de pluſieurs autres lieux.

Grand Pays qui ſe nomme *Mandingo*.

Des cataractes de Felu juſqu'à celles de Govina, qui ſont encore plus hautes & plus inacceſſibles, la diſtance eſt d'environ quarante lieues, ſuivant le calcul des Facteurs François qui firent ce voyage en 1719. Brue dit ici que la cataracte de Felu a plus de trente toiſes de hauteur, quoiqu'on ait déja rapporté d'après lui qu'elle a quarante braſſes. La riviere ſe trouve comme preſſée entre deux hautes montagnes; non que le Canal n'ait aſ-

Cataractes de Felu & de Govina.

BRUE. II. Voyage. 1698.

ſez de largeur ; mais il eſt rempli de rocs au-travers deſquels il ſemble que l'eau ſe ſoit ouvert un paſſage en chariant toute la terre qui les environnoit. Elle coule ainſi par cent boyaux fort rapides, dont aucun ne paroît navigable. Au-delà de ces Détroits, on trouve une belle Iſle ſans nom, vis-à-vis le Village de *Lantu*, qui eſt ſur la rive droite de la riviere. La ſituation de cette Iſle ſeroit fort commode pour un Etabliſſement, & pour un magaſin de marchandiſes, d'où le commerce pourroit s'étendre ſur les deux bords de la riviere, & plus haut juſqu'au-deſſus des cataractes de Govina.

Entrepriſes des François pour découvrir les Pays voiſins.

Brue avoit conçu l'importance de cette découverte pour l'intérêt de la Compagnie, & s'étoit propoſé de la faire lui-même avec celle de tout le Pays qui eſt aux environs : mais d'autres affaires l'ayant obligé de mettre des bornes à ſon abſence, il engagea quelques-uns de ſes plus courageux Facteurs à tenter une ſi belle entrepriſe. Ils ſe rendirent du Fort Saint Louis au Fort de Dramanet, qui avoit reçu le nom de *Saint Joſeph*, ſous la conduite de quelques Négres qui connoiſſoient le Pays. Enſuite s'étant

avancés juſqu'au pied des cataractes de Felu, ils y quitterent leurs Chaloupes. Les bords du Sénegal leur parurent d'une beauté admirable, mais mieux peuplés ſur la droite, c'eſt-à-dire au Sud, que du côté du Nord. Ils furent bien reçus dans tous les lieux du paſſage, en ſe faiſant des amis par leurs préſens. Après avoir ſuivi à pied le bas de la montagne, ils arriverent à Lantu : ils viſiterent l'Iſle dont on a parlé ; & s'étant procuré quelques mauvais Canots par l'entremiſe de leurs Guides, ils pouſſerent leur navigation juſqu'au pied d'un roc, nommé *Govina* par les Habitans, à quarante lieues de Lantu.

BRUE. II. Voyage. 1698.

La cataracte de Govina leur parut plus haute que celle de Felu. Comme la riviere y eſt aſſez large, elle forme, en tombant avec un bruit horrible, une épaiſſe bruine, qui des différens points d'où elle peut être obſervée réflechit différens Arcs-en-ciel. Les Avanturiers François, encouragés par le ſuccès de leur route, chercherent de quel côté de la riviere ils pouvoient eſpérer de franchir plus facilement les montagnes qui ſont la cataracte. Mais les Négres qui leur ſervoient de Guides refuſerent conſtamment de les ac-

Elle manque par le caprice des Négres.

BRUE. II. Voyage. 1698.

compagner plus loin, ſous prétexte qu'ils étoient en guerre avec les Peuples du Pays ſupérieur, & qu'ils n'entendoient pas leur langage. Les Facteurs ſe virent dans la néceſſité de retourner au Fort S. Louis ſans avoir exécuté leur deſſein.

Avantages qu'on en pouvoit eſpérer.

Quoique ces cataractes rendent le paſſage de la riviere fort difficile, elles ne mettent point d'obſtacle inſurmontable au commerce. Les Habitans ne manquent ni de bœufs ni de chevaux pour le tranſport des marchandiſes. Ils ont auſſi des chameaux en abondance; de ſorte que ſi ces Régions étoient une fois bien connues, & l'ouverture aſſurée par de bons Etabliſſemens, on pourroit entreprendre un riche commerce avec le Royaume de Tombuto & les Pays du même côté.

Royaume de Kaſſon, ſon étendue & ſa puiſſance.

A l'Eſt & au Nord-Eſt de Galam, on trouve le Royaume de *Kaſſon*, ou de *Kaſſou*, qui commence à la moitié du chemin entre les rochers de Felu & de Govina. Le Souverain s'appelle *Sagedova*. Il fait ſa réſidence ordinaire à Gumel, dans une grande Iſle, ou plutôt une Péninſule formée par deux rivieres au Nord du Sénegal, qui après un cours de plus de ſoixante lieues vont ſe perdre dans un grand Lac du

même nom que le Royaume. La plus méridionale de ces deux rivieres, qui forment l'Iſle de Kaſſon, ſe nomme la *Riviere noire*, de la couleur ſombre de ſes eaux, & ne prend pas ſa ſource à plus d'une demie lieue de celle du Sénegal; mais à moins d'une lieue de ſon origine, elle devient ſi forte qu'elle ceſſe d'être guéable. L'autre, qui eſt au Nord, porte le nom de *Riviere blanche*; parce que la terre blanchâtre & glaireuſe où elle paſſe, lui fait prendre cette couleur; fort différente de celle du Sénegal, d'où elle ſort, à demi-lieue, au plus, de la ſource de la riviere noire.

BRUE. II. Voyage. 1698.

L'Iſle, ou la Péninſule de Kaſſon, qui eſt longue d'environ ſoixante lieues, n'en a gueres que ſix dans ſa plus grande largeur. Le terroir en eſt fertile & bien cultivé. Elle eſt ſi peuplée, & ſon commerce a tant d'étendue, qu'elle doit être fort riche. Son Roi paſſe pour un Prince puiſſant, qui n'eſt pas moins reſpecté de ſes Voiſins que de ſes Sujets. Galam & la plûpart des Royaumes voiſins ſont ſes tributaires. On connoît peu ſes limites au Nord; mais il eſt certain qu'au Sud il s'étend juſqu'au Pays de Godova & de Jaga; & que les Mandingos de

BRUE. II. Voyage. 1698.

Bambuk & de Tombuto ſont ſes tributaires, s'ils ne ſont ſes Sujets. On prétend que les Habitans de Kaſſon étoient Foulis dans leur origine ; & que leur Roi poſſédoit anciennement tout le Royaume de Galam & la plûpart des Pays qui forment aujourd'hui les Etats du Siratik. Peut-être faut-il rapporter à cette cauſe le tribut que ces Peuples lui payent encore. On aſſure qu'il a des mines d'or, d'argent & de cuivre en fort grand nombre, & ſi riches que le métal paroît preſque ſur la ſurface ; de ſorte que ſi délayant un peu de terre dans un vaſe on le vuide avec un peu de précaution, ce qui reſte au fond eſt le métal pur. C'eſt ce qu'on appelle l'*or de lavage*.

Abondance des mines qui s'y trouvent.

Comme les François n'ont pas pénétré plus loin, à l'Eſt, que les cataractes de Govina, toutes les lumieres qu'on a ſur les richeſſes du Royaume de Kaſſon viennent des Marchands Négres du Pays, qui ont beaucoup de paſſion pour les Voyages, & plus d'habileté dans les affaires que tous les autres Peuples de leur couleur. Ils conviennent tous qu'il s'étend pluſieurs journées au-delà du rocher de Govina, & qu'il eſt borné à l'Eſt par un autre Royaume qui touche à celui de

Recherches ſur le commerce de Tombuto & ſur les entrepriſes des Européens.

Tombuto ; Pays qu'on cherche depuis ſi long-tems.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Comme l'opinion qui s'eſt répandue des richeſſes de Tombuto & le deſir d'entrer en partage ou plutôt de ſe ſaiſir du commerce de l'or, eſt le principal motif qui a porté les Européens à s'établir ſur la Côte occidentale d'Afrique, il ne ſera pas inutile de faire ici quelques recherches ſur l'état de ce commerce & ſur les progrès qu'on a faits juſqu'à préſent dans cette découverte.

Nous n'aſſurerons pas que Cada Moſto ſoit le premier qui ait fait connoître en Europe le nom de Tombuto & ſon commerce ; mais il eſt en effet le premier Voyageur qui nous en ait donné de juſtes idées dans ſa Relation. Il avoit fait en 1455 le voyage des deux rivieres du Sénegal & de la Gambra. Suivant les lumieres (36) qu'il s'étoit procurées, l'or venoit de l'Empire de Melli, Région des Négres à trente journées de Tombuto au Sud-Oueſt. De Tombuto il paſſoit, par les Caravanes, en Egypte, à Tunis, à Hoden, (*Guiden* ou *Whaden*) ſix ou ſept journées à l'Eſt d'Arguim. De

Témoignages de divers Auteurs.

(36) Voyez ci deſſus la Relation de Cada Moſto.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Hoden, il étoit tranſporté à Oran, Fez, Maroc, & dans les Ports de ce dernier Royaume, où les Italiens & les autres Nations de l'Europe l'alloient prendre; tandis que les Portugais le recevoient des Mores qui l'apportoient directement de Hoden dans (37) la Baye d'Arguim. Hoden, ſuivant le même récit, eſt ſitué au Nord-Oueſt de Tombuto, à quarante ou cinquante (38) journées de diſtance, & lui fourniſſoit du ſel, d'une Ville ou d'un Canton nommé *Teggazza*, dont Hoden n'eſt qu'à ſix journées au Nord-Eſt.

Leon, qui étoit à Tombuto vers l'année 1500, en parle comme d'un Pays fort riche en or, mais s'étend peu ſur ſon commerce. Cependant l'occaſion lui fait toucher quelque choſe d'une correſpondance établie par les Marchands avec divers Can-

(37) Une Lettre écrite d'Arguim à Lisbonne en 1591, parle des riches mines du Royaume de Darba, ſoixante lieues dans les terres; mais ſe plaint que les Portugais d'Arguim n'ayant pas de marchandiſes pour attirer ces richeſſes de leur côté, les Mores les tranſportent à Fez en Barbarie, quoiqu'ils en ſoient éloignés de 250 milles; & à Tombuto qui eſt à trois cens lieues d'eux au midi. Il paroît par cette Lettre, que les Portugais avoient alors un Fort dans la Baye d'Arguim, mais ſans commerce. Voyez la Collection de Hakluyt, Vol. II. part. II. p. 188.

(38) Leon met cinq cens milles, & Marmol 600.

tons de Barbarie. Il parle auſſi de la poſſibilité de communiquer avec l'Océan par le Niger, qui eſt dans ſes idées la même riviere que le Sénegal. Marmol fit auſſi le voyage de Tombuto, quelques années après Leon; mais il ne donne pas plus d'éclairciſſemens ſur les voies du commerce.

En 1594, un Marchand (39) nommé Antoine *Daſſel*, envoya juſqu'à Maroc, pour y recevoir de ſon Correſpondant, Laurent *Madoc*, des informations ſur Tombuto & Gago, & ſur la conduite des Mores qui avoient fait depuis peu la conquête de ces deux Pays ſous *Alkayd Hamet*. Madoc confirma l'idée qu'on avoit de la richeſſe de ces Contrées, & rendit témoignage qu'il en avoit vû arriver, au mois de Juillet de la même année, trente mulets chargés d'or.

L'Ecrivain anonyme d'une Lettre, qui ſe trouve jointe au voyage de Fréjus en Mauritanie, imprimé en 1671, entre dans quelque détail (40) ſur le commerce de l'or entre Maroc & Tombuto, & ſur la maniere dont on traverſe les Deſerts de ſable. Il donne

(39) Collection de Hakluyt, Vol. II. part. II. pag. 192.

(40) Page 13 de cette Lettre.

BRUE. II. Voyage. 1698.

pour diſtance huit cens milles au Sud. Il repréſente les deux rivieres du Sénegal & de Gambra, comme deux branches du Niger, & place le lieu de leur diviſion à quatre cens milles à l'Oueſt du Royaume de *Gago*, dont il regarde Tombuto comme la Capitale. Il obſerve que ſuivant l'opinion de quantité de perſonnes on peut arriver au Royaume de Gago par ces deux rivieres; que les Anglois en ont formé l'eſpérance plus que toute autre Nation; mais que toutes leurs entrepriſes ont manqué parce qu'ils n'ont pû remonter leur riviere au-delà de quatre ou cinq cens milles. Il ajoute qu'il avoit ſouvent demandé aux Habitans des bords du Sénegal ſi cette riviere eſt plus navigable que celle de Gambra, & s'il n'étoit pas poſſible de remonter plus de quatre ou cinq cens milles; qu'ils l'ont aſſuré qu'on ne pouvoit remonter plus loin, par trois raiſons inſurmontables; les maladies cauſées par le climat, la méchanceté des Mores, & les rochers qui traverſent la riviere. On doit remarquer que cet Auteur attribue aux trois mêmes cauſes le mauvais ſuccès des Anglois ſur la riviere de Gambra; quoiqu'au fond le grand obſtacle, ſur les deux

Obſtacles qui arrêtent les Européens.

rivieres, ſoit la hauteur des rocs & des cataractes qui les rend peu propres à la navigation.

Mouette qui voyageoit en 1670 dans les Royaumes de Fez & de Maroc, explique la maniere dont ſe faiſoit alors le commerce des Arabes à (41) *Sudan*, en Guinée & dans le Pays de Tombuto. Ils apportoient de ce dernier lieu du *tibis* ou de la poudre d'or, qu'ils y recevoient en échange pour du ſel; & la vendant aux Mores & aux Juifs, ceux-ci la revendoient dans les Ports de *Zafy* ou *Aſafy*, & d'*Agader* ou *Santa-Cruz*, aux Marchands de l'Europe, qui la tranſportoient dans leur Pays (42).

On pourroit citer quelques autorités plus modernes, ſi tous ces témoignages ne ſuffiſoient pas pour prouver que le commerce de l'or dans la Nigritie n'eſt pas imaginaire, & que pendant trois cens ans les Arabes & les Mores l'ont exercé de Barbarie à Tombuto & à Gago. Depuis qu'on a ſçû dans l'Europe que c'étoit effectivement delà que venoit tout l'or de l'Afrique, on s'eſt efforcé d'y péné-

(41) C'eſt plutôt *Belad ad Sudan* qui ſignifie *Terre des Négres.*

(42) Voyez les Voyages de Mouette, p. 80. & ſuiv.

BRUE. II. Voyage. 1698.

trer, dans la vûe de partager avec les Arabes & les Mores un commerce ſi utile, ou plutôt de le faire paſſer de leurs mains dans les nôtres. Les Portugais formerent les premiers cette entrepriſe; & quoiqu'ils l'ayent négligée du côté d'Arguim, parce qu'ils deſeſpérerent de pouvoir arriver à Tombuto par terre, Marmol nous apprend qu'ils penſerent enſuite à s'ouvrir une route par la riviere de Gambra, en faiſant ſauter le roc de Barakonda. Mais il eſt à préſumer qu'ayant été découragés par la grandeur de l'obſtacle, ils abandonnerent entierement leur entrepriſe (43).

Les Portugais veulent faire ſauter un roc ſur la riviere de Gambra.

Les Anglois formerent enſuite le même deſſein par la même riviere, dans la ſuppoſition qu'elle ſortoit du Niger. Ils conſervent encore cette idée, ſans pouvoir l'éclaircir avec certitude, ni pénétrer plus loin que les rocs de Barakonda.

Tentative des Anglois.

Enfin les François ont pouſſé leurs découvertes par le Sénegal, mais avec auſſi peu de ſuccès que les autres Nations, pour le principal objet

Et des François.

(43) Le Roi de Portugal envoya des Ingénieurs pour faire ſauter un roc au-deſſus de Cantor. La peine & la dépenſe furent perdues. Marmol, Vol. III. p. 74. Ce fut apparemment environ l'an 1520.

de leur entrepriſe. Ils ont trouvé des rocs inſurmontables à trois cens lieues de l'embouchure de cette riviere. Ils ſont encore incertains s'ils doivent la prendre pour le Niger ; & quand ce le ſeroit en effet, ils ignorent ſi dans la ſuppoſition qu'il fût navigable au-deſſus de Govina, il les conduiroit à Tombuto.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Mais tandis que pluſieurs autres Nations cherchoient comme eux à découvrir Tombuto par les rivieres, ils ont pris des informations ſur les routes par terre. Brue faiſant conſtruire ſon Fort à Dramanet, demanda ſoigneuſement la ſituation de Tombuto à divers Marchands Négres qui en avoient fait pluſieurs fois le voyage. Ils lui apprirent que la Ville de ce nom n'eſt pas ſur le Niger, mais à quelque diſtance de ſes bords : que pour s'y rendre ils avoient ſuivi pendant pluſieurs jours la rive du Sud ; & qu'ayant quitté cette riviere à Tombir où elle tourne vers le Nord, ils avoient mis ſix jours de marche pour arriver à Tombuto. Trente-deux jours qu'ils avoient employés dans tout le voyage, en les comptant à dix lieues par jour, ſont trois cens vingt lieues depuis les cataractes de Felu juſqu'à cet-

Informations ſur les routes par terre.

BRUE. II. Voyage. 1698.

te Ville. Les Négres ajouterent qu'il venoit tous les ans à Tombuto une groſſe Caravane d'hommes blancs, armés de fuſils, pour faire l'échange de leurs marchandiſes, & qu'ils emportoient beaucoup d'or. Brue ne douta pas qu'ils ne parlaſſent des Mores de Barbarie.

Lumieres que Brue ſe procure à Tripoli.

Etant lui-même à Tripoli en Barbarie, il eut pluſieurs fois l'occaſion de voir partir les Caravanes des Mores pour un Pays méridional qu'ils appellent *Faiſon*, *Faiſan*, ou *Faiſaon* & *Faizzan*. Ces Caravanes étoient cinquante jours en chemin, ſans y comprendre les jours de repos; d'où l'Auteur conclud que Faiſan n'étant qu'à cent ou cent vingt lieues de Tripoli, il y a beaucoup d'apparence qu'au lieu de Faiſan les Caravanes alloient à Tombuto. D'ailleurs les Marchands Mandingos qui ont fait le voyage de Tombuto, racontent qu'outre l'or de ce Pays ils en apportent auſſi du Royaume de Zanfara, & que les Marchands de ce Royaume emploient cinquante jours dans leur voyage; or Zanfara n'eſt pas à plus de deux cens lieues de Faiſan. Ainſi l'on doit conclure que les Caravanes de Tripoli vont à Tombuto, & que leur voyage eſt de quatre

cens cinquante lieues, qui peuvent fort bien prendre cinquante jours de marche. Les Marchands de Zanfara y emploient le même tems, parce que leur diſtance eſt à peu près la même. Il eſt probable que les Barques à mâts dont on a parlé, & que les Mandingos voient ſur le Niger à quelques lieues de Tombuto, ſont celles que les Tripolitains emploient depuis le premier endroit où ils rencontrent cette riviere, & qu'ils laiſſent auſſi dans l'endroit le plus proche de Tombuto, qui ſuivant l'opinion de pluſieurs Géographes n'eſt qu'à ſix lieues du Niger. La Caravane de Tripoli eſt ordinairement compoſée d'environ mille hommes, aſſez bien armés pour ſe défendre contre les bêtes farouches ou les Voleurs qu'ils peuvent rencontrer dans les Deſerts. Ils y trouvent de l'eau & du fourage pour leurs chevaux & leurs chameaux. Les marchandiſes qu'ils portent à Tombuto ſont preſque les mêmes que les François portent à Galam; des draps & des ſerges de diverſes couleurs, bleu, verd, violet, jaune & rouge, mais rouge ſur-tout, juſqu'à la valeur de vingt mille écus; des criſtaux & des glaces, pour la même ſomme; du co-

Caravane de Tripoli.

Marchandiſes qu'elle porte.

BRUE. II. Voyage. 1698.

rail travaillé de différentes ſortes ; pour douze mille écus ; du papier, du cuivre, des baſſins & des vaſes pour dix mille. Toute la cargaiſon peut monter ainſi à ſoixante deux mille écus, & l'on jugera de leur profit par les marchandiſes qu'ils prennent en retour. C'eſt ordinairement trois mille quintaux de dattes, qu'ils vendent dans leur Pays à deux écus le quintal ; douze céns quintaux de ſené, dont il tirent quinze écus pour chaque quintal ; des plumes d'Autruche pour la valeur de quinze mille écus ; huit cens, ou mille Eſclaves, & mille marcs d'or. L'article ſeul de l'or monte à cent mille écus ; & comptant les Eſclaves à cinquante écus par tête, c'eſt encore quarante mille écus. Ainſi les cinq articles ne font pas moins de cent ſoixante-dix-neuf mille écus ; deſquels, ſi l'on déduit les ſoixante-deux mille où l'on a fait monter le premier fonds des marchandiſes, il reſte pour profit cent dix-ſept mille écus, gagnés dans l'eſpace de cinq mois. Les François pourroient ſe procurer ce gain avec plus de facilité, & par conſéquent avec encore plus d'avantage.

Marchandiſes qu'elle tire & ſes profits.

[Richeſſes &

Il eſt certain que le Royaume de Tombuto

Brue. II. Voyage. 1698.

Tombuto produit beaucoup d'or. Mais on y en apporte auſſi de Gago, de Zanfara, & de pluſieurs autres Régions; ce qui ajoute aux avantages de la Ville de Tombuto, qui eſt déja riche en elle-même, celui d'être le centre du Commerce pour toutes les parties de l'Afrique. Son Pays a d'ailleurs en abondance toutes les néceſſités de la vie. Le maïz, le riz, & toutes ſortes de grains y croiſſent en perfection. Les beſtiaux y ſont en grand nombre & les fruits fort communs. Il s'y trouve des palmiers de toutes les eſpeces. Enfin le ſeul bien qui leur manque eſt le ſel. Comme la chaleur du climat le rend abſolument néceſſaire, il y eſt auſſi cher que rare. On l'y reçoit des Marchands Mandingos, qui l'achettent des Européens & des Mores. L'Auteur regrette qu'un ſi beau Pays ſoit ſi peu connu. Il eſt perſuadé qu'on parviendroit plus aiſément à cette découverte aujourd'hui; parce que la Compagnie Françoiſe ayant des Etabliſſemens dans le Royaume de Galam, il ne ſeroit pas difficile d'engager les Marchands Mandingos à prendre avec eux quelque Agent François. Mais il faudroit choiſir, pour cette entrepriſe, un homme de ſçavoir

fertilité du Royaume de Tombuto.

Vûes & conſeils pour étendre les découvertes.

BRUE. II. Voyage. 1698.

& d'expérience, capable de dreſſer une Carte du Pays, & de lever ſur ſon paſſage le plan des Villes & des routes. Il ſeroit même à ſouhaiter qu'il fût verſé dans la Phyſique, la Botanique & la Chirurgie ; qu'il ſçût les Langues Arabe & Mandingo, & qu'il fût excité à courir les dangers d'une ſi grande entrepriſe par des eſpérances proportionnées aux difficultés du travail. On obtiendroit bientôt, par cette voie, une parfaite connoiſſance, non-ſeulement de Tombuto, mais encore de toutes les Régions intérieures de l'Afrique, dont on n'a publié juſqu'aujourd'hui que des Relations puériles & fabuleuſes.

Après une découverte de cette importance, il ſeroit aiſé à la Compagnie de pouſſer ſon commerce par ſes propres Facteurs, avec un bon nombre de Négres armés pour la ſûreté de leur voyage. Elle pourroit former un Etabliſſement au-deſſus des cataractes de Govina, où elle entretiendroit de petits Bâtimens propres à naviguer ſur le Niger (44) juſqu'à l'oppoſite de Tombuto, & s'épargner ainſi les trois quarts de la peine & des

Utilité que la Compagnie en pourroit tirer.

(44) L'Auteur parle toujours dans la ſuppoſition que le Sénegal eſt une branche du Niger, &c.

frais du voyage par terre. Cette méthode la mettroit en état d'acheter ſur les lieux, à très-bas prix, l'or, l'yvoire & les eſclaves qu'elle achette à préſent des Mandingos, & lui épargneroit les profits qu'ils font ſur les marchandiſes Françoiſes. Elle excluroit les autres Nations du même commerce. Elle couperoit le cours à celui qu'ils portent ſur la riviere de Gambra.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Telles étoient les vûes de Brue. La juſte opinion qu'on a de ſon courage & de ſes lumieres fait juger qu'il les auroit exécutées, ſi le changement des affaires de la Compagnie ne l'eût obligé d'abandonner ſon entrepriſe.

CHAPITRE VII.

Différends entre les François & les Anglois pour le Commerce de la Riviere de Gambra.

IL n'eſt pas aiſé de fixer le tems où les Anglois commencerent à s'établir ſur la riviere de Gambra. Ce ſeroit d'eux-mêmes qu'on (45) devroit

Ignorance des Anglois ſur l'origine de leurs propres Etabliſſemens.

(45) Labat, Vol. III. p. 366. & ſuiv. Il n'eſt pas plus ſurprenant que les Anglois n'ayent rien de certain ſur l'origine de leurs Etabliſſemens en Afrique, qu'il ne l'eſt de les trouver dans la même ignorance

BRUE. 1698.

l'apprendre, ſi les fréquentes interruptions de leur commerce & les changemens des différentes Compagnies qui ſe formerent pour cette entrepriſe, n'avoient jetté de la confuſion dans un événement déja fort obſcur. Il eſt certain que les Marchands de la premiere Compagnie de Dieppe & de Rouen avoient connu & fréquenté la riviere de Gambra long-tems avant les découvertes des Portugais. Ces Voyageurs Normands trouvant plus d'avantage pour leur commerce en Guinée que ſur la Gambra, négligerent leurs premiers Etabliſſemens ſur cette riviere pour en former de plus ſolides à *Mina* ou *la Mina*, au *Petit-Dieppe*, *au Grand & au Petit-Paris*, & dans d'autres Parties de la Côte Méridionale. Le commerce des Eſclaves n'étoit point encore commencé, & les Marchands Mandingos n'avoient pas pris l'habitude d'apporter vers la Mer, l'or, l'yvoire & les autres richeſſes qu'ils tirent des Royaumes de Tombuto, de Galam & de Bambuk.

Succeſſion des François, des Portugais & des Anglois ſur la riviere de Gambra.

Les Portugais, qui vinrent enſuite,

ſur d'autres points de leur ancien commerce & de leurs premieres navigations. On en a déja fait remarquer la raiſon. C'eſt l'ignorance & la groſſiereté de leurs Marchands, qui n'avoient de recommandable alors que leur avidité pour le gain.

BRUE. 1698.

remplirent la place que les Normands avoient quittée, & firent divers Etabliſſemens ſur la Côte, depuis le Cap Blanco, & dans l'intérieur même du Pays. Il en reſte des témoignages dans leurs Forts & leurs Comptoirs, dont les ruines ſubſiſtent encore ; & malgré la décadence de leurs affaires, ils en ont conſervé quelques-uns, à Kachao, à Bintam & Biſſao, ſans parler de ceux de la riviere de Gambra, où ils font par commiſſion un commerce aſſez conſidérable, pour les François, les Anglois & les Hollandois (46).

Les Anglois, qui ſuccéderent aux Portugais, les chaſſerent de pluſieurs lieux dont ils étoient en poſſeſſion, & choiſirent pour leur principal Etabliſſement une petite Iſle au milieu de la riviere, entre Albreda & Jilfray, à quatorze lieues de l'embouchure. Ils y bâtirent un Fort, qu'ils auroient pû défendre aiſément, s'ils y avoient eu des Citernes & des Magaſins à l'épreuve des bombes. Mais le défaut de ces deux avantages l'ayant expoſé aux incurſions des François & des (47) Pyrates, il fut pris pluſieurs fois, pillé, démoli, & les affaires de la Compagnie

Jamesfort bâti par les Anglois.

Pris & raſé par les François.

(46) Voyez le Voyage d'Afrique par M. Moore.

(47) Johnſon, Hiſtoire des Pirates, p. 221.

BRUE. 1698.

Angloiſe réduites ſi bas, qu'elles n'auroient jamais pû ſe rétablir ſans l'aſſiſtance du Parlement. Cet Etabliſſement portoit le nom de *Jamesfort*, & le tems de ſa plus grande diſgrace fut l'année 1695, où il fut pris & raſé par le Comte de Genes.

Auſſi-tôt que cette nouvelle fut arrivée en France, la Compagnie Françoiſe d'Afrique envoya ordre au ſieur Bourguignon ſon Directeur général au Sénegal, de prendre poſſeſſion des ruines du Fort Anglois, & d'établir un commerce reglé ſur la riviere de Gambra. Il exécuta la premiere partie de cette commiſſion (48) au mois de Septembre 1696; mais négligeant l'autre, il ne laiſſa perſonne dans le Fort pour y réſider. Le ſieur Brue, qui retourna au Sénegal le 20 d'Août 1697, avec la qualité de Directeur, s'appliqua plus ſérieuſement au progrès du commerce ſur la Gambra. Il y envoya, au mois de Septembre de la même année, une Barque qui exerça le commerce ſur la riviere juſqu'à Guioches, & qui fit les Traités néceſſaires avec le Roi de Barra & les autres Princes du Pays. L'année ſuivante, il y établit des Comptoirs à Albre-

Brue établit des Comptoirs ſur la Gambra.

(48) Labat, Vol. IV. p. 276.

da & à Jereja ſur la riviere de Bintam ou Vintain, où il mit un Facteur avec quatorze François. Pluſieurs Chaloupes Françoiſes remonterent aſſez loin la riviere de Gambra, & renouvellerent le commerce avec les Nations qui en habitent les bords. BRUE. 1698.

On pourroit s'étonner que les François n'euſſent pas choiſi pour leur établiſſement la Ville même de Bintam, dont la ſituation eſt plus favorable au commerce que celle de Jereja. Mais lorſque M. de Genes avoit pris Jamesfort, il avoit brûlé deux Chaloupes Angloiſes qui ſe carenoient près de cette Ville; ce qui avoit tellement irrité l'Empereur de *Foigny* ou *Fonia*, dont Bintam eſt la Capitale, qu'il fut long-tems ſans vouloir ſouffrir qu'ils s'établiſſent dans ſes Etats. Ils ſe firent une autre querelle avec le Roi de Barra, dont ils prévinrent ſagement les ſuites. Brue ayant donné des ordres rigoureux pour arrêter l'Interlope, un Vaiſſeau de la Compagnie Françoiſe, nommé *la Marianne*, ſe ſaiſit d'un Bâtiment Anglois ſur lequel ce Prince avoit quelque intérêt. Mais le Facteur lui reſtitua de bonne grace cent Eſclaves qui ſe trouverent à bord. La conduite de cet Officier, après

Querelle des Françoisavec deux Rois Négres.

BRUE. 1698. avoir été blâmée par la Compagnie ; obtint enſuite des éloges lorſqu'elle fut mieux approfondie. Il avoit jugé qu'il valoit mieux renoncer au petit avantage d'une ſaiſie, que de fournir au Roi de Barra un prétexte pour piller le Comptoir François.

Le commerce de la Gambra eſt reſtitué aux Anglois.

La Compagnie de France continua de jouir du commerce juſqu'à la Paix de Riſwick, où Jamesfort fut reſtitué à la Compagnie Royale d'Afrique qui n'avoit pas ceſſé de ſubſiſter en Angleterre. Elle y envoya M. *Corker* pour Gouverneur, au commencement de

1699. l'année 1699. Le Parlement d'Angleterre voulant rétablir ce Fort ſans aucune dépenſe pour l'Etat, rendit le commerce libre dans la riviere de Gambra, ſous la ſeule condition de payer au Directeur de la Compagnie dix pour cent à l'arrivée de chaque Vaiſſeau, ou vingt pour cent à leur retour en Angleterre. Il eſt impoſſible de repréſenter quelle multitude de Vaiſſeaux Anglois cette permiſſion conduiſit en Afrique, & quelle confuſion elle mit dans le commerce. Chaque Capitaine ſe hâtant de prévenir les autres, pour être plutôt chargé, le prix d'un Eſclave monta juſqu'à quarante barres. Les Marchands Man-

PLAN DE L'ILE JAMES, sur la Gambra en 1732.

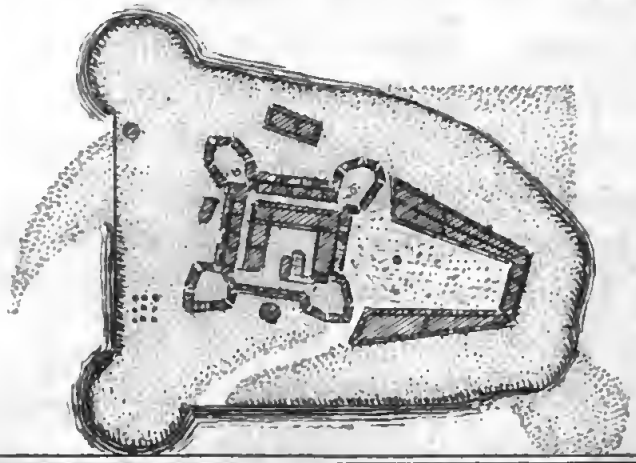

VUE DU FORT JAMES du côté du Nord est

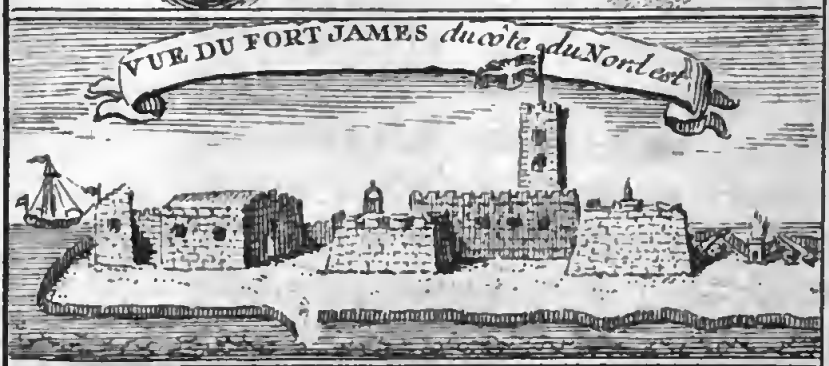

VUE DU FORT JAMES du Côte de NN. Ouest

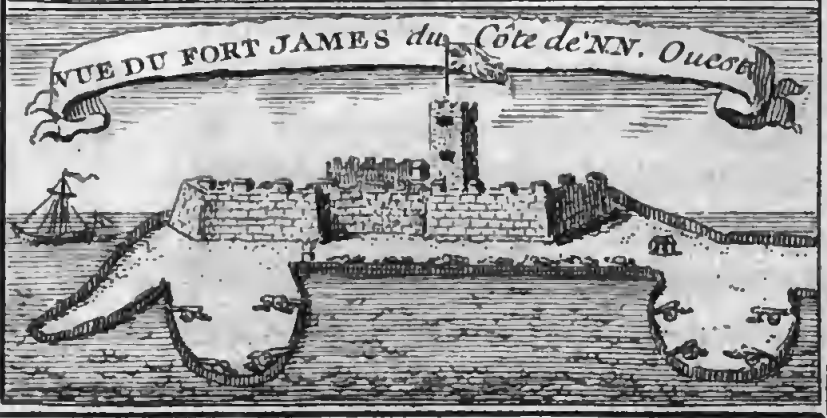

T. II. N° 2

dingos, qui n'en tiroient que quinze ou dix-ſept de la Compagnie de France & de celle d'Angleterre, à Barakonda ou à Guioches (49), furent attirés à l'embouchure de la riviere par l'eſpérance d'un profit qui compenſoit avantageuſement leurs peines. Ainſi les Agens des deux Compagnies ſe virent forcés de demeurer oiſifs, & d'attendre patiemment la fin de ce ruineux commerce. Depuis le mois de Janvier 1699 juſqu'au mois de Juin, tous ces Négocians particuliers ne tranſporterent pas moins de trois mille ſix cens Eſclaves, & répandirent dans le Pays plus de marchandiſes qu'il n'en falloit pour pluſieurs années.

BRUE. 1699.

Imprudence de la Compagnie Angloiſe.

La Compagnie Angloiſe ouvrit enfin les yeux ſur ſon imprudence. Elle ſentit qu'il auroit mieux valu ne rien recevoir du Parlement pour les réparations de Jamesfort, que d'accepter un bienfait pernicieux, dont l'effet manifeſte étoit de ruiner ſon propre commerce. Elle avoit eſpéré de nuire par cette méthode au commerce des François, & les plus grandes pertes tom-

(49) Autrement *Joar*. On ne doit pas être ſurpris de voir porter deux, trois noms, & quelquefois plus, au même lieu; c'eſt-à-dire celui qu'il a dans le Pays, & celui qu'il a reçu des François, des Portugais, des Anglois, &c.

BRUE. 1699.

berent ſur elle-même. Cependant M. Corker avoit établi des Comptoirs dans pluſieurs endroits où ſa Compagnie n'en avoit jamais eu. Outre ceux des bords de la riviere, & de Jereja, il en avoit à *Joval* (50) & à *Portodali*. Il avoit envoyé au Roi de Kayor, qu'on a vû paroître tant de fois ſous le titre de *Damel*, quelques-uns de ſes Facteurs, avec des marchandiſes, & l'ordre de les vendre à ce Prince avide fort au-deſſous de leur prix, en les accompagnant de préſens conſidérables. Ces libéralités avoient eu ſi peu de ſuccès, que le Damel, après avoir promené les Facteurs Anglois de Ville en Ville, comme il avoit déja fait dans une autre occaſion, les avoit renvoyés ſans payement, & fort heureux d'être échappés de ſes mains. Corker avoit fait beaucoup plus. Il avoit vendu les marchandiſes de la Compagnie au même prix, c'eſt-à-dire auſſi bas que les Vaiſſeaux d'Interlope: il avoit employé la force pour fermer l'entrée de la riviere aux Bâtimens de la Compagnie Françoiſe: il en avoit arrêté quelques uns, & fait feu ſur les autres, ſous prétexte qu'ils étoient ſans paſſeport. En un mot, il

Son Directeur général y met le comble.

(50) Joal, Juali ou Joala.

avoit déclaré dans toutes les occa-
sions une haine ouverte aux François.

BRUE. 1699.

Il reconnut enfin ſon erreur; & dans le chagrin de tant d'imprudences, il écrivit à la Compagnie Royale qu'il valoit mieux renoncer au dix pour cent, réparer le Fort à ſes propres frais, & vivre en bonne intelligence avec la Compagnie Françoiſe, que de s'expoſer tôt ou tard à la néceſſité d'abandonner le commerce. D'un autre côté, il propoſa au Directeur François un accommodement, par lequel le prix des marchandiſes devoit être réglé de concert entre les deux Compagnies, avec des meſures unanimes pour arrêter le commerce d'Interlope auſſi-tôt que l'Acte de 1695 auroit été révoqué par le Parlement d'Angleterre. Il envoya dans cette vûe un Officier au Fort Saint-Louis, le 10 de Novembre 1699, chargé de ſes complimens pour Brue, & d'un projet de Concordat dont on nous a conſervé les articles.

Il s'apperçoit de ſa faute.

I. Que la Compagnie Françoiſe conſerveroit ſur la riviere de Gambra le même commerce dont elle avoit joui avant la guerre, c'eſt-à-dire le droit d'entretenir des Comptoirs à Albreda & Jereja; & que les Agens

Projet d'un Concordat avec les François.

BRUE. 1699.

vivroient, comme auparavant, en bonne intelligence avec ceux de la Compagnie Royale d'Angleterre.

II. Que la Compagnie Angloiſe ayant eu avant la guerre des Comptoirs à Joal & à Portodali, elle continueroit de jouir des mêmes Priviléges.

III. Que la Barque Françoiſe du ſieur *Deſnos* étant la ſeule qui eût été ſaiſie par les Anglois, elle ſeroit reſtituée à l'ordre du ſieur Brue ; & que s'ils s'étoïent portés à cette violence, c'étoit uniquement parce que le ſieur Deſnos, ſous prétexte de ſe rendre à *Guikar* (51) pour ſe faire payer de quelques dettes, avoit exercé un commerce illicite, & menacé outrageuſement le Général Anglois de détruire ſon Fort.

IV. Que comme il venoit encore un ſi grand nombre de Vaiſſeaux d'Angleterre, il paroiſſoit impoſſible d'établir actuellement un Tarif pour les Eſclaves ; mais que cet article ſeroit réglé auſſi-tôt que le Général Anglois auroit reçu les ordres de ſa Compagnie.

V. Que la Compagnie Royale

(51) Ce lieu eſt nommé ailleurs *Ginhor* ; c'eſt vraiſemblablement le même que *Joar*.

d'Angleterre ne pouvant chagriner les Marchands particuliers, tant qu'ils ſeroient autoriſés par l'Acte du Parlement, le Général François ne devoit pas prendre en mauvaiſe part qu'elle leur accordât ſon ſecours dans l'occaſion. BRUE. 1699.

Brue envoya cette réponſe aux Anglois par le même Officier.

I. Qu'on étoit convenu, par la Paix de Riſwick, que les conquêtes ſeroient reſtituées de part & d'autre, & toutes les affaires rétablies dans le même état où elles étoient avant la guerre. Qu'avant la guerre le commerce de la Compagnie Angloiſe étoit borné à la riviere de Gambra ; au lieu que celui des François s'étendoit par Lettres Patentes depuis le Cap-Blanco juſqu'à la riviere de Sierra Leona : que la Compagnie Françoiſe avoit toujours eu le même droit que les Anglois de commercer ſur la riviere de Gambra, témoins les Comptoirs qu'elle avoit toujours entretenus à Albreda & à Jereja : qu'aſſurément on ne pouvoit lui conteſter d'en avoir autant que les Interlopiers Anglois & Portugais : qu'il étoit de l'intérêt mutuel des deux Compagnies de s'unir dans un commerce libre, & d'établir

Réponſe du Général François.

BRUE. 1699.

pour les marchandiſes un Tarif auquel les Négres ſeroient forcés de ſe ſoumettre, lorſqu'ils ne pourroient plus prendre avantage de la mauvaiſe intelligence des deux Nations pour troubler le commerce.

II. Que la Compagnie Angloiſe étant limitée à la riviere de Gambra, il n'étoit pas raiſonnable qu'elle prétendît s'établir à Joal & à Portodali, puiſque c'étoit empiéter ſur les droits de la Compagnie Françoiſe.

III. Que le ſieur Brue ſe promettoit de l'équité du Général Corker qu'il reſtitueroit au ſieur *Marchand*, Magaſinier de la Compagnie Françoiſe à Albreda, la Chaloupe & les effets qui avoient été ſaiſis, ſuivant l'Inventaire qui ſeroit délivré : qu'à l'égard du ſieur Deſnos, le ſieur Brue auroit rendu au Général Anglois la juſtice qui étoit dûe à ſon caractere, s'il eût pris la peine de la demander : que le ſieur Brue avoit déja rappellé Deſnos pour lui faire rendre compte de ſa conduite ; mais qu'il prioit le Général Anglois d'éviter à l'avenir toutes les voies violentes, qui ne pouvoient ſervir qu'à rompre l'harmonie & l'amitié que les François ſouhaitoient d'entretenir.

IV. Qu'il ſouhaitoit ardemment que le Général Anglois voulût repréſenter à ſa Compagnie la néceſſité de fixer, pour le prix des Eſclaves, un Tarif qui fût commun aux deux Nations, & que les Officiers des deux Compagnies fuſſent obligés d'obſerver fidellement.

V. Qu'avec toute la déférence qui étoit dûe au Parlement d'Angleterre, il ne faiſoit pas difficulté de dire, qu'il y avoit eu de l'injuſtice à donner la liberté du commerce aux Marchands particuliers, au préjudice non-ſeulement de la Compagnie d'Angleterre, mais de celle même de France, dont les intérêts dans cette occaſion n'étoient pas différens.

Brue finiſſoit en exhortant M. Corker à preſſer ſa Compagnie d'employer tout ſon crédit pour faire ſupprimer la permiſſion du commerce particulier; & lui promettoit d'engager la ſienne à s'unir, pour repréſenter au Parlement l'importance de cette ſuppreſſion.

Voyage que Brue fait à la riviere de Gambra.

L'inclination que Brue avoit à fixer, avec la Compagnie d'Angleterre, un Tarif ou un prix réglé pour les marchandiſes, ſur un pied dont les deux Nations puſſent tirer autant de

BRUE. 1700.

ſatisfaction que d'avantage, lui fit naître la penſée d'entreprendre un voyage à la riviere de Gambra, ſur la *Princeſſe*, Vaiſſeau de trente-deux pieces de canon. Il entra dans cette riviere le 10 de Février 1700. Son premier ſoin fut d'envoyer faire des complimens au Général Corker. Mais apprenant qu'il étoit allé à *Kachao*, il prit ce tems pour viſiter les Comptoirs d'Albreda, de Jereja & de Biſſao. En chemin il ſe ſaiſit d'un Vaiſſeau Hollandois nommé l'*Anne*, qui faiſoit le commerce ſur cette Côte. Comme il falloit paſſer devant Jamesfort pour ſe rendre avec ſa priſe au Comptoir d'Albreda, il ſalua les Anglois de neuf coups de canon, & leur envoya un de ſes Officiers pour ſçavoir quand leur Général pourroit recevoir ſa viſite. Ils répondirent à ſon artillerie coup pour coup. Le lendemain un Capitaine de Vaiſſeau, nommé *Joanes*, vint faire les complimens de M. Corker au Général François, & l'aſſurer qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit délivré de ſa goute, il s'empreſſeroit de l'aller voir à Albreda.

Il ſe préſente devant Jamesfort.

Politeſſes qu'il reçoit des Anglois.

Cependant on convint que Joanes iroit prendre Brue à Albreda, lorſque Corker commenceroit à ſe porter

mieux. Il s'y rendit trois jours après, avec deux magnifiques Barques, au bruit des trompettes & des hautbois. Sept Vaiſſeaux Anglois, qui étoient à l'ancre dans la riviere, déployerent leurs pavillons au paſſage du Général François, & le ſaluerent de leur artillerie. En deſcendant, il trouva le Lieutenant du Fort & tous les Capitaines des Vaiſſeaux aſſemblés pour le recevoir. La Garniſon étoit ſous les armes. Corker, qui n'étoit pas encore bien remis de ſa goute, ne laiſſa pas de venir au-devant de lui juſqu'à la porte. Après le premier compliment, les deux Généraux entrerent dans une grande ſalle, où la table du feſtin étoit déja préparée. Elle étoit faite en longueur. Corker fit placer Brue au ſommet. Il ſe mit à ſa droite, & le Lieutenant du Fort à ſa gauche. Les Officiers François furent placés d'un côté, & les Capitaines Anglois de l'autre. On ſervit beaucoup de groſſe viande, & des pâtés de différentes ſortes. Le vin, le *punch*, le *ſangris* & l'eau-de-vie brûlée ne furent point épargnés. Les ſantés des Rois de France & d'Angleterre, des Compagnies Angloiſe & Françoiſe, & des deux Généraux, furent bûes avec autant de

BRUE. 1700.

BRUE. 1700.

décharges de l'artillerie du Fort. Enfin, la fête ayant duré juſqu'à deux heures après minuit, Brue fut reconduit à Albreda, & ſalué comme en arrivant par tous les Vaiſſeaux Anglois.

Il reçoit leur viſite à ſon tour.

Deux jours après cette viſite, il reçut celle de Corker, qui s'étoit promis de le ſurprendre, mais qui ſe trouva fort loin de ſes eſpérances. Les Anglois furent ſurpris de la magnificence avec laquelle ils furent traités; & tout prévenus qu'ils ſont en faveur de leurs propres uſages, ils convinrent que rien n'approchoit de la galanterie des François. A l'égard du cérémonial, il fut le même qu'à Jamesfort. Le Général Anglois & ſes Officiers ſe retirerent fort ſatisfaits, après être convenus avec Brue de ſe revoir le lendemain ſur le Vaiſſeau Anglois du Capitaine *Brown*, qui étoit entre Albreda & Jilfrey. Mais la fête & les plaiſirs avoient été pouſſés ſi loin, qu'on fut obligé de remettre cette aſſemblée au 19 Avril, & de régler qu'elle ſe feroit ſans cérémonie dans le Fort.

Conférence dans le Fort Anglois.

Brue s'y rendit, & la conférence s'ouvrit après le dîner. Corker parut fort diſpoſé à ſuivre toutes les vûes du Général François; mais ſes pou-

voirs n'étant pas assez étendus pour rien conclure sans le consentement des Capitaines qui étoient à l'ancre dans la riviere, il devint nécessaire de les faire inviter à l'assemblée, quoiqu'il fût aisé de prévoir qu'ils ne goûteroient pas des résolutions qui devoient mettre fin à leur commerce. Cependant ayant été appellés, Brue leur représenta le préjudice extrême que les Marchands particuliers apportoient au commerce des deux Nations, en fournissant aux Négres des marchandises au-dessous de l'ancien prix; ce qui leur avoit donné l'occasion d'augmenter à l'excès celui des Esclaves & des provisions. Pour remédier à ce desordre & rétablir le commerce sur l'ancien pied, il leur demanda la permission de proposer quatre articles.

BRUE. 1700.

I. Que si l'on vouloit couper desormais la source à toutes les contestations, il falloit nécessairement fixer les lieux où les deux Compagnies avoient le droit du commerce, soit ensemble, soit séparément: que dans cette vûe il falloit que les Comptoirs des deux Compagnies à Joal & à Potodali commençassent par se retirer de ces deux lieux, jusqu'à ce que le

Articles proposés par Brue.

BRUE. 1700.

fond des affaires fût ajuſté entre les Supérieurs reſpectifs.

II. Que ſi les Anglois perſiſtoient, après cette convention, à faire le commerce du côté de Joal & de Portodali, les François auroient la même liberté ſur la riviere de Gambra.

III. Qu'il paroiſſoit convenable aux intérêts des deux Compagnies que le Gouverneur Anglois fît ſaiſir & confiſquer les Vaiſſeaux Portugais qui viendroient commercer dans la Gambra.

IV. Que ſi le Tarif n'étoit pas bientôt réglé, ſuivant le quatriéme article du Mémoire qu'il avoit envoyé au Général Anglois, le Commerce de l'Europe étoit perdu ſans reſſource ; puiſque les Négres ne ceſſoient pas d'augmenter de jour en jour le prix de leurs marchandiſes, & de diminuer celui des marchandiſes de l'Europe. Il en donnoit pour exemple le prix des Eſclaves, qui étoit monté à trente ou quarante barres par tête, tandis que celui de la Compagnie n'avoit jamais ſurpaſſé vingt ou vingt-deux barres.

Difficultés de la part des Anglois.

Brue reconnut bientôt que ſes propoſitions ne s'accordoient pas avec les intérêts de la plus nombreuſe par-

tie de l'Assemblée. Les Capitaines étant sortis un moment avec leur Général, rentrerent presqu'aussi-tôt, & Corker répondit à Brue en leur nom, que sans un ordre exprès de la Compagnie d'Angleterre, autorisé par le Parlement, ils ne pouvoient consentir au Tarif proposé entre les deux Nations : qu'ils ne troubleroient pas les François dans la possession de leur commerce à Albreda & à Jereja, mais qu'ils ne leur accorderoient jamais la liberté de remonter plus haut dans la riviere, puisque les François la leur avoient ôtée dans celle du Sénegal : qu'à l'égard de la Felouque du sieur Desnos, qui n'avoit été qu'arrêtée, elle seroit rendue au sieur Brue lorsqu'il voudroit la demander : que la proposition d'interdire aux Anglois le commerce de Joal & de Portodali regardoit le Parlement d'Angleterre, qui prendroit soin sans doute de régler cet article ; & que la restitution du Vaisseau de William-Jane contribueroit à terminer là-dessus tous les différends.

BRUE. 1700.

Telle fut la fin de la conférence. On prit de part & d'autre le Mémoire de ce qui s'y étoit passé, & les deux Généraux se séparerent avec de

BRUE.

1700.

grands témoignages d'amitié & de civilité.

La Compagnie Angloiſe nomme un nouveau Gouverneur.

Brue s'étant apperçu que le Général Anglois favoriſoit ſécretement ſon opinion, ſe flatta qu'il employeroit ſon crédit auprès de la Compagnie Angloiſe pour avancer le ſuccès de ſes intentions. Mais Corker fut rappellé vers la fin d'Avril, & le ſieur Pinder nommé pour lui ſuccéder. La Compagnie d'Angleterre envoya dans le même tems à Jamesfort une Compagnie de Grenadiers, avec des ouvriers pour la réparation du Fort, qui portoit encore des marques de l'expédition de M. de Genes. Brue ne manqua point d'écrire au nouveau Général pour le complimenter ſur ſon élévation, auſſi-bien qu'au ſieur Corker, pour le féliciter du bonheur qu'il avoit de quitter un climat ſi préjudiciable à ſa ſanté, & d'aller jouir dans ſa Patrie (52) des richeſſes qu'il avoit acquiſes en Afrique. Pinder en recevant la lettre du Général François, lui envoya ſon Lieutenant avec ſon Chapelain & le Capitaine du vaiſſeau qui l'avoit amené pour lui rendre ſes politeſſes. Ils s'aſſemble-

Eſpérances d'accommodement.

(52) Il avoit gagné en peu de tems treize mille cinq cens livres ſterling.

rent pluſieurs fois ; & cherchant tous deux les véritables intérêts de leur Compagnie, ils formerent enfin un plan de paix & de commerce, qu'ils entreprirent de faire approuver à Paris & à Londres. En même tems Pinder communiqua au Général François un Mémoire préſenté au Parlement d'Angleterre par la Compagnie Royale d'Afrique, en lui apprenant qu'il y avoit lieu d'eſpérer que les ſoins des Ambaſſadeurs des deux Couronnes dans les Cours reſpectives produiroient bien-tôt une parfaite intelligence.

BRUE. 1700.

Après beaucoup d'efforts, Brue perdit l'eſpérance de réuſſir dans ſes vûes. Quoique le Gouverneur Anglois les approuvât, les Marchands particuliers, dont les intérêts étoient fort différens de ceux de la Compagnie, ne ceſſerent pas de s'y oppoſer ; &, par leur crédit ou leurs libéralités, ils obtinrent du Gouvernement d'Angleterre un vaiſſeau de guerre de cinquante pieces de canon pour aſſurer leur Commerce.

Raiſons qui les font manquer.

Auſſi-tôt que ce vaiſſeau, nommé le *Rocheſter*, fut arrivé dans la riviere (53) de Gambra, le Capitaine

Un Vaiſſeau Anglois ſe préſente devant Gorée.

(53) Il étoit arrivé le 22 de Mars 1702.

BRUE. 1700.

Mayn qui le commandoit, écrivit à Brue que ſur diverſes plaintes des Sujets de l'Angleterre, qui accuſoient la Compagnie Françoiſe de les troubler dans leur commerce, & d'avoir fait ſaiſir pluſieurs Bâtimens Anglois, contre les articles formels du Traité de Riſwick, le Roi ſon maître l'avoit envoyé pour protéger le commerce Anglois ſur cette Côte, & pour demander la reſtitution des vaiſſeaux ſaiſis, particulierement celle du Brigantin le *Saint Georges*. La réponſe du Général François n'étant pas venue auſſi-tôt que Mayn l'attendoit, il ſortit de la riviere pour aller mouiller devant Gorée, hors de la portée du canon ; & dépêchant un de ſes Officiers à Brue avec le pavillon blanc, il lui fit demander ſi ſa Nation étoit en paix ou en guerre avec les Anglois. Le Député déclara aux François que le vaiſſeau qui avoit mouillé dans leur rade étoit un vaiſſeau de guerre Anglois de cinquante pieces de canon : que ſi le Fort lui faiſoit l'honneur de le ſaluer, les Anglois rendroient coup pour coup ; mais qu'ils demandoient du moins que le Fort fît feu de deux pieces, pour leur faire connoître qu'on n'étoit

toit pas en guerre avec eux. Brue répondit que ce n'étoit pas l'uſage des Forts Royaux de ſaluer les premiers; mais que ſi les Anglois vouloient commencer, on leur rendroit coup pour coup. L'Officier Anglois n'eſpérant plus de faire tomber Brue dans le piége, lui demanda une réponſe à la Lettre du Capitaine. Elle lui fut accordée ſur le champ. Brue lui marquoit qu'il lui avoit envoyé la copie d'un Arrêt du Conſeil d'Etat, daté le 24 d'Avril 1700, dans lequel il trouveroit les explications qu'il demandoit, ſur-tout par rapport au vaiſſeau le *William-Jane*, qui malgré les repréſentations du Lord Mancheſter, Envoyé d'Angleterre à Paris, & quoiqu'il eût payé dix pour cent à la Compagnie Angloiſe, avoit été déclaré de bonne priſe: que le brigantin le *Saint Georges*, que Mayn réclamoit, ayant été pris ſans permiſſion & ſans paſſeport, étoit encore plus ſujet à confiſcation. Il ajoutoit que toute ſa paſſion étoit de vivre en bonne intelligence avec les Anglois, ſuivant les ordres du Roi ſon Maître, & ceux de ſa Compagnie, pourvû que les Anglois ne fiſſent rien de propre à la troubler. Après avoir reçu cette Let-

BRUE. 1700.

Artifices des Officiers.

BRUE. 1700.

tre, Mayn leva l'ancre, & s'éloigna de Gorée.

Ils se retirent.

Les Officiers de la Compagnie Angloise furent bien-tôt forcés de reconnoître que les propositions de Brue étoient ce qu'ils pouvoient accepter de plus utile. La guerre ayant éclaté dans l'Europe, toute la diligence qu'ils apporterent à mettre Jamesfort en état de se défendre, ne l'empêcha point d'être pris au commencement de 1703 par le sieur de la Roque avec un seul vaisseau; & l'année suivante il fut pillé par Henri Baton, Armateur de la Martinique, qui montoit un brigantin nommé *le Fanfaron*, avec cent vingt hommes. Ainsi le commerce de la Compagnie Angloise fut réduit si bas sur cette côte, qu'elle se vit obligée de proposer à la Compagnie Françoise un Traité de neutralité, dont les articles furent signés à Londres le 8 Juin 1705 par les Agens des deux Partis. On nous en a conservé la substance.

Jamesfort pris & pillé.

Neutralité proposée par la Compagnie Angloise.

Articles dressés.

I. Que les deux Compagnies ordonneront à leurs Gouverneurs & leurs Officiers dans tous leurs établissemens sur la côte d'Afrique, depuis le Cap Blanc jusqu'à la riviere de *Sierra Leona*, de vivre en bonne

intelligence & de s'aider réciproquement contre les Négres, ou quiconque entreprendroit de troubler leur commerce. II. Que la Compagnie Angloiſe s'engage à ne pas permettre qu'aucun de ſes Officiers, de ſes Agens, & de ſes Commandans de vaiſſeaux, attaque ou chagrine, par mer ou par terre, aucun Fort, aucun comptoir, ni aucun autre établiſſement de la Compagnie Françoiſe, depuis le Cap Blanc juſqu'à la riviere de Sierra Leona, ni aucune barque, vaiſſeau, ou bâtiment de la même Compagnie, exerçant le commerce dans les rivieres ou ſur la côte. III. Que la Compagnie Françoiſe du Sénegal promet les mêmes égards pour la Compagnie Angloiſe entre le Cap Blanc & les rivieres de Sierra Leona & de Scherbaro incluſivement. IV. Que ſi quelque vaiſſeau de l'une ou l'autre Compagnie étoit pris par les Armateurs, les Pyrates, ou les vaiſſeaux de guerre de la Nation oppoſée, cette violence qu'aucune des deux Compagnies ne peut prévenir, ne ſera pas regardée comme une infraction du Traité. V. Que les deux Compagnies s'employeront auprès de leurs Cours reſpectives pour obtenir

BRUE. 1700.

BRUE. 1700.

que les vaiſſeaux de guerre de l'une & l'autre Nation ne commettent pas d'hoſtilités dans les bornes qu'on a nommées. VI. Que pour l'exécution de ces articles, le Traité ſera dépoſé entre les mains du ſieur André de la Porte à Leyden, & qu'on s'engage de part & d'autre à le ſigner & le ratifier auſſi-tôt que la défenſe du commerce ſera levée par les deux Cours. VII. Qu'on promet auſſi de ne rien négliger des deux côtés auprès du Miniſtre de chaque Nation. VIII. Que les deux Compagnies donneront ordre à leurs Gouverneurs, leurs Facteurs & leurs Agens, de ſe rendre fidellement les Deſerteurs.

Deux avantures de Brue.

Pendant que Brue étoit au comptoir d'Albreda, il eut deux avantures remarquables. La premiere fait honneur à ſa continence, dans l'attaque qu'elle reçut d'une fameuſe Courtiſane du Pays. C'étoit une femme de diſtinction, fille d'un Roi, & veuve d'un Portugais. Elle n'avoit pas été moins galante pendant ſon mariage que depuis qu'elle étoit veuve; & ſes charmes ayant fait impreſſion ſur le Roi de Barra, elle avoit fait avec lui quelques marchés fort avantageux. L'Auteur loue la beauté de ſa taille

Caractere d'une Courtiſane du Pays.

& celle de ſon viſage. Elle étoit adroite & ruſée. Elle parloit en perfection les Langues Françoiſe, Angloiſe, & Portugaiſe. Elle ſçavoit même écrire dans ces trois Langues. Ses richeſſes, la beauté de ſa maiſon & la multitude de ſes Domeſtiques relevoient encore l'éclat de ſes qualités perſonnelles. Elle ſe nommoit *la Signora Belinguera*. Jamais femme ne fut plus exercée dans l'art de plaire, & ne connut mieux celui de ruiner ſes amans. Pluſieurs Européens en ont fait une expérience qui leur a coûté bien cher. Cependant l'intérêt de la Compagnie obligeoit les Facteurs d'entretenir ſon amitié par des préſens.

BRUE. 1700.

Brue n'ayant pû ſe diſpenſer de lui rendre une viſite, elle le reçut dans une grande ſalle ouverte de trois côtés, à la maniere des Portugais, & fort bien ornée de fauteuils & de tapiſſeries. Il ne paroît pas qu'il eût deſſein de rendre ſa viſite fort longue. Mais la Signora qui penſoit à le mettre au nombre de ſes conquêtes, le retint à dîner avec les careſſes les plus flatteuſes. Le repas fut ſervi fort proprement. D'abord il ne manquoit rien à la beauté du linge. Le premier ſervice conſiſtoit en fruits du Pays, tels.

Repas qu'elle donne à Brue.

BRUE. 1700.

que des citrons, des oranges, des melons, & deux ou trois ſortes de bananes & de kurbatis. Il fut relevé par trois poulets au riz où le poivre dominoit beaucoup, & par deux pintades deſoſſées & farcies. Pour rôti, c'étoient des poulets gras, du mouton, & d'autres viandes, accompagnées de jambons & de langues à l'Européenne. Les liqueurs furent d'excellent vin de palmier & du punch. La Signora ne but que de l'eau pendant le dîner, mais elle prit un peu de punch au deſſert. Elle entretint la Compagnie avec tout l'agrément poſſible. Brue, ou ſon Editeur, paſſe modeſtement ſur les efforts qu'elle fit pour plaire, & ſe contente de remarquer que ſi elle perdit ſes peines, ce ne fut pas pour les avoir épargnées.

Sa parure.

Elle étoit vêtue d'une chemiſe d'homme fort fine, avec des boutons d'or au col & aux poignets. Par-deſſus elle portoit un corſet de ſatin à la Portugaiſe, & pour jupe une de ces belles étoffes du Cap-Verd, qui ſe nomment *Pagne alte*. Sa coëffure étoit une ſorte de turban de mouſſeline blanche brochée d'or, qui s'élevoit un peu ſur le front. Elle avoit un colier de grains d'or entremêlés d'ambre & de corail,

& de très-belles bagues presqu'à tous les doigts. Cette parure ne contribuoit pas peu à relever ses charmes naturels. Brue lui fit un fort beau présent, & se crut fort heureux d'être échappé aux piéges d'une femme si dangereuse. BRUE. 1700.

Sa seconde avanture fut avec un imposteur Négre, qui se donnoit pour Prophete, & qui se prétendoit inspiré du Ciel pour découvrir les secrets les plus cachés. Il se vantoit de pouvoir se rendre invisible, & faire entendre sa voix à toutes sortes de distances. Ses Disciples & ses Partisans attestoient la vérité de ses miracles, & la confirmoient par cent relations fabuleuses ; de sorte que le peuple toujours crédule & passionné pour les nouveautés, donnoit avidement dans le prestige. Ce Charlatan se disoit envoyé du Ciel pour rétablir l'ordre & la justice, & prenoit le titre de *Mamayenbuk*, c'est-à-dire de grand Justicier. Il étoit sans cesse accompagné d'une multitude armée de ses disciples. On n'approchoit de lui qu'avec des marques extraordinaires de soumission. S'il parloit, tous les assistans demeuroient dans un profond silence. Il auroit été dangereux de le contre- Avanture d'un imposteur Négre.

BRUE. 1700.

dire ou de révoquer en doute la vérité de ſa miſſion. Enfin la faveur du peuple l'avoit rendu ſi redoutable, que ſi ſa prudence & ſa conduite avoient répondu à ſon impudence, il n'auroit pas eu de peine à s'élever ſur le trône. On voyoit courir de toutes parts des troupes de Négres, pour ſe mettre ſous ſa protection; car ceux à qui il donnoit une fois le titre de ſes enfans, ne ſe croyoient plus ſoumis à l'oppreſſion du Roi & des Grands. Dans ſa marche il ſe faiſoit précéder d'un petit tambour. S'il ouvroit la bouche pour prêcher ou pour parler, c'étoit avec un ton d'autorité qui faiſoit trembler le peuple, & qui diſpoſoit tous ſes Partiſans à lui rendre une obéiſſance aveugle.

Brue paſſant un jour près d'un bois, fut ſurpris d'y voir une nombreuſe aſſemblée. S'étant avancé vers un grand arbre qui ſembloit attirer les regards de cette populace, il apperçut des habits ſuſpendus. C'étoient ceux de l'impoſteur; & les Négres paroiſſoient perſuadés qu'il y étoit lui-même, quoique par la vertu de ſes ſecrets il ſe rendît inviſible. Brue, qui étoit à cheval, voulut s'approcher davantage, pour examiner mieux en quoi

consistoit l'artifice ; mais tout le peuple s'efforça de l'arrêter par de grands cris, en le menaçant d'une mort certaine, s'il avoit la hardiesse de toucher aux habits. Ses Laptots mêmes le voyant sourd aux prieres & aux menaces, se mirent à pleurer, comme s'ils eussent déja perdu leur maître. Cependant il arriva au pied de l'arbre, & frappant les habits d'une canne qu'il avoit à la main, il fit voir à l'assemblée qu'il n'y avoit rien d'extraordinaire. Le Prophete apprenant cette insulte, déclara qu'il avoit pardonné au Général François, parce qu'il se sentoit de l'affection pour lui, & qu'il sçavoit qu'un jour il devoit se convertir. Après cet incident, Brue eut la curiosité de le voir. Quelques présens qu'il lui envoya, le déterminerent à se rendre au Comptoir, mais suivi d'un grand cortége. Sa robbe d'écorce d'arbre étoit si longue, qu'elle traînoit à terre, quoiqu'il s'en enveloppât la tête pour se cacher la moitié du visage, & qu'il eût aussi les mains couvertes de ses grandes manches. Brue lui fit faire diverses questions par ses Interpretes. Mais il ne fit aucune réponse. De tems en tems il se mettoit à danser au son de son

Brue détruit ses prestiges.

Il reçoit une visite au Comptoir.

BRUE. 1700.

tambour. La couleur de ſa peau étoit fort noire, & ſon âge paroiſſoit d'environ 30 ans.

CHAPITRE VIII.

Voyage du Sieur Brue, d'Albreda à Kachao.

PEndant le ſéjour que Brue fit au Comptoir d'Albreda, il forma le deſſein de quitter les bords de la riviere pour s'avancer par terre juſqu'à Kachao (54), moins dans la vûe de ſatisfaire ſa curioſité, que dans la réſolution d'y établir un nouveau commerce, & d'examiner par ſes propres yeux ce qu'il avoit à ſe promettre du Pays, ſans ſe fier aux Officiers ſubalternes qui ont toujours beaucoup d'intérêt à cacher une partie de la vérité à leurs Supérieurs.

Défiance néceſſaire à l'égard des ſubalternes.

Il partit d'Albreda ſans autre ſuite que deux Facteurs, ſon Chirurgien, ſes domeſtiques, & un petit nombre de Laptots, pour le tranſport de ſon bagage & de quelques marchandiſes, dont il vouloit faire des préſens ſur la

Départ du Général.

(54) Les François prononcent *Kachau*. Les Portugais écrivent *Chachco*. Les Anglois écrivent *Kachew*, & prononcent *Kachiou*.

route. En traverſant la riviere de Gambra, il rendit une viſite au Gouverneur Anglois de Jamesfort, qui le reçut fort civilement, & qui lui donna pour guide un de ſes Officiers, fort verſé dans la connoiſſance du Pays & des différentes Langues des Négres.

BRUE. 1700.

De Jamesfort il entra dans la riviere de Vintain ou Bintam, qui ſe jette dans la Gambra du côté du Sud, une lieue au-deſſus du Fort Anglois. Les Européens l'ont nommée la riviere de *Saint-Grigou*. L'entrée en eſt facile & le canal profond. Ses rives offrent ſur la droite des collines chargées de grands bois; & ſur la gauche, de vaſtes plaines ou des prairies qui s'étendent à perte de vûe. La Ville du même nom eſt ſituée ſur la rive droite, au pied d'une colline, & couverte d'arbres qui garantiſſent les maiſons de l'ardeur du Soleil. Brue prit ſon logement au Comptoir Anglois.

Situation de la Ville de Vintain ou Bintam.

Il trouva dans cette Ville quantité de Portugais qui s'y ſont fait des établiſſemens, & qui ont une plus belle Egliſe qu'à Jilfray. Leurs Chefs ſe rendirent auprès du Général François en habits de cérémonie, c'eſt-à-dire vêtus de longues robbes noires, avec l'épée au côté, le poignard à la cein-

BRUE. 1700.

ture, de grands chapelets à la main gauche, qui pendoient ſur le pomeau de leurs épées, des chapeaux plats comme ceux des Quakers, & de longues mouſtaches. Ils firent un compliment fort grave qui fut ſuivi de préſens & d'offres de ſervice. L'Alkade ou le Chef Négre de la Ville vint faire auſſi ſa cour au Général, qui le renvoya fort ſatisfait avec quelques flacons d'eau-de-vie. Le ſoir, Brue rendit viſite à ceux de qui il l'avoit reçue, & crut en devoir une auſſi à la femme d'un Capitaine Anglois nommé *Agis*. C'étoit une Mulâtre qui n'avoit pas encore trente ans, grande, bien faite, & d'une figure agréable, mais ſans beauté. Elle avoit épouſé en premieres nôces un Portugais qui l'avoit laiſſée veuve dans une grande jeuneſſe, avec un bien aſſez conſidérable. Auſſi ſa maiſon & le nombre de ſes domeſtiques répondoient-ils à ſa fortune. Brue la trouva ſous ſon portique aſſiſe ſur une natte avec trois ſervantes Négres qui filoient du coton autour d'elle. Auſſi-tôt qu'elle eut apperçu la Compagnie du Général, elle ſe fit apporter un pagne pour ſe couvrir. Ses fileuſes ſe retirerent. Il ne reſta qu'une de ſes filles & deux eſcla-

Portugais qui s'y ſont établis.

Viſite que Brue rend à Madame Agis.

ves Négres qui ſe tinrent debout derriere ſa chaiſe ; car elle en prit une, après en avoir fait donner à toute la Compagnie. Elle parloit fort bien les Langues Portugaiſe & Angloiſe, mais elle ne ſçavoit le François que pour l'entendre. BRUE. 1700.

Après les premiers complimens, une de ſes eſclaves, jeune & fort jolie, mais vêtue avec peu de modeſtie, préſenta au Général du *kola* dans un baſſin d'étain. C'eſt un fruit fort eſtimé des Portugais. Il eſt amer, & jaunit les dents & la ſalive. La même eſclave lui offrit enſuite dans une coupe de terre de Portugal de l'eau fraîche qu'il ne trouva pas meilleure après avoir mangé du kola, quoique les Portugais en ayent cette opinion. Madame Agis fit voir au Gouverneur deux petits canons de cuivre, qui avoient appartenu à ſon premier mari. Brue promit de les acheter. Elle l'invita à diner le jour ſuivant. Comme il lui reconnut l'eſprit adroit, & qu'il avoit appris qu'elle étoit fort bien à la Cour de l'Empereur de Foigny ou Fonia, il accepta volontiers ſon invitation. Le Capitaine Agis étoit alors à Barakonda. Quelques mois après, ayant trouvé à ſon retour que

BRUE. 1700.

ſa femme étoit accouchée d'un petit Négre, & la ſoupçonnant de l'avoir eu de l'Alkade, avec lequel il prétendoit avoir découvert qu'elle étoit en commerce de galanterie; il pouſſa la rage juſqu'à écraſer l'enfant dans un mortier, & le jetter enſuite aux chiens. Sa femme, épouvantée de cette barbarie, prit pendant quelque tems le parti de ſe cacher ; mais ils ſe reconcilierent enfin, & recommencerent à vivre enſemble.

Effet barbare de la jalouſie.

Vers le ſoir Brue fit une promenade autour de la Ville, pour obſerver les bords de la riviere, & le grand nombre de ruiſſeaux qui s'y jettent. Il y vit une ſi prodigieuſe quantité d'Abeilles, qu'il ne fut pas ſurpris que le Pays produiſe tant de cire. Les Habitans de cette Contrée ſont diſtingués par le nom de *Flups* ou *Floupes*. Ils ont une langue, ou plutôt un dialecte qui leur eſt propre. Leur Religion n'a pas d'objet fixe ; ou s'ils ont quelques divinités, ils ne leur rendent que des adorations arbitraires. Ceux qui habitent l'intérieur des terres ſont farouches, & ſouvent cruels pour les autres Négres qui paſſent dans leur Pays, à moins qu'ils ne ſoient à la ſuite de quelque Européen. A Bin-

Caractere des habitans du Pays.

tam, & dans les lieux voiſins, ils ont le naturel beaucoup plus doux. Ils aiment les Etrangers, ils ſont de bonne foi dans le commerce; mais comme ils ne ſont pas capables de tromper, ils n'aiment pas non plus qu'on abuſe de leur ſimplicité. Brue paſſa quatre jours à Bintam, pour y jetter les fondemens d'un Comptoir, qui reçut bientôt ſa perfection. Elle ne fut d'abord retardée que par l'abſence de l'Empereur, qui étoit allé ſecourir le Roi de Komba contre ſes Sujets rébelles.

BRUE. 1700.

Etabliſſement d'un Comptoir François.

Le Général François quitta Bintam pour ſe rendre à *Jereja*. La diſtance n'étant que de ſept lieues, il étoit à peine ſix heures lorſqu'il y arriva; mais les Crépuſcules ſont ſi courts dans ces Régions Equinoxiales, que la nuit le ſurprit tout d'un coup. Il fut reçu dans cette Ville avec de grands honneurs, par l'Alkade Négre, par les Portugais, & par les Facteurs des Comptoirs Anglois & François. Le lendemain, il ſe rendit au Palais du Roi, qui n'eſt qu'à une demi-lieue de la Ville. Ce ne fut pas ſans difficulté qu'il ſe procura des chevaux pour ſon cortege. Ils ſont non-ſeulement rares dans le Pays, mais petits & fort mal

Brue ſe rend à Jereja.

BRUE. 1700.

faits. La plus grande partie du commerce s'y fait par eau.

Il fait ſa cour au Roi qui le traite à dîner.

Les cabanes du Roi ſont en aſſez grand nombre pour former un petit Village. Brue trouva ce Monarque ſur le ſeuil de ſa porte. C'étoit un petit homme, d'une figure aſſez agréable, les yeux vifs, la bouche riante, & les dents fort blanches. Son habillement n'étoit pas différent de celui des Négres; excepté qu'il portoit ſur la tête un chapeau à la Portugaiſe, & qu'il tenoit à la main une longue épée Eſpagnole, ſur laquelle il s'appuyoit. Après les premiers complimens, il conduiſit le Général François dans ſa ſalle, & s'aſſit avec lui ſur des ſiéges de bois. La converſation dura juſqu'à l'heure du dîner. Le Roi fit paſſer ſes Hôtes dans une ſeconde chambre, où l'on avoit déja ſervi. Il s'aſſit avec ſes femmes, mais en laiſſant une place entre la Reine & lui, qui fut remplie par le Général. Il ne parut que des femmes, pour ſervir à table. Le dîner conſiſta dans une grande fricaſſée de poulets & quelques plats de riz, de kuskus, & de biſcuit. On prodigua le vin de palmier; & Brue ayant fait apporter de l'eau-de-vie, du vin de l'Europe & des confitures, le repas fut

BRUE. 1700.

pouſſé juſqu'au ſoir avec de grands témoignages d'une ſatisfaction mutuelle. Le Général fit divers préſens au Roi & à la Reine. Mais ceux qu'il fit au Roi lui furent ſi agréables, que ce Prince avoua qu'il n'avoit jamais rien vû de ſi magnifique. Il étoit paſſionné pour les armes à feu, & l'adreſſe ne lui manquoit pas pour s'en ſervir. Ses Sujets ne ſont pas moins belliqueux. De bons Officiers en feroient d'excellentes Troupes; & les Anglois l'ont reconnu par plus d'une expérience. Quelques mois avant l'arrivée du Général Brue, ſur quelques ſujets de plainte qui regardoient les droits & les préſens, ils envoyerent une Chaloupe bien armée juſqu'à *Jereja*. Le Roi qui avoit mis ſes gens en embuſcade, derriere quelques arbres, ſur le bord de la riviere, reçut ſes Ennemis avec un feu ſi vif, que pendant deux heures ils n'oſerent paroître ſur le pont; & vraiſemblablement il auroit abîmé la Chaloupe, ſi le reflux de la marée n'étoit arrivé à propos pour tirer les Anglois d'embarras. Bientôt la paix fut conclue à l'avantage du Roi, qui fut bien payé de la poudre & des balles qu'il avoit employées à ſe défendre. Outre quanti-

Bravoure de ce Prince & de ſes Sujets.

BRUE. 1700.

té de Portugais qui vivent dans ſes Etats, & qui lui payent un tribut annuel, ſes Sujets ſont compoſés de deux Nations Négres, les *Bagnons* (55) & les *Flups*. Les premiers habitent la rive Sud de la riviere de Gambra, & forment une Nation civiliſée, brave & induſtrieuſe. Leurs femmes paroiſſent entierement livrées à l'économie domeſtique & au ſoin de leurs familles, avec une application qui n'eſt pas ordinaire aux Négres. On rapporte que pour éviter la médiſance & l'inutilité des diſcours, elles ſe rempliſſent la bouche d'eau pendant qu'elles ſont au travail. Le Roi fait ſa réſidence au Nord (56) de Kaſamanſa. Il eſt idolâtre, lui & tous ſes Sujets (57), & par conſéquent plus facile à convertir que les Mahométans. C'étoit du moins l'opinion de Dom *Juan Felipe*, Gentilhomme Eſpagnol établi depuis longtems dans le Pays, & ſi agréable au Roi, que ce Prince lui avoit donné en mariage une de ſes filles, qui ne

Sageſſe de leurs femmes.

Eſpagnol marié à la fille du Roi.

(55) Autrement *Bannons* ou *Baneays*. Moore écrit *Banyans* dans ſon Voyage d'Afrique, p. 40.

(56) A douze ou treize lieues de la mer, dit l'Auteur anonyme de la Relation qui eſt à la fin de le Maire, p. 125.

(57) Le même Auteur dit qu'ils adorent les bois & les forêts, parce que ces lieux ſont remplis de voleurs, & qu'ils les craignent beaucoup.

manquoit ni de jeuneſſe, ni d'agrémens.

BRUE. 1700.

Dom Juan aſſura le Général qu'il avoit converti ſa femme, & que le Roi ſon beau-pere avoit embraſſé ſecrettement le Chriſtianiſme. Il racontoit même que le ciel avoit confirmé cette converſion par un miracle. Un jour que le Roi étoit tombé dans un précipice, par un faux pas que ſon cheval avoit fait ſous lui, il ne fit que prononcer avec confiance, Seigneur Jeſus, ayez pitié de moi; & par la vertu de cette priere il ſe retrouva dans ſon chemin, à l'étonnement extrême des témoins de ſa chute, & ſans ſçavoir lui même comment cette merveille étoit arrivée. D. Juan avoit offert aux Portugais du Pays de partager les frais d'une Miſſion. Ils avoient refuſé d'entrer dans une ſi pieuſe intention; ce qui lui faiſoit croire que c'étoit autant de Juifs déguiſés, que la crainte de l'Inquiſition avoit chaſſés du Portugal. Quoiqu'ils portent de grands chapelets, il eſt certain, ajoute l'Auteur, qu'ils ne menent pas une vie fort chrétienne.

Converſion ſecrette de ce Monarque.

Juifs Portugais établis en Afrique.

Pour remercier le Général de ſes préſens, le Roi donna ordre à l'Alkade de *Jereja* de lui fournir des che-

BRUE. 1700.

vaux, & lui prêta trois des ſiens. Après s'être arrêté ſix jours, Brue partit accompagné de ſeize perſonnes bien armées, de cinq chevaux de bagage, & de deux chevaux de main. Le premier jour, ſa marche fut de dix lieues. Il arriva le ſoir à *Paska*, grand Village de Négres Bagnons, dont l'Alkade le reçut fort civilement. On avoit préparé, par l'ordre du Roi, trois grandes maiſons pour le loger avec ſon cortege, & du fourage pour ſes chevaux. Il trouva un bœuf & un mouton tués pour ſon ſouper, un quartier de cheval marin, de la volaille, du poiſſon, du kuskus & du miel; enfin plus qu'il n'auroit fallu pour traiter cinquante perſonnes. Outre de l'eau excellente & du vin de palmier, on lui ſervit une liqueur (58) qui ſe nomme *Farob*, & qui a quelque reſſemblance avec la biere. Elle ſe fait avec certains fruits, dont les noms ſeront rapportés dans l'article des productions naturelles du Pays. On en met plus ou moins, à proportion de la force qu'on veut donner à la liqueur. Après l'avoir fait bouillir, on la paſſe au clair dans de grands vaiſſeaux de terre, où la fermentation lui fait

Brue continue ſon voyage. Il arrive à Paska.

Liqueur nommée *Farob*.

(58) Labat, Vol. I. p. 20. & ſuiv.

jetter une ſorte d'écume ou de lie. Elle a l'odeur & le goût du pain de gingembre. Brue la trouva beaucoup plus agréable que le vin de latanier, dont les Sereres font uſage; mais elle enyvre facilement. BRUE. 1700.

Il avoit été ſurpris, dans ſa marche, de voir le Pays ſi bien cultivé que rien n'y paroiſſoit en friche. Les cantons bas étoient diviſés par de petits canaux, & ſemés de riz. Au long de chaque canal, l'art des Habitans avoit élevé des bordures de terre pour arrêter l'eau. Les lieux élevés produiſoient du millet, du maïz & des pois de différentes eſpeces, particuliérement une eſpece noire qui s'appelle *Pois negre*, & qui fait d'excellentes ſoupes. Les melons d'eau de ce Canton ſont d'une bonté parfaite. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à ſoixante livres. Leur graine eſt couleur d'écarlate, & le jus en eſt extrémement doux & rafraîchiſſant. Le bœuf du Pays eſt excellent, mais le mouton eſt ſi gras qu'il ſent le ſuif. La volaille & toutes les néceſſités de la vie y ſont en abondance. Fertilité du Pays.

Entre Jereja & Paska, Brue rencontra une Caravane de Négres & de Négreſſes, qui attendoient ſon arri-

BRUE. 1700.

vée pour ſe garantir, par ſa protection, de l'inſulte des Flups, qui ne manquent gueres de piller les Paſſans.

Cabanes des habitans.

Leurs Cabanes ſont fortifiées par un enclos de paliſſades, de ſept ou huit pieds de hauteur, qui a pluſieurs entrées dans différens endroits du cercle. Les Cabanes ſont au centre, fort bien couvertes de feuilles de palmier. Celle où le Général fut logé avoit environ vingt pieds de largeur. Elle étoit compoſée de ſix chambres. Le Propriétaire lui dit que l'uſage des enclos leur venoit également de la néceſſité de ſe défendre contre les bêtes farouches & contre leurs Ennemis. Dix hommes y ſoutiendroient l'attaque de cent. Près d'un de ces enclos, Brue rencontra un *Guiriot*, c'eſt-à-dire, un Poete-Muſicien du Pays, avec un bonnet de la forme d'une tête de bœuf, couvert de certains grains jaunes (59), & défendu par deux grandes cornes. Cet Hiſtrion s'approcha du Général, lorſqu'il l'eut reconnu pour le Chef de la Troupe. Il ſe mit à genoux devant lui, à trois pas de diſtance, en le regardant d'un œil fixe. Enſuite ſe levant

Poëte muſicien Negre.

(59) C'eſt la parure de ceux qui ſont nouvellement circoncis.

de même, il ſe retira ſans avoir prononcé une parole.

BRUE. 1700.

Les Chauves-ſouris du Pays ſont de la groſſeur de nos pigeons, avec de longues aîles pointues, qui leur ſervent à s'attacher aux arbres, où elles ſe tiennent ſuſpendues, en formant enſemble des eſpeces de gros pelotons. Les Négres en mangent la chair, après les avoir écorchés, parce qu'ils croient que le petit duvet brun dont elles ont la peau couverte eſt un poiſon. C'eſt le ſeul de tous les volatiles connus, à qui la nature ait donné du lait pour la nourriture de ſes petits.

Chauves-ſouris monſtrueuſes.

Brue ayant remarqué, en chemin, des pyramydes de terre dans pluſieurs endroits, les avoit priſes d'abord pour des tombeaux. Mais l'Alkade, qui lui ſervoit de Guide, l'aſſura que c'etoit la retraite des Fourmis, & l'en convainquit auſſi-tôt en ouvrant un de ces terriers, dont le dehors étoit uni & cimenté, comme s'il eût été l'ouvrage d'un Maſſon. Ces Fourmis ſont blanches, de la groſſeur d'un grain d'orge, & fort agiles. Leurs demeures n'ont qu'une ſeule ouverture, vers le tiers de leur hauteur, d'où elles deſcendent ſous terre par une ſorte d'eſcalier circulaire. Brue fit jetter, près

Retraites ſingulieres des fourmis.

BRUE. 1700.

d'un de ces terriers, une poignée de riz, quoiqu'il ne parût aucune Fourmi hors du trou. Mais dans l'inſtant il en ſortit une légion, qui tranſporterent ce tréſor dans leur magazin, ſans en laiſſer le moindre reſte, & qui rentrerent dans leur azile lorſqu'elles n'en trouverent plus. Ces eſpeces de ruches ſont ſi fortes qu'il n'eſt pas facile de les ouvrir.

Le Roi de Jereja entretient à Paska une garniſon de cent Mouſquetaires Négres, pour contenir les Flups ſauvages dans la ſoumiſſion, & lever le tribut auquel ils ſont aſſujettis. La Ville, dont le nom ſignifie en langage Négre, *Arbre* ou *Pavillon du Roi*, contient environ trois cens Habitans. Ses fortifications conſiſtent en ſix rangs de paliſſades. Brue y paſſa un jour & deux nuits, pour ſe donner le tems de renvoyer les chevaux qu'il avoit amenés de Jereja, & pour s'en procurer d'autres. Il employa cet intervalle à viſiter le Canton, qu'il trouva rempli de Négres occupés de l'agriculture, & les bords de la riviere, qui ſans être fort large ni profonde, nourrit un grand nombre de Crocodiles. Avec beaucoup de peine, il trouva des chevaux, pour lui & pour les Blancs de ſon

ſon train ; & deux Canots, conduits par des Négres, ſervirent au tranſport de ſon bagage. Mais l'aprèſmidi du troiſiéme jour étoit arrivé avant qu'il fût en état de partir. BRUE. 1700.

Il s'arrêta la nuit ſuivante dans la maiſon d'un Eſpagnol, à une lieue de Paska, & ſituée ſur la même riviere. Elle étoit commode, défendue par une quadruple paliſſade, dont la plus intérieure étoit flanquée de terre, & montée de huit pieces de canon. Le Maître ſe nommoit *Dom Juan Maldonado*, natif de l'Iſle de Cube, & ſi reſpecté des Négres, qu'il n'en paſſoit pas un qui ne vînt lui faire ſon compliment. Il ne manquoit jamais de reconnoître cette civilité par quelque petit préſent, ne fût-ce qu'une aiguillée de fil de la couleur que ces Peuples aiment le plus, & dont ils ornent le collet & les manches de leurs chemiſes. Le Pays, autour de ſa maiſon, préſentoit une fort belle perſpective. Les terres qui étoient ſans culture conſiſtoient en vaſtes prairies, entremêlées de petits bois de palmiers & de (60) *polons*. Dom Juan n'étoit pas

Belle maiſon d'un Eſpagnol.

Il avoit pluſieurs femmes ſans être marié.

(60) C'eſt l'arbre qui s'appelle *Fromage* en Amérique, & que du Tertre dans ſon Hiſtoire des Antilles nomme *Fromage de Hollande*. On en donnera la deſcription.

BRUE. 1700.

marié, mais il profitoit de l'uſage du Pays, qui permet d'avoir autant de femmes qu'on le deſire. Brue admira ici l'adreſſe d'un Négre, qui tenoit ſon arc & ſes fleches d'une main, tandis que de l'autre il conduiſoit un Canot. S'il appercevoit un poiſſon, il étoit ſûr de le percer; & ſur le champ il retiroit la fleche avec ſa proie. Entre les arbres, qui bordent les deux rives, Brue trouva des oiſeaux de la groſſeur des *Truſches*, dont la chair eſt fort graſſe & de très-bon goût. Leur cri conſiſte à repeter les deux ſillabes *ha*, *ha*, auſſi diſtinctement que la voix humaine.

Oiſeaux à voix humaine.

En quittant cet agréable Canton, Brue voyagea, pendant deux jours, dans un Pays qui n'eſt habité que par des Flups. C'eſt une eſpece de Négres indépendans, qui ſe ſont établis entre la riviere de Gambra & celle de Cachao. Ceux qui ont été ſubjugués par le Roi de Jereja & les Portugais, ſont aſſez civiliſés; mais les autres, qui habitent les bords de la riviere de Kaſamanſa, forment une Nation ſauvage & barbare (61) qui ménage peu les Etrangers, comme l'expérience l'a fait connoître aux Anglois & aux Fran-

(61) les Portugais les appellent *Bravos*.

çois. Ils ont peu de commerce avec les Blancs, & ne vivent pas mieux avec leurs voiſins, contre leſquels ils ont perpétuellement la guerre. Les Négres des autres Nations n'auroient pas la hardieſſe de traverſer le Pays des Flups, s'ils ne trouvoient l'occaſion des Voyageurs Européens, qui n'y paſſent pas même ſans ſe mettre en état de ne craindre aucune inſulte. A cette peinture que Brue fait d'un Peuple ſi farouche, on peut joindre ici le témoignage de deux autres Ecrivains. Le premier eſt un Voyageur anonyme, qui a publié de curieuſes remarques ſur cette Côte, à la fin du voyage de le Maire en 1682. Il obſerve que les Flups (62) poſſedent, juſqu'à ſix lieues dans les terres, tout l'eſpace qui eſt depuis la pointe Sud de l'embouchure de la Gambra juſqu'au Village de Bulol, à l'entrée de la riviere de San Domingo. Ceux, dit-il, qui habitent l'embouchure de la riviere de Zamenée, qui eſt la même que celle de Kaſamanſa, ſont ſi ſauvages, qu'aucune Nation n'entretient de commerce avec eux. Chacun d'eux a ſa divinité, qui eſt l'ouvrage

BRUE. 1700.

Nation des Flups ou Flouppes.

Singularités de ſon caractere.

(62) Il les appelle *Flouppes*.

BRUE. 1700.

de ſon imagination. L'un adore des cornes de Taureau, l'autre une bête, ou un arbre, & leurs ſacrifices ſe font avec autant de bizarrerie. Leur habillement reſſemble à celui des Négres du Cap-Verd & des Habitans de la Gambra; c'eſt-à-dire, qu'il conſiſte dans une piece d'étoffe de coton rayé, ſuivant la coutume du Pays, pour cacher uniquement leur nudité à la ceinture. Ils n'ont pas de ſucceſſion établie pour les Rois. C'eſt le plus puiſſant qui ſe met en poſſeſſion de l'autorité ſouveraine. Ils cultivent aſſez bien leurs terres, pour y ſemer du riz & du millet. Leurs richeſſes ſont de grands troupeaux de vaches & de chevres. Leurs Villages ſont bien peuplés, & ne ſont éloignés que d'un quart de lieue l'un de l'autre.

Les Flups, qui habitent le côté du Sud de la riviere, ſont d'une cruauté barbare. Ils n'accordent point de quartier aux Blancs qui tombent entre leurs mains, & l'on raconte même qu'ils en mangent la (63) chair. Cette Côte eſt mieux peuplée que celle de

(63) C'eſt une opinion qui a peu de fondement en Afrique, & dont on ne laiſſe pas d'être frappé de part & d'autre. Certains Négres croient que les Blancs ſont capables de les manger, comme les Blancs craignent de l'être par les Négres.

la Gambra. On ne compte que deux lieues d'un Village à l'autre ; & le plus proche de la mer n'en eſt qu'à un quart de lieue.

J'ai promis le témoignage de deux Ecrivains. Le ſecond eſt (64) un Voyageur Anglois, (65) qui parlant des Flups, habitans naturels du Sud de la Gambra, les repréſente comme un peuple tout-à-fait ſauvage, mortel ennemi des Mandingos. Leur contrée, dit-il, eſt d'une grande étendue, & leurs Villes ſont fortifiées de pieux flanqués de terre. Quoiqu'ils vivent dans l'indépendance & qu'ils n'ayent pas de Rois, l'union eſt ſi bien établie parmi eux, que les Mandingos, en quelque nombre qu'ils ſoient, n'ont jamais pû les ſubjuguer. Leur caractere les rend également capables & d'oublier les bienfaits & de ne jamais pardonner les injures. Le même Auteur ajoûte, qu'en 1731 une Chaloupe envoyée pour le commerce à Kachao, par le Gouverneur de Jamesfort, ayant échoué malheureuſement à vingt lieues dans la Gambra, fut

(64) Voyage de le Maire aux Iſles Canaries, p. 124. & ſuiv. Barbot, Deſcription de la Guinée, pag. 82. Mais il eſt clair que Barbot a copié le Maire & pluſieurs autres.

(65) C'eſt Moore dans ſon voyage d'Afrique, p. 36. Il écrit Floops.

BRUE. 1700.

attaquée par ces cruels ennemis de l'humanité. L'Equipage, qui étoit compoſé de cinq Blancs & de ſept Eſclaves, ſe battit avec un courage extrême & tua un grand nombre de Flups. Mais la Chaloupe & tout ce qui lui reſtoit de défenſeurs auroient été la proie de ces barbares, ſi le reflux de la marée ne les eût délivrés d'un ſi grand danger. En arrivant à Jamesfort, le Gouverneur Anglois leur fit préſent à chacun d'un habit neuf, pour récompenſer leur valeur. Ce trait confirme ce qu'on a déja rapporté d'après Brue; ſi ce n'eſt pas le même événement, avec quelque altération dans les circonſtances.

Admiration des femmes pour Brue.

En traverſant ce dangereux Pays, les François eurent à paſſer deux petites rivieres, qui tombent dans celle de Paska. Ils s'arrêterent deux nuits dans les cabanes de quelques Bagnons, qui ſe trouvent mêlés avec les Flups. Les femmes du Pays, n'ayant jamais vû d'hommes blancs, s'aſſembloient en foule autour du Général, pour admirer ſa couleur, ſes habits, ſes armes, & ſur-tout ſes cheveux, qu'elles ne pouvoient croire naturels, parce qu'ils étoient fort longs. Il arriva le troiſiéme jour à *Jamez*,

C.N. Cochin filius del. P.A. Ardine Sculp.

Negres de Kachao et de Bissao qui preparent le Manioc.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

(66) à 14 lieues de Paska. Jamez eſt l'endroit du Pays qui produit le plus de cire. Il s'y tient deux fois la ſemaine un marché pour le commerce. Les Portugais, qui l'achettent ſans préparation, la purifient, & la font tranſporter à Kachao. On trouve ici moins de férocité à la Nation des Flups. Elle forme une eſpece de République, ſous le gouvernement de ſes Anciens. Les terres y ſont bien cultivées; & les Portugais qui s'y ſont établis, ont des maiſons fort agréables. Mais ils y ſont infeſtés par les *Moſquites* (*). Ce fut de-là que Brue renvoya ſes chevaux, & qu'il prit des Canots pour le conduire juſqu'à Kachao.

BRUE. 1700.

Une lieue au-deſſous de Jamez, il entra dans la riviere de Kaſamanſa, deux lieues au-deſſus d'un Fort Portugais qui eſt ſur la rive droite de cette riviere, en la remontant, c'eſt-à-dire au Sud. La Kaſamanſa va porter ſes eaux dans la mer, au Nord de

Riviere de Kaſamanſa.

(66) Autrement *Jam* ou *Yam*. L'Auteur anonyme qui eſt à la fin de le Maire, appelle ce lieu *Jam*, & le place à ſept ou huit lieues de l'embouchure de Rio San-Domingo. Il dit que les Portugais y ramaſſent beaucoup de cire qu'ils envoient à Kachao & ſur la Gambra.

(*) Eſpece de mouches que les Matelots François appellent *Marinouins*.

BRUE. 1700.

Rio San Domingo. Elle eſt aſſez large & aſſez profonde pour recevoir de gros Vaiſſeaux ; mais la barre eſt ſi dangereuſe à ſon embouchure, qu'il n'y peut entrer que des Canots, des Chaloupes, & d'autres petits Bâtimens, qui n'y ſont pas même exemts de dangers. Le Pays eſt diviſé par pluſieurs rivieres, ou plutôt par des torrens ſortis d'un grand lac qui ſe forme dans la ſaiſon des pluies, & qui ſe ſéchant enſuite, comme les torrens, ne compoſe plus qu'un marais. Brue paſſa par le Fort Portugais. Il conſiſte en deux demi-baſtions qui ſont face à la riviere, & deux baſtions du côté de la terre, montés de quelques pieces d'artillerie. Une lieue plus loin, il trouva le Village de Bayto, où les Portugais ont une redoute ou un magaſin paliſſadé, avec quinze petits canons. La Garniſon eſt de quinze hommes, en y comprenant deux Officiers qui la commandent ; mais il étoit aiſé de juger, à la pâleur de leur viſage & à l'enflure de leur ventre, que la ſituation de la Place eſt fort mal ſaine. Le Commandant reçut les François avec beaucoup de civilité, & les preſſa de s'arrêter ; mais Brue aima mieux s'avancer vers un Village de

Fort Portugais & ſa garniſon.

Négres Bagnons, ſitué ſur un ruiſſeau qui paſſe par *Ghinghin*, & qui ſe jette dans la riviere de Kachao. Cependant il ſe repentit d'avoir refuſé les offres de l'Officier Portugais ; car à peine eut-il fait cinq cens pas, qu'il ſe vit engagé dans des marais fort humides, & percé juſqu'à la peau par une pluie qui le força d'entrer dans quelques cabanes de Négres, & d'y paſſer une fort mauvaiſe nuit. Le jour ſuivant il gagna un Village où le Roi des Bagnons fait ſa réſidence. Quoique ce Prince fût abſent, ſes Officiers fournirent au Général François autant de chevaux & d'ânes qu'il en avoit beſoin. Avec ce ſecours il arriva le même ſoir à Ghinghin, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Bayto (67). BRLE. 1700.

Le Village ou la Ville de Ghinghin eſt ſitué à la ſource d'un ruiſſeau qui ſort de la riviere de Kaſamanſa, & qui tombe dans celle de San Domingo, trois lieues au-deſſus de Kachao, dont Ghinghin (68) n'eſt qu'à cinq lieues. C'eſt un lieu bien peuplé, moitié de Bagnons, moitié de Portu- Ghinghin & ſa ſituation.

(67) Labat, Vol. V. p. 42.

(68) Dans l'Appendix au Voyage de le Maire, ce lieu eſt nommé *Guanguin*. Mais chacun ſe fait là-deſſus des regles arbitraires.

BRUE. 1700.

gais qui s'y ſont établis, & qui font cultiver leurs plantations par les Gromettes, Eſclaves Négres, qu'on emploie au commerce de la cire. Le Pays eſt agréable. Il porte des fruits en abondance; & de toutes parts on y voit des abeilles. Les ſinges y ſont en ſi grand nombre, qu'ils y cauſent beaucoup de deſordre; mais ils n'oſent attaquer les ruches. La riviere de Ghinghin eſt diviſée en deux bras par une Iſle longue & étroite, au-deſſous de laquelle ils ſe réuniſſent pour entrer dans la Kaſamanſa. Les Flups rendent le plus grand de ces deux Canaux fort dangereux. Un Capitaine François qui s'y étoit engagé dans une Chaloupe bien armée, avec vingt-cinq hommes, pour retourner à Ghinghin par cette voie, découvrit une embuſcade de cent Flups qui l'attendoient au paſſage. Avec toute la diligence qu'il fit pour avancer, il ne put éviter d'être pourſuivi par ces barbares, les uns à la nage, d'autres dans leurs Canots. Ils attaquerent la Chaloupe avec une extrême furie, & les François ne ſe virent libres qu'après les avoir tués preſque tous à coups de fuſil.

Grand commerce de cire.

Furie des Flups.

Ces deux bras de la riviere ſont

bordés d'une eſpece ſinguliere de citroniers, dont le fruit eſt tout-à-fait rond & la peau auſſi fine que du parchemin. Il eſt rempli de jus, mais il ne porte aucune ſorte de pepin ou de ſemence. Une lieue au-deſſous de l'endroit où les deux bras réunis ſe jettent dans la riviere de San Domingo, on trouve la Ville de Cachao.

Brue s'étoit attendu de trouver à Ghinghin une Pinace dont il s'étoit fait précéder; & n'en apprenant aucune nouvelle, il envoya dans un Canot un de ſes Facteurs avec un Interprete, pour ſe procurer des informations. Ils rencontrerent un Vaiſſeau Anglois, arrivé nouvellement de Lisbone, & chargé de fruits & de vins, dont le Capitaine envoya auſſitôt la Chaloupe au Général, pour le délivrer d'inquiétude. En effet, dans la joie qu'il eut d'apprendre que ſa Pinace étoit à l'ancre près de Kachao, il ſe rendit immédiatement ſur le Vaiſſeau Anglois, où il fut reçu avec toute la diſtinction dûe à ſon caractere. Il y paſſa même la nuit. Le lendemain on lui fit voir un eſſain d'abeilles qui s'étoient établis à bord & qui y faiſoient leur travail.

Brue rencontre un Vaiſſeau Anglois.

Abeilles qui s'y trouvent.

Le Capitaine Anglois conduiſit Brue

BRUE. 1700.

à Kachao. Ils rencontrerent la Pinace Françoiſe, qui attendoit les ordres de ſon Général; & le ſoir du même jour ils arriverent à la Ville, où Brue prit ſon logement chez Dom *Manuel Perere*, Officier Portugais. Le jour ſuivant il envoya complimenter le Gouverneur par un de ſes Officiers, & dans le cours de l'aprèſmidi il reçut ſa viſite. Ce Gentilhomme Portugais, qui ſe nommoit Dom *Antonio de Barros*, étoit né à Madere. Il offrit ſa maiſon au Général, & lui fit porter quantité de rafraîchiſſemens. Après avoir paſſé quelques jours à Kachao, Brue monta ſur la Pinace, qu'il avoit fait partir avant lui dans ce deſſein, & retourna directement dans la riviere de Gambra.

Arrivée des François à Kachao.

Deſcription de cette Ville.

Kachao eſt une Ville & une Colonie Portugaiſe, ſituée ſur la rive Sud de Rio San Domingo, à vingt lieues de ſon embouchure. C'eſt le principal Etabliſſement que les Portugais ayent dans ce Pays, quoique les habitans, qui ſont diſtingués par le nom de *Négres Papels*, leur portent une haine mortelle. Auſſi n'ont-ils rien négligé pour ſe fortifier du côté de la terre. Ils y ont un rempart bien paliſſadé, avec une bonne artillerie. La Ville

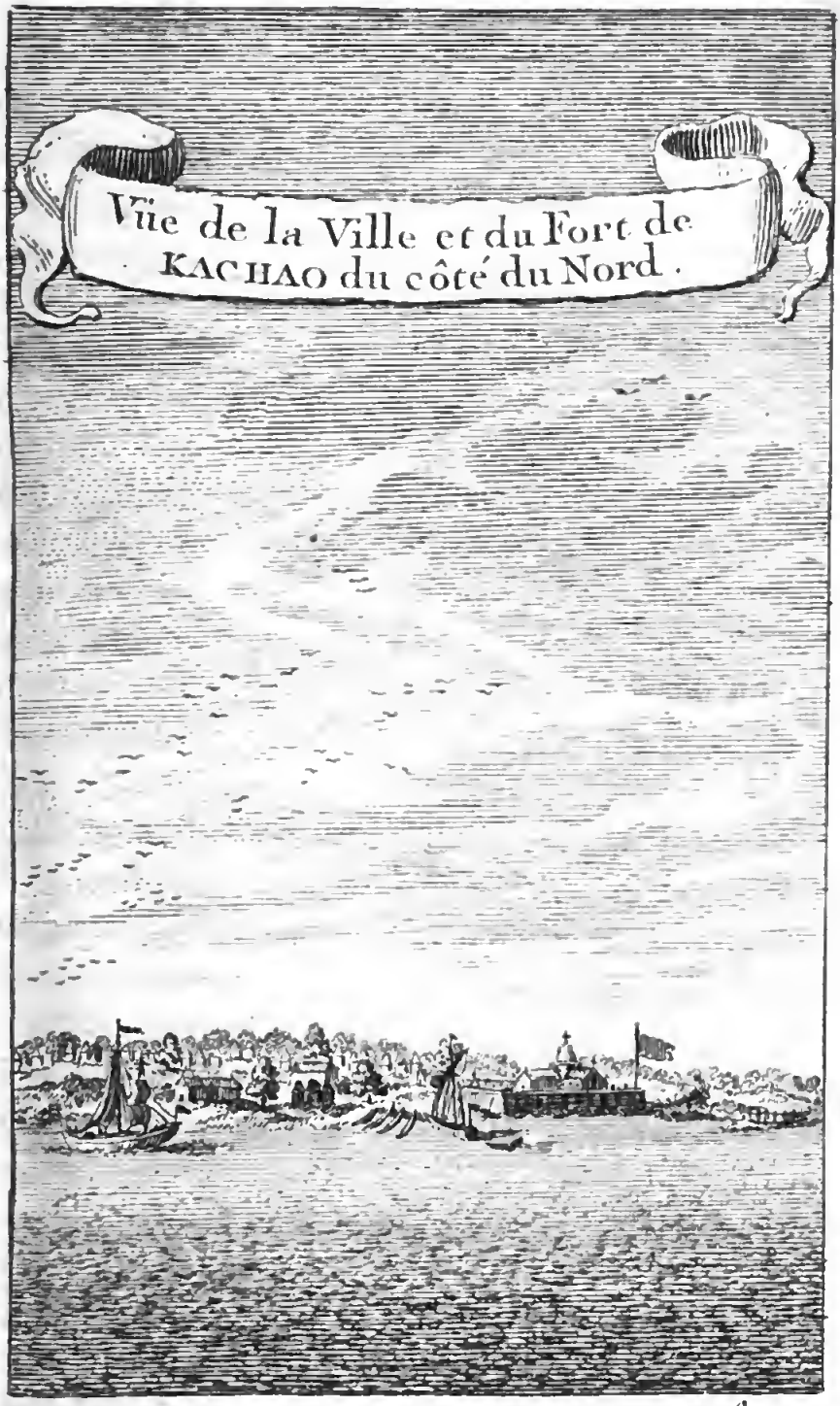

T. II. N.° XX.

BRUE. 1700.

consiſte en deux longues rues, traverſées de pluſieurs autres. Elle eſt environnée de marais, avec quelques petits cantons de terre labourable, où l'on recueille un peu de maïs & de riz, mais en ſi petite quantité qu'il ne peut fournir à l'entretien des habitans (69). Comme il ne ſe trouve aux environs ni fermes, ni prairies, les bœufs & les vaches y ſont auſſi chers que rares. On y voit quelques chevres, mais ſans porcs & ſans moutons.

Les maiſons de la Ville ſont de terre glaiſe, blanchies dedans & dehors. Elles ſont fort grandes, mais leur hauteur n'eſt que d'un étage. Pendant la ſaiſon des pluies, elles ſont couvertes de feuilles de lataniers; mais dans les tems ſecs, on ne les couvre que d'une ſimple toile, qui ſuffit pour les garantir du ſoleil & de la roſée. Le climat eſt ſujet à des roſées fort abondantes, ſur-tout près d'une ſi grande riviere & dans un canton ſi marécageux. Il y a dans la Ville une Egliſe Paroiſſiale & un Couvent de Capucins. La Paroiſſe eſt deſſervie

(69) L'Auteur anonyme qui eſt à la fin de le Maire, n'en fait monter le nombre qu'à deux ou trois cens, page 128.

BRUE. 1700.

par un Curé & deux Prêtres, d'une ignorance égale à leur pauvreté. En 1700, le Couvent des Capucins n'en contenoit que deux, qui étoient entretenus par le Roi de Portugal. Ils ſont ſoumis à l'Evêque de S. Jago.

Sa garniſon & ſes fortifications.

La Garniſon eſt compoſée de trente hommes, ſous un Capitaine-Major, qui prend le titre de Gouverneur, & qui a ſous lui un Lieutenant, un *Alfere* ou un Enſeigne, & un Aide-Major. Dom Antonio de Barros occupoit (70) ce poſte depuis long-tems. L'uſage eſt de changer la Garniſon tous les trois ans, terme qu'elle attend toujours avec impatience ; car elle eſt ſi mal payée, que la plûpart des Soldats ne font pas ſcrupule de voler pendant la nuit. Pour Officiers civils, le Roi (71) de Portugal a dans Kachao un Intendant, qui ſe nomme *Sindiquante*, un Receveur des droits, un Notaire, & quelques Commis. Le droit d'entrée pour les Vaiſſeaux eſt de dix pour cent (72).

La Ville eſt défendue à l'Oueſt par un Fort triangulaire qui ſe nomme *Caſaforte*. Un de ſes baſtions fait face

(70) Il revint en Europe avec le Capitaine Roberts en 1625.

(71) Labat, Vol. V. p. 57.

(72) L'Auteur anonyme dans le Maire, p. 128.

BRUE. 1700.

à la riviere ; mais n'ayant qu'une paliſſade, ſans foſſé, ſans glacis, & ſans chemin couvert, étant même très-mal pourvu de munitions, il eſt peu capable de défenſe. La riviere a plus d'un quart de lieue de largeur devant la Ville. Elle eſt aſſez profonde pour recevoir des Bâtimens de la premiere grandeur, ſi les dangers de la barre ne les arrêtoient à l'embouchure. Les deux rives ſont couvertes d'arbres ; mais ceux de la rive du Nord ſont les plus beaux de toute l'Afrique, (73) autant par l'excellence du bois, que par leur hauteur & leur groſſeur. On feroit de leur tronc un Canot d'une ſeule piece, capable de recevoir le poids de dix tonneaux & de porter vingt-cinq ou trente hommes. La marée remonte trente lieues au-deſſus de Kachao. Il y pleut avec tant d'abondance, qu'on l'appelle *le pot de chambre de l'Afrique ;* comme Rouen, dit l'Auteur, eſt celui de la Normandie. Sa ſituation eſt à l'onziéme degré de latitude du Nord (74).

Arbres d'une beauté ſinguliere.

L'indolence des Portugais eſt extrême à Kachao. Quoique les vivres

Indolence des Portugais de Kachao & leur régime.

(73) Les Portugais appellent cette rive *Matta formoſa.*

(74) L'Auteur ne dit pas que cette latitude ait été obſervée.

BRUE. 1700.

y ſoient chers, ils ne veulent pas prendre la peine d'élever de la volaille. Ils ſont obligés pour leurs moindres beſoins, juſqu'à celui de l'eau, de ſortir de leurs remparts avec une Garde ; ſans quoi ils ſeroient expoſés aux inſultes des Papels, leurs mortels ennemis. Cependant quelques-uns de ces barbares ſe ſont familiariſés avec eux, & demeurent même dans la Ville, dont ils compoſent environ la cinquiéme partie. Cette raiſon a fait donner à leur quartier le nom de *Villa Quinta*. Ils ſont Idolâtres ; mais pour le fond des mœurs, ils ont pris la plûpart des uſages Portugais, comme les Portugais ont adopté quelques-uns des leurs ; ſur-tout leurs débauches avec les femmes, que les deux Nations pouſſent à l'excès. Ils ne mangent de la chair qu'une fois par jour, au repas qu'ils appellent *jentar*, ou dîner. Leur *raſſiar*, ou leur ſouper, eſt toujours maigre ; & la riviere, quoique remplie de *legartos* ou d'*alligators*, leur fournit du poiſſon en abondance. Tous leurs repas commencent par les fruits, dont le canton produit différentes ſortes, ſans culture & ſans ſoins ; tels que des guaves, des oranges, des citrons, des ignanes, des

patates, des kurbaris, &c.

BRUE. 1700.

Quoiqu'on ne puiſſe ſortir pendant la nuit à Kachao, ſans courir quelque danger, & qu'on ait ſoin de s'armer lorſque l'on eſt appellé dans la Ville par quelque affaire preſſante, il s'y trouve une eſpece de gens qui s'en font comme un métier. L'équipage de ces Avanturiers nocturnes eſt fort remarquable. Ils portent ſur leurs habits un petit tablier de cuir, avec une bavette qui couvre une cuiraſſe ou une cotte de maille. Ce tablier, qui ne paſſe la ceinture que de quelques doigts, eſt plein de trous, auxquels ſont attachés deux ou trois paires de piſtolets de poche & pluſieurs poignards. Le bras gauche eſt chargé d'un petit bouclier. Au-deſſous pend une longue épée, dont le fourreau s'ouvre tout d'un coup par le moyen d'un reſſort, pour épargner la peine & le tems de la tirer. Lorſqu'ils ſortent ſans deſſein formé, & ſeulement pour ſe réjouir, ils ſont couverts, par deſſus toute cette parure, d'un manteau noir, qui leur pend juſqu'aux mollets. Mais s'ils ſe propoſent quelque avanture, c'eſt-à-dire un duel à la Portugaiſe, ils ajoutent à leurs armes une courte carabine, chargée de

Singuliere eſpece d'aſſaſſins.

Leur habillement.

BRUE. 1700.

vingt ou trente petites balles, & d'un quarteron de poudre, avec un bâton fourchu pour la poſer deſſus en tirant. Enfin, pour achever une ſi étrange parure, ils ont ſur le nez une grande paire de lunettes, qui eſt attachée des deux côtés à l'oreille. En arrivant au lieu de l'exécution, le Brave commence par planter ſa carabine, rejette ſon manteau ſur le bras gauche, prend ſon épée de la main droite, &, dans cette poſture, attend courageuſement l'homme qu'il veut tuer & qui ne penſe point à ſe défendre. Auſſi-tôt qu'il le voit, il fait feu, en lui diſant de prendre garde à lui. Il lui ſeroit fort difficile de le manquer; car cette eſpece d'arme à feu écarte tellement les balles, qu'elle en couvriroit la plus grande porte. Si l'infortuné qui reçoit le coup n'eſt pas tout-à-fait mort, le meurtrier s'approche en l'exhortant à dire *Jeſus*, *Maria*, & l'acheve à terre de quelques coups d'épée ou de poignard. Il arrive quelquefois que ces perfides aſſaſſins trouvent la partie égale, & qu'ils ſont arrêtés par ceux dont ils menacent la vie. Mais ils ſe tirent d'embarras en proteſtant qu'ils ſe ſont trompés, & qu'une autre fois ils ſçauront mieux diſtinguer leur en-

Maniere dont ils tuent leurs ennemis.

nemi. Enfin il eſt toujours très-dangereux à Kachao de ſortir la nuit ; & l'Auteur ajoute qu'il n'y a pas beaucoup plus de ſûreté dans toutes les autres Colonies Portugaiſes. Cependant le Gouverneur fait marcher dans les ténebres une patrouille de quelques Soldats, pour arrêter les vols & les autres deſordres. Ce ſoin pourroit être de quelque ſecours au public, ſi les gardes n'étoient eux-mêmes des voleurs, d'autant plus redoutables qu'ils ſont en grand nombre & comme privilégiés. Les maiſons ne ſont gueres plus ſûres que les rues, parce qu'étant fort légeres, il eſt aiſé d'en forcer l'entrée. Auſſi ne manque-t-on pas d'y tenir des lanternes allumées pendant toute la nuit, & d'y avoir des chiens de l'Europe, pour avertir par leur aboyement. Ceux du Pays n'aboyoient preſque point. On fait veiller auſſi les domeſtiques, avec ordre de tirer ſur tout ce qui paroît autour de la maiſon.

BRUE. 1700.

Précautions dont on uſe contr'eux.

Il y a peu de familles Portugaiſes à Kachao qui méritent véritablement ce nom. La plûpart ſont de race mêlée, & même ſi noirs, qu'à peine les diſtingue-t-on des Négres. Ces Portugais ſont blancs ou bazanés, mulâtres

BRUE. 1700. Femmes de Kachao.

ou noirs, ont des femmes légitimes, & les tiennent fort reſſerrées dans leurs maiſons. Celles qui ſont blanches n'en ſortent jamais pendant le jour, pas même pour aller à l'Egliſe. L'uſage des perſonnes de diſtinction eſt d'avoir des Chapelles domeſtiques pour les exercices de la Religion. Cependant les Dames d'une autre couleur, c'eſt-à-dire noires ou mulâtres, ont la liberté de ſortir voilées. Les mantes qui les couvrent, ne laiſſent voir de toute leur figure qu'un œil & les pieds. La jalouſie des maris paſſe pour une marque d'eſtime & de tendreſſe. Dans les viſites qu'on rend aux Portugais, on ſe garde bien de demander à voir leurs femmes, ou même de s'informer de leur ſanté. Ce ſeroit aſſez pour s'expoſer à quelque duel de la nature de ceux qu'on vient d'expliquer, ou pour expoſer une femme au poignard ou au poiſon. Les filles des Papels & les eſclaves ſortent librement, ſans autre habit qu'une piece d'étoffe de la longueur d'un pied & de ſix ou ſept pouces de largeur, pour cacher leur principale nudité, mais ornées néanmoins de bracelets, de pendans d'oreilles, & de ceintures de grains de verre. Lorſqu'elles ſont mariées, elles portent le pagne.

BRUE.

1700.

Les Portugais de Kachao voudroient ſe réſerver tout le commerce ; mais comme le Portugal ne leur fournit point aſſez de marchandiſes pour les enrichir, ils ont la prudence d'entrer en compoſition ſur cet article. En ſauvant un peu les apparences, les Etrangers ſont ſûrs d'être bien reçus ; & les Officiers mêmes de la Ville ſe prêtent facilement à ces petits artifices. Ainſi l'on y trouve toujours quelque Vaiſſeau François, Anglois, ou Hollandois, qui feint de manquer d'eau, ou d'avoir beſoin de quelque autre ſecours.

Facilité que les Portugais y donnent aux Etrangers pour le commerce.

CHAPITRE IX.

Voyage du ſieur Brue aux Iſles de Biſſao & des Biſſagos.

LES François avoient reconnu les avantages du commerce de *Biſſao* (75) avant que de s'y être fait un établiſſement. Dès les années 1685 & 1686, *Lafond* qui avoit fait le voyage de cette Iſle en qualité de

Introduction ou motif de ce voyage.

(75) Labat, qui affecte de donner à tous les lieux d'Afrique des terminaiſons Françoiſes, écrit *Biſſaux*. Barbot met *Biſſos*. Mais chez tous les autres, c'eſt *Biſſao*, qui eſt le nom Négre.

BRUE. 1700.

Facteur, en avoit tiré dix-huit cens eſclaves, & près de quatre cens quintaux de cire. En 1686 & 1687, Bourguignon s'y étoit procuré ſept cens eſclaves dans l'eſpace de 18 mois; & Lafond n'avoit eu beſoin que de trois mois en 1687, pour en acheter trois cens. Mais ce commerce étoit tombé dans la ſuite juſqu'à l'arrivée du ſieur Brue au Sénegal en 1697. Il n'avoit pas trouvé un ſeul des Agens de ſa Compagnie qui eût été à Biſſao par terre ou par mer. Cependant il reconnut bien tôt que cette Iſle méritoit l'attention d'un Directeur, & qu'année commune elle pouvoit fournir en échange pour les marchandiſes de l'Europe, quatre cens Négres, cinq cens quintaux de cire, & trois ou quatre cens quintaux d'yvoire. C'eſt à ſa ſituation qu'elle doit ces richeſſes. Elle eſt au centre de pluſieurs autres Iſles fort peuplées, & proche de pluſieurs rivieres navigables qui ſortent du Continent.

Ancien commerce des François à Biſſao.

Le premier deſſein de la Compagnie Françoiſe étoit de former un comptoir dans une petite Iſle, nommée l'*Iſle de Bourbon*, à peu de diſtance de celle de Biſſao. Mais après l'avoir examinée plus ſoigneuſement,

Projet d'une Colonie à Bulam.

Brue la trouva trop petite, & ſe détermina d'abord pour celle de *Bulam*, où il ſe propoſa d'établir une Colonie. Le 10 de Janvier 1699, il y envoya l'*Eleonor de Roye*, vaiſſeau de la Compagnie, avec les Corvettes, *la Mignone* & *l'Hirondelle*, chargées de pluſieurs Facteurs, d'un Chapelain, d'un Ingénieur, d'un Chirurgien, & de quelques Soldats avec leurs Officiers. Ces trois bâtimens firent heureuſement le voyage, & trouverent l'Iſle inhabitée; mais le ſieur Cartaing, qui avoit la direction du projet, jugea dès la premiere vûe qu'elle étoit trop grande pour être défendue par le petit nombre d'hommes qu'il avoit ſous ſes ordres. Il envoya propoſer auſſitôt cette objection au Général, qui lui fit dire de former ſon établiſſement dans l'Iſle même de Biſſao, & d'y prendre poſſeſſion du Fort des Portugais, s'ils prenoient le parti de l'abandonner comme le bruit s'en étoit répandu.

BRUE. 1700.

Il eſt changé en celui de s'établir à Biſſao.

Cartaing exécuta une partie de ces ordres. Il fit voile à Biſſao. Il y fut bien reçu du Roi, qui lui prêta quelques maiſons pour y dépoſer ſes marchandiſes, & qui lui permit d'ouvrir un commerce fort avantageux avec les

BRUE. 1700.

habitans. Mais quelques mois après, on fut extrêmement surpris de le voir arriver à Gorée. Il s'étoit vû forcé d'abandonner son entrepriſe par la mort d'une partie de ſes gens, & par le triſte état où la maladie avoit réduit les autres; ſans compter les exactions du Gouverneur Portugais, qui prétendoit lever ſur les marchandiſes Françoiſes un droit de dix pour cent. Brue, plus rempli que jamais de la néceſſité de cet établiſſement, réſolut de ſe rendre lui-même à Biſſao; mais ſi bien accompagné, qu'il n'eut rien à redouter des Portugais & des Négres.

Mauvais ſuccès de l'entrepriſe de Cartaing.

Il étoit revenu depuis peu de Kachao & d'Albreda. Après avoir employé juſqu'au 21 de Février 1701 à faire ſes préparatifs, il mit à la voile avec deux vaiſſeaux de la Compagnie, *la Princeſſe* & *l'Eleonor de Roye*; les deux Corvettes *la Mignone* & *l'Hirondelle*; *la Sirene*, galiote à bombes; *le Saint Georges*, brigantin; & *la Chriſtine*, barque de proviſions. Cette petite Flotte mouilla le lendemain près de la pointe de *Bagnon*. Le ſoir, ayant levé l'ancre avec la marée, elle continua ſa courſe juſqu'au 28. Elle étoit à la vûe de Saint Martin, Pointe Oueſt-

Brue entreprend de l'exécuter lui-même.

Oueſt-Sud-Oueſt de l'Iſle de Biſſao, lorſque l'Eleonor avertit par un ſignal, qu'il paroiſſoit un bâtiment. *De la Rue* qui commandoit la Princeſſe, entreprit auſſi-tôt de lui donner la chaſſe, & le ſuivit en effet au Sud-Sud-Oueſt, vers le canal qui ſépare les Iſles de Kazegut & de Carache. Mais s'étant fié à ſon Pilote, qui croyoit y trouver aſſez de fond, il échoua doucement ſur le ſable. La même diſgrace étoit arrivée au vaiſſeau qu'il pourſuivoit. BRUE. 1701.

Elle n'empêcha pas le Capitaine François d'armer auſſi-tôt ſes chaloupes; mais l'autre ſe rendit ſans réſiſtance. C'étoit un bâtiment Danois, commandé par *Louis Batman*, François de Dieppe, établi à Saint Thomas, une des *Iſles Vierges*. Après avoir aſſuré cette priſe, & remis la Princeſſe à flots, la Flotte Françoiſe alla mouiller le 4 de Mars, ſous la pointe de *Bernafel*, dans l'Iſle de Biſſao, ſix lieues à l'Oueſt du Fort Portugais. La même nuit, Brue apperçut des feux en mer; ce qui lui fit juger qu'il y avoit ſur la côte d'autres bâtimens d'Interlope. Il découvrit en effet avec la lumiere du jour deux vaiſſeaux à l'ancre ſous le vent de la

Il prend un Vaiſſeau Danois.

Et deux Vaiſſeaux Hollandois.

BRUE. 1701.

Flotte. S'étant avancé pour les obſerver, il les reconnut en moins d'une heure pour des Hollandois. La Princeſſe arbora ſon Pavillon ; & portant droit au plus gros, tira un coup de canon pour le ſommer de ſe rendre. Mais le Hollandois fit bonne contenance, & parut diſpoſé à ſe défendre. Alors de la Rue ceſſant de le ménager, lui envoya quelques bordées qui lui ôterent l'envie de combattre. Dans le même tems l'Eleonor donnoit la chaſſe à l'autre, qui ſe défendit vigoureuſement ; mais l'équipage Hollandois deſeſpérant à la fin de pouvoir s'échapper, ſe fit échouer volontairement, & ſe ſauva dans ſes chaloupes. Les Négres qui étoient à bord, profiterent de l'occaſion pour briſer leurs chaînes. Ils pillerent même une partie des marchandiſes, avec leſquelles ils gagnerent la terre en ſautant dans la vaſe. Il fut impoſſible aux barques Françoiſes d'arriver aſſez tôt pour prévenir ce deſordre. Elles trouverent le vaiſſeau abandonné, & le tillac couvert des reſtes du pillage. Les Négres de l'Iſle voyant un vaiſſeau à ſec, s'approcherent avec leurs arcs pour attaquer les François ; mais la chute de quelques-uns de leurs

compagnons arrêta leur ardeur, & le bâtiment fut remis à flots par la premiere marée. Le plus conſidérable de ces deux vaiſſeaux ſe nommoit *l'Anne*, de vingt-deux pieces de canon. L'autre nommé *le Peter*, en avoit ſeize. Les deux Capitaines, *Vandernotte* & *Jacob Kenoque*, étoient morts de maladie ſur la côte.

Il arrive à Biſſao.

Brue alla jetter l'ancre avec ſes priſes, ſous le Fort Portugais de Biſſao. Quoique la Flotte Françoiſe y fût arrivée avec ſes pavillons déployés, le Gouverneur lui fit tirer un coup de canon à balle ; ce qui irrita ſi vivement de la Rue, que ſans les inſtances du Général, il auroit battu ſur le champ la Place avec toute ſon artillerie. Mais Brue lui ayant fait ſuſpendre ſon reſſentiment, envoya la Mignone commandée par le ſieur *le Cerf*, avec ordre d'entrer dans une crique fort proche du Fort, réſolu de ne garder aucun ménagement avec les Portugais, s'ils continuoient de tirer ſur cette corvette ou ſur la Flotte. Le Cerf mouilla ſi près du Fort, que le Gouverneur nommé *Dom Rodrigo de Olivera de Alfonça*, prit le parti de lui envoyer demander qui il étoit, & de le faire prier de deſcendre au riva-

Mauvais accueil qu'il reçoit du Fort Portugais.

BRUE. 1701.

ge. Le Cerf deſcendit, & ſe laiſſa conduire dans le Fort, où le Gouverneur feignant d'apprendre qu'il étoit François, lui demanda ſi Cartaing étoit à bord. Sans s'expliquer nettement, le Cerf répondit que Cartaing ſeroit bien-tôt dans l'Iſle. Alors le Portugais prenant un ton fort haut, déclara que ſi Cartaing paroiſſoit à Biſſao, on le forceroit d'en ſortir plus vîte qu'il n'y ſeroit entré, & que les François ne devoient pas eſpérer d'être ſoufferts dans l'Iſle, ni même d'obtenir la liberté d'y deſcendre. Là-deſſus, il conſeilla au Capitaine de ſe retirer, & de faire voile où ſes affaires l'appelloient.

Il députe au Gouverneur, & le ménage peu.

Au retour de le Cerf, & ſur le récit des rodomontades Portugaiſes, Brue fit monter Cartaing ſur une barque bien armée, pour aller complimenter de ſa part le Gouverneur, lui faire des plaintes du coup de canon qu'il avoit fait tirer, & lui déclarer que le Général François du Sénegal étoit venu préciſément dans la vûe de s'établir à Biſſao. Cette députation rendit les Portugais plus modérés. Dom Alfonſe reçut Cartaing fort civilement, & s'excuſa ſur l'accident du boulet. Cependant il continua de

prétendre que les François ne pouvoient être reçus dans l'Isle, parce qu'elle étoit compriſe dans les limites de la Compagnie Portugaiſe en Afrique, & qu'il avoit une défenſe expreſſe du Roi ſon maître, d'y ſouffrir l'établiſſement d'aucune autre Nation. Le ſoir du même jour il envoya ſon Alfere ou ſon Enſeigne au Général, avec des explications dans la même vûe, & de grandes offres de ſervice.

BRUE. 1701.

Brue répondit qu'il étoit fort ſurpris qu'après avoir réſidé ſi long-tems dans le pays, il oubliât que les François y avoient exercé le commerce avant que les Portugais y euſſent bâti leur Fort; qu'il devoit apprendre à mettre de la diſtinction entre la Compagnie Françoiſe & les Interlopiers, puiſque la Compagnie avoit un droit établi par Lettres Patentes d'exercer le commerce au long des côtes, depuis le Cap Blanco juſqu'à Sierra Leona; droit qui excluoit toutes les autres Nations, comme il pouvoit en juger par les priſes que la Flotte Françoiſe venoit de faire à ſes yeux; que le meilleur parti qu'il eût à prendre, étoit de bien vivre avec la Compagnie, & de faire ſon commerce ſans

Réponſe qu'il fait au Meſſager du Gouverneur.

BRUE.

1701.

apporter d'obſtacle à celui d'autrui.

Il demande une audience à l'Empereur de l'Iſle,

Comme il falloit s'attendre qu'il employeroit tout ſon crédit auprès de l'Empereur de Biſſao, pour empêcher l'établiſſement François, Brue envoya de la Rue & Cartaing à la Cour de ce Prince, pour lui faire demander une prompte audience. Ils furent reçus fort civilement. L'Empereur promit de ſe rendre dans un jour ou deux à ſa Capitale, & de délibérer avec le Conſeil ſur l'établiſſement que le Général propoſoit.

Le 9 de Mars, ce Prince arriva de grand matin dans une maiſon qu'il avoit près du rivage, & fit donner avis de ſon arrivée à la Flotte Françoiſe. Brue ſe diſpoſa auſſi-tôt à deſcendre. Il entra dans ſa chaloupe au bruit de toute l'artillerie de ſa Flotte. En touchant à terre, ſa marche fut ordonnée avec beaucoup d'appareil. Elle commença par deux trompettes & deux hautbois. Un Capitaine d'Infanterie nommé *de Segonzac*, ſuivoit armé du ſponton, à la tête de 25 Soldats, avec deux Sergens & deux Tambours. Les Facteurs de la Compagnie marchoient enſuite deux à deux devant le Général, qui avoit à ſes côtés les deux principaux Capi-

Marche des François en allant à l'audience de l'Empereur.

taines de la Flotte. Les autres Officiers venoient après lui, ſuivis des Domeſtiques de ſa livrée, & d'un Corps de Matelots armés. L'artillerie fit une ſeconde décharge lorſque cette Troupe ſe mit en mouvement. Elle s'avança vers un grand arbre, entre le Fort Portugais & le Couvent des Franciſquains. Là, Brue trouva l'Empereur de Biſſao aſſis ſur un fauteuil. Ce Prince portoit un habit de moire verte, orné de quelques dentelles d'argent. Ses hautes-chauſſes étoient d'une belle étoffe de coton. Il avoit la tête couverte d'un bonnet de drap rouge en forme de pain de ſucre, & bordé par le bas d'un double rang de corde de chanvre. Ce bord de corde eſt la marque de ſon pouvoir abſolu ſur la liberté de ſes Sujets. Quatre de ſes femmes étoient aſſiſes à ſes pieds; & les Seigneurs de ſa Cour ſe tenoient debout en cercle, mais à quelque diſtance. Derriere eux, trois Négres d'une taille fort haute, jouoient d'un inſtrument qui reſſemble à la flute Allemande. Il y avoit quelques fauteuils placés vis-à-vis de l'Empereur.

Cérémonie de l'audience.

Brue s'étant approché, l'Empereur ſe leva pour le recevoir. Ils ſe ſalue-

BRUE. 1701.

rent en ſe ſerrant pluſieurs fois les mains ; & l'Empereur répeta chaque fois, d'un air riant, *vous êtes le bien venu*. Lorſqu'ils ſe furent aſſis tous deux, Brue commença ſon compliment, qui fut expliqué auſſi-tôt par l'Interprete de la Compagnie à genoux entre l'Empereur & le Général. Il contenoit en ſubſtance, que la grande réputation de S. M. n'étant pas moins répandue en Europe qu'en Afrique, la Compagnie qui avoit appris en même tems ſa bonté pour les Etrangers, & le ſoin qu'il prenoit de rendre ſon peuple riche & floriſſant par les encouragemens qu'il donnoit au Commerce, ſouhaitoit ardemment & lui demandoit la permiſſion d'établir un Comptoir dans ſes Etats, & d'y bâtir les Magaſins néceſſaires à cette entrepriſe, avec l'eſpérance que S. M. lui accorderoit tout à la fois ſon conſentement & ſa protection.

Réponſe de l'Empereur à la harangue du Général.

L'Empereur répondit civilement, qu'il remercioit le Général de ſa viſite, & qu'il ſouhaitoit de vivre en bonne intelligence avec les François ; mais qu'à l'égard de l'établiſſement, il ne pouvoit ſe déterminer ſans avoir conſulté ſes Dieux en préſence du Gouverneur Portugais, qu'il alloit

faire appeller. Brue jugea que cette réponſe avoit été concertée ; car le Gouverneur arriva immédiatement accompagné de ſon Alfere & de ſix Fuſiliers Négres. Cependant il profita de ce court intervalle pour repréſenter à l'Empereur les grands avantages qu'il pouvoit tirer de l'ouverture du commerce, ſur-tout avec la Compagnie Françoiſe. Le Gouverneur en arrivant ſalua Brue, & fit une profonde révérence à l'Empereur, qui le reçut d'un air familier, ſans ſe lever de ſon fauteuil, & qui le pria de s'aſſeoir.

BRUE. 1701.

Après un moment de ſilence, l'Empereur lui dit d'un ton ſévere : « Vous » m'avez ſoutenu que le deſſein des » François étoit de bâtir ici non-ſeu- » lement un Comptoir, mais encore » un Fort. M'avez-vous dit la vérité, » ou n'eſt-ce qu'une fable de votre in- » vention » ? Le Gouverneur ne pouvant prouver ce qu'il avoit avancé, demeura quelque tems dans l'embarras. Enfin il répondit que les François ne pouvoient penſer à bâtir un Comptoir ſans le fortifier d'une maniere qui aſſurât la conſervation de leurs marchandiſes ; que le Roi ſon maître ne le ſouffriroit jamais, & qu'une en-

Il fait appeller le Gouverneur Portugais, & le ménage peu.

BRUE. 1701.

trepriſe de cette nature étoit contraire aux Traités du Portugal avec S. M. Imp. & ſes Prédeceſſeurs. Brue prit la parole, pour expliquer hautement que ce qu'il demandoit n'étoit pas une nouvelle faveur, mais le renouvellement d'une ancienne alliance entre les deux Nations : que les injuſtes prétentions des Portugais avoient forcé le ſieur Cartaing de ſe retirer l'année d'auparavant : que la Compagnie ne penſoit point à bâtir un Fort, ni même des Magaſins de pierre, & qu'elle croiroit ſes marchandiſes aſſez aſſurées par la protection de l'Empereur : que ce Prince étant le Maître dans ſon Iſle, pouvoit accorder les faveurs qu'il jugeoit à propos, & n'avoit pas beſoin de conſulter des Nations Etrangeres. Cette réponſe parut plaire à l'Empereur. Il ſe leva ; & regardant le Gouverneur Portugais d'un air ſombre, il lui dit qu'il trouvoit fort étrange qu'on prétendît lui impoſer des loix dans ſon Royaume ; qu'il feroit voir s'il étoit le Maître, & qu'il ſçavoit comment il devoit traiter ceux qui entreprendroient de s'oppoſer à ſes volontés. Enſuite prenant Brue par la main, il le pria de le ſuivre. Il s'avança vers

Adreſſe du Général.

la mer avec ſes femmes & ſes principaux Courtiſans, précedé de ſes trois joueurs de flute. Il s'arrêta près d'un grand arbre, que les habitans regardent comme une eſpece de Divinité, parce qu'il contient les images de leurs Dieux. Tout le cortége fit un grand cercle autour de cet arbre, tandis que l'Empereur & ſes femmes s'approcherent du tronc. Un Prêtre des Idoles, vêtu d'un habit de pluſieurs couleurs, d'où pendoient quantité de petites ſonnettes, préſenta au Monarque une coupe de calebaſſes remplies de vin de palmier. Ce Prince la reçut ſur la paulme de ſa main droite, & ſes femmes y joignirent auſſi leur main pour la ſoutenir. Tous les Seigneurs qui purent trouver place, firent la même choſe; & ceux qui n'en purent trouver, ſoutinrent le coude des autres.

L'Empereur conſulte ſes Dieux. Cérémonies du ſacrifice.

Alors l'Empereur s'adreſſant aux Divinités qui étoient placées dans les niches de l'arbre, leur répeta la demande du Général François, & leur demanda gravement leur avis. Brue avoit peu d'embarras pour la réponſe. Il avoit pris ſoin de ſe la rendre favorable par les préſens qu'il avoit faits ſecrettement au Prêtre, aux fem-

BRUE. 1701.

mes de l'Empereur & à ſes principaux Courtiſans.

L'Empereur, après avoir arroſé l'arbre d'une partie de la liqueur, & verſé le reſte au pied, donna ordre qu'on amenât un bœuf deſtiné pour le ſacrifice. Le Prêtre ſe ſaiſit de la victime, lui coupa la gorge ; & recevant le ſang dans la même calebaſſe, il la préſenta encore à l'Empereur qui recommença ſes aſperſions. Enſuite ayant trempé un de ſes doigts dans le ſang, il s'approcha du Géneral, & lui toucha la main ; miſtere ſacré qui emporte un ſerment d'alliance perpétuelle. Après toutes ces formalités, il prit Brue par la main & le reconduiſit au premier lieu de l'audience. On s'y aſſit. La muſique ceſſa, & fut ſuivie pendant quelques momens d'un profond ſilence. Enfin l'Empereur s'adreſſa au Général dans ces termes : « Vous êtes le bien venu. Vous avez » la liberté d'établir ici un Comptoir » & des magaſins dans les lieux que » vous voudrez choiſir. Je fais une » alliance perpétuelle avec vous & » votre Nation. Je vous reçois ſous » ma protection ; & juſqu'à ce que » vos maiſons ſoient bâties, je vous » prêterai les miennes ». Lorſque

La réponſe des Dieux eſt favorable au Général.

l'Empereur eut fini ce discours, ses femmes, les Grands, & tous les spectateurs poussèrent un cri de joie, auquel les François répondirent par une décharge de leur mousqueterie & de tout le canon de leur Flotte.

Présens qu'il fait à l'Empereur.

Brue s'étant levé aussi-tôt, rendit graces à l'Empereur de ses bontés, & fit apporter les présens de la Compagnie. C'étoient de fort beaux calicos, de l'eau-de-vie & d'autres liqueurs, du corail, des verres ardens, des telescopes, des cristaux, & plusieurs belles paires de pistolets, avec une épée à monture d'argent & le ceinturon brodé. Les femmes de l'Empereur eurent aussi leurs présens, qui consistoient en petites galanteries de l'Europe. Toute l'assemblée fut traitée avec de l'eau-de-vie; ce qui produisit de nouvelles acclamations. En se retirant, l'Empereur donna plusieurs fois la main au Général, & le fit conduire jusqu'à sa Barque par ses Joueurs de flute & par une partie de ses Courtisans. Le Gouverneur Portugais, qui avoit quitté l'assemblée en apprennant la réponse de l'Oracle, rejoignit Brue en chemin, & lui fit un compliment fort froid sur l'avantage qu'il venoit d'obtenir. Brue lui répondit

BRUE. 1701.

que ce qu'ils avoient à faire de mieux l'un & l'autre, étoit de vivre en amis, juſqu'à ce que leurs différends fuſſent terminés par leurs Supérieurs en Europe. Le Gouverneur s'y engagea nettement par ſa promeſſe. Il preſſa même les Officiers François d'accepter un dîner dans le Fort. Brue ne fit pas difficulté d'y conſentir. On l'y reçut avec une décharge de 13 canons. Mais il arriva malheureuſement qu'une piece étant chargée à boulet, briſa quelques pierres qui bleſſerent le fils du Roi & quelques Seigneurs du Pays. Quoique ce fût le ſimple effet du haſard, les Négres en firent un crime aux Portugais, & l'attribuerent au reſſentiment de ce qui s'étoit paſſé. Il s'éleva de grands cris, on courut aux armes; & les Habitans du canton commençoient à s'aſſembler. Brue envoya Cartaing à l'Empereur pour l'informer de la vérité, & le ſupplier d'arrêter le deſordre. Sa priere eut l'effet qu'il avoit eſpéré. Après le feſtin, il fut conduit par le Gouverneur au Couvent des Cordeliers, où il fut traité avec de nouvelles politeſſes.

Le Gouverneur Portugais prend le parti de la politeſſe.

Etat du Fort de Biſſao.

Le Fort Portugais de Biſſao eſt peu conſidérable. C'eſt un quarré d'aſſez grande étendue, qui n'a que trois ba-

ſtions ; parce que le quatriéme eſt demeuré imparfait, ſans foſſés, ſans chemin couvert & ſans paliſſades. Les courtines étoient fort baſſes & fort mal entretenues. L'artillerie conſiſtoit en vingt pieces de campagne ; mais il n'y avoit dans l'arſenal que vingt fuſils, outre ceux de la garniſon, qui étoit ou qui devoit être compoſée de quinze (76) *Gromettes*, c'eſt-à-dire de quinze Négres gagés. Le Gouverneur, ſon Lieutenant & ſon Alfere étoient les ſeuls Blancs. Ils avoient pour Sergent un vieux Créole noir de Saint-Jago.

Brue ne perdit pas un moment pour commencer l'édifice du Comptoir. Tous ſes gens furent emploiés au travail. Il ſe ſervit des Négres pour couper le bois de la charpente ; mais au lieu de paille & de feuillage, il couvrit les toits de fort bonnes tuiles qu'il avoit apportées pour leſte. Il fit un grand cabinet de briques, avec la précaution de les enduire de terre glaiſe & d'en blanchir les dehors pour

Brue ſe hâte de bâtir un Comptoir.

(76) Labat les appelle *Gourmets* ; mais Barbot, Atkins, &c. s'accordent pour *Gromettas*, qui eſt le nom Portugais. Ces Négres ſont les mêmes qu'on appelle *Laptots* ſur le Senegal & la Gambra.

BRUE. 1701.

aller au-devant de toutes les défiances des Négres.

Son habileté dans cet édifice.

L'ouvrage fut preſſé avec tant de diligence que dans l'eſpace d'un mois le Comptoir fut en état non-ſeulement de recevoir les marchandiſes & les Facteurs, mais de ſe défendre même en cas d'attaque. On avoit ménagé autour de la maiſon des embraſures bouchées de terre & blanchies. Sous prétexte de ſe procurer de l'eau pour les ouvriers, & de ſe précautionner contre les accidens du feu, on avoit environné le Comptoir d'un foſſé large de ſix pieds ſur d'autant de profondeur, avec une double haie d'épine, qui en défendoit l'approche. Brue n'avoit pas manqué, tandis qu'on travailloit aux embraſures, de prodiguer l'eau-de-vie aux ouvriers Négres, pour écarter leur attention.

Palais de l'Empereur de Biſſao.

Après l'heureuſe exécution de ſon projet, il ſe rendit à la maiſon de campagne de l'Empereur, qui n'eſt pas à plus d'un quart de lieue du Fort Portugais. Le grand nombre de ſes cabanes lui donne l'apparence d'un petit Village. La premiere porte étoit gardée par vingt-cinq ou trente Négres, armés de ſabres, d'arcs & de fleches.

On entre dans un labyrinte de bananiers, entremêlé de cabanes fort propres qui ſont la demeure des femmes, des enfans, & des eſclaves domeſtiques. Au centre eſt une grande place, au milieu de laquelle eſt un oranger d'une ſi prodigieuſe groſſeur, qu'il couvre toute la place de ſes branches. Brue trouva l'Empereur aſſis ſous cet arbre avec une douzaine de ſes femmes & de ſes enfans. Il étoit en deshabillé. Un pagne faiſoit toute ſa parure; mais il avoit ſon diadême ſur la tête, c'eſt-à-dire le bonnet bordé de corde. Après avoir fait donner au Général & à ſes Officiers des chaiſes de bois, telles que la ſienne, il ſe ſervit de la Langue Portugaiſe qu'il parloit fort bien, & que Brue entendoit parfaitement. Ses diſcours furent civils. Il préſenta du vin de palmier à la compagnie. Il but à la ſanté du Général. On apporta des pipes; & la converſation dura trois heures.

§. II.

Deſcription de l'Iſle de Biſſao & des uſages du Pays.

LA circonférence de cette Iſle eſt de trente-cinq ou quarante lieues. Grandeur de l'Iſle.

BRUE. 1701.

Sa perſpective eſt d'autant plus agréable de la mer, qu'elle s'éleve inſenſiblement juſqu'au centre, où l'on découvre pluſieurs hauteurs qui ſont moins des montagnes que des collines, entre leſquelles il ſe trouve des vallées & des ſources d'eau aſſez fortes pour former des rivieres qui vont ſe perdre dans l'Océan, après avoir fertiliſé toutes les parties de l'Iſle.

Sa beauté & ſa fécondité.

Auſſi eſt-elle entierement cultivée, avec un mêlange de petits bois de palmiers, qui ſervent d'abris contre la chaleur. Les orangers y ſont en abondance, avec les autres eſpeces d'arbres qui ſont propres au climat. Il y a peu de cabanes qui ne ſoient environnées de bananiers & de guaviers.

Le terroir eſt ſi riche & ſi fécond, qu'à la grandeur du riz & du maïz on les prendroit pour des arbuſtes. Il s'y trouve avec le maïz des deux eſpeces, une autre ſorte de grain qui lui reſſemble. Il eſt blanc, & ſe réduit aiſément en farine que les habitans mêlent avec du beurre ou de la graiſſe, pour en faire une pâte qu'ils nomment *fonde*. Le maïz ne leur ſert pas comme au Sénegal, à faire du pain ou du kuskus. Ils le mangent grillé. Cependant les plus curieux en forment quel-

Alimens des Inſulaires.

quefois des gâteaux nommés *batangos*, de l'épaiſſeur d'un doigt, & les font cuire dans des cercles de terre, comme la caſſave en Amérique. Cette ſorte de pâtiſſerie excite l'appétit, ſurtout ſorſqu'on la mange fraîche avec du beurre. Ils préparent le riz avec du beurre ou ſous la volaille. Les femmes du Roi en firent manger à Brue, qu'il trouva délicieux.

BRUE. 1701.

Les bœufs & les vaches ſont d'une groſſeur extraordinaire dans l'Iſle de Biſſao, & ſe vendent aſſez cher. Mais le lait & le vin de palmier ſont en ſi grande abondance, qu'ils ne peuvent être à meilleur marché, de même que les bananes, les guaves, & les autres fruits. L'Iſle eſt ſi remplie de bananiers, qu'une de ſes parties en a tiré ſon nom. Les Portugais y ont planté du manioc, dont ils faiſoient d'auſſi bonne farine qu'au Bréſil. On ne remarque pas que les Négres en prennent le goût, apparemment parce que leur pareſſe leur fait craindre la peine de le préparer. Cependant il s'en trouve quelques-uns qui le cultivent; mais ce n'eſt pas pour en faire de la caſſave ni de la farine. Ils le mangent grillé ſur les charbons, ce qui le purge de ſon jus qui paſſe pour nuiſible. Les

BRUE. 1701.

patates & les ignames ſont une grande partie de leur nourriture. Ils ont une grande quantité de chevres graſſes à courtes jambes ; mais ils manquent de moutons & de chevaux. On prétend même que les chevaux meurent auſſi-tôt qu'ils ont goûté de l'herbe de l'Iſle. On n'y voit pas de porcs. Les Portugais & les Négres paroiſſent les mépriſer également, ſans qu'on puiſſe ſoupçonner ceux-ci d'être arrêtés par des ſcrupules de religion, puiſqu'ils ne ſont ni Juifs ni Mahométans; mais que faut-il penſer des premiers ? Leurs vaches leur ſervent de monture au lieu de chevaux. On leur fait un trou dans les narines, par lequel on paſſe une corde qui leur ſert de bride ; & ſi leur pas n'eſt pas fort vîte, il eſt extrémement doux.

L'Iſle n'a pas de porcs ni de chevaux.

Les habitans demeurent dans des cabanes diſperſées ; car excepté deux petits Villages qui ſe ſont formés autour de l'Egliſe paroiſſiale & du Couvent des Portugais, il n'y a rien dans l'Iſle qui ait l'apparence d'une habitation réguliere. Le Couvent & ſa Chapelle ont un grand air de pauvreté ; mais ils étoient entretenus proprement. La paroiſſe qui eſt entre le Fort & le Couvent, regarde la mer, &

Logemens des Inſulaires.

C.N. Cochin filius delin. F. A. Aveline Sculp.

Negres grimpans sur les Arbres

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

n'eſt pas mieux bâtie que les maiſons des Portugais, qui ſont de terre blanchie & couvertes de paille. Elle a deux ou trois petites cloches ; mais ſi peu de revenus, qu'il ne peut ſuffire à l'entretien de ſes Miniſtres. Les Paroiſſiens ſont environ cent cinquante Négres & quatre cens femmes, qui ſe diſent Portugais, quoiqu'ils ſoient auſſi noirs que des corbeaux. Brue vit à Biſſao une Négreſſe blanche, née d'un pere & d'une mere noirs. Elle fut mariée à un Négre, dont elle eut des enfans auſſi noirs que leur pere.

BRUE. 1701.

Négreſſe blanche.

L'Iſle de Biſſao eſt fort peuplée, & le ſeroit beaucoup plus, ſi elle n'étoit expoſée aux incurſions des Négres *Biafaras*, *Balantes*, *Biſſagos*, qui infeſtent ſouvent ſes Côtes. Les Biafaras vendent une partie de leurs priſonniers aux Blancs, & ſacrifient le reſte à leur Divinité qui ſe nomme *China*.

Les habitans de Biſſao ſont *Papels*. Cette Nation occupe une partie des Iſles & des Côtes voiſines, ſurtout au Sud de Kachao. Elle eſt mal diſpoſée pour les Portugais, quoiqu'elle ait emprunté un grand nombre de leurs uſages. Les femmes des Papels ne portent pour habillement qu'un pagne de

Habillement des Inſulaires.

BRUE. 1701.

coton, avec des bracelets de verre ou de corail. Les filles ſont entierement nues. Si leur naiſſance eſt diſtinguée, elles ont le corps régulierement marqué de fleurs & d'autres figures; ce qui fait paroître leur peau comme une piece de ſatin travaillé. Les Princeſſes, filles de l'Empereur de Biſſao, étoient couvertes de ces marques, ſans autre parure que des bracelets de corail & un petit tablier de coton.

L'habillement des Seigneurs eſt peu différent de celui des conditions inférieures. C'eſt une peau de chevre paſſée entre les jambes, qui leur couvre le derriere & le devant du corps.(77) Ils portent à la main un ſabre nud, & deux groſſes bagues de fer, qui ont, au lieu de pierre, une petite plaque du même métal dont ils ſe ſervent comme de caſtagnettes. L'une eſt au pouce & l'autre au doigt du milieu. En les frappant l'une contre l'autre, ils expriment mille choſes qui ne peuvent être entendues de ceux qui ignorent cette méthode. Les Négres de Biſſao ſont excellens mariniers, & paſſent pour les plus habiles Rameurs

Caſtagnettes qui forment un langage.

(77) Barbot dit que c'eſt une peau d'agneau préparée & peinte en rouge. Deſcription de la Guinée, page 88.

de toute la Côte. Ils emploient au lieu de rames de petites pelles de bois, qu'ils nomment *pagales*; & le mouvement qu'ils font pour s'en ſervir produit une ſorte de muſique, avec un faux-bourdon qui n'eſt pas ſans harmonie. Ils ont un langage qui eſt propre aux Papels, comme ils ont des uſages qui leur ſont particuliers. Le commerce n'a pas ſervi peu à les civiliſer. Ils ſont Idolâtres; mais leurs idées de religion ſont ſi confuſes, qu'il n'eſt pas aiſé (78) de les démêler. Leur principale Idole eſt une petite figure qu'ils appellent *China*, dont ils ne peuvent expliquer la nature ni l'origine. Chacun d'ailleurs ſe fait une Divinité ſuivant ſon caprice. Ils regardent certains arbres conſacrés, ſinon comme des Dieux, du moins comme l'habitation de quelque Dieu. Ils leur ſacrifient des chiens, des cocqs & des bœufs, qu'ils engraiſſent & qu'ils lavent avec beaucoup de ſoin avant que de les faire ſervir de victimes. Après les avoir égorgés, ils arroſent de leur ſang les branches & le pied de l'arbre. Enſuite ils les coupent en pieces, dont l'Empereur, les Grands & le Peuple

BRUE. 1701.

Religion de l'Iſle.

(78) L'Auteur a dit ci-deſſus qu'ils adorent particulierement les bois & les arbres.

BRUE. 1701.

ont chacun leur partie. Il n'en reſte à la Divinité que les cornes, qu'on attache au tronc de l'arbre juſqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes.

Il ne paroît pas que l'Iſle de Biſſao ait jamais été troublée par des guerres civiles ; preuve aſſez honorable de l'humanité des Habitans & de leur ſoumiſſion pour leur Prince. Cependant ils ſont ſans ceſſe en guerre avec leurs voiſins, qu'ils troublent, comme ils en ſont troublés, par des incurſions continuelles. Les *Biafaras*, les *Biſſagos*, les *Balantes*, & les *Nalus* (79), qui les environnent de toutes parts, ſont des Nations fort braves, qui ſe battent avec la derniere furie. Les Traités de paix n'étant pas connus entre ces Barbares, il n'y a jamais beaucoup de correſpondance entre eux dans les intervalles mêmes de repos. Loin de leur offrir leur médiation, les Européens trouvent leur intérêt à les voir ſouvent aux mains, parce que la guerre augmente le nombre des Eſclaves. Mais ordinairement les incurſions, de part ou d'autre, ne durent pas plus de cinq ou ſix jours.

Nations voiſines & leur guerre.

(79) La Carte de l'Afrique Françoiſé par Deliſle les appelle *Anallus*. D'autres les nomment *Naloux* & *Analloux*.

Lorſque

BRUE.

1701.

Lorſque l'Empereur prend la réſolution de porter la guerre chez ſes voiſins, il fait ſonner le *bonbalon*, qui eſt une ſorte de tocſin; & ce ſignal raſſemble en certains lieux les Officiers & les Soldats. Ils y trouvent la Flotte Royale, qui eſt ordinairement de trente Canots. Chaque Canot reçoit vingt hommes, dont le Commandant répond. Il eſt rare que l'Empereur prenne lui-même la conduite de ces expéditions; mais il conſulte ſes Dieux avant l'entrepriſe, par le ſacrifice de pluſieurs victimes, dont la chair ne ſe partage qu'entre lui, les Prêtres & ſon armée. Comme les divinités de bois ſont toujours dans les intérêts du Prince, la réponſe ne manque point de lui être favorable. Alors les Troupes s'embarquent avec une vive confiance, & la courſe eſt tellement reglée qu'elles arrivent ſur le terrain ennemi pendant les ténebres. Elles débarquent ſans bruit. S'il ſe trouve quelque cabane écartée & ſans défenſe, elles l'environnent, la ſurprennent; & ſe ſaiſiſſant des Habitans & des effets, elles ſe rembarquent auſſi-tôt. Si les habitations ſont capables de ſe défendre, l'attaque n'eſt pas ſi bruſque. On ſe met en embuſcade

Maniere dont la guerre ſe fait entre ces Barbares.

BRUE. 1701.

du côté de quelque riviere ou de quelque fontaine, & l'on cherche l'occaſion d'enlever furtivement quelque ennemi. Au moindre avantage de cette nature, on s'attribue la victoire, & l'on retourne en triomphe. La moitié du butin appartient à l'Empereur. Le reſte ſe diviſe entre ceux qui l'ont enlevé. Tous les Eſclaves ſont vendus aux Européens, à moins que dans le nombre il ne ſe trouve quelque Négre d'un rang diſtingué, qui eſt ordinairement racheté par ſa famille ou ſes amis, en donnant à ſa place deux autres Eſclaves ou cinq ou ſix bœufs.

Leurs triomphes & les honneurs qu'ils rendent aux morts.

Les Guerriers de l'expédition font parade de leurs avantages dans toutes les parties de l'Iſle. Ils montrent leurs bleſſures. Ils ſe font ſuivre de leurs Priſonniers. Leur uſage n'eſt pas de les maltraiter, comme dans le Nord de l'Amérique, mais de les accabler de reproches, & de les forcer à chanter les louanges de leurs Vainqueurs. C'eſt une eſpece d'ovation qu'ils appellent *cavalarze*; nom tiré apparemment des Portugais. Mais s'il arrive au contraire que l'entrepriſe ſoit malheureuſe, les Priſonniers courent grand riſque d'être ſacrifiés; ſur-tout lorſqu'on a perdu quelque perſonne

riche ou d'une famille puiſſante. Ceux qui périſſent dans ces occaſions reçoivent des honneurs publics, par des chants, & des danſes au ſon du tambour. Les femmes, qui ſont les principales actrices de la pompe funebre, expriment leur douleur d'une maniere qui inſpire la compaſſion. Elles s'arrachent les cheveux, elles ſe déchirent la peau, & leurs cris ne peuvent être repréſentés. Lorſqu'elles ſont fatiguées d'un ſi rude exercice, on leur donne du vin de palmier en abondance. Ce rafraîchiſſement les met en état de recommencer la ſcêne, & leur fournit une nouvelle ſource de larmes, juſqu'à ce que le corps ait reçu la ſépulture. BRUE. 1701.

L'Empereur de Biſſao jouit d'une autorité fort deſpotique. Il a trouvé une voie fort étrange pour s'enrichir aux dépens de ſes Sujets, ſans qu'il lui en coûte jamais rien. C'eſt d'accepter la donation qu'un Négre lui fait de la maiſon de ſon voiſin. Il en prend auſſi-tôt poſſeſſion, & le Propriétaire ſe trouve dans la néceſſité de la racheter ou d'en bâtir une autre. A la vérité, le moyen de ſe vanger eſt facile, en jouant le même tour à celui de qui on la reçu. Mais l'Empereur n'y Pouvoir deſpotique de l'Empereur.

BRUE. 1701.

peut rien perdre, puiſqu'ils ne hazarde que de gagner deux maiſons pour une. Ce pouvoir arbitraire s'étend ſur tous ceux qui habitent dans l'Iſle. Un jour, l'Empereur de Biſſao avoit confié à la garde des Portugais, un Eſclave qui ſe pendit. C'étoit lui, naturellement, qui devoit ſupporter cette perte. Mais il ordonna que le cadavre fût laiſſé dans le même lieu, juſqu'à ce que les Portugais lui fourniſſent un autre Eſclave. Le deſagrément de voir pourrir un corps devant leurs yeux, leur fit prendre le parti d'obéir. Dans une autre occaſion, deux Eſclaves qu'il avoit vendus s'échapperent de leurs chaînes, & furent repris par ſes Soldats. L'équité ſembloit demander qu'ils fuſſent reſtitués à leur Maître. Mais l'Empereur déclara qu'ils étoient à lui, puiſqu'ils s'étoient remis en liberté, & les revendit ſans ſcrupule à d'autres Marchands. Le ſieur de la Fond, Agent de la Compagnie Françoiſe, s'étoit procuré un Négre qui jouoit excellemment d'un inſtrument du Pays, nommé *balafo*. L'Empereur, qui entendit louer le talent de cet Eſclave, ſouhaita de l'acheter; & l'Agent, pour l'intérêt de ſa Compagnie, conſentit à le vendre.

Exemples.

Mais le Négre s'étant échappé de la maiſon de l'Empereur, retourna ſur le Vaiſſeau de la Fond, qui lui demanda avec ſurpriſe pourquoi il avoit abandonné ſon Maître. L'Eſclave répondit que l'uſage de la Cour étoit de tuer les Muſiciens à la mort du Prince, pour l'accompagner & le rejouir dans l'autre monde; & que les Blancs n'ayant pas cette cruelle coutume, il préféroit leur eſclavage à celui de l'Empereur. Cependant il fut reclamé par ce Maître impérieux, qui ne craignit pas de démentir ſon propre exemple; & l'Agent François n'oſa refuſer de payer le prix de l'Eſclave. BRUE. 1701.

A la mort des Empereurs de Biſſao, les femmes qu'ils ont aimées le plus tendrement & leurs Eſclaves les plus familiers ſont condamnés à perdre la vie, & reçoivent la ſépulture près de leur Maître, pour le ſervir dans un autre monde. L'uſage étoit même autrefois d'enterrer des Eſclaves vivans avec le Monarque mort. Mais il paroît que cette coutume eſt abolie. Le dernier Roi n'eut qu'un Eſclave enterré avec lui; & celui qui regne à préſent paroît diſpoſé à détruire entierement une loi ſi barbare. Un Seigneur du Pays avoit donné ordre en

Uſages barbares à la mort des Rois de Biſſao.

BRUE. 1701.

mourant qu'on enterrât près de lui trois jeunes filles, qu'il avoit choiſies pour cet affreux ſacrifice. L'Empereur les vendit, & donna l'argent aux héritiers du mort.

Toſin militaire nommé *Bonbalon.*

En parlant de la guerre, on a nommé le toſin qui ſert à raſſembler la milice des Négres. Il porte dans cette Iſle le nom de *bonbalon.* C'eſt une ſorte de trompette marine, mais ſans corde, avec beaucoup plus de groſſeur & le double de la longueur. Elle eſt d'un bois leger. On frappe deſſus avec un marteau de bois dur, & l'on prétend que le bruit ſe fait entendre de quatre lieues. L'Empereur a pluſieurs de ces inſtrumens au long des Côtes & dans l'intérieur de l'Iſle, avec une garde pour chacun; & lorſque le ſien a donné le ſignal, les autres repettent autant de fois les mêmes coups & ſur les mêmes tons; de ſorte que ſes volontés ſont connues, en un moment, par la maniere de les communiquer. Si quelqu'un refuſe d'obéir, il eſt vendu pour l'eſclavage. Ce châtiment politique tient tout le monde dans la ſoumiſſion; & l'Empereur, pour qui la deſobéiſſance eſt utile, ſe plaint quelquefois de trouver ſes Sujets trop ardens à le ſervir.

Au lieu de la qualité de Roi, la plûpart des Ecrivains lui donnent celle d'Empereur ; parce que l'Iſle étant diviſée en huit ou neuf Provinces, ils prétendent que le titre des Gouverneurs répond à celui de Rois. Mais pour confirmer cette remarque, il auroit fallu nous apprendre quels titres ils portent en effet dans la Langue du Pays, & ce qu'ils ſignifient dans les Langues de l'Europe.

Le Roi de Biſſao qualifié d'Empereur, & pourquoi.

§. III.

Voyage dans l'Iſle de Bulam.

TAndis que le Comptoir ſe formoit à Biſſao, Brue entreprit de viſiter l'Iſle de Bulam, où ſon premier deſſein avoit été d'établir une Colonie. La grandeur de l'Iſle l'avoit fait renoncer à ce projet ; mais il lui reſtoit des impreſſions avantageuſes du Pays, & quelque eſpérance d'en tirer de l'avantage pour les intérêts de la Compagnie. Dans cette vûe, il prit deux Barques, montées par les Laptots de Gorée, & par quelques Papels qui avoient traverſé les Détroits dans leurs expéditions, avec deux Pilotes François qu'il ſe propoſoit de laiſſer à Biſſao après ſon départ, pour exami-

Motifs de ce voyage.

BRUE. 1701.

ner les Côtes & pouſſer le commerce.

Iſles des Sorciers & de Bourbon.

Il mit à la voile entre l'Iſle des Sorciers & celle de Bourbon, portant au Sud, pour doubler la Pointe de l'Iſle Formoſa. Les apparences de celle-ci répondent fort bien à ſon nom. Elle eſt couverte de grands arbres, excepté ſur les Côtes, qui ſont baſſes & qui ne préſentent que des arbriſſeaux. Le terroir paroît uni & fertile; mais il manque d'eau fraîche, & c'eſt apparemment ce qui le rend deſert. Brue ſe ſentoit beaucoup de penchant à deſcendre au rivage, pour obſerver un ſi beau Pays. Quelques raiſons lui firent remettre ce deſſein à d'autres tems. Il remarqua ſeulement que la longueur de l'Iſle eſt d'environ deux lieues, ſur une de largeur. On en compte cinq depuis la Pointe Sud-Eſt de Biſſao juſqu'à la Pointe Nord-Eſt de l'Iſle Formoſa.

Iſle Formoſa.

Obſervation ſur les détroits de ces Iſles.

En doublant cette Pointe, on entre dans le bras d'une grande riviere, qui ſépare la Peninſule de Biafaras de l'Iſle de Bulam. L'entrée de ce Canal peut avoir une bonne lieue de largeur. Ses rives ſont hautes, & la mer y bat avec aſſez de violence, à proportion de la force des marées. Comme le deſſein du Général étoit de reconnoî-

tre ſoigneuſement tous ces paſſages, il avançoit la ſonde à la main. Entre la Pointe Oueſt de la Peninſule de Biafaras & la Pointe Eſt de l'Iſle Formoſa, il trouva depuis deux & trois juſqu'à ſept braſſes, & qu'il eſt néceſſaire de ſuivre le milieu du Canal pour éviter les bancs qui le reſſerrent beaucoup, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé à la Pointe Nord-Eſt de l'Iſle de Bulam.

BRUE. 1701.

En ſondant, avec trop peu d'attention pour le reſte, les deux Barques échouerent vis-à-vis l'une de l'autre. Le reflux, qui eſt d'une extrême rapidité dans le Canal, les laiſſa ſi vîte à ſec, qu'on n'eut pas d'autre parti à prendre que d'y faire la garde, en attendant le retour de la marée. Il eſt dangereux de demeurer expoſé aux Négres de Biafaras. Leur avidité pour le butin les rend attentifs à tous les Bâtimens qui s'approchent de leur Côte, & rarement manquent-ils de les inſulter. Ils attachent à leurs pieds, dans ces occaſions, des ſemelles d'écorce d'arbre, longues de deux pieds & larges de ſept ou huit pouces, avec leſquelles ils marchent ſur la vaſe ſans enfoncer; à peu près comme les Sauvages du Canada font pour marcher

Dangers de la plûpart des Biafaras.

BRUE. 1701.

ſur la neige. Quoique les deux Barques fuſſent trop bien armées pour craindre des Ennemis ſi mépriſables, l'Equipage demeura ſous les armes juſqu'à l'arrivée des flots.

Bons ancrages autour de Bulam.

En doublant la Pointe Nord-Eſt de Bulam, on trouve une Crique large d'une lieue, & d'environ la même profondeur, au milieu de laquelle il y a toujours trois ou quatre braſſes d'eau, & dont les bords ſont couverts d'arbriſſeaux. Dans le mauvais tems, c'eſt une fort bonne retraite pour les petits Vaiſſeaux. De cette petite Baye juſqu'à la Pointe Sud, le mouillage eſt ſûr & commode au long de la Côte, pour les plus grands Bâtimens. Mais il faut connoître la nature des marées. Brue en ſentit la néceſſité par ſon expérience; car à peine eut-il gagné la Pointe Eſt, que la même marée qui l'y avoit conduit lui devenant contraire, produiſit le même effet que le reflux. Il n'eut pas d'autre reſſource que de gagner auſſi-tôt le rivage, & d'amarrer contre les arbres, à l'exemple d'un Canot de Biſſagos, qui ſe trouvoit dans le même cas. Il paſſa la nuit dans ce lieu. Ses tentes n'empêcherent pas qu'il n'y fût fort mouillé, & qu'il n'eût beaucoup à ſouffrir d'un

Contrariété des marées & des courans.

violent ouragan, accompagné de tonnerre & de pluie; outre l'irrégularité des courans, qui lui firent craindre d'être enlevé de deſſus ſes ancres, & de ſe briſer ſur la Côte. L'obſcurité d'ailleurs étoit ſi épaiſſe, que les objets les plus proches ne pouvant être diſtingués qu'à la lueur des feux, il n'étoit pas poſſible de ſe haſarder en mer. Le jour ſuivant ramena un tems plus tranquille. Les Biſſagos, qui avoient paſſé la nuit ſur le rivage, avec beaucoup d'inquiétude pour leur Canot, s'approcherent des Barques Françoiſes après les avoir long-tems obſervées. Brue les y encouragea par des ſignes d'amitié, & leur fit parler par ſes Interpretes. Il en vint trois à bord, qui furent traités civilement. On les fit boire. On leur offrit quelques petits préſens. Enfin tous les autres s'avancerent, au nombre de quinze.

BRUE. 1701.

Rencontre de quinze Biſſagos.

Brue leur ayant déclaré le deſſein qu'il avoit de traverſer l'Iſle, & de chaſſer en chemin, ils s'offrirent volontairement à lui ſervir de Guides. Il en prit ſept, & laiſſa le reſte dans ſes Barques, ſous prétexte d'aſſiſter ſes gens; mais en effet pour lui ſervir d'otages pendant ſa courſe. Après

BRUE. 1701.

avoir doublé la Pointe Eſt de Bulam, il découvrit une belle riviere, de la largeur d'une lieue, & d'une profondeur à recevoir les plus gros Vaiſſeaux. Ce fut là qu'il reconnut la cauſe de cette contrariété qui l'avoit ſurpris dans les marées & les courans. Le canal, ou la riviere, qui eſt entre l'Iſle de Bulam & la Peninſule de Biafaras, fait partie de la grande riviere, nommée *Rio grande*, qui ſe diviſe en deux bras à la Pointe Sud-Eſt de Bulam. Il arrive de-là que la marée entrant par deux ouvertures, les flots du canal du Sud, qui vont impétueuſement à l'Eſt, forcent ceux du canal du Nord, qui eſt plus étroit & plus creux que l'autre, à retourner ſur eux-mêmes, & forment ces courans rapides & incertains, qui obligent de jetter l'ancre pour ne pas perdre, par le reflux, ce qu'on a gagné à la faveur de la marée.

Explication des courans.

Depuis la Pointe Nord-Eſt de Bulam juſqu'au Sud-Eſt, l'ancrage eſt excellent, entre douze & vingt braſſes d'un très-bon fond. La Côte eſt unie, & couverte de grands arbres. Les terres intérieures ſont cultivées en pluſieurs endroits, & préſentent une perſpective agréable. Quatre gros ruiſ-

seaux se déchargent dans la Baye, qui est large d'environ deux lieues. Elle forme un Port très-commode pour toutes sortes de Vaisseaux. BRUE. 1701.

Les trois fontaines.

Dans la Peninsule de Biafaras, à l'oppoſite du lieu où les Barques Françoises avoient jetté l'ancre, on trouve trois sources d'eau fraîche qu'on a nommées les *trois Fontaines*. La riviere en est éloignée d'une lieue.

Brue descend dans l'Isle de Bulam.

Brue laissant ses deux Barques amarrées avec le Canot des Bissagos, descendit au rivage, accompagné de dix-huit Blancs, de douze Laptots, & de plusieurs Négres armés, sans compter les sept Bissagos. Il laissa un Officier avec le reste de ses gens, pour garder les deux Barques, & tenir l'œil ouvert sur le Canot & sur les huit hommes qui y étoient restés. Après avoir marché l'espace de six cens pas, & s'être dégagé des bois qui bordent la Côte, il trouva un Pays fort agréable, qui paroissoit avoir été habité, & qui est encore cultivé tous les ans par trois ou quatre cens Bissagos, qui viennent y semer leur riz, leur maïz & leurs légumes, & qui se retirent dans leur Pays après la moisson. Le terrain s'éleve insensiblement jusqu'au pied de quelques collines, qui servent com-

Description de cette Isle.

BRUE. 1701.

me de baſe à des montagnes plus élevées. Mais les plus hautes ne ſont ni eſcarpées ni ſtériles. Elles ſont couvertes de grands arbres. Les côtés ſont capables de culture ; & l'on voit ſortir des fréquentes vallées qui les ſéparent, quantité de petits ruiſſeaux, qui, ſuivant le témoignage des Biſſagos, ne tariſſent jamais dans les plus grandes chaleurs.

Sa fertilité.

Le terroir eſt gras, riche & profond, autant qu'on en peut juger par la hauteur des arbres qu'il produit. Il s'y trouve des palmiers de toutes les eſpeces. On y voit auſſi des chênes verds, les uns droits, d'autres tortus, qui paroiſſent très-propres aux édifices ; & des poiriers de la même eſpece que dans les Iſles de l'Amérique. Le bois en eſt fort bon pour toutes ſortes d'uſages, pourvû qu'on apporte un peu de ſoin à le garantir de certains inſectes qui l'alterent beaucoup. Le rivage offre une pierre griſe d'un beau grain. Toutes les rivieres ont du ſable fort net ; & la mer jette ſur les Côtes une ſi grande quantité d'huitres & d'autres coquillages, qu'on ne ſçauroit manquer de ciment. La Pointe Sud de l'Iſle eſt une Prairie naturelle, où le pâturage eſt excellent.

On y voit des troupeaux de vaches & de chevaux ſauvages. Les chevaux ſont petits ; mais les taureaux & les vaches paroiſſent d'une groſſeur extraordinaire. Les cerfs, les daims, les bufles, ne ſont pas en moindre abondance. On rencontre même quelques éléphans, qui viennent ſans doute du Continent.

Pourquoi elle eſt deſerte.

L'Iſle de Bulam appartenoit anciennement aux Biafaras ; mais les Biſſagos, leurs Ennemis, leur ont fait une guerre ſi cruelle, qu'après en avoir enlevé un grand nombre pour l'eſclavage, ils ont forcé le reſte de ſe renfermer dans leur Pays. Cependant les Vainqueurs n'ont jamais entrepris de ſe mettre en poſſeſſion de leur conquête. Ils s'y rendent, chaque année, au nombre de trois ou quatre cens, pendant les mois de Février, de Mars, d'Avril & de Mai, pour y faire leurs *Lugans*, ou leurs Plantations ; & la fin de la moiſſon eſt le ſignal qui les rappelle chez eux. S'il s'y en trouve dans d'autres tems, comme à l'arrivée du Général François, ce ſont ou des Avanturiers qui vont ravager les Côtes des Biafaras, ou des Chaſſeurs qui viennent tuer des éléphans. Ces animaux ſont toujours une riche proie

BRUE. 1701.

pour les Négres, qui, outre le profit des dents, ſe nouriſſent long-tems de la chair. C'eſt cette deſtruction qui empêche les éléphans de multiplier, comme ils feroient néceſſairement dans une Iſle où il ne ſe trouve pas de lions, ni d'autres bêtes de proie qui leur faſſent la guerre.

Bulam ne manque pas d'oiſeaux, ſoit de paſſage, ſoit naturels au Pays. La mer y eſt remplie de poiſſons. Les tortues & les coquillages de toute eſpece y ſont en ſi grande abondance, que l'homme le plus pareſſeux y peut vivre avec peu de travail. Brue, & tout ſon cortege, qui n'avoient avec eux que du biſcuit, du vin & de l'eau-de-vie, ne laiſſerent pas de faire fort bonne chere pendant quelques jours, qu'ils employerent à faire le tour de l'Iſle. Ils la trouverent charmante dans toutes ſes parties, & fort propre à l'établiſſement d'une Colonie, qui ne manqueroit pas de devenir bientôt riche & floriſſante. Le commerce y ſeroit avantageux avec les Portugais & les Négres des Pays voiſins, non-ſeulement en marchandiſes de l'Europe, mais même en productions du Pays, telles que le ſucre, le rum, le coco, l'indigo, le coton, le roucou, &c.

L'Iſle de Bulam fort propre à l'établiſſement d'une Colonie.

qui n'y réuſſiroient pas moins que dans les Iſles de l'Amérique. Il ſeroit d'autant plus aiſé d'y établir des Manufactures de ſucre, que les cannes viennent en perfection au Sénegal, d'où l'on pourroit en tirer facilement; & la plus grande partie de l'Iſle étant déja défrichée, les plantations s'y feroient ſans peine. Les Eſclaves qui ſont ſi chers en Amérique, ſe trouveroient ici à bon marché. On pourroit s'aſſurer la poſſeſſion tranquille du Pays, ſoit par un Traité avec les Biſſagos, ou par la voie de la force, en les châtiant s'ils entreprenoient de s'y oppoſer.

Brue mit quatre jours à faire le tour de l'Iſle. Quoique fatigué en retournant à ſes barques, il s'applaudit beaucoup d'un voyage qui le confirmoit dans la réſolution d'établir une Colonie à Bulam, ſemblable à celle de l'Iſle *das Vaccas*, ou *des Vaches*, ſur la côte d'Hiſpaniola. Suivant ſon calcul, l'Iſle de Bulam a huit ou dix lieues de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, cinq de largeur du Nord au Sud, & vingt-cinq ou trente de circonférence.

Brue en fait le tour par mer.

Après avoir fait ſes obſervations par terre, il entreprit d'en faire le tour ſur ſes barques, pour reconnoî-

BRUE. 1701.

tre parfaitement les bayes, les rocs, les ports & les profondeurs. Il partit avec des proviſions fraîches, en ſuivant la même direction qu'il avoit priſe pour venir. La ſonde, qu'il n'abandonnoit pas, ne put lui faire trouver de paſſage entre l'Iſle de Bulam & l'Iſle Formoſa. C'eſt un banc continuel, où le moindre vent met la mer dans une grande agitation. Il y envoya les Biſſagos dans leur canot, avec la précaution d'en retenir quatre pour la ſureté de deux Pilotes dont il les fit accompagner. Quoique la marée fût pleine, le canot toucha le fond dans pluſieurs endroits, & les Négres furent obligés de ſe jetter dans l'eau pour le tirer au-travers des rocs ſur une baſſe de la plus dure eſpece. Il rejoignit les barques à la Pointe Oueſt de Formoſa, où elles s'étoient rendues par un paſſage plus sûr. Les rocs continuent d'une pointe à l'autre, en formant un demi-cercle juſqu'à celle du Nord-Oueſt dans l'Iſle de Bulam. Cependant à la diſtance de deux cables de ces rocs, on trouve de l'eau depuis huit juſqu'à dix braſſes.

Paſſage impoſſible entre Bulam & Formoſa.

En avançant entre l'Iſle de Bulam & celle des Biſſagos, que les Portugais ont nommée l'Iſle *das Gallinas*,

Iſle des Biſſagos ou das Gallinas.

parce qu'elle produit beaucoup de volaille, on rencontre un canal d'une lieue de large, qui a l'apparence d'une rue fort droite, & qui a cinq lieues de long au Sud-Eſt. Le fond eſt depuis douze juſqu'à trente-ſix braſſes. Entre les bancs & les baſſes qui commencent à la pointe de l'Iſle des Biſſagos, & qui continuent juſqu'à une Iſle deſerte qui eſt à l'Eſt-Sud-Eſt de Kaſnaback, on trouve au long du rivage, à deux cables de diſtance, un fond de gravier entre quatre & cinq braſſes.

BRUE. 1701.

Les baſſes de l'Iſle de Bulam commencent à deux lieues de ſa pointe Nord-Oueſt. Cet eſpace forme la rade de l'Oueſt, qui n'eſt pas moins sûre & moins commode pour l'ancrage que celle de l'Eſt. Les bancs reparoiſſent & forment un angle droit, à deux lieues de la pointe de l'Iſle, par une ligne qui retourne & qui va ſe terminer à la pointe Sud-Sud-Eſt. Entre cette pointe des rocs & celle de Tombali au Continent, qui eſt habitée par les Négres *Nalous* ou *Anallus*, on découvre le plus grand bras de *Rio Grande*, qui a dans toutes ſes parties depuis vingt juſqu'à trente braſſes d'eau. Brue s'engagea dans ce bras,

Bancs & baſſes.

BRUE. 1701.

entre la pointe des Nalous & celle de Troisfontaines. Rio Grande a deux lieues de largeur dans ce lieu. Après avoir coulé pendant quelques lieues à l'Eſt & à l'Oueſt, & fait un grand détour au Sud, il prend un autre cours au Nord-Eſt, juſqu'à ce qu'il ſoit diviſé en deux bras par l'Iſle de Biſague.

Rio Grande & ſes bords.

Tout le Pays aux deux côtés de cette riviere, eſt fort bien peuplé. Brue entendit pendant la nuit les tambours qui battoient dans chaque quartier, ſoit par ſimple amuſement, ſoit que les deux barques fuſſent ſuſpectes aux habitans, & qu'ils vouluſſent faire connoître qu'ils étoient ſur leurs gardes. Les bords de Rio Grande ſont couverts de gros arbres, qui firent naître aux Portugais la penſée d'y venir conſtruire des vaiſſeaux. Celui qu'on nomme *le Misheri*, donne d'excellentes planches, qui ſont fort aiſées à travailler, & qui ont la propriété d'être à l'épreuve des vers, non-ſeulement ſur cette côte où les vaiſſeaux s'en reſſentent beaucoup, mais encore dans toutes les parties de l'Afrique, de l'Europe, & de l'Amérique. La réſine onctueuſe dont cet arbre eſt rempli, a tant d'amertume, qu'on n'attribue pas ſa vertu à d'au-

tre cauſe. Il n'eſt pas fort haut, & rarement ſurpaſſe-t-il vingt ou vingt-deux pieds ; mais il a le tronc d'une groſſeur ſurprenante. BRUE. 1701.

Sur les bords des ruiſſeaux & dans les terrains marécageux, on trouve certains arbres d'une hauteur médiocre, qui reſſemblent par le bois & par les feuilles au Mahot de l'Amérique, dont l'écorce ſert au lieu d'étouppe pour calfater les vaiſſeaux. Les habitans au défaut de godron, qui leur manque ſouvent, emploient l'huile de palmier, mêlé avec de la glue vive, & bouillie juſqu'à la conſiſtence néceſſaire. Pour ſuppléer aux cables, la nature a donné au Pays certains roſeaux, nommés *Bumbus*, qui croiſſent dans les lieux marécageux. On les coupe, on les laiſſe rouir dans l'eau ; après quoi les ayant bien battus pour en ſéparer les parties les plus groſſieres, on les file en corde. Ce qui manque au Pays, c'eſt du bois propre à faire des mâts. Le misheri eſt trop court, le palmier trop peſant, & tous les autres arbres trop faciles à ſe fendre ; de ſorte qu'on eſt réduit à ſe ſervir du palmier : mais pour corriger ſa peſanteur, on n'y met pas de perroquets, & l'on fait généralement les

Ce qui manque au pays pour l'équipement des Vaiſſeaux.

BRUE. 1701.

mâts fort courts. Il eſt étrange que l'Iſle produiſant un ſi grand nombre de cocotiers, on ne s'y ſerve pas, comme aux Indes Orientales, des coſſes pour en faire des cordes.

Iſle de Biſaguc.

Après avoir paſſé l'Iſle de Biſaghe, d'où les Biſſagos ont peut-être tiré leur nom, Brue trouva une lieue plus loin, ſur la gauche, un *Marigot*, (81) ou une petite riviere, dans laquelle s'étant avancé l'eſpace d'une lieue, il arriva près de *Ghinala*, grand village habité depuis long-tems par les Portugais. Il y trouva un petit vaiſſeau Anglois de Sierra Leona, commandé par le Capitaine *Glick*, qui s'étoit marié dans ce Pays avec une riche Négreſſe. Outre une groſſe ſomme d'argent, elle lui avoit apporté la propriété d'une grande Iſle dans la riviere de Sierra Leona; & tandis qu'il faiſoit cultiver ſon bien par des eſclaves, il exerçoit un commerce avantageux ſur les côtes voiſines. Son vaiſſeau étoit un brigantin de 50 ou 60 tonneaux, conſtruit à Sierra Leona. A l'arrivée des François, il ſe hâta

Anglois marié avec une riche Négreſſe.

(81) Ce nom ſignifie proprement l'eau qui reſte dans les terres, lorſque la marée ſe retire; mais les François le donnent ſans diſtinction à toutes les rivieres qui ſont ſur cette côte.

de venir faire des civilités au Général. Le Signore *Patricio Pareſſe*, un des principaux habitans, ne fut pas moins empreſſé dans les ſiennes, & lui offrit ſa maiſon qu'il accepta. Cet honnête Afriquain étoit né d'un pere Hollandois & d'une Mulâtre Portugaiſe. Il étoit blanc, mais avec un cercle noirâtre autour des yeux, qu'il tenoit apparemment de ſa mere. Il avoit hérité la gravité du Portugal, & la propreté de la Hollande. Il étoit riche. Sa maiſon étoit fort belle. A peine Brue y fut-il entré, qu'il y reçut la viſite du Chef des Portugais & de tous les *Fidalgos* du voiſinage, perſonnages fort remarquables par la longueur de leurs noms & de leurs titres. BRUE. 1701.

Le village de Ghinala eſt ſitué ſur la rive droite du Marigot ou de la riviere du même nom. Elle donne auſſi ſon nom au Royaume, qui porte également celui de Biafaras. Cette Région eſt conſidérable par le nombre des Portugais blancs, noirs, bazanés & mulâtres, qui y jouiſſent d'une fortune aiſée, & qui ſont aſſez bien logés. L'antichambre, qu'ils appellent *le Portique de leurs maiſons*, eſt agréable & fort bien meublé. Nul Situation de Ghinala.

BRUE. 1701.

Etranger ne pénetre plus loin dans un Pays où la jalouſie eſt le vice général. Femmes & Maîtreſſes, tout eſt renfermé ſous une même clef. A l'exception de ce point, les Portugais de Ghinala ſont civils & complaiſans. Brue employa trois jours à rendre ſes viſites, & à prendre des informations ſur l'état du commerce.

Brue rend viſite au Roi.

Il partit eſcorté de vingt hommes de ſa ſuite & de pluſieurs Gentilshommes Portugais, qui ſe firent honneur de l'accompagner l'eſpace d'une lieue, juſqu'à la Cour du Roi de Ghinala ou de Biafaras; car ce Monarque eſt également connu ſous ces deux noms. Il le trouva informé de ſon approche, & déja prêt à le recevoir, ſous un arbre qui eſt vis-à-vis de ſon enclos. Son habillement étoit un pagne noir, qui lui tomboit juſqu'au milieu des jambes, avec un manteau de la même couleur, des ſandales noires, ſans bas; & ſur la tête un grand chapeau noir; de ſorte qu'à la reſerve de ſes dents & de ſes yeux, on n'appercevoit rien que de noir dans ſa figure.

Civilités & offres qu'il reçoit de ce Prince.

Il reçut avec beaucoup de civilité le compliment & les préſens du Général François, en lui touchant pluſieurs fois la main, & l'aſſurant qu'il verroit

verroit volontiers des François dans ſes Etats ; qu'il leur accorderoit une protection particuliere, & qu'il prendroit plus de plaiſir à commercer avec eux qu'avec toute autre Nation ; qu'il leur donnoit la permiſſion de s'établir dans les lieux qu'ils voudroient choiſir, & d'y bâtir des Magaſins & des enclos. Enfin Brue lui témoignant quelque deſir de former un établiſſement dans l'Iſle de Bulam, dont il n'ignoroit pas, lui dit-il, que le Domaine étoit à lui, il répondit que rien ne pouvoit lui être plus agréable que de voir les Biſſagos ſes ennemis chaſſés pour jamais de cette Iſle ; qu'il en faiſoit préſent de tout ſon cœur aux François ; & que ſi cet eſpace de Pays ne leur ſuffiſoit pas, il y joindroit volontiers d'autres terres du côté de Troisfontaines. Enſuite il examina curieuſement les préſens du Général ; & pour lui témoigner qu'il en étoit ſatisfait, il fit apporter du vin de palmier, dont il lui fit boire, après avoir bu lui-même à ſa ſanté. BRUE. 1701.

Il prit tant de plaiſir dans ſa converſation, qu'il parut chagrin de ne pouvoir le retenir quelques jours de plus à ſa Cour. Il lui donna un dîner dans le goût du Pays ; c'eſt-à-dire, que

BRUE. 1701.

l'abondance y tint lieu de la délicateſſe. Cependant le riz étoit fort bien préparé ; & la volaille bouillie qu'on ſervit deſſus, étoit coupée en quartiers avec aſſez de propreté. Après le repas, Brue viſita le village, qu'il trouva fort grand. Le Pays aux environs lui parut délicieux. Les bananiers & les autres arbres dont les maiſons ſont entourées, les enclos de roſeaux, les haies d'épine, forment des perſpectives charmantes. La ſituation du village eſt ſur le bord d'une riviere médiocre, qui venant de l'Eſt va ſe jetter dans celle de Kurbali. Elle répand la fécondité dans un terroir déja riche & fertile, qui le deviendroit encore plus s'il étoit cultivé par d'autres mains. La cire, les eſclaves & l'yvoire y entretiennent un commerce conſidérable. Les élephans y ſont en grand nombre malgré les perſécutions des Négres, qui en aiment autant la chair que les dents.

Beauté du Pays.

Les François retournerent le ſoir à Ghinala, & prirent le reſte du jour pour ſe repoſer. Le lendemain Brue eut la curioſité de faire ſix lieues ſur la riviere, pour viſiter un village où l'excellence du bois porte divers Européens à faire conſtruire des vaiſ-

Lieu où les Européens conſtruiſent des Vaiſſeaux.

ſeaux. Il y en trouva un ſur les chantiers, d'environ cent tonneaux. Le ſeul deſavantage du Pays eſt de manquer de mâts. BRUE. 1701.

La plûpart des villages au long de la riviere ſont habités par des Portugais, quelquefois entremêlés de Négres; mais on diſtingue aiſément leurs maiſons par la forme & la grandeur. Outre la cire, les eſclaves & l'yvoire, le Pays produit pour le commerce de grands cuirs ſechés, du coton, quelques plumes d'Autruche, & des gommes de différentes ſortes. Il fournit même de l'or, qui vient des terres intérieures au Sud & à l'Eſt, mais ſans qu'on connoiſſe autrement les lieux.

Commodité de Rio Grande pour le commerce.

Rio Grande eſt navigable juſqu'à cent cinquante lieues de ſon embouchure, du moins pour les barques & les autres petits bâtimens. Brue aſſure que ſi l'établiſſement de Bulam étoit une fois formé, & qu'on n'y laiſſât pas manquer les marchandiſes de l'Europe, on pourroit s'ouvrir un commerce fort étendu dans toutes ces Régions. Les Portugais de Biſſao & des rivieres de *Geſves*, de Nunez, de Kurbali, de Rio Grande, &c. s'empreſſeroient d'y venir prendre les

BRUE. 1701.

commodités dont ils auroient beſoin, & d'y apporter en vente ou en échange leurs propres richeſſes.

§. IV.

Voyage à Kazegut, une des Iſles des Biſſagos.

APrès avoir fait toutes les obſervations convenables à ſes vûes, Brue revint à Biſſao, où il trouva les édifices du Comptoir fort avancés. Comme il n'y avoit rien qui demandât néceſſairement ſa préſence, il remonta auſſi-tôt dans ſa barque, pour viſiter quelques Iſles des Biſſagos. On en compte treize ou quatorze, dont les principales & les plus fréquentées ſont Kaſnabak, las Gallinas, Kazegut, Karache, Aranghena, Papagago ou l'Iſle des Perroquets, Formoſa, Babachoka, Biſſague, & Warange. Il y en a quelques autres moins connues, parce qu'elles ſont peu fréquentées. Chacune de ces Iſles eſt gouvernée par un Chef, qui eſt revêtu de l'autorité ſouveraine. Tous ces petits Monarques ſont indépendans l'un de l'autre, & ſe font même ſouvent la guerre; mais ils s'uniſſent pour la faire ſur le Continent aux Biafaras leurs anciens ennemis, qu'ils

Nombre des Iſles des Biſſagos.

ont chaſſés de l'Iſle de Bulam. Leurs canots ſont aſſez grands pour recevoir vingt-cinq ou trente hommes, avec des proviſions & leurs armes, qui ſont l'arc & le ſabre. BRUE. 1701.

Les Négres de ces Iſles ſont grands & robuſtes, quoique leurs alimens ordinaires ſoient le poiſſon, les coquillages, l'huile & les noix de palmier, & qu'ils aiment mieux vendre leur riz, leur maïz & leurs légumes aux Européens, que de les reſerver pour leur uſage. Ils ſont Idolâtres, & d'une cruauté extrême pour leurs ennemis. Ils coupent la tête à ceux qu'ils tuent dans leurs guerres : ils emportent cette proie pour l'écorcher ; & faiſant ſécher la peau du crâne avec la chevelure, ils en ornent leurs maiſons comme d'un trophée. Au moindre ſujet de chagrin, ils tournent auſſi facilement leur furie contre eux-mêmes. Ils ſe pendent, ils ſe noient, ils ſe jettent dans le premier précipice. Leurs Héros prennent la voie du poignard. Ils ſont paſſionnés pour l'eau-de-vie. S'ils croient qu'un Vaiſſeau leur en apporte, ils ſe diſputent l'honneur d'y arriver les premiers, & rien ne leur coûte pour ſe procurer cette chere liqueur. Alors le plus foible devient la

Qualités des habitans.

Leur paſſion pour l'eau-de-vie. A quoi elle les porte.

BRUE. 1701.

proie du plus fort. Dans ces occaſions ils oublient les loix de la nature. Le pere vend ſes enfans ; & ſi ceux-ci peuvent l'emporter par la force ou l'adreſſe, ils traitent de même leurs peres & leurs meres.

Formoſa eſt la plus orientale de toutes leurs Iſles, mais elle eſt inhabitée. Celles das Gallinas & de Kaſnabak, qui ſont ſituées à la tête des bancs & des baſſes qui environnent cette chaîne d'Iſles, ſont également fertiles & peuplées. L'eau fraîche y eſt en abondance. Les Côtes ſont remplies de poiſſon & de coquillages. Avec un peu plus d'induſtrie pour cultiver leurs terres, les Habitans pourroient faire un commerce conſidérable, car le terroir eſt excellent dans toutes les Iſles.

Deſcription de Kazegut.

Kazegut eſt une des plus grandes & des plus fertiles. Elle eſt renfermée dans un cercle de bancs de ſable & de baſſes, excepté aux deux pointes du Nord-Eſt & du Sud-Oueſt, où les Vaiſſeaux peuvent mouiller en ſûreté. On compte dix ou douze lieues depuis la pointe de Bernaſel dans l'Iſle de Biſſao, juſqu'à la pointe Nord-Eſt de Kazegut, & cinq ſeulement juſqu'à celle de Saint Martin. En partant de

la pointe de Bernaſel, il faut ſuivre de près l'Iſle des Perroquets ; ſans quoi les marées & les courans écartent beaucoup un Vaiſſeau, & l'obligent de louvoyer long-tems pour regagner ce qu'il a perdu. Les Habitans de Kazegut ſont les plus civils de tous ces Inſulaires, & doivent cet avantage au commerce. Mais il y a néanmoins des précautions néceſſaires pour traiter avec eux. Brue qui en étoit bien informé les obſerva ſoigneuſement. Lorſqu'il eut amaré ſa Corvette, il fit arborer ſon pavillon & tirer une petite piece d'artillerie. Trois Biſſagos, qui parurent auſſi-tôt ſur le rivage, firent connoître par des ſignes qu'ils ſouhaitoient d'être conduits à bord. On les prit dans l'Eſquif. C'étoit un des Grands de l'Iſle & des plus proches parens du Roi, accompagné de deux perſonnes de ſa famille. Il n'avoit qu'un pagne autour de la ceinture, & un chapeau ſur la tête. Ses cheveux étoient graiſſés d'huile de palmier, ce qui les faiſoit paroître rouges. Il ſalua civilement Brue, en ſe découvrant la tête ; & l'ayant pris par la main, il lui demanda des nouvelles du ſieur de la Fond, dont il avoit été l'ami particulier.

Brue y arrive. Seigneur Négre.

BRUE.

1701.

Cérémonie bizarre d'un Négre.

Tandis que le Général traitoit ce Seigneur Négre avec de l'eau-de-vie, on vit paroître un Canot chargé de cinq Inſulaires, dont l'un étant monté à bord s'arrêta ſur le tillac, en tenant un coq d'une main, & de l'autre un couteau. Il ſe mit à genoux devant Brue, ſans prononcer un ſeul mot. Il y demeura une minute; & s'étant levé, il ſe tourna vers l'Eſt & coupa la gorge au coq. Enſuite s'étant remis à genoux, il fit tomber quelques gouttes de ſang ſur les pieds du Général. Il alla faire la même cérémonie au pied du mât & de la pompe; après quoi retournant vers le Général, il lui préſenta ſon coq. Brue lui fit donner un verre d'eau-de-vie, & lui demanda la raiſon de cette conduite. Il répondit que les Habitans de ſon Pays regardoient les Blancs comme les Dieux de la mer; que le mât étoit une Divinité qui faiſoit mouvoir le Vaiſſeau; & que la pompe étoit un miracle, puiſqu'elle faiſoit monter l'eau, dont la propriété naturelle étoit de deſcendre.

Brue renvoya le Seigneur Négre après lui avoir fait un préſent. Comme la nuit s'approchoit, il remit ſa deſcente au lendemain. Le premier

Insulaire qu'il rencontra sur le rivage fut ce même Seigneur, qui venoit au-devant de lui pour le conduire dans son habitation. Elle étoit à trois cens pas du rivage, bâtie à la maniere des Portugais, & blanchie en dehors, avec un porche ouvert, qui étoit environné de grands palmiers, & garnie de chaises de bois assez propres. Après quelques momens de conversation, le Négre conduisit Brue vers un édifice, qui étoit à cinquante pas de la maison, & que les François reconnurent avec beaucoup d'étonnement pour une Chapelle, qui avoit son autel, ses bancs, & même une cloche d'environ trente livres, suspendue près de la porte à un grand arbre. Le Seigneur Négre fit sonner la cloche, & dit à Brue qu'aimant les Chrétiens sans l'être lui-même, il avoit fait bâtir cette Chapelle pour l'usage de ceux qui pourroient venir dans l'Isle; & que si quelque Prêtre vouloit s'y établir avec lui, il s'engageoit à ne le laisser manquer de rien.

Maison d'un Seigneur de l'Isle.

Chapelle qu'il avoit bâtie sans être Chrétien.

Ensuite ils se rendirent ensemble à la maison, ou si l'on veut, au Palais du Roi, qui n'étoit éloigné que d'un mille. Ce Prince parut charmé de la visite qu'il recevoit du Général. C'é-

Visite que Brue rend au Roi de Kazegut.

BRUE. 1701.

toit un vénérable vieillard d'environ ſoixante-dix ans. Sa barbe étoit friſée, & preſque blanche. Il avoit la bouche & les yeux agréables, & l'air majeſtueux. Son habillement n'étoit qu'un pagne & un chapeau. Il ſe découvrit pour ſaluer Brue; & lui ayant pris la main, en repétant pluſieurs fois qu'il étoit le bien venu, il lui offrit la liberté de s'établir dans ſon Iſle. Brue lui fit préſent de quelques curioſités de l'Europe & de deux barils d'eau-de-vie. Sa maiſon n'étoit pas ſi commode que celle de ſon parent; mais elle ne manquoit ni de chaiſes ni de tables. Il retint le Général à dîner. Les mets furent de la volaille bouillie dans du riz, de la venaiſon, du mouton & du bœuf. Le vin de palmier étoit excellent, & l'eau-de-vie du Général ne fut pas épargnée. Enſuite le Roi propoſa de fumer, & preſſa Brue de ſe ſervir de ſa pipe. Le tuyau n'avoit pas moins de cinq pieds de longueur, & la tête étoit aſſez grande pour contenir un quarteron de tabac. Elle étoit ornée de divers anneaux & d'autres bijoux de cuivre blanc. Le Roi fit préſent au Général de deux cocqs; ce qui paſſe à Kazegut pour la plus haute marque de diſtinction, parce que cet

animal eſt conſacré particulierement aux Divinités de l'Iſle.

BRUE. 1701.

La longueur de Kazegut ſurpaſſe trois fois ſa largeur. Le terroir eſt riche & bien cultivé. Il produit en abondance des lataniers, des palmiers, & des orangers, du maïz, du riz, des courges, des pois & d'autres eſpeces de légumes. Brue remarqua près du Palais quarante ou cinquante Négres armés de ſabres, qu'il prit pour la Garde du Roi. Kazegut, Karache, Koſnabak, & las Gallinas ſont les ſeules Iſles des Biſſagos où le commerce ſoit ſans péril pour les Etrangers. Dans toutes les autres, il faut être dans une défiance continuelle, & ne pas ſe hazarder témérairement au rivage. Les Portugais ſe ſont repentis pluſieurs fois d'avoir négligé les précautions. A bord même, c'eſt-à-dire ſur ſon propre Vaiſſeau, un Etranger ne peut être trop ſur ſes gardes, particulierement dans les tenebres; & l'ancre doit être jettée dans un lieu, où l'on ne puiſſe pas craindre que la marée laiſſe jamais un moment le Vaiſſeau à ſec. Brue donne des avis fort utiles pour la conduite qu'il faut tenir enſuite avec les Inſulaires. Après avoir arboré les couleurs & tiré un

Propriétes de l'Iſle.

BRUE. 1701.

Avis ſur la maniere de ſe conduire avec les Inſulaires.

coup de canon, il conſeille d'envoyer au rivage un Interprete, avec des eſſais de marchandiſes, & une bouteille d'eau-de-vie pour le Roi ou le Chef de l'Iſle. Pour cette députation, il recommande que la Chaloupe ſoit bien armée, & n'approche pas plus du rivage qu'il n'eſt néceſſaire pour débarquer l'Interprete. Les Inſulaires le reçoivent & le conduiſent à leur Roi, qui ſe trouve ſouvent ſur le bord de la mer, dans la foule de ſes Sujets. Leurs complimens ſont fort ennuyeux, & conſiſtent à repéter mille fois, *bonjour, ſoyez le bien venu.* On convient néanmoins aſſez promptement du prix des Eſclaves, de l'yvoire, & des autres marchandiſes. La Chaloupe ramene l'Interprete, qui rend compte de ſa négociation. Si les Habitans ont des Eſclaves ou d'autres biens à vendre, ils s'empreſſent bientôt de les amener à bord dans leurs Canots. C'eſt alors qu'il faut redoubler la garde, tenir l'Equipage ſous les armes, & pointer même le canon, pour forcer les Négres d'entrer l'un après l'autre. Malgré le danger, il n'y a pas d'année où l'on ne tire de ces Iſles trois ou quatre cens Eſclaves, dont le prix eſt depuis quinze juſqu'à vingt barres; & ce com-

merce pourroit recevoir beaucoup d'augmentation s'il étoit bien ménagé. Les marchandiſes qui conviennent à ces Iſles ſont l'ambre jaune, les étoffes de laine jaunes & rouges, l'eau-de-vie en abondance, les ſonnettes, les armes-à-feu, ſur-tout pour la chaſſe; les paremens de lit rouges & jaunes, les étoffes de coton ou les pagnes, la vaiſſelle d'étain, les baſſins de cuivre, des toiles de différentes ſortes, & des grains de verre rouges & noirs. BRUE. 1701.

Le Roi de Kazegut avoit eu de grands ſujets de plainte, qu'il promit d'oublier en faveur du Général Brue. En 1687, le ſieur de la Fond, qui étoit venu commercer dans ces Iſles, avoit perdu quelques marchandiſes par le pillage des Habitans. Pendant qu'il cherchoit à ſe vanger, il arriva ſur la Côte un Vaiſſeau de guerre François nommé le *Lion*, ſous le commandement du ſieur de Montiſier. Les deux Capitaines convinrent de piller l'Iſle, & débarquerent, dans cette vûe, deux cens hommes qui n'y trouverent aucune réſiſtance. Le Roi, qui ſe nommoit *Dukermenay*, ſe voyant ſurpris dans ſa maiſon, ſans eſpérance de pouvoir ſe ſauver par la fuite, prit le

Plaintes du Roi de Kazegut contre les François.

BRUE. 1701.

parti d'y mettre le feu de ſes propres mains & de ſe brûler vif. Les Négres ſe retirerent ſi promptement dans les montagnes, que de deux ou trois mille Habitans, il fut impoſſible aux François d'en prendre plus de dix ou douze. Le mauvais ſuccès de cette entrepriſe fit craindre à la Fond que le commerce ne fût interrompu pour jamais avec tous ces Peuples; mais il eut l'habileté de leur perſuader qu'il n'avoit pas eu de part au pillage, & qu'ils ne devoient en accuſer que les Corſaires.

Uſages des habitans de Kazegut.

Les Habitans de Kazegut, ſur-tout ceux qui ſont diſtingués par le rang ou les richeſſes, ſe frottent les cheveux d'huile de palmier; ce qui les fait paroître tout-à-fait rouges. Les femmes & les filles n'ont autour de la ceinture qu'une eſpece de frange épaiſſe, compoſée de roſeaux, qui leur tombent juſqu'aux genoux. Dans la ſaiſon du froid, elles en ont une autre qui leur couvre les épaules, & qui deſcend juſqu'à la ceinture. Quelques-unes en ajoutent une troiſiéme ſur la tête, qui pend juſqu'aux épaules. Rien n'eſt ſi comique que cette parure. Elles y joignent des bracelets de cuivre & d'étain aux bras & aux jambes. En général les deux ſexes ont la taille belle, les traits

BRUE. 1701.

du viſage aſſez réguliers & la couleur du jais le plus brillant, ſans avoir le nez plat, ni les levres trop groſſes. L'eſprit & la vivacité ne leur manquent pas. Il ne ſeroit pas difficile de les inſtruire dans toutes ſortes d'arts, ſi leur indolence n'étoit un obſtacle inſurmontable; mais ils ſouffrent l'eſclavage avec tant d'impatience, ſurtout hors de leur Patrie, qu'il eſt dangereux d'en avoir un grand nombre à bord. La Fond, après en avoir acheté pluſieurs, avoit pris toutes ſortes de précautions pour les tenir ſous le joug, en les enchaînant deux à deux par le pied, & mettant des menotes aux plus vigoureux. Ils n'en trouverent pas moins le moyen d'arracher l'étoupe du Vaiſſeau, & l'eau pénétra ſi vîte, qu'il auroit coulé à fond ſi le Capitaine n'eût rencontré fort heureuſement une vieille voile qui ſervit à boucher le trou. Le naturel fier & indomptable de ces Inſulaires, & leur pareſſe obſtinée, ſont des vices ſi connus en Amérique, qu'on ne les y achette qu'avec de grandes précautions. Ils ne travaillent qu'à force de coups. Ils ſe dérobent ſouvent par la fuite, & quelquefois ils ſe détruiſent eux-mêmes.

Leur pareſſe & leur fierté dans l'eſclavage.

BRUE.

1701.

§. V.

Affaires de Biſſao.

Le Comptoir François s'acheve à Biſſao.

EN arrivant de Kazegut, le Général trouva ſes édifices preſqu'achevés. Le foſſé demandoit encore quelque travail; mais la haie étoit entierement plantée; & deux ou trois nuits paroiſſoient ſuffire pour la perfection de l'entrepriſe. Son premier ſoin fut de ſe rendre auprès de l'Empereur, qui le reçut avec de grands témoignages d'amitié & de nouvelles aſſurances de protection. Les femmes de ce Prince & les Seigneurs de la Cour lui firent mille offres de ſervice. Enfin dans cette occaſion, comme en 1723, lorſqu'il retourna au Sénegal avec la qualité de Directeur, toutes les apparences devoient lui perſuader que l'Empereur & ſes Peuples étoient de bonne-foi dans ſes intérêts.

Il ſe crut obligé de rendre une ſeconde viſite au Gouverneur Portugais, avec lequel il vivoit auſſi-bien qu'on pouvoit l'attendre de l'un & de l'autre dans l'oppoſition de leurs intérêts. Dom Rodrigo apprenant que Brue ſe propoſoit de loger dans ſon nouveau Comptoir, le preſſa de prendre un appartement dans le Fort. Il

Femmes de Kazegut en differents habits

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

BRUE. 1701.

s'en défendit, parce que le Fort étoit trop éloigné de ſes Bâtimens. Le Gouverneur lui offrit le Couvent des Cordeliers, que Brue refuſa par la même raiſon. Enfin il accepta un magaſin dont la ſituation lui parut plus commode, & les Portugais le firent auſſitôt meubler pour l'y recevoir. Le Dimanche ſuivant, Brue étant à la Meſſe avec le Gouverneur, qui l'y avoit invité, obſerva qu'une des peintures de l'autel portoit les Armes de la Compagnie Françoiſe, c'eſt-à-dire *argent ſemé de fleurs de lys d'or*, avec deux Négres pour ſupport. Il les fit remarquer au Gouverneur, comme une preuve que ſa Nation avoit eu des Etabliſſemens dans l'Iſle avant les Portugais, ou du moins auſſi-tôt qu'eux, puiſque cette peinture paroiſſoit auſſi ancienne que l'Egliſe. Dom Rodrigo répondit qu'il n'entreprenoit pas de décider cette difficulté; mais il proteſta qu'un Empereur de Biſſao avoit envoyé ſon fils au Roi de Portugal, pour le reconnoître en qualité de Souverain, & s'étoit engagé par un Traité excluſif à recevoir les Portugais dans ſon Iſle, & à leur permettre d'y élever un Fort. Ce récit parut d'autant plus fabuleux à Brue, que le

Armoiries de la Compagnie Françoiſe dans l'Egliſe des Portugais.

Explications du Gouverneur.

BRUE. 1701.

Gouverneur ne put lui citer le tems dont il parloit, ni ſous quels Rois de Portugal & de Biſſao le Traité s'étoit conclu, ni même la date (82) de l'érection du Fort. Auſſi n'abandonna-t-il pas le projet d'établir ſon commerce & de ruiner celui des Portugais.

Amitié politique entre les deux Chefs.

L'amitié fut entretenue extérieurement par des viſites, des préſens, & des feſtins mutuels. Cependant lorſque Brue fut à la veille de ſon départ, il reçut de la main d'un Officier du Fort une proteſtation formelle au nom

(82) On trouve dans la Gazette de Paris du mois de Novembre 1694 un article de Lisbonne en date du 26 Octobre, où l'on raconte qu'il étoit arrivé un Vaiſſeau de Kachao avec un Prince Négre nommé *Batonto*, fils de *Bacompoloco* Empereur de l'Iſle de Biſſao ; que ſon pere l'avoit envoyé à la Cour de Portugal pour ſe faire baptiſer ; pour en amener des Miſſionnaires ; pour demander la protection du Roi, & pour lui promettre la liberté de bâtir un Fort dans ſon Iſle. La Gazette de la même Ville du 18 de Décembre, dit dans un autre article de Lisbonne du 9 Novembre, que ce jeune Prince avoit été baptiſé dans la Chapelle du Château par Contarini, Nonce du Pape ; que le Roi lui avoit ſervi de Parrein, l'avoit nommé *Emmanuel*, & lui avoit fait préſent d'un joyau de 800 piſtoles. *Voyez Barbot*, dans ſa Deſcription de la Guinée, p. 428. On ne peut conteſter ce fait ; mais il paroît ſi peu que les Portugais euſſent profité des offres du Prince, que *le Maire* dans ſon Voyage publié en 1694, déclare poſitivement qu'ils n'avoient point alors de Fort dans l'Iſle de Biſſao. Mais en quelque année qu'eût été bâti celui que Brue y trouva, le droit des François, qui portoit ſur un Traité de commerce plus ancien, n'en pouvoit recevoir d'affoibliſſement.

du Roi de Portugal contre l'Etabliſſement des François. Le parti qu'il prit, ſans rien changer à ſes politeſſes, fut de répondre par une contre-proteſtation datée à bord de l'*Anne*, dans la rade de Biſſao, le 16 d'Avril 1701. Malgré cette eſpece d'hoſtilité, les deux Chefs ne ceſſerent pas de ſe voir avec leurs civilités ordinaires, & convinrent de laiſſer la déciſion du différent aux deux Cours.

L'Empereur de Biſſao n'eut pas plutôt appris que Brue ſe diſpoſoit à partir, & lui faiſoit demander ſon audience de congé, qu'il ſe rendit avec toute ſa Cour au nouveau Comptoir. Les François allerent le recevoir à quelque diſtance, & le ſaluerent de toute l'artillerie de la Flotte. Ils lui rendirent tous les honneurs dont ils ne pouvoient craindre aucune conſéquence. L'Empereur demanda civilement à Brue s'il étoit ſatisfait de ſon établiſſement, en lui offrant la liberté de le changer ou de l'augmenter à ſon gré. Le Général lui fit des remercimens fort vifs, & lui marqua beaucoup de confiance à ſa protection. Entre pluſieurs préſens, il lui donna un bonnet de velours cramoiſi brodé d'or, que ce Prince mit auſſi-tôt ſur ſa tête.

L'Empereur viſite Brue.

BRUE.

1701.

Son habillement.

Il étoit vêtu fort bizarrement ce jour là. Ses hautes-chauſſes étoient un pagne fort long. Il portoit ſur le corps un manteau de gros drap ſans forme, ſous lequel on ne voyoit ni veſte ni chemiſe. Ce manteau étoit long, & par-derriere il avoit un capuchon qui pendoit juſqu'au milieu des épaules. Sa tête étoit couverte d'un grand chapeau noir à forme haute, ceint d'un ruban rouge, ſans ſa bordure ordinaire de corde de chanvre. Il avoit les pieds nuds; ce qui ne l'empêcha point de marcher dans cet état l'eſpace d'un quart de mille, juſqu'au Comptoir François. Il auroit pû venir à cheval; car à l'exception de la taille, qui eſt fort baſſe, il ſe trouve d'aſſez jolis chevaux dans l'Iſle. Mais il n'en avoit pas aſſez pour tout ſon train.

Brue prend congé de la Cour.

Brue ſe rendit à ſon Palais de campagne le 26 d'Avril, pour lui faire ſes derniers adieux. On ſervit des chaiſes au Général & à ſon cortege, ſous un arbre fort près de la porte de l'enclos. L'Empereur parut immédiatement, couvert, ſur ſon pagne, d'un manteau d'écarlate doublé de calico, avec un bonnet gris ſur la tête. Brue lui renouvella ſes remercimens pour toutes ſes faveurs, & lui préſenta le ſieur

Cartaing, qu'il laiſſoit pour Chef du Comptoir, avec ſix autres Facteurs qui devoient demeurer dans l'Iſle, & pour leſquels il lui demanda ſa protection. Elle lui fut accordée, avec des vœux pour le ſuccès de ſon voyage, & pour le plaiſir de le revoir. Le même jour une partie (83) des Courtiſans & des femmes de l'Empereur l'allerent complimenter ſur ſon départ & lui porterent des proviſions. Ils l'amuſerent par des danſes, au ſon des tambours Impériaux. Enfin ce Prince, qui marque tant de hauteur pour toutes les autres Nations, traita Brue avec des témoignages extraordinaires de conſidération.

BRUE. 1701.

Avec les Facteurs, Brue laiſſa dans le Comptoir un Chirurgien, deux Interpretes & quelques Laptots. Il leur donna une Barque, un Brigantin, une excellente Chaloupe, avec des Pilotes & des Matelots. Dans le Comptoir, il mit des armes, des munitions, des marchandiſes pour le commerce, & des proviſions de l'Europe. Il donna

Ordre qu'il met au Comptoir François.

(83) Les Portugais, pour flatter les Seigneurs de l'Iſle, leur avoient donné le nom de *Fidalgos*, qui ſignifie *Gentilshommes*. Les François ſe gardoient bien de leur refuſer ce titre, lorſqu'il étoit queſtion de ſe les attacher & d'aſſurer leur protection au nouveau Comptoir.

BRUE. 1701.

au ſieur Cartaing toutes les inſtructions qui pouvoient ſervir à regler ſa conduite. Mais il le chargea particulierement de reconnoître avec ſoin les Côtes voiſines; & ſi les Portugais abandonnoient leur Fort, comme on ne ceſſoit pas de le publier, il lui recommanda de s'en mettre en poſſeſſion avant que les Négres puſſent le détruire.

Politeſſes qu'il reçoit des Portugais à ſon départ.

Le 30 d'Avril, il ſe rendit dans le Fort, pour rendre ſes dernieres civilités au Gouverneur. Il y fut reçu, comme il l'avoit toujours été, au ſon des inſtrumens militaires, & la garniſon ſous les armes. Dom Rodrigo alla au-devant de lui juſqu'à la porte extérieure. Après quelques complimens, Brue lui préſenta les ſept Officiers de la Compagnie, qui étoient deſtinés pour le Comptoir, en le priant de leur accorder ſon amitié juſqu'à la déciſion de leur différend. Elle lui fut promiſe; & Dom Rodrigo voulut l'accompagner juſqu'au Port. L'artillerie du Fort le ſalua de neuf coups à ſon embarquement. Comme il avoit envoyé devant lui ſes deux plus grands Vaiſſeaux pour faire leur cargaiſon au Sénegal & à Gorée, il partit de Biſſao avec ſes trois priſes & les petites Bar-

ques, fort ſatisfait du ſuccès de ſon voyage. BRUE. 1701.

Les civilités du Gouverneur Portugais, & la parole qu'il avoit donnée, d'attendre la déciſion de ſes Maîtres en Europe, ne l'empêcherent pas d'employer ſecrettement toutes ſortes d'artifices pour engager Brue à payer les dix pour cent, dont il s'attribuoit le droit ſur les marchandiſes. Le Gouverneur Portugais de Kachao écrivit à Gorée, pour repréſenter au Général François, que c'étoit le moyen de vendre plus de marchandiſes en 15 jours qu'il ne pouvoit l'eſpérer dans une année. Il lui offrit même de rabatre quelque choſe de ce droit, en lui rappellant que le Sieur la Fond avoit fait des profits conſidérables dans l'Iſle de Biſſao, parce qu'il ne s'étoit pas fait un ſcrupule de le payer. Il ajoutoit que le Roi ſon Maître lui ayant permis de commercer avec les Etrangers, il ſouhaitoit que les François vouluſſent ſaiſir une ſi belle occaſion, avant qu'il l'offrît aux Marchands d'Angleterre & de Hollande. Brue répondit qu'il ne manqueroit pas de communiquer ces propoſitions à ſa Compagnie; quoique, ſuivant ſes propres lumieres, il les trouvât préjudi-

Artifices qu'ils emploient pour le faire entrer dans leurs vûes.

Sa Réponſe.

BRUE. 1701.

ciables au commerce des François, & contraires à leurs priviléges : que l'exemple de la Fond n'étoit pas une raiſon qui leur pût faire abandonner leurs droits, parce qu'il s'étoit conduit en Négociant particulier, qui n'avoit en vûe que ſon propre intérêt. Bientôt le commerce des Portugais à Biſſao tomba dans une décadence qui ne leur permit plus de fournir aux frais d'un Commandant & d'une garniſon. Leur Magaſinier fut rappellé ; & le Gouverneur de Kachao conſeilla au Roi de Portugal d'abandonner & de raſer le Fort. Brue ſe hâta d'en donner avis à ſa Compagnie, qui écrivit auſſi-tôt au Préſident Rouillé, Ambaſſadeur de France à la Cour de Portugal. En 1703, Brue ſe rendit lui-même à Liſbonne, & joignit ſes inſtances à celles de l'Ambaſſadeur, pour obtenir du Miniſtere Portugais que le Fort fût vendu à la Compagnie Françoiſe. Mais la Cour de Lisbonne prit le parti de le faire démolir ; ce qui fut exécuté au mois d'Octobre de la même année.

Les Portugais abandonnent le Fort de Biſſao.

Le Couvent appartenoit à l'Ordre de Saint François ; mais il avoit été rempli ſucceſſivement par des Cordeliers, des Capucins & des Recollets. La Paroiſſe étoit gouvernée par des

BRUE. 1701.

des Prêtres Séculiers, qu'on y envoyoit de S. Jago; & s'ils venoient à manquer, c'étoient les Religieux du Couvent qui ſuppléoient à leurs fonctions. Ils n'étoient que trois pendant le ſéjour que Brue fit à Biſſao. Mais quoique leur zele fût fort ardent, ils penſoient à ſe retirer, rebutés du champ ſtérile qu'ils avoient à cultiver. Le mauvais exemple des Blancs, leurs débauches & leurs vices, ſont un obſtacle preſqu'invincible à la converſion des Négres. Cependant un Inſulaire de quelque diſtinction ſe fit baptiſer. Mais ayant bien-tôt renoncé à ſa nouvelle Religion, il mourut ſans aucun ſigne de pénitence. Ses parens ne laiſſerent pas d'apporter ſon corps à l'Egliſe Portugaiſe. Les Recollets qui exerçoient alors l'Office de Curé refuſerent de l'enterrer, à cauſe de ſon apoſtaſie & de ſon impénitence finale; ce qui fit naître un tumulte qu'il ne fut pas aiſé d'appaiſer. Les amis du mort enterrerent le corps dans l'Egliſe, malgré la réſiſtance des Récollets, qui interrompirent le Service Divin, & regarderent l'Egliſe comme profanée. Cette ſévérité que les Portugais mêmes traiterent de contre-tems, rendit

Zele des Prêtres Catholiques dans cette Iſle.

Différend des Inſulaires avec les Recollets.

BRUE. 1701.

les Prêtres fort odieux dans l'Iſle. Ils furent accablés de reproches par les Seigneurs Négres ; & la vengeance auroit été pouſſée plus loin, s'ils n'euſſent été ſous la protection du Roi de Portugal. Enfin le Vicaire Général de Kachao, allarmé pour les ſuites de cette affaire, envoya un Commiſſaire Eccléſiaſtique à Biſſao pour terminer le différend. Après de longues délibérations, l'expédient auquel on s'arrêta, fut d'enlever ſecrettement le corps pendant la nuit, & de purifier l'Egliſe par une nouvelle conſécration. Mais cette démarche ſatisfit ſi peu les Récollets, qu'ils publierent un Manifeſte pour juſtifier leur conduite. Ils accuſerent d'irreligion tous les Chrétiens qui tenoient d'autres Chrétiens dans l'eſclavage, quoique Négres & Barbares. Ils firent un crime de vendre des eſclaves aux Anglois & aux Hollandois, parce qu'il n'y avoit point avec eux de ſûreté pour l'exercice de la Religion. Ils s'emporterent ouvertement contre leurs Compatriotes, en leur reprochant d'arrêter par leurs irrégularités les progrès de la Foi Catholique. Ils firent répandre des copies de ce Mémoire en Eſpagne & en Portugal. En-

fin l'excès de leur zele les ayant fait chaſſer de Biſſao par les Négres & par les Portugais mêmes, qui les obligerent de s'embarquer dans un vaiſſeau de la Compagnie Françoiſe qui faiſoit voile à la Martinique, ils s'efforcerent de faire approuver leur conduite & leurs ſentimens aux Négocians François de cette Iſle. Mais le Gouverneur les pria de garder leur apologie pour eux-mêmes, & de ne pas ouvrir la bouche ſur cette matiere, pendant le ſéjour qu'ils devoient faire parmi les François en attendant l'occaſion de repaſſer dans leur patrie. Ils eurent des Cordeliers pour ſucceſſeurs à Biſſao.

BRUE. 1701.

Les Recollets ſont chaſſés de l'Iſle. Leur manifeſte.

§. VI.

Voyage à Geves, avec une Deſcription hiſtorique & géographique des Pays & des Iſles juſqu'à Sierra Leona.

LA riviere de *Kaſamanza*, ou Kaſamanſa (84) eſt une branche de la Gambra. Son cours eſt fort long

(84) Ce nom lui vient de celui d'un Seigneur du Pays. Il ſemble que ſon vrai nom ſoit *Zamenée* ou *Jameni*, tiré de la Ville de *Jam* ou *Jamez* qui eſt fort loin ſur ſes bords. Du moins l'Auteur anonyme à la fin de le Maire, ne la nomme pas autrement, p. 124.

Deul. 1701.

& fort rapide. Elle le prend entre les rivieres de *Saint-Juan* & de *San-Domingo*, dont la derniere eſt ſouvent nommée *Riviere de Kachao*, parce que cette Ville eſt ſituée ſur ſes bords.

Deux Forts Portugais ſur la riviere de Kaſamanſa.

Les Portugais ont deux petits Forts ſur la riviere de Kaſamanſa, tous deux ſur la rive droite en remontant. Le premier, qui n'eſt qu'à dix-huit ou vingt lieues de ſon embouchure, s'appelle *Zinkinchor*. Le ſecond, preſqu'à la même diſtance de l'autre, eſt ce même Fort de *Ghingin*, dont on a déja vû la deſcription dans le voyage de Kachao. Ces deux Places ne ſont proprement que des magaſins environnés d'un mur ou d'un enclos de terre garni de faſcines. Leur principale force conſiſte dans la difficulté de l'accès, à cauſe des marais & des arbres au milieu deſquels ils ſont ſitués, quoiqu'ils ſoient aſſez défendus par des légions de mouches qui ſuffiroient pour détruire une armée. C'eſt dans ce triſte ſéjour qu'on trouve dix ou douze miſérables bannis Portugais, avec deux ou trois pieces d'artillerie, pour exclure les autres Nations du commerce de cette Contrée. Les Portugais tirent annuellement de ces deux lieux cent ou cent vingt quintaux de

cire jaune aux mois d'Avril, de Mai & de Juin. Lorſqu'ils ne peuvent la vendre aux Bâtimens étrangers qui s'approchent de la Côte, ils la tranſportent à *Sommers*, Village ſur la gauche de leur riviere, d'où elle paſſe à Jereja, & de-là dans la Gambra. Quelquefois ils la portent à Kachao; mais c'eſt lorſqu'ils deſeſperent de trouver d'autres voies, parce qu'il y a des droits à payer au Gouverneur de cette Ville, & que ceux qui achettent la cire, en baiſſent d'autant plus le prix qu'ils ne peuvent trouver autrement de profit à la revendre.

BAUL. 1701. Commerce de cire.

A cent cinquante lieues de ſon embouchure, la riviere de Kaſamanſa forme, en tournant, un coude qui donne le nom de *Cabo* à un grand Royaume voiſin. Il étoit gouverné au commencement de notre ſiecle par un Roi Négre nommé *Briam Manſare*, qui vivoit avec plus de faſte que tous les autres Princes de la même Côte. Sa Cour étoit nombreuſe. Il ſe faiſoit ſervir dans de la vaiſſelle*** (85), dont il avoit juſqu'à quatre mille marcs. Il

Royaume de Cabo.

(85) L'Auteur ayant omis la qualité du métal, on n'oſe y ſuppléer, quoique ce ſoit apparemment de l'or; cela eſt même aſſez confirmé quelques lignes plus bas par le préſent d'or que le Roi fait aux Etrangers.

BRUE. 1701.

entretenoit conſtamment ſix ou ſept mille hommes bien armés, avec leſquels il tenoit ſes voiſins dans la ſoumiſſion, & les forçoit de lui payer un tribut. La police étoit ſi bien établie dans ſes Etats, que les Négocians auroient pû laiſſer ſans crainte leurs marchandiſes ſur le grand chemin. A force de Loix, & par la rigueur de l'exécution, il avoit corrigé dans ſes Sujets le penchant au vol, qui eſt un vice comme naturel aux Négres. Jamais ſes eſclaves n'étoient enchaînés. Lorſqu'ils avoient reçu la marque du Marchand, il ne falloit plus craindre de les perdre par la fuite, tant la garde étoit exacte ſur les frontieres, & la diſcipline rigoureuſe dans le Gouvernement. Ce Prince faiſoit chaque année avec les Portugais un commerce de ſix cens eſclaves, à quinze ou dix-huit barres (86) par tête en différentes eſpeces de marchandiſes, telles que des armes-à-feu, des ſabres courbés avec de belles poignées, des ſelles de France, des fauteuils de velours, & d'autres meubles, de la fenouillette de l'Iſle de Rhé, de l'eau de

Bonnes qualités du Roi. Excellence de ſon Gouvernement.

(86) Le mot de barre eſt une évaluation imaginaire de marchandiſes, qui ſert de regle pour le commerce. Elle a deja eté expliquée.

canelle, du roſſolis, &c. Lorſqu'il recevoit la viſite de quelque Blanc, il le faiſoit défrayer dès l'entrée de ſes Etats ; & ſes Sujets ne pouvoient rien exiger d'un étranger, ſous peine d'être vendus pour l'eſclavage. Il étoit toujours prêt à donner audience. A la vérité on étoit obligé, pour l'obtenir, de lui faire un préſent de la valeur de trois eſclaves ; mais il rendoit toujours plus qu'il n'avoit reçu. Ces civilités continuoient juſqu'à ce que l'étranger eût diſpoſé de ſes marchandiſes. Alors ſi dans ſon audience de congé il demandoit au Roi un préſent pour ſa femme, ce Prince ne manquoit jamais de donner un eſclave ou deux marcs d'or. Il mourut en 1705, également regretté de ſes peuples & des étrangers.

BRUE. 1701.

Sa généroſité pour les Etrangers.

L'Iſle de *Buſſi*, *Buſi* ou *Boiſſiſi*, eſt ſituée à l'Eſt de Biſſao. Elle en eſt ſéparée par un canal large & profond, dont l'entrée, du côté du Sud, eſt devenue fort dangereuſe par deux baſſes qui ſe ſont formées à l'embouchure. C'eſt tout ce qu'on a pû découvrir de cette Iſle ; parce que ſes habitans, qui ſont Papels, comme ceux de Biſſao, ont le caractere ſi farouche & ſi méchant, qu'on n'oſe ſe fier à leur commerce.

Iſle de Buſſi. Férocité de ſes habitans.

BRUE. 1701.

Cependant on tire d'eux quelques beſtiaux & des noix de palmier, qu'on fait ſervir à la nourriture des eſclaves, après en avoir exprimé l'huile. Cinq barils de ces noix ne coûtent que deux barres en grains de verre. Leurs bœufs reviennent à quatre ou cinq barres.

Ses deux Ports.

L'Isle de Buſſi a deux Ports, où l'ancrage eſt ſûr & commode. Celui du Nord porte le nom de *Vieux-Port*, & l'autre celui de *Port-neuf*. On n'y peut trop apporter de précaution contre la ſurpriſe & la fraude. La plus ſûre eſt de ne recevoir qu'un Canot à la fois, & de faire feu ſur les autres, s'ils ne ſe retirent pas après avoir été avertis.

Canton des Négres nommés *Balantes*.

Au Nord de l'Isle de Buſſi, de l'autre côté du canal ou de la riviere de Geves, on trouve un canton de dix ou douze lieues de longueur, habité par des Négres nommés *Balantes*, qui n'ont aucune correſpondance avec leurs voiſins, & qui ne ſouffrent pas que les étrangers pénetrent dans leur Pays.

Singularité de cette Nation.

Ils ne contractent leurs alliances qu'entr'eux, ſans ſe relâcher jamais de cette loi pour les mariages. Leur Religion eſt l'idolâtrie; & leur Gouvernement une eſpece de République, dont le Conſeil eſt compoſé des Anciens. Ils ne font aucun eſclave dans

leur Pays ; mais ils ſont méchans à l'excès pour leurs voiſins ; & comme ils cherchent ſouvent leur proie, ils ont ſurpris pluſieurs Barques Portugaiſes. Dans ces occaſions ils ne font pas de quartier aux Blancs. Pour les Négres, ils les vendent à leurs voiſins, ou les échangent pour des beſtiaux. Leurs armes ſont le ſabre, la zagaye & les fleches. Ils eurent la hardieſſe le 23 d'Avril 1700, d'attaquer un Brigantin François de quatre pieces de canon. Ils l'environnerent avec trente-cinq Canots, dont chacun ne portoit pas moins de quarante hommes. Heureuſement les François, à la vûe de cette Flotte, eurent le tems de ſe couvrir d'un double mur de peaux de bœufs, qui les garantit de la premiere grêle des fleches. Les Négres tenterent pluſieurs fois d'aborder le Brigantin ; mais le Capitaine François fit un uſage ſi bien entendu de ſon artillerie, que prenant pluſieurs files de Canots avec ſa mitraille, il en détruiſit une grande partie. Le combat dura néanmoins plus de ſix heures ; & rien ne peut être comparé à la furie des Sauvages. Enfin leur courage diminuant avec le nombre, ils ſe retirerent en marquant par des cris effroya-

Elle attaque un Brigantin François.

BRUE. 1701.

bles la grandeur de leur perte & leur conſternation.

C'eſt l'opinion commune du Pays, que les Balantes ont des mines d'or dans leur terroir, & qu'ils n'ont pas d'autre raiſon pour en interdire l'entrée aux étrangers. Cette perſuaſion eſt fondée ſur deux ou trois argumens. 1°. Que les Portugais ayant acheté d'eux de la volaille ſur cette Côte, ont trouvé de l'or dans preſque tous les geſiers. 2°. Que ces Peuples payent en or leur tribut annuel au Roi de Kaſamanſa, dont le territoire eſt entre la riviere de ce nom & celle de Geves. 3°. Que leur or eſt différent de celui de Galam & de Tomba-Aura, quoique les Madingos n'ayent aucun commerce avec eux.

Raiſons qui font croire qu'elle a des mines d'or.

Quant à la premiere raiſon, quoique les François n'ayent jamais trouvé d'or dans la volaille de cette contrée, parce qu'elle leur venoit peut-être d'un autre canton, les Portugais étoient ſi perſuadés de la vérité du fait, que s'étant aſſemblés à Biſſao au mois de Juillet 1695, ils partirent avec trois cens Négres pour la conquête de la Toiſon d'or, & débarquerent ſans oppoſition. Mais comme on étoit alors au milieu de la ſaiſon des pluies,

leurs armes & leurs munitions furent si mouillées, qu'elle se trouverent hors d'état de servir. Ils furent attaqués par les Balantes, & repoussés avec beaucoup de résolution jusqu'à leurs Barques, en laissant à leurs ennemis une bonne partie de leur bagage & de leurs Négres auxiliaires. BRUE. 1701.

Les Balantes sont laborieux, autant du moins qu'on en peut juger par cette partie de leur Côte qu'on découvre de la mer; car aucun Voyageur n'a pénétré assez loin pour en donner la description. S'ils font quelque commerce avec leurs voisins, il ne consiste qu'en riz, en maïz, en légumes, en bestiaux, & en volaille. On juge de la fertilité de leur terroir par l'abondance de leur volaille & de leurs bestiaux.

Embouchure de Rio-San-Domingo, & les difficultés.

Rio San Domingo, autrement nommé *la Riviere de Kachao*, a son embouchure à trois lieues au Sud de celle de Kasamansa. L'accès en est difficile. Après avoir doublé le Cap Rouge (Cabo Roxo) qui est à onze degrés trente-six minutes de latitude du Nord, il faut mouiller sur quatorze ou quinze brasses à deux lieues de ce Cap, Nord & Sud. On envoie de-là sa Chaloupe, pour observer l'état pré-

BRUE. 1701.

ſent de la riviere ; parce qu'une partie des rocs & des baſſes ſe faiſant voir à découvert dans les baſſes marées, on juge plus aiſément du péril. On doit paſſer fort près de ceux du Nord, ſi l'on veut éviter ceux du Sud, qui ſont les plus dangereux. Ces bancs ont environ trois lieues de longueur. Il ne faut pas eſpérer d'y pouvoir louvoyer, parce que le canal n'a qu'une demi-lieue de large. Lorſqu'on a mis au Nord & Sud un gros arbre qu'on a nommé l'*arbre couronné*, pour la forme de ſes branches, on peut s'avancer droit vers la riviere, ſans s'embarraſſer des battemens de la marée, que ceux qui connoiſſent mal ce lieu, peuvent prendre pour autant d'écueils, & qui leur feroient chercher des dangers réels pour en éviter d'imaginaires.

Commerce de Kachao & de Farim.

Kachao, Colonie Portugaiſe, dont on a déja vû la deſcription, eſt ſituée ſur la rive droite de la riviere, à 20 lieues de ſon embouchure. Il s'y fait annuellement un commerce de deux ou trois cens eſclaves, à trente barres par tête; de cent quintaux de cire, à ſeize barres le quintal; & d'autant d'yvoire, à dix-huit barres le quintal.

Farim eſt un autre Marché ſur la ri-

ve droite, c'eſt-à-dire au Sud de Rio San Domingo. Cette Ville eſt environ 45 lieues au-deſſus de Kachao, & n'a gueres que la moitié du même commerce. BRUE. 1701.

Mais revenant à l'embouchure de Rio-San-Domingo, on trouve entre ſa rive Sud & le canal de Geves, un Village nommé *le Bot*, où le riz eſt excellent & dans une extrême abondance. On l'achette avec de l'ambre jaune, des criſtaux, du fer, des ſabres, du cuivre & de l'étain, des baſſins, des ſonnettes de différentes grandeurs, des couteaux, & d'autres ſortes de mercerie. On remarque avec étonnement dans la riviere de Rio-San-Domingo, que les *Caymans* ou les crocodiles, qui ſont ordinairement des animaux ſi terribles, ne nuiſent ici à perſonne. Il eſt certain, dit l'Auteur, que les enfans en font leur jouet, juſqu'à leur monter ſur le dos, & les battre même, ſans en recevoir aucune marque de reſſentiment. Cette douceur leur vient peut-être du ſoin que les habitans prennent de les nourrir & de les bien traiter. Dans toutes les autres parties de l'Afrique ils ſe jettent indifféremment ſur les hommes & ſur les animaux. Cependant il ſe trouve des Négres aſſez

Le Bot, Village.

Crocodiles privés.

BRUE. 1701. hardis pour les attaquer à coups de poignards. Un Laptot du Fort Saint-Louis s'en faiſoit tous les jours un amuſement qui lui avoit long-tems réuſſi; mais il reçut enfin tant de bleſſures dans ce combat, que ſans le ſecours de ſes compagnons, il auroit perdu la vie entre les dents du monſtre.

Bole, Village. Un peu au-deſſus du Bot, & du même côté ſur la riviere de Geves, au Nord de Biſſao, eſt le Village de *Bole*, où les habitans donnent du maïz & des bœufs pour du fer, du cuivre, des baſſins, des grains de verre noir, des couteaux, & du criſtal. Le baril de maïz écoſſé ſe vend quatre barres; & le plus gros bœuf ne paſſe pas le même prix. Ces Négres ſont Papels, & font un commerce aſſez conſidérable. La riviere de Geves eſt au Nord-Nord-Eſt de l'Isle de Biſſao. Ses habitans ſont Biafaras & Mandingos; les premiers Idolâtres, & ceux-ci Mahométans. Les Portugais ont un Comptoir dans ce canton, avec un Officier qu'ils appellent *Sergent*. Ils y ont auſſi une Egliſe, deſſervie par deux ou trois Prêtres.

Fort Portugais.

Rapidité de la riviere de Geves. La riviere de Geves eſt extrêmement rapide. Outre la pente du canal, on attribue la vîteſſe de ſon cours à

l'irrégularité de la marée, qui après avoir employé ſix heures à monter, deſcend en trois heures, & quelquefois plus vîte, avec une ſi furieuſe violence, que les vagues s'élevent comme autant de montagnes. Il eſt à propos de jetter l'ancre de maniere qu'on ſoit toujours à flot, & que les Bâtimens obéiſſent aux mouvemens de la marée. On emploie dix marées pour ſe rendre de Biſſao à Geves. Les Barques qui ſont deſtinées pour ce voyage, ne doivent prendre que quatre pieds d'eau. Elles ne peuvent partir que depuis le mois de Décembre juſqu'au mois de Septembre, c'eſt-à-dire pendant que la riviere eſt acceſſible ; car depuis Octobre juſqu'au mois de Janvier, les marées ſont ſi fortes, que la navigation eſt trop dangereuſe, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas d'eſpérance d'être aidé ſur les rives. BRUE. 1701.

La Ville ou le Village de Geves, contient environ quatre mille ames, entre leſquelles on compte quatre ou cinq familles de Blancs. Tout le reſte eſt noir ou bazané, & n'en prend pas moins le nom de Portugais ; mais ſans autre garant que leur parole. Geves eſt ſituée ſur une éminence, & n'a pas Deſcription de la Ville de Geves.

BRUE. 1701.

de mur ni d'enclos. Les maiſons ſont de terre, blanchies en dehors & couvertes de paille. L'Egliſe paroiſſiale eſt fort belle. C'eſt un Prêtre mulâtre de Saint-Jago qui exerce les fonctions de Curé. Autrefois les environs de la Ville étoient fort bien cultivés ; mais les terres ſont à préſent fort négligées, & les habitans tirent leurs proviſions des Villages voiſins. Années communes, il s'y fait un commerce de deux cens cinquante eſclaves, à trente barres par tête ; de quatre-vingt ou cent quintaux de cire, à ſeize barres le quintal ; d'autant d'yvoire, à dix-huit barres ; & de quatre ou cinq cens *guluzans* ou pagnes communs, qui ſe donnent pour une paire de cordes, ou pour une pinte & demie d'eau-de-vie. Ces guluzans ſont abſolument néceſſaires pour le commerce des Biſſagos & de la plûpart des Négres. Comme ils ſe vendent ſur le pied de trois livres piece, il y auroit peu de profit ſur cette vente, ſi l'évaluation commune de l'eau-de-vie n'étoit à quarante ſols la pinte.

Son commerce.

Réflexions ſur les moyens de l'étendre.

La meilleure voie & la plus ſûre pour étendre ici le commerce, ſeroit d'avoir un grand nombre de petites Barques qui fuſſent répandues conti-

nuellement dans les Marigots & dans les autres lieux où les Négres ſe préſentent. On pourroit faire un établiſſement fort avantageux avec deux Facteurs & quelques Gromettes au Village de Malanpagne, qui eſt vis-à-vis celui de Geves. Ce Pays eſt habité par les Biafaras, dont le Souverain ſe nomme *Tamba*. Celui qui occupoit alors le Trône, étoit un Prince des plus affables de cette Côte, porté d'inclination pour les Blancs, ſur-tout pour les François. La Compagnie Françoiſe emploie dans ſes Comptoirs, & pour le ſervice de ſes Barques un grand nombre de Gromettes, dont elle tire beaucoup d'avantage. Les uns ſervent d'Interpretes. Ceux qui ont plus de lumieres & d'habileté, ſont chargés du commerce intérieur pour la cire, l'yvoire, l'or, & les eſclaves. Outre leurs gages, elle leur accorde un certain profit ſur les marchandiſes. De cette maniere elle eſt ſûre que tout ce qu'elle achette, eſt de la premiere main; & ſon profit eſt de cent pour cent. Lorſque ces Facteurs Négres ont raſſemblé dequoi charger une Barque ou deux, la Compagnie leur envoie de nouvelles marchandiſes pour remplir leurs Magaſins, &

BRUE. 1701.

BRUE. 1701.

fait tranſporter celles qu'ils ont achetées.

Malenpagne. Mal Formoſa.

Dix-ſept lieues au-deſſus de Malenpagne, on trouve un Village nommé *Mal Formoſa* (87), dont le terroir produit les plus beaux arbres du monde pour la conſtruction des Vaiſſeaux. Il eſt facile de les couper & de les tranſporter à bord. Le Chef du Village donneroit la moitié de ſa Forêt pour un baril d'eau-de-vie.

Gonfede.

Après avoir tourné le coude, pour entrer dans la véritable embouchure de la riviere de Geves, qui a ſon cours au Nord-Eſt, on découvre ſur la rive droite un Village nommé *Gonfede*, habité par les Biafaras civiliſés, qui font un commerce aſſez conſidérable de millet, de riz, d'yvoire, de beſtiaux, & d'Eſclaves. Plus au Sud du même coude, dans un grand Marigot, qui ſe nomme *Riviere de Dongol*, & qui eſt plutôt un bras de Mer, ou une Baye qui ſépare du Continent la Peninſule des Biafaras, on voit le Village de *Golli*, où l'on achette des Eſclaves, depuis dix juſqu'à quinze barres par tête, de l'yvoire à huit ou dix barres le quintal, & des guluzans

Riviere de Dongol.

Golli.

(87) Il y a de l'apparence que c'eſt plutôt Matta Formoſa, à l'embouchure de Rio San-Domingo.

pour une pinte & demie d'eau-de-vie. Mais c'eſt à condition que votre commerce ſe borne aux Négres du Canton ; car s'ils apprennent que vous ayez quelque relation avec les Portugais qui s'y ſont établis, ils font monter le prix des Eſclaves juſqu'à trente barres, & celui du quintal d'yvoire à dix-huit. Les Négres Biafaras de Golli ſont d'un naturel aſſez doux, & l'on peut traiter ſûrement avec eux ſur le rivage. Cependant il ne faut jamais perdre les marchandiſes de vûe ; car l'occaſion les porte quelquefois à tromper.

BRUE. 1701.

Le Village de *Kurbaly* donne ſon nom à la riviere qui paſſe au long de ſon enclos, & qui venant de l'Eſt va ſe perdre dans celle de Geves. Ses bords ſont fort unis des deux côtés, & cultivés avec beaucoup de ſoin. Mais les Habitans ſont obligés de veiller nuit & jour, pour garantir leurs plantations des éléphans & des chevaux marins. Cette riviere de Kurbaly conduit dans un Village où le Roi de Ghinala fait quelquefois ſa réſidence. Il eſt fort commun de voir dans le Pays des troupeaux de quarante ou cinquante éléphans. Lorſqu'ils ſont couchés dans la fange,

Village & riviere de Kurbaly.

Abondance des éléphans.

BRUE. 1701.

pour s'y rafraîchir, ils ne jettent pas les yeux sur les passans, & l'on n'a pas d'exemple qu'ils ayent jamais attaqué personne, à moins qu'on ne fasse feu sur eux & qu'on ne les irrite par quelque blessure; car ils deviennent alors des ennemis si dangereux, qu'il est fort difficile de leur échaper. Mais si l'on parvient à les effrayer assez pour leur faire prendre le parti de se retirer, ils le font avec beaucoup de lenteur. Ils regardent fixement ceux qui troublent leur repos; & jettant deux ou trois cris, ils continuent leur marche.

Quelques Matelots François remontant la riviere dans une Barque, virent un éléphant si embarrassé dans la fange, qu'ils se promirent d'en faire aisément leur proie. Comme ils ne pouvoient s'en approcher assez pour le tuer, leurs balles ne servirent qu'à le mettre en fureur. Ne pouvant aussi s'avancer vers eux, il n'eût pas d'autre moyen pour se venger, que de remplir sa trompe d'eau bourbeuse, & de leur en lancer une si grosse pluie qu'elle faillit de les abîmer dans leur Barque. Ils furent contraints de se retirer; & la marée qui revint bientôt, mit l'éléphant en état de regagner la rive à la nage.

BRUE.

1701.

Les chevaux marins ſont en nombre prodigieux dans toutes ces rivieres, comme dans celle du Sénegal & de Gambra; mais ils ne cauſent nulle part tant de deſordre qu'entre celles de Kaſamanſa & de Sierra-Leona. Les plantations de riz & de maïz que les Négres ont dans les cantons marécageux, ſont expoſées à des ravages continuels, ſi la garde ne s'y fait nuit & jour. Cependant ils ſont plus timides & plus aiſés à chaſſer que les éléphans. Au moindre bruit, ils regagnent la riviere, où ils plongent d'abord la tête; & ſe relevant enſuite ſur la ſurface, ils ſecouent les oreilles, & pouſſent deux ou trois cris ſi hauts, qu'ils peuvent être entendus d'une lieue.

Chevaux marins & leurs ravages.

Il ſe trouve quantité de Portugais établis ſur les deux rives de la riviere de Kurbaly. Leur occupation pendant tout le jour eſt de demeurer aſſis ſur des nattes à l'entrée de leurs maiſons, ſans autre habillement que leur chemiſe & des hautes-chauſſes, & d'y paſſer le tems à diſcourir & à fumer. Ils ſe promenent rarement. Ils ne chaſſent jamais. Enfin ils paroiſſent avoir renoncé à toutes ſortes d'exercices. Après avoir mangé du Kola, ils boi-

Portugais établis à Kurbaly.

BRUE. 1701.

vent de l'eau, que l'amertume de cette noix leur fait trouver plus agréable. Ils ne laiſſent pas de faire un commerce conſidérable ſur la riviere, par le miniſtere de leurs Gromettes. On y voit ſans ceſſe deſcendre & monter leurs Canots, quoque la marée ſoit ſi violente, qu'elle s'approche avec un bruit horrible & qu'elle arrive en un moment. Il s'y trouve des ſerpens d'une grandeur prodigieuſe. On en a vu de vingt-cinq & trente pieds de long. On aſſure même qu'ils ſont capables d'avaller un bœuf entier, à la ſeule exception des cornes. Mais comme ces récits viennent des Portugais, ils ſont d'autant plus ſuſpects, qu'on n'ignore pas que la nature apprend aux ſerpens, lorſqu'ils dévorent quelque animal, à commencer par la tête. Ainſi, dire qu'ils ne peuvent avaller les cornes d'un bœuf, c'eſt donner lieu de conclure qu'ils ne nuiſent pas plus au corps.

Fauſſe idée ſur les ſerpens.

Pendant le voyage que Brue fit à Geves, la mort y enleva le Capitaine *Manuel Alvas*, Gouverneur de cette Ville pour le Roi de Portugal. C'étoit un Chrétien Négre, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & le plus généreux Cavalier du Pays; qualité rare

parmi les Négres, & qu'il portoit ſi loin, qu'outre l'accueil agréable qu'il faiſoit aux Etrangers, perſonne ne ſortoit de ſa maiſon ſans avoir reçu de lui un petit préſent d'or, plus ou moins conſidérable, ſuivant la qualité de ſes Hôtes. Brue, en arrivant dans la Ville, ne manqua point d'aller faire ſes complimens de condoléance à la veuve & aux enfans du mort. Auſſi-tôt qu'il parut à la porte de la maiſon, les Pleureuſes gagées pour cette cérémonie, commencerent leurs lamentations, comme ſi le Gouverneur eût expiré le même jour.

BRUE. 1701.

Les uſages des Portugais & des Négres ſont à peu près les mêmes à la mort des Chefs d'une famille. Il ſeroit difficile de juger laquelle des deux Nations emprunte les ſiens de l'autre. Lorſque la principale perſonne d'une maiſon a rendu l'ame, toutes les femmes du voiſinage s'aſſemblent; & ſi le nombre n'en eſt pas aſſez grand, on en prend d'autres à gages. Ces femmes tiennent compagnie pendant quelque tems à la femme & aux enfans du mort, & font leurs gémiſſemens en cadence. Ces cris funebres, accompagnés de ſoupirs & de larmes, ſont capables de toucher vivement ceux

Cérémonies funébres communes aux Portugais & aux Négres.

BRUE. 1701.

qui ne les prendroient pas pour de ſimples grimaces. A la fin de chaque ſcene, on ſert aux Pleureuſes de l'eau-de-vie & du vin de palmier, qu'elles boivent d'auſſi bonne grace que ſi elles n'avoient fait que rire pendant tout le jour. Elles ſe réjouiſſent ainſi juſqu'à l'arrivée de quelques nouveaux ſpectateurs, devant leſquels cette comédie recommence.

Les enfans du Capitaine Manuel étoient aſſis ſur des nattes, en deuil profond, avec tous leurs parens autour d'eux. Lorſque Brue leur eut fait ſon compliment, il s'aſſit près d'eux, & pendant quelques momens il regna dans la compagnie un profond ſilence. Enſuite on ſervit du vin de palmier. Tous les aſſiſtans en bûrent quelques verres; après quoi la converſation tourna ſur les nouvelles, tandis que les Pleureuſes, qui étoient dans une chambre voiſine avec la veuve, crioient de toutes leurs forces, bûvant dans les intervalles & récitant les grandes actions du mort. Après avoir aſſiſté une heure entiere à cette triſte cérémonie, Brue ſe leva & fut conduit à la porte par les Parens; car l'uſage oblige les enfans de demeurer ſur leur natte, dans la même poſture, c'eſt-

c'eſt-à-dire, à demi étendus, & la tête appuyée ſur le bras. BRUE. 1701.

Brue fut invité aux Obſeques du Capitaine. Tous les Portugais du canton y aſſiſterent en habits longs, avec leurs longues épées & leurs poignards. On avoit placé devant la maiſon du Mort huit petites pieces de canon, dont on fit une décharge au départ du Convoi. On continua de tirer ſucceſſivement chaque piece, à meſure que la Proceſſion défiloit. Après l'Enterrement on fit encore une décharge générale. Enſuite le cortege étant retourné à la maiſon, on y diſtribua du vin de palmier, & tout le monde ſe retira.

Brue accepte un logement chez Dom Franciſco Collea.

Le Capitaine Manuel avoit toujours donné un appartement dans ſa maiſon aux Facteurs François que leurs affaires amenoient à Geves. Mais l'état de ſa famille ne permettoit pas au Général d'en attendre cette civilité. Un Officier Portugais, nommé Dom *Franciſco Collea*, le fit prier d'accepter un logement près de ſa maiſon. Il profita de cette offre; mais ayant cru devoir une viſite à ſon Hôte, il fut ſurpris en approchant de ſa maiſon d'entendre des cris ſi aigus, que s'il avoit diſtingué plus d'une voix, il les auroit pris

BRUE. 1701.

pour quelque nouvelle cérémonie d'Enterrement. Etant entré, il trouva un grand homme maigre, dans un Hamac, ou un Branle, qui faiſoit une pénitence forcée pour les péchés de ſa jeuneſſe. Sa femme, qui étoit une Négreſſe du Pays, ne manquoit ni d'agrémens ni de politeſſe. Elle avoit préparé l'appartement du Général avec autant de propreté qu'elle avoit pû, c'eſt-à-dire, qu'elle y avoit mis un branle, des chaiſes, des nattes, une table, du bois & de l'eau, & qu'elle y avoit laiſſé des domeſtiques pour lui faire ſon ſouper. Heureuſement, il avoit apporté des proviſions & du linge, parce qu'il s'étoit attendu à n'en pas trouver aiſément dans la Ville. C'eſt un embarras extrême lorſqu'il faut ſe procurer un chevreau ou quelques poulets. Les Portugais, qui ſont établis depuis long-tems dans un Pays ſi fertile & ſi capable de culture, ſe laiſſent manquer des choſes les plus néceſſaires à la vie, & ſe traitent plus miſérablement que les Négres.

Etat où il le trouve.

Cette diſette générale de proviſions les force à la tempérance. Leur nourriture la plus ordinaire, eſt la chair des chevaux marins ; viande, qui

Tempérance forcée des Portugais.

avec l'apparence du bœuf, n'a qu'un goût ſauvage de poiſſon. Ils n'ont gueres d'autre vin que celui de palmier, ni d'autres liqueurs que le *Rum*. Encore leur Rum eſt-il ſi fort & d'une odeur ſi deſagréable, que dans les Iſles voiſines, il n'y a que les Négres & la plus vile populace qui en veuille faire uſage. La chaſſe pourroit ſuppléer au défaut de la volaille & des beſtiaux, car le Pays eſt rempli de ſinges, de gazelles, de daims, & d'autre gibier. Il s'y trouve auſſi des oiſeaux de toute eſpece, & dans une grande abondance. Mais le ſoin de les tuer ſeroit un exercice trop pénible, pour des gens qui préferent l'oiſiveté & l'inaction à tous les plaiſirs.

BRUE. 1701.

Les *Flamingos* ſont en grand nombre dans le Canton, & ſi reſpectés par les Mandingos d'un Village à demi-lieue de Geves, qu'il s'y en trouve des milliers. Ces oiſeaux ſont de la grandeur d'un cocq-d'Inde. Ils ont les jambes fort longues. Leur plumage eſt d'un rouge de feu, mêlé de quelques plumes noires. Mais leur chair a le goût huileux, & fait un mets très-médiocre pour ceux qui n'y ſont pas accoutumés. Les Habitans du même Village portent le reſpect ſi loin pour

Flamingos, oiſeaux fort révérés des Négres.

BRUE. 1701.

ces animaux, qu'ils ne ſouffrent pas qu'on leur faſſe le moindre mal. Ils les laiſſent tranquilles ſur des arbres, au milieu de leur Habitation, ſans être incommodés de leurs cris, qui ſe font entendre néanmoins d'un quart de lieue. Les François en ayant tué quelques-uns dans cet azile, furent forcés de les cacher ſous l'herbe, de peur qu'il ne prît envie aux Négres de venger ſur eux la mort d'une bête ſi révérée (88).

Oiſeaux nommés *ſpatules.*

Dans pluſieurs endroits de la Côte, ſur-tout aux environs de Geves, on trouve une ſorte d'oiſeaux de riviere, de l'eſpece des oies ou des canards. On l'a nommé *Spatule*, parce que leur bec a beaucoup de reſſemblance avec cet inſtrument de Chirurgie. Ils ont la chair beaucoup meilleure que les Flamingos.

Différentes rivieres ſur la Côte, ou qui ſe jettent dans Rio-Grande.

Rio-Grande n'eſt qu'à dix ou douze lieues au Sud de la riviere de Geves. Dans l'intervalle, on trouve deux autres petites rivieres qui ſont peu fréquentées. Le commerce des Eſclaves eſt plus ou moins riche dans cette contrée, ſuivant les guerres des Habitans & leurs divers ſuccès. On en tire auſſi

(88) Voyez ſa Deſcription au Tome ſuivant, dans l'Hiſtoire naturelle de ces Régions.

de l'yvoire, de la cire & de l'or.

BRUE. 1701.

En remontant Rio-Grande, quatre-vingt lieues au-deſſus de ſon embouchure, on arrive dans le Pays des Nalus ou des Analoux, Négres qui ont beaucoup de paſſion pour le commerce. Leurs richeſſes ſont l'yvoire, le riz, le maïz, & les Eſclaves.

A ſeize lieues de Rio-Grande, vers le Sud, on trouve la riviere de Nogne (89) ou Nunez, ſur les bords de laquelle on fait un commerce annuel de trois cens quintaux d'yvoire, à huit ou dix barres le quintal, & d'une centaine d'Eſclaves, depuis dix juſqu'à quinze barres par tête. Le riz y eſt excellent & à fort bon marché. Les cannes de ſucre & l'indigo y croiſſent naturellement. Ce commerce ſe fait depuis le mois de Mars juſqu'au mois d'Août, pour ſe ménager l'avantage des vents du Sud au retour.

Riviere de Nogne ou Nunez.

Le Pays, aux environs de la riviere de Nogne, produit un Sel que les Portugais eſtiment beaucoup, & qu'ils regardent comme un contre-poiſon. Ils ont l'obligation aux éléphans de

(89) On lit mal-à propos *Nongue* dans la Carte de l'Iſle, puiſqu'il eſt certain que le nom vient de *Nunez* ou *Nugnez*. D'autres veulent *Nunho*.

BRUE. 1701.

leur en avoir découvert la vertu. Les Négres, qui vont à la chaſſe de ces animaux, leur tirent des fleches empoiſonnées; & lorſqu'ils les tuent, ils coupent l'endroit où la fleche a touché, & vuident le corps de ſes boyaux pour en manger la chair. Des Chaſſeurs, qui avoient bleſſé un éléphant, furent ſurpris de le voir marcher & ſe nourrir, ſans aucun reſſentiment de ſa bleſſure. Ils cherchoient la cauſe de ce prodige, lorſqu'ils le virent s'approcher de la riviere, & prendre dans ſa trompe quelque choſe qu'il mangeoit avidement. Ils trouverent, après ſon départ, que c'étoit un ſel blanc qui avoit le goût de l'alun. Un autre éléphant qu'ils bleſſerent encore, s'étant guéri de la même maniere, les Portugais, qui ſont dans une défiance continuelle du poiſon, firent diverſes expériences de ce ſel, & le reconnurent pour un des plus puiſſans antidotes qui ayent jamais été découverts. Que le poiſon ſoit intérieur ou extérieur, une dragme du *ſel de Nogne*, délayée dans de l'eau chaude, eſt un remede ſpécifique.

Eſpece de ſel qui eſt un contre-poiſon.

Cinq rivieres.

On compte cinq rivieres entre celles de Nogne & de Sierra Leona. Leurs noms ſont *Ponghé*, *Tafali*, *Samos*, &

BRUE. 1701.

Caſſeres (90). Les Peuples qui en habitent les bords, ſe nomment les *Zapez*, les *Foulis*, les *Kokolis*, & les *Nalus*. Les Zapez ſont diviſés en quatre Tribus, diſtinguées par autant de noms; les Zapez *Errans*, les Zapez *Volumez*, les Zapez *Rapez*, & les Zapez *Soſez*. Toutes ces Nations ſont Idolâtres, & n'en reconnoiſſent pas moins un Etre ſuprême, auquel ils ne rendent aucun culte, parce qu'ils ſe fient à ſa bonté. Ils empoiſonnent ſi habilement leurs fleches, que la moindre bleſſure cauſe la mort dans l'eſpace d'une demi-heure. Mais ils n'entendent pas moins l'art des contre-poiſons. Leur principal commerce eſt celui de l'yvoire, & d'un certain fruit nommé *kola*, dont les Portugais font beaucoup d'uſage pour relever le goût de l'eau, comme on l'a deja fait obſerver.

Ancien Fort Anglois.

Les Anglois ont un petit Fort ſur la riviere de Sierra Leona, d'où leur commerce s'étend dans l'intérieur du Pays juſqu'à celui des Foulis à l'Eſt. Ils en tirent des eſclaves, de l'yvoire, & même une bonne quantité

(90) L'Auteur n'en nomme que quatre. Les Cartes en mettent ſix; & dans la deſcription de Sierra Leona, l'Auteur même en met dix.

BRUE. 1701.

d'or (91). Mais on n'a point encore appris d'où cet or vient comme de ſa premiere ſource. La riviere de Sierra Leona borne au Sud la Conceſſion de la Compagnie du Sénegal.

§. VII.

Supplément au Voyage de Biſſao, par un Voyageur anonyme.

INTRODUCTION.

ON a l'obligation de la Relation ſuivante aux obſervations d'un François qui fit le voyage de cette partie de l'Afrique, dans le même tems que le Maire, & qui le vit à Gorée en 1682. Auſſi l'a-t-on publiée en 1696, à la ſuite du voyage de le Maire aux Iſles Canaries; mais il ſemble que contenant des remarques curieuſes ſur les rivieres & les habitans des Côtes qu'on vient de repréſenter, il ne peut être placé plus naturellement qu'après le voyage du Sieur Brue à Biſſao.

ANONYME. 1695.

Le Royaume des Barbeſſins qui ſont preſque tous Mahométans, & qui touche au Pays des Jalofs, n'a pas plus de ſix ou ſept lieues d'étendue ſur la Côte. Il commence au Village de Jual,

Royaume des Barbeſſins.

(91) Les Anglois ont depuis abandonné ce Fort.

& n'eſt habité dans cette partie que par un petit nombre de Mulâtres & de Portugais. Il a dans ſa dépendance près du Cap Verd, un autre petit Village nommé *Koringhe*, où ſe fait le principal commerce du Pays. ANONYME, 1695.

Au Sud, on trouve à ſept ou huit lieues la riviere de *Bruſalum* ou de *Borſali* (92), dont l'embouchure eſt fort large, mais remplie de bancs de ſable, qui ferment l'entrée aux Canots, aux Chaloupes, & aux petites Barques. Le commerce y eſt de peu d'importance. Cependant les Portugais y achettent du ſel & des proviſions de vivres.

Sur la même Côte, deux lieues plus bas, eſt la riviere de Gambra, qui offre deux paſſages aux Vaiſſeaux, l'un au Nord, & l'autre au Sud. Elle peut recevoir des Bâtimens de cinq cens tonneaux; mais auparavant il eſt à propos de ſonder le canal, ſi l'on veut ſe garantir des bancs. En entrant dans la riviere, on trouve au Nord le Royaume de Barra, dont le Roi fait ſa réſidence à un quart de lieue de la mer. Les habitans ſont Mandingos, & la plûpart Mahométans. Royaume de Barra.

L'Iſle *des Chiens*, qui ſe nomme au- L'Iſle des Chiens ou Charles.

(92) L'Auteur met *Breſulime*.

ANONYMI. 1695. jourd'hui l'Isle *Charles*, où l'on peut passer à pied sec dans les basses marées, est vis-à-vis de cette région. Elle étoit autrefois habitée par les François, qui se laisserent surprendre & massacrer par les Négres. Depuis leur infortune, elle est demeurée sans habitans ; & ses avantages ne sont pas assez considérables pour en attirer. Les Négres Flups ou Floupes, sont précisément à l'entrée sur la pointe Sud. Six lieues plus haut dans la riviere, on voit le Village d'Albreda, où les François avoient autrefois (93) un Comptoir. Les Anglois en ont un à Jilfray, qui est une lieue plus loin sur la même rive. Ils ont aussi un Fort régulier dans l'Isle, qui n'est pas à plus d'un demi-quart de lieue de Jilfray. Ce Fort est muni de plus de cinquante pieces de canon ; mais faute de mains ou d'habileté pour les employer, elles ne sont pas d'un grand usage. Les Anglois sont obligés de faire venir leur bois & leur eau du continent. Ils ont la meilleure partie du commerce de cette riviere, qui consiste en esclaves Négres, en cire, & en yvoire. Elle est navigable l'espace d'environ 200 lieues.

Fort Anglois dans la Gambra.

(93) Ils l'ont rétabli depuis le Voyage de l'Auteur.

La riviere *Zamenée* (94) eſt habitée par différentes ſortes de Négres. Ceux qui habitent l'embouchure ſont de la race des Flups, Nation extrêmement ſauvage (95) qui occupe toute la côte juſqu'à *Bulol*, à l'entrée de Rio San-Domingo. Cette côte eſt beaucoup mieux peuplée que celle de la Gambra.

Sept ou huit lieues plus haut, la marée forme un ruiſſeau, qui conduit à la ville de Jam, où les Portugais font une groſſe quantité de cire qu'ils tranſportent à Kachao & ſur les bords de la Gambra. Les Pays voiſins ſont habités par les Négres, nommés *Bagnons*, dont le Roi fait ſon ſéjour ordinaire à douze ou treize lieues de la mer.

Divers lieux ſur les bords de Rio-San-Domingo.

Le cours de Rio S. Domingo eſt de l'Eſt à l'Oueſt; mais il fait différens tours pendant plus de deux cens lieues. Ses rives ont auſſi différentes ſortes d'habitans, Négres & Portugais, qui ſont raſſemblés dans pluſieurs villages. A l'embouchure, du côté du Nord, les Portugais ont un Fort muni de quatre pieces de canon,

(94) Ou *Jam* ou *Jameni*. C'eſt la même riviere que la Kaſamanſa.

(95) On a déja cité cet endroit de la Relation.

ANONYME. 1695. & commandé par un Sergent, avec quatre Soldats. Quatre lieues plus loin, ſur la même rive, près du village de Bulol, on rencontre la petite riviere de Linghin, qui n'a que huit ou dix lieues de cours dans les terres, & qui eſt occupée par les Bagnons. Elle a près de l'endroit où elle ſe perd dans celle de S. Domingo, le village de *Quongain* (96) habité par quantité de Portugais & de Gromettes, qui ramaſſent beaucoup de cire.

Riviere de Bujind. La riviere de *Bujind* vient ſe décharger du même côté, trois lieues au-deſſus de l'endroit juſqu'où la marée remonte. Elle coule douze ou quinze lieues dans les terres, & ſes bords ſont habités par la même Nation, qui fait auſſi le commerce de la cire. C'eſt la route ordinaire de *Jam* à Kachao.

A l'entrée de la riviere de S. Domingo, du côté du Sud, on trouve un grand bois, nommé (97) *Matta formoſa*, qui renferme un village habité par des Flups, mais moins bar-

(96) La même ſans doute que Guinguin ou Ghinghin.

(97) Suivant ce récit, Matte Formoſe devroit être placée dans la Carte à l'endroit où eſt *Bulol* ou *Buloc*, comme l'Auteur l'appelle, qui devroit être reculé plus loin au côté Nord de la riviere.

bares qu'on ne les a repréſentés dans leurs autres cantons. On fait avec eux le commerce des Eſclaves & des proviſions, ſur-tout du riz, que leur terroir produit en abondance. Deux lieues plus loin, en continuant de remonter, on rencontre une petite riviere qui n'eſt pas navigable, & qui ſépare le Pays des Flups de celui des Papels.

Les Négres qui ſe nomment *Papels*, ſont Idolâtres comme les Flups, & gouvernés par un Roi qui fait ſa réſidence à cinq ou ſix lieues de cette riviere. A la mort des perſonnes conſidérables, ils ſacrifient des veaux, des chevreaux & des chapons à leurs Dieux, qui ſont généralement des arbres, des cornes de taureaux, & d'autres ſubſtances inanimées. Dans le même canton, trois ou quatre lieues plus loin, eſt ſituée la ville de Kachao (98), Colonie Portugaiſe. Cette ville a trois Forts, dont le premier contient dix ou douze pieces de canon, & les deux autres chacun deux ou trois. Elle eſt commandée par un Capitaine-Major, qui dépend du Gouverneur Général des Iſles du

Obſervations ſur les Villes de Kachao & de Farim.

(98) L'Auteur écrit toujours Kachaux & Gambie. On a fait remarquer l'erreur de cette ortographe.

ANONYME. 1695. Cap-Verd. Sa Garniſon eſt recrutée tous les ans par trente ou quarante Soldats Portugais, dont la plûpart ont été bannis pour leurs crimes. Le nombre des habitans eſt de deux ou trois cens hommes, ſans y comprendre leurs femmes & leurs concubines. Le Roi de Portugal entretient à Kachao un Receveur des droits, qui ſont de dix pour cent ſur tous les vaiſſeaux Marchands qui arrivent & qui partent; avec un Ecrivain ou un Secretaire, qui exerce tout à la fois l'Office de Notaire & de Chérif. C'eſt au Gouverneur qu'appartient l'adminiſtration de la Juſtice. Il y a dans la ville une Egliſe Paroiſſiale, qui a ſon Curé dépendant d'un Viſiteur, ou de ce qu'on appelle en France un Grand-Vicaire, pour l'Evêque Diocéſain de S. Jago. Les Capucins ont un Couvent à Kachao, mais on y voit rarement plus de trois ou quatre Religieux. Les habitans de la ville ont de petites barques, avec leſquelles ils exercent le commerce ſur les rivieres de Nogne, de Pouque, de Sierra Leona, & dans les Iſles des Biſſagos, d'où ils tirent beaucoup de cire & d'eſclaves, avec une petite quantité d'yvoire.

ANONYME. 1695.

Les Portugais ont plus haut ſur la même riviere une autre ville, nommée *Farim*, à cent cinquante lieues (99) de Kachao, mais beaucoup moins peuplée. Elle n'a pour fortifications qu'un enclos de paliſſades. Les principaux habitans de Kachao ont des maiſons à Farim, où leurs Gromettes font des étoffes de coton & de la cire. La ville eſt gouvernée par un Capitaine-Major, dépendant de celui de Kachao. On appelle *Mandingos*, les Négres qui habitent les Contrées voiſines. Tous les villages entre Kachao & Farim ſont peuplés de Gromettes Portugais, qui s'emploient à ramaſſer du coton.

Iſles au Sud de Rio San-Domingo.

En quittant la riviere de S. Domingo pour s'avancer vers le Sud, on rencontre pluſieurs Iſles. La premiere, nommée *Trois-Iſles*, parce qu'elle en a (1) l'apparence, eſt poſſedée par des Gromettes Négres, qui ſe ſont délivrés de l'eſclavage des Portugais. La plûpart, quoique baptiſés, ont renoncé au Chriſtianiſme. Cette Iſle, qu'ils cultivent ſoigneuſement,

(99) Cette diſtance eſt une erreur. On l'a marquée ci-deſſus plus juſte.

(1) Ce ſont en effet trois Iſles ; & l'Auteur s'eſt trompé en les prenant pour une ſeule.

ANONYME. 1695.

produit une extrême abondance de coton, dont ils ſe font des habits. Ils ont des canots, ſur leſquels ils vont commercer avec les Négres du Continent, dans un village nommé (2) *le Bot*. Mais ils ne permettent pas l'accès de leur Iſle aux canots étrangers.

Vis-à-vis les *Trois-Isles*, on découvre celle de Buſſi, ou Buſſiſi, qui eſt occupée par les Papels, ſous un Roi de peu d'autorité. Le canal qui ſépare ces deux Iſles a ſi peu de profondeur, qu'on n'y a pas de l'eau juſqu'aux genoux. Mais le commerce n'en eſt pas moins dangereux avec les Inſulaires, parce qu'ils portent à l'excès la défiance & la jalouſie. L'Auteur rend témoignage que de ſa connoiſſance pluſieurs Négocians Anglois & Hollandois ont péri par la trahiſon de ces Barbares. Ils ont des proviſions en abondance, telles que du riz, du millet, des beſtiaux, de la volaille & des faiſans, mais d'une bonté médiocre. L'Iſle de Buſſi a de circonférence environ dix lieues. On lui connoît deux ports; l'un à l'Eſt, nommé *le Port-Vieux*; l'autre au Sud-Eſt, qui ſe

(2) Ce Village dont on a déja parlé, eſt placé dans la Carte à trois lieues de l'embouchure de Rio San-Domingo.

nomme (3) *Port des Pierres blanches.* Vis-à-vis de l'Iſle de Kazelut (4), & pluſieurs autres petites Iſles qui ne ſont pas habitées.

Celle de Biſſao eſt à deux lieues de Buſſi. Le canal eſt ſi bien connu entre ces deux Iſles, qu'un bâtiment de trois cens tonneaux y paſſe ſans danger. Biſſao n'a pas moins de quarante lieues de circuit. Les Papels qui l'habitent ſont Idolâtres, & ſacrifient ſouvent à leurs Dieux des veaux, des chevreaux & des chapons. Elle a pluſieurs Ports, dont le principal porte le nom de *Port Biſſao.* Pluſieurs vaiſſeaux de ſoixante pieces de canon y peuvent mouiller ſans incommodité. Les Portugais y ont une Egliſe & un Couvent de Capucins. Ils ſe marient ſans difficulté avec les femmes du Pays, & pluſieurs jeunes Papels ont reçu le Baptême.

Obſervations ſur l'Iſle de Biſſao.

L'Iſle a neuf Rois, dont huit reconnoiſſent l'autorité du neuviéme, & ne ſont proprement que des Gouverneurs de Province. Lorſqu'il en meurt un, on étrangle plus de trente perſonnes pour l'accompagner au tombeau, ſur-tout les jeunes filles & les Eſcla-

(3) Il s'appelle auſſi *Port neuf.* Voyez ci-deſſus.

(4) Erreur pour *Kazegut.*

ANONYME. 1695.

ves qui lui ont été les plus fidéles. On enterre avec lui cette multitude de victimes, & l'on renferme dans le même tombeau ſon or, ſon argent, ſon ambre gris, ſes étoffes, & ce qu'il avoit de plus précieux. Il ne ſe préſente pas d'autres concurrens pour le Trône que les Jeagres, dont la dignité peut être comparée à celle des Ducs & Pairs en France. Ils s'aſſemblent en cercle autour de la tombe du Roi mort, qui eſt compoſée de roſeaux & de bois fort leger. Elle eſt ſoulevée par quantité de Négres qui l'élancent dans l'air; & le Jeagre ſur qui elle retombe, obtient la Couronne.

Le Palais de l'Empereur n'eſt éloigné du Port de Biſſao que d'une lieue. Ce Monarque a ſes Gardes, ſon armée & ſes femmes autour de lui. Sa Flotte eſt compoſée d'environ cinquante canots, qui peuvent recevoir chacun trente hommes. La ſeule arme de la Milice eſt un cimetere attaché au bras. Pour habillement, les Inſulaires de Biſſao portent une peau de chevreau, qui pend derriere eux, & qui paſſant entre leurs jambes ſe releve par-devant pour cacher leur nudité. Leurs guerres ſont contre les Bia-

faras, qui habitent le Continent à l'oppoſite de leur Iſle. Elles ſe renouvellent deux ou trois fois dans le cours de l'année. ANONYME. 1695.

Les Portugais avoient autrefois bâti un Fort dans l'Iſle de Biſſao, & l'avoient monté de huit pieces de canon, pour interdire le commerce de l'Iſle aux Etrangers ; mais les Négres ne le ſouffrirent (*) pas long-tems. Ils ont toujours entretenu la liberté de leur Pays, en recevant dans leurs Ports les Etrangers qui s'y préſentent pour le commerce ; & leur accordant la permiſſion de l'exercer dans l'Iſle avec une parfaite ſûreté. Mais avant que de les laiſſer deſcendre au rivage, leur Roi conſulte les Dieux par un ſacrifice ſolemnel.

Vis-à-vis de Biſſao eſt une Iſle nommée *Sortieres*, couverte d'arbres, où les Négres vont faire tous les ans leurs grands ſacrifices. Les vaiſſeaux y ſont en ſûreté ſur leurs ancres. Iſle Sortieres.

La riviere de Geves coule environ ſoixante dix lieues dans le Continent par divers détours au Nord-Eſt & au Sud-Eſt. Tous les villages qu'elle a ſur ſes bords, à une lieue de la mer,

(*) Voyez ci-deſſus le Voyage de Brue à Biſſao.

ANONYME. 1695.

ſont habités par les Biafaras. A l'entrée, ſur la rive de l'Eſt, on trouve le village de Gonfede, où les veaux & la volaille ſont en abondance. Les Négres y vendent auſſi de l'yvoire & quelques Eſclaves.

Gonfede.

Geves.

Cinq lieues plus haut dans la riviere, on arrive à la ville de Geves, dont la plûpart des habitans ſont Portugais & Gromettes. Cette ville eſt défendue par un enclos de paliſſades. Elle a ſon Egliſe, ſon Curé; & pour Commandant, un Capitaine qui dépend du Gouverneur de Kachao. Les lieux voiſins ſont poſſedés par les Biafaras.

Les Portugais ont quantité de barques, ſur leſquelles ils portent leur commerce juſqu'à Sierra Leona. Ils les envoient auſſi dans la riviere Nogne, pour en apporter de l'yvoire & de l'*Indigo* en feuilles, qui leur ſert à teindre leurs étoffes. Il ſe fait un grand commerce de *Kocters* (5), fruit qui par ſa forme & ſon goût reſſemble beaucoup aux marons de l'Inde. Il y en a de rouges & de blancs. Le principal tranſport eſt dans le Pays des Biafaras & des Mandingos.

(5) C'eſt vraiſemblablement le kola dont on a parlé pluſieurs fois.

Les barques ne peuvent aller plus loin que la riviere de Geves ; mais avec les canots on pénetre dans plusieurs petites rivieres qui coupent le Pays. Vis-à-vis cette côte, on rencontre pluſieurs Iſles, particulierement celle de Bulam, qui eſt fort riche en arbres, mais ſans aucun habitant. Elle eſt à l'embouchure de Rio-Grande, & ſon circuit eſt d'environ ſix lieues. Les autres Iſles ne méritent pas qu'un voyageur s'y arrête, ni qu'il en parle.

ANONYME. 1695.

Iſle de Bulam.

CHAPITRE X.

Entrepriſe pour découvrir le Lac de Kayor en 1714, avec des obſervations ſur le Commerce de Gorée.

LE Lac de *Kayor*, de *Kayer*, ou de *Kaillor*, n'eſt pas à plus de cinquante lieues du Fort Saint Louis, c'eſt-à-dire de l'embouchure du Sénegal. Il eſt formé par les inondations de cette riviere, au Nord de laquelle il eſt ſitué ; mais lorſque les flots ſe retirent, il demeure à ſec dans une grande partie de ſon étendue, & les Mores ou les Négres qui habitent ſes bords y font leurs plantations de

BRUE. 1714. INTRODUCTION.

BRUE. 1714.

millet & de riz, qui réuſſiſſent merveilleuſement dans un terrain engraiſſé par les eaux de la riviere. Ce Lac n'avoit pas été fort connu des François, ou du moins leurs principales lumieres venoient des Mores & des Négres, dont le témoignage eſt toujours ſuſpect. On ſçavoit, ſur leurs récits, que le Lac de Kayor eſt fort grand, & que pour y naviguer on étoit obligé d'employer la bouſſole. Quoique cette circonſtance parût douteuſe, on étoit ſûr, du moins par l'accord de tous les témoignages, qu'il eſt plus grand que celui de Panier Fouli; que le commerce s'y étoit fait autrefois avec beaucoup d'avantage, & que les Pays voiſins ſont habités par des Mores & des Négres ſujets du Siratik.

Récits incertains ſur le lac de Kayor.

Les changemens qui étoient arrivés dans la Compagnie Françoiſe ayant fait perdre toutes les idées de ce commerce, Chamboneau, Directeur au Sénegal en 1693, entreprit de les faire revivre. Il fit partir du Fort Saint Louis une barque avec un Facteur & des marchandiſes. Les François chargés de cette commiſſion arriverent au Lac, & n'y entrerent pas ſans difficulté. Ils eurent à traverſer une forêt

Entrepriſe de Chamboneau pour les vérifier.

de roſeaux, qui rendoient le paſſage preſqu'impoſſible. Cependant après avoir ſurmonté cet obſtacle, ils furent effrayés par la vûe d'un corps de Négres armés qui ſe préſenta ſur la Côte, près d'un village où ils ſe propoſoient de débarquer. Ils revinrent ſans aucun fruit de leur voyage ; & les recits qu'ils en firent ayant paru terribles, le Directeur ne trouva perſonne qui voulût tenter la même entrepriſe.

BRUE. 1714.

Elle réuſſit mal.

Brue, qui ſe trouva revêtu de la qualité de Directeur en 1697, entra d'abord ardemment dans les vûes de ſon Prédéceſſeur ; mais d'autres affaires le forcerent de les ſuſpendre juſqu'en 1699. Enfin, ſon caractere lui faiſant mépriſer les difficultés, il envoya une Barque bien armée, ſous la conduite d'un Facteur habile, avec les marchandiſes convenables & des préſens pour les Chefs Mores. Il avoit eu la précaution de mettre dans ſes intérêts quantité de Marbuts ou de Prêtres, qui lui avoient promis de faire goûter ſes propoſitions de commerce aux Chefs de pluſieurs Nations. La Barque gagna heureuſement la riviere de Kayor. C'eſt un canal naturel par lequel les eaux du lac com-

Brue la tente auſſi avec peu de ſuccès.

BRUE. 1714.

muniquent avec la riviere du Sénegal, & celles du Sénegal vont groſſir le lac dans leurs débordemens. Sa largeur eſt de ſeize ou dix-huit toiſes, & ſa profondeur de douze ou quinze pieds. La navigation n'y eſt pas difficile juſqu'au Port de Graine, ou d'*Ingrin*, Village éloigné du lac d'environ huit lieues, où les Négres ont un commerce établi pour le millet, les pois & d'autres légumes. Mais, un peu au-deſſus de ce Village, les François commencerent à trouver le canal ſi bouché par l'épaiſſeur & la force des roſeaux, qu'avec un fort bon vent & de l'eau dans une juſte hauteur, leur Barque fut arrêtée. Le Facteur, qui s'étoit fait accompagner par pluſieurs Canots du Village d'Ingrin, en prit un pour aller reconnoître de plus près la grandeur de l'obſtacle & s'ouvrir un paſſage. Mais ne trouvant pas plus de facilité à pénétrer, & les roſeaux s'élevant, dans pluſieurs endroits, de deux toiſes au-deſſus de l'eau, il n'eut pas d'autre parti à prendre que de retourner ſur ſes traces.

Seconde tentative du ſieur Brue.

Cette confirmation des premiers récits fit abandonner l'entrepriſe juſqu'en 1714, que Brue prit la réſolution de la tenter lui-même. Il ſemble que

BRUE. 1714.

que la meilleure méthode auroit été de mettre le feu aux roſeaux dans le tems de la ſéchereſſe, & de les brûler ainſi juſqu'à la ſurface de l'eau ; après quoi il auroit été moins difficîle de les déraciner ; ſur-tout avec le ſecours des Négres qui habitent les bords du canal, & que leur propre intérêt auroit attachés au travail. Les terres des deux côtés appartiennent à un Chef Négre, nommé *Riquet*, qui a pluſieurs Villages au long des rives. Il eſt vaſſal du Siratik. Son terroir eſt fertile, & les Habitans y vivent dans l'abondance.

La ſaiſon des pluies ayant fini tard cette année, & les eaux étant plus groſſes qu'à l'ordinaire, Brue ſe flattoit de trouver les paſſages plus ouverts, ou du moins les roſeaux plus faciles à forcer. Il ſe mit dans une Barque de vingt tonneaux, commandée par *Gaudebon*, ancien Officier de la Compagnie, qui connoiſſoit la riviere & le Pays. Etant partis du Fort Saint Louis au commencement de Novembre, ils arriverent le ſoir du même jour à Bukſar, ou Buxar, qui en eſt à 15 lieues. Cette habitation eſt un compoſé de pluſieurs Villages, dans une grande plaine qui aboutit aux

Il part dans une Barque de vingt tonneaux.

BRUE. 1714.

bords du Sénegal. Les Négres y nourriſſent un grand nombre de beſtiaux & menent une vie fort aiſée. On remarque que de Bukſar juſqu'à la mer, les beſtiaux ſont petits, & qu'on les trouve plus gros à meſure qu'on remonte la riviere. Ils y ſont infeſtés par certains oiſeaux qui s'attachent ſur leur dos, & qui leur mangeroient la chair juſqu'à l'os, ſi l'on ne prenoit ſoin de les en délivrer. Brue, ſans s'arrêter à Bukſar, continua de remonter, avec le ſecours de ſes Laptots, juſqu'à l'Iſle des Palmiers. C'eſt un peu plus haut, du côté Nord de la riviere, qu'on trouve le Marigot ou le Canal de Kayor. Il a quinze lieues de longueur, du Nord au Sud. Dans l'endroit où il ſe joint au Sénegal, ſa largeur eſt d'environ huit toiſes. Le 4 de Novembre, il avoit quatre toiſes de profondeur, ce qui fit connoître au Général que l'eau étoit beaucoup plus diminuée qu'il ne devoit s'y attendre dans la ſaiſon. Cependant ſa réſolution n'en fut pas refroidie. En avançant, il obſerva que le Canal devenoit plus large & plus creux. Il jetta l'ancre près du Village de Graine ou d'Ingrin, à trois lieues du Sénegal, contre la rive gauche du Canal.

Il arrive au canal de Kayor.

Ce Village appartient à *Riquet*, Seigneur Négre du Royaume de Hoval, & parent du grand Brak. Quoiqu'il n'y faſſe pas ſa principale réſidence, il y a des femmes & des Eſclaves, pour ne pas manquer de compagnie lorſqu'il y vient. Il s'y trouvoit à l'arrivée du Général. Il lui fit préſent d'un Eſclave, & Brue deſcendit ſans difficulté, pour tirer quelques pintades avec lui. Il trouva le Pays agréable, bien cultivé, & libre de ces moucherons importuns qui rempliſſent les Cantons bas & marécageux. Le riz & le maïz promettoient une riche moiſſon ſur les bords du Canal. Les pompions n'y étoient pas moins abondans. C'eſt le nom que les Négres donnent aux melons d'eau, que les Eſpagnols appellent *paſteques*. Les melons de France & d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, les rouges & les verds croiſſent ici parfaitement. On en ramaſſe la graine; & les Négres s'en font un mets qu'ils aiment beaucoup, en la rotiſſant dans des poëles pleines de trous.

Riquet, Seigneur Négre.

Richeſſe de ſon Pays.

Brue paſſa la nuit dans ſa Barque; mais le jour ſuivant, Riquet lui rendit une ſeconde viſite, accompagné d'une de ſes femmes, qui fit préſent

BRUE.

1714.

d'un bœuf gras au Général. Cette Dame avoit la taille bien prise, le visage agréable, & les dents d'une blancheur surprenante. Brue lui demanda quelle étoit sa méthode pour les conserver si belles. Elle lui dit qu'elle se les frottoit avec un certain bois, dont elle lui donna quelques pieces. Ce bois se nomme *ghelele*. Il croît sur le bord de l'eau & ressemble beaucoup à notre ozier; mais il est d'un goût fort amer. L'âge de Riquet paroissoit d'environ soixante-quinze ans: mais il jouissoit d'une parfaite santé, il avoit l'air martial & robuste, avec beaucoup de vivacité dans les yeux. Son courage avoit éclaté dans les guerres des Négres contre les Mores Mahométans, où il avoit battu plus d'une fois les troupes du Roi de Maroc.

Belles dents de sa femme, & son secret pour les conserver.

Brue ayant levé l'ancre se rendit, quatre lieues plus loin, dans un Village nommé *Queda*, sur la rive droite du Canal, & de la dépendance du Siratik, Empereur ou Roi des Foulis. Le Canal & le Lac de Kayor séparent ses Etats de ceux de Jalofs & du Brak. Ici le Canal se retrecit beaucoup, & l'eau s'abaisse visiblement. Vis-à-vis du Village il s'est formé une crique fort profonde où de gros Vaisseaux

Village de Queda.

pourroient être à flot toute l'année ; mais lorſqu'on en eſt ſorti, à peine trouve-t-on aſſez d'eau pour les plus petites Barques dans les tems de ſéchereſſe. Le Chef du Village vint faire les complimens ordinaires à Brue & les accompagna d'un préſent. Il lui déclara que s'il ne finiſſoit pas ſon voyage dans l'eſpace de quarante-huit heures, il falloit y renoncer juſqu'à la ſaiſon ſuivante, parce que les eaux ſe retiroient avec une promptitude dont on n'avoit jamais eu d'exemple. Un Seigneur de Kayor qui vint rendre le lendemain ſes civilités au Général, lui tint le même langage, en paroiſſant fort affligé de ce que la retraite des eaux lui ôtoit l'eſpérance de le recevoir dans ſon Village : il l'aſſura que ſi les Barques Françoiſes venoient à la fin de Juillet ou d'Août, elles trouveroient le paſſage plus libre, & qu'elles feroient un commerce avantageux dans le Pays, où les Habitans ſeroient charmés qu'on leur épargnât la peine de porter leurs marchandiſes à Arguim, à Portendic & aux Comptoirs du Sénegal. Il ajouta que ſi le Général vouloit s'arrêter deux ou trois jours à Queda, on lui fourniroit aſſez de maïz & de riz pour

BRUE. 1714.

Obſtacles aux progrès vers le lac de Kayor.

BRUE. 1714.

charger ſa Barque. Brue accepta cette offre, qui fut exécutée fidellement.

Viſites que Brue reçoit à bord.

Le même jour il reçut à bord un Seigneur More, accompagné de deux autres, avec une ſuite qui annonçoit ſon rang. Les trois Seigneurs étoient fort bazanés. Ils avoient la tête nue, les cheveux friſés au ſommet & treſſés par-derriere. Leur barbe & leurs mouſtaches étoient fort longues. Ils étoient vétus comme les Négres; mais leurs pagnes étoient d'une étoffe très-fine & d'un noir brillant. Sans avoir beaucoup d'embonpoint ni la taille fort haute, ils étoient de fort bonne mine & leurs manieres fort polies. Le principal fit un compliment au Général & lui préſenta deux bœufs d'une groſſeur extraordinaire, mais ſi farouches, que pour les empêcher de nuire il fallut les tuer ſur le champ. Les préſens des deux autres Seigneurs furent quelques beaux pagnes. Brue leur fit auſſi les ſiens; & les ayant retenus à dîner avec quelques Seigneurs Négres, il ne leur épargna pas l'eau-de-vie. Mais par un ſcrupule de religion, les Mores ne burent que de l'hydromel. Ils étoient venus ſur des chevaux barbes d'une grande beauté, qu'ils eſtimoient la valeur de quinze

Scrupule religieux des Mores.

Eſclaves, c'eſt-à-dire quatre cens cinquante livres.

Commerce des François avec les habitans du Pays.

Le lendemain au lever du Soleil, on vit arriver plus de cinq cens Marchands, Négres ou Mores, avec du maïz, du riz & des feves en coſſe, chargés ſur des chameaux, des chevaux & des ânes. Les Chefs de Queda & de Kayor reglerent les prix du marché. Leur meſure contient environ le minot de Paris. Le commerce ſe fit à bord, avec la précaution de n'y recevoir à la fois qu'un petit nombre de Marchands, pour éviter la confuſion. Ils étoient ſi empreſſés à ſe procurer des marchandiſes de l'Europe, que pluſieurs tomberent dans l'eau; & le bruit auroit été capable d'effrayer, ſi l'on en avoit ignoré la cauſe. Cependant il n'arriva aucun deſordre. Les François acheterent quatre-vingt barils de maïz, de riz & de feves, de l'yvoire, des plumes d'Autruche & quelques livres d'Ambre gris; mais, avec ſi peu d'eſpace pour placer les marchandiſes, ils furent obligés de renvoyer plus de quatre cens Marchands.

Funérailles d'un Négre, auſquelles Brue aſſiſta.

Pendant le ſéjour qu'ils firent à Queda, il arriva un accident qui retarda leur départ de quelques heures.

BRUE. 1714. Un des principaux Habitans du Village mourut ſubitement ; & ſa femme n'eut pas plutôt mis la tête à ſa porte, pour donner avis de ſa perte par un cri, qu'il s'éleva un tumulte ſurprenant dans toute l'habitation. On n'entendit de toutes parts que des gémiſſemens. Les femmes accoururent en foule ; & ſans ſçavoir de quoi il étoit queſtion, elles commencerent à s'arracher les cheveux, comme ſi chacune eût perdu toute ſa famille. Enſuite lorſqu'elles eurent appris le nom du mort, elles ſe précipiterent vers ſa maiſon, avec des hurlemens qui n'auroient pas permis d'entendre le tonnerre. Au bout de quelques heures les Marbuts arriverent, laverent le corps, le revêtirent de ſes meilleurs habits, & le placerent ſur ſon lit, avec ſes armes à ſon côté. Alors ſes parens entrerent l'un après l'autre, le prirent par la main, lui firent pluſieurs queſtions ridicules, & lui offrirent leurs ſervices ; mais ne pouvant recevoir aucune réponſe, ils ſe retiroient comme ils étoient entrés, en diſant gravement, *il eſt mort.* Pendant cette cérémonie, ſes femmes & ſes enfans tuerent ſes bœufs, & vendirent ſes marchandiſes & ſes Eſcla-

ves pour de l'eau-de-vie ; parce que l'uſage, dans ces occaſions, eſt de faire un Folgar, c'eſt-à-dire de donner une fête après l'enterrement. BRUE. 1714.

Le convoi fut précédé des Guiriots, avec leurs tambours. Tous les Habitans ſuivoient en ſilence, chargés de leurs armes. Enſuite venoit le corps, environné de tous les Marbuts qu'on avoit pû raſſembler, & porté par deux hommes. Les femmes fermoient la marche, en criant & ſe déchirant le viſage comme autant de furieuſes. Lorſque le mort eſt enterré dans ſa propre maiſon, privilége qui n'appartient qu'au Prince & aux Seigneurs, la proceſſion ſe fait autour du Village. En arrivant au lieu deſtiné pour la ſépulture, le principal Marbut s'approche du corps & lui dit quelques mots à l'oreille, tandis que quatre hommes ſoutiennent un drap de coton qui le cache à la vûe des aſſiſtans.

Enfin les Porteurs le mettent dans la foſſe, & le couvrent auſſi-tôt de terre & de pierres. Les Marbuts attachent ſes armes au ſommet d'un pieu, qu'ils placent à la tête du tombeau avec deux pots, l'un rempli de kuskus, l'autre d'eau. Après ces formalités, ceux qui ſoutenoient le drap de

BRUE. 1714.

coton le laiſſent tomber ; ſignal auquel les femmes recommencent leurs lamentations, juſqu'à ce que le principal Marbut donne ordre aux Guiriots de battre la marche du retour. Au même moment le deuil ceſſe, & l'on ne penſe qu'à ſe réjouir, comme ſi perſonne n'avoit fait aucune perte. Dans quelques endroits, on creuſe un foſſé autour du tombeau, & l'on plante ſur le bord une haie d'épine. Sans cette précaution, il arrive ſouvent que le corps eſt déterré par les bêtes farouches. Dans d'autres lieux, la cérémonie funebre dure ſept ou huit jours. Si c'eſt un jeune homme qu'on ait perdu, tous les Négres du même âge courent le ſabre à la main, comme s'ils cherchoient leur camarade, & font retentir le cliquetis de leurs armes lorſqu'ils ſe rencontrent. Brue prit plaiſir à ce ſpectacle.

Il retourne au Fort S. Louis.

Quoique la Barque fût petite, il eut beaucoup de peine à retourner par le Canal de Kayor, juſqu'au Sénegal. Les eaux s'étoient retirées avec une promptitude qu'il auroit eu peine à croire, s'il ne l'eût reconnu par ſa propre expérience. Dans le chagrin d'avoir manqué ſon entrepriſe, il ne penſa qu'à retourner directement au Fort Saint Louis.

VUE DE LA RADE DE L'ILE DE GORÉE

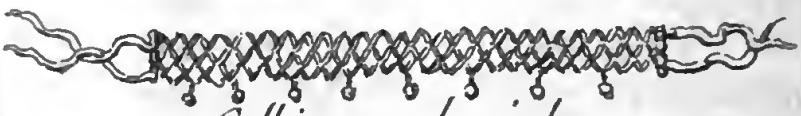

Collier pour le pied.

Collier de Mortaudes

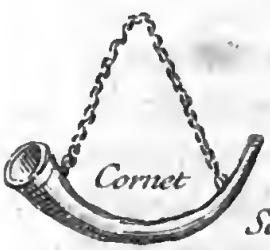

Cornet

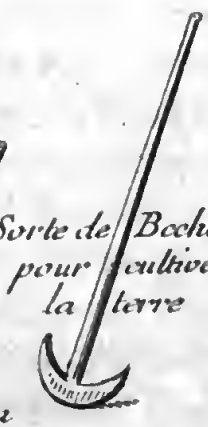

Sorte de Boche pour cultiver la terre

Makaton

Sifflet de Bosseman

T. II. N.° I.

BRUE.

1714.

§. II.

Observations sur le Commerce de Gorée.

LE département ou la division du Comptoir de Gorée, comprend le commerce des Royaumes de *Kayor*, de *Sin*, & de *Salum*.

On a déja vû que le Royaume du Damel, ou de Kayor, est assez loin du lac qui porte le même nom. Il est près du Cap Verd & de Gorée ; au lieu que le lac est dans le *Zarra* ou le Desert, habité par les Mores, au Nord du Sénegal. Le commerce du Royaume de Kayor produit chaque année deux ou trois cens esclaves, vingt mille cuirs, & deux cens cinquante quintaux de morfil ou d'ivoire. Les cuirs montoient autrefois jusqu'à quatre-vingt mille ; mais les oppressions du Damel ont dépeuplé le Pays & diminué le nombre des bestiaux.

Trois Tarifs de la Compagnie Françoise.

La Compagnie Françoise a trois tarifs pour le département de Gorée ; l'un qui sert de regle pour le commerce avec le Roi, l'autre avec les Grands du Pays, le troisiéme avec le peuple. Le principal qui regarde le Roi, est pour le commerce des esclaves. On apporte beaucoup de soin à les exa-

BRUE. 1714.

miner. Les moindres défauts ſuffiſent pour les faire rejetter, ou du moins pour en diminuer le prix. Deux enfans paſſent pour un homme, ou trois pour deux, ſuivant leur âge & leurs forces. C'eſt dans le ménagement de cet article que conſiſte l'habileté des Facteurs.

Les principales marchandiſes pour l'échange, ſont diſtinguées par des noms qui viennent apparemment des Négres.

Le grand makaton.

1°. Le grand *makaton*. C'eſt une boëte d'argent quarrée, de trois pouces neuf lignes de hauteur, & de la même largeur, épaiſſe d'un pouce & quatre lignes, avec un couvercle de la même figure, & quatre anneaux aux quatre coins pour y attacher une chaîne ou un cordon de ſoie. La longueur de la chaîne eſt ordinairement de quatre pieds ſept pouces. Avec le makaton elle peſe quatorze onces. Les Négres portent cet ornement en forme de bandouliere, & s'en ſervent pour garder leurs parfums, leurs bagues, leur or, & d'autres choſes précieuſes. Les Damels ne le portent pas eux-mêmes, car ils ne font cet honneur qu'à l'Alcoran; mais ils le font porter près d'eux par un de leurs prin-

cipaux Officiers, qui eſt toujours prêt à leur préſenter ce qu'ils demandent. Quelquefois le makaton ne contient que des curedents, ou ne ſert que pour la montre.

2°. Le *cornet d'argent*. C'eſt effectivement une ſorte de cornet, dont le diametre eſt de neuf ou dix pouces dans ſa plus grande largeur, & de ſept dans ſa plus étroite partie. Avec la chaine qui eſt ordinairement longue de quatre pieds, il peſe ſix onces & quatorze grains. Les Négres s'en ſervent comme du makaton, pour garder leurs parfums. Ils ſont paſſionnés auſſi pour les ſifflets d'argent, tels qu'on les a ſur les Vaiſſeaux. Le poids de ces ſifflets eſt ordinairement de 2 onces deux grains. Avec la chaîne qui eſt longue de quatre pieds & demi, ils peſent dix onces. Les femmes aiment certaines petites chaînes plates qu'elles portent au-deſſous de la cheville du pied. Elles les nomment *chaînes de pieds*. Leur poids eſt de deux onces & demie. Le cornet d'argent.

3°. Les *mortaudes*. Ce ſont des grains d'argent, creux & de figure ovale, que les femmes mêlent dans leurs colliers avec les grains de corail & d'ambre. Les uns ſont unis, & peſent de- Mortaudes.

BRUE. 1714.

puis quarante juſqu'à cinquante grains. Les autres qui ſont travaillés, & qui ſe nomment *mortaudes de Godené*, peſent depuis ſoixante-dix juſqu'à 80 grains. Quelquefois les femmes ſe ſervent de petits grelots d'argent, tels que ceux des hochets, & ſe les attachent aux pieds pour ſe donner plus de grace en danſant. Ces grelots peſent depuis ſoixante juſqu'à ſoixante-dix grains.

4°. Les *bujis* ou les *kowris*. Ce ſont de petites coquilles qui viennent des Iſles Maldives, & qui ſervent de petite monnoie au long des Côtes de Guinée, & depuis la riviere du Sénegal juſqu'à celle de Sierra Leona.

Barres de fer, & maniere d'en faire des épées.

5°. Des *barres de fer*. Celles qu'on porte au Royaume de Kayor, doivent être plates & longues de neuf pieds ſur deux pouces de largeur & quatre lignes d'épaiſſeur. Les Négres les diviſent en douze longueurs, chacune de ſept pouces & demi, qu'ils appellent *pattes*; & chaque longueur eſt ſubdiviſée en trois parties nommées *dialots*. Un dialot ſuffit pour faire l'épée ou le poignard, ou la bêche d'un Négre.

Emaux & verres.

6°. Des *émaux & des verres* de toutes ſortes d'eſpeces, de couleurs, &

de figures. Il s'en vend une incroyable quantité dans le Royaume de Kayor. Les Négres, hommes, femmes & enfans, s'en font des colliers, des bracelets, & d'autres parures. BRUE. 1714.

Le Tarif pour les Eſclaves avec le Damel eſt reglé de la maniere qui ſuit. Le coin d'argent, ou le *pataçon*, eſt évalué à vingt-huit ſols. Tarif des eſclaves.

Marchandiſes.		*Eſclaves.*
Grand makaton avec la chaîne.	1.	1.
Ambre jaune.	3 livres.	1.
Balles de mouſquet.	100.	1.
Corail rouge.	9 oz.	1.
Couteaux de Hollande.	240.	1.
Tambours.	2.	1.
Echarpes de taffetas à franges.	4.	1.
Drap écarlatte.	4 aunes.	1.
Eau-de-vie.	100 pintes.	1.
Barres de fer.	30.	1.
Fuſils communs.	4.	2.
Fuſils garnis de cuivre jaune.	2.	1.
Epices.	4 livres.	1.
Iris de Florence.	4 livres.	1.
Laine écarlate.	30 livres.	1.
Piſtolets.	3 paires.	1.

BRUE. 1714.	Papier.	12 rames.	1.
	Etoffes rouges & jaunes.	30 aunes.	1.
	Petits Baſſins de cuivre.	30. . . .	1.
	Quintin.	6 pieces.	1.
	Calicos de cinq aunes & demie. . .	5 pieces.	1.
	Grains de verre, petits & gros, de mille au rang. . . .	5 rangs.	1.

Commerce de la Compagnie Françoiſe au Royaume de Sin.

Le Royaume de Sin n'a que deux Ports pour le commerce, ſur la Côte occidentale d'Afrique ; *Joal* & *Fakiyu*. Le plus conſidérable eſt le premier ; parce que l'ancrage y eſt plus ſûr, & le débarquement plus aiſé. La Ville eſt grande & peuplée. Quoique les Habitans ſoient inſolens & groſſiers, ils aiment le commerce ; & lorſqu'on s'eſt accoutumé à leurs manieres, on peut trouver avec eux beaucoup d'avantages. Deux raiſons avoient déterminé la Compagnie Françoiſe à s'y faire un Comptoir. 1°. La certitude de s'y procurer près de deux cens Eſclaves, plus de trois mille cuirs, douze ou quinze cens quintaux d'yvoire, & quatre ou cinq cens quintaux de cire jaune, ſur le même Tarif que

celui du Damel ; de ſorte qu'en tenant ſes magaſins bien remplis, la Compagnie étoit ſûre d'y jouir de tout le commerce, & d'éloigner par conſéquent tous les Vaiſſeaux d'Interlope. 2°. La néceſſité de tenir le Damel en reſpect, & de ſe garantir de ſes caprices, dont les François avoient fait pluſieurs fois l'expérience. Le *Bur*, ou le Roi de Sin, étant ſans ceſſe en guerre avec le Tin & le Damel, ſes deux voiſins, les différends continuels de ces trois Princes tournent à l'avantage de la Compagnie, qui eſt en état, lorſqu'elle tient ſes magaſins bien garnis, d'acheter tous les Priſonniers qu'ils font l'un ſur l'autre, & qui s'enrichit ainſi de leurs pertes.

BRUE. 1714.

Avantages qu'elle trouve au Port de Joal.

Outre les marchandiſes qu'on a nommées, Joal eſt capable de fournir à l'Iſle de Gorée & aux Vaiſſeaux qui viennent ſur la Côte, toutes les proviſions qui peuvent être néceſſaires. Les bœufs y ſont en abondance ; la volaille, commune & à bon marché. Six cens barils de maïz, peſant chacun deux cens livres, s'y donnent pour une barre. Cinquante ou ſoixante meſures de riz, chacune du poids ordinaire de quatre cens livres, n'y coûtent pas plus de quatre barres,

BRUE. 1714.

quand le riz eſt nettoyé, & ſe donnent autrement pour deux.

Commerce de Fakiyu.

A *Fakiyu*, treize ou quatorze lieues au Sud de Joal, on ne paye le ſel tranſporté à bord que trois livres le baril, c'eſt-à-dire la valeur de cette ſomme en fer, en *Bujis*, en couteaux & verres rouges; de ſorte que trois cens livres de ſel ne reviennent qu'à trente-ſix francs. C'eſt encore une voie que la Compagnie prend pour mortifier le Damel, dont les revenus conſiſtent dans les Salines de Biyurt.

Artifice des Négres pour ſe diſpenſer de recevoir leur Roi.

L'Auteur n'a pû ſe défendre, dit-il, de donner place ici à l'artifice des Négres d'un Village voiſin de Joal. Ils avoient publié, dans le Canton, que tous les chevaux qui entroient dans leur Village mouroient ſubitement. Les François & les Anglois s'étoient laiſſés perſuader par ce bruit, ſur-tout depuis qu'un Facteur François, nommé *Moreau*, y avoit perdu ſon cheval par un accident qui l'auroit fait périr de même dans tout autre lieu. Enfin la mort de ce cheval avoit confirmé le récit des Négres; juſqu'à ce que Brue s'informant de la vérité dans le Village même, découvrit que c'étoit une ruſe des Habitans, inventée pour empêcher que le Burſin, leur Roi, ne

leur rendît de ſi fréquentes viſites, parce que ce Prince ne paſſoit jamais chez eux ſans enlever tout ce qu'il trouvoit de ſon goût. Brue ayant traverſé pluſieurs fois le même Village à cheval, ſans avoir éprouvé le moindre accident, les Négres eurent encore la malice de répandre qu'il s'en étoit garanti par la vertu d'un griſgris François. Le Bur, qui ne pouvoit ſe procurer un griſgris ſi puiſſant, n'en eut que moins de hardieſſe à viſiter le Village; & vraiſemblablement les Négres auroient empoiſonné ſes chevaux, pour ſe délivrer de l'honneur dangereux de le voir; car les Rois Négres ne marchent jamais qu'à cheval.

BRUE. 1714.

De Joal juſqu'à la riviere de Palmerin, on compte ſept lieues qui font à peu près toute l'étendue du Royaume de Sin au long de la Côte. Il eſt beaucoup plus large de l'Oueſt à l'Eſt. Le terroir en eſt fertile & bien cultivé, à l'exception des frontieres que les incurſions des Sujets du Tin & du Damel ont rendues fort deſertes. On trouve dans ce Pays une grande abondance de palmiers & de bananiers, avec beaucoup de fruits & de coton. Les Négres de Joal ſont fiers & bru-

BRUE. 1714.

taux. Le ſeul moyen de les tenir dans la ſoumiſſion, eſt de ſe bien fortifier dans un Comptoir bâti de pierre ; car ils n'ont point aſſez d'adreſſe & de force pour entreprendre un ſiége. Mais pour leur inſpirer plus de terreur, il ſeroit à propos que les Vaiſſeaux qui font le commerce ſur cette Côte, mouillaſſent quelquefois dans leur Port ; qu'ils y priſſent leur proviſion d'eau & de bois ; & qu'ils y chargeaſſent plus ſouvent les marchandiſes du Pays, qui demeurent dans les magaſins.

Moyen de tenir les Négres de Joal en reſpect.

Le principal commerce du Royaume de Salum ſe fait au Village de Kahone, ou Kohorne, près de l'endroit où la riviere de Gambra forme (6) celle de Salum. On y pourroit établir un bon Comptoir, parce que les Marchands Mandingos s'y arrêtent avec l'or, l'yvoire & les Eſclaves qu'ils ont tirés des Royaumes de *Tombuto*, de *Bambara Kana*, & des autres Régions plus orientales. Ils ſeroient fort ſatisfaits de trouver à Kahone un Marché, qui leur épargneroit cinq ou ſix jours de chemin juſqu'aux Comptoirs d'Al-

Commerce du Royaume de Salum, qui ſe fait à Kahone.

(6) Suivant les informations des Anglois, la riviere de Salum ou de Barſali n'eſt pas un bras de celle de Gambra. Voyez le Tome ſuivant.

breda & de Jilfray, ſans compter les droits conſidérables qu'ils ſont obligés de payer au Roi de Barra. La meilleure ſaiſon pour le commerce de Kahone eſt depuis le mois de Novembre juſqu'au mois de Mai, en ménageant ſa route pour s'y trouver au commencement de Janvier, qui eſt le tems auquel on y voit arriver les Marchands Mandingos. Ils y amenent annuellement ſept ou huit cens Eſclaves. Ils y apportent une groſſe quantité d'yvoire, & ſouvent quatre cens marcs d'or. BRUE. 1714.

Les Anglois qui ſont établis ſur la riviere de Gambra, & qui traverſent autant qu'il leur eſt poſſible le commerce des François, vont juſqu'à Barakonda pour rencontrer les Mandingos. Mais comme ils manquent ſouvent de Facteurs pour entreprendre ce voyage, les Marchands Négres ne les trouvant point au rendez-vous, ſont alors obligés de deſcendre à Jilfray, où les Anglois ont un Comptoir, vis-à-vis Jamesfort. Il arrive de-là que les François du Comptoir d'Albreda partagent leur commerce; d'autant plus que ſur la réputation d'avoir de meilleures marchandiſes, & d'être plus civils que leurs compétiteurs, les Mandingos les préferent toujours aux

Les François préférés aux Anglois dans le commerce.

GAMBIE. 1714.

Anglois. Mais l'Auteur obſerve qu'outre ces deux raiſons, ils ſont aſſez vengés par la mort preſque certaine de trois ou quatre Agens du Comptoir Anglois, que leur intempérance & la ſaiſon des pluies font périr tous les ans. Enſuite ces places étant remplies par de nouveaux Facteurs, qui ne ſont accoutumés ni au climat, ni au commerce du Pays, le tort qu'ils peuvent cauſer à la Compagnie Françoiſe n'eſt jamais fort redoutable.

Conſeils pour le ſuccès du commerce de France.

La meilleure voie, continue l'Auteur, que le Comptoir de Gorée puiſſe prendre pour conſerver ſon commerce, & l'étendre dans l'intérieur des terres, ſeroit, 1°. d'entretenir les Forts & la Garniſon de Gorée dans un état qui ne lui laiſsât rien à craindre des Ennemis de l'Etat en tems de guerre, ni des Pyrates & des Négres pendant la paix; 2°. d'avoir ſes magaſins toujours bien fournis de marchandiſes de l'Europe; 3°. de n'être jamais ſans quelques Vaiſſeaux bien armés, pour éloigner les Bâtimens d'Interlope; enfin d'être ſans ceſſe en état de contenir les Négres par la terreur, & de les forcer à l'obſervation des anciens Traités. Il faudroit s'attacher ſur-tout à nourrir les jalouſies

dont le fond ſubſiſte toujours entre le Damel & le Tin, & ne jamais permettre, s'il étoit poſſible, que les Couronnes de ces deux Princes ſe trouvent réunies ſur la même tête. En conſervant ces deux Puiſſances dans l'équilibre, la Compagnie Françoiſe ſera toujours en état de leur faire la loi, ou du moins d'empêcher qu'elles ne puiſſent impoſer de nouveaux droits ſur les marchandiſes, hauſſer le prix des proviſions, ou retrancher la liberté de prendre de l'eau & du bois dans leurs Ports.

BRUE. 1714.

Tarif des Echanges pour les Cuirs & les Eſclaves à Rufiſco, Portodali & Joal, *avec le Damel, le Burſin, & leurs Sujets.*

Marchandiſes d'Europe.	Avec les Officiers des deux Rois.	*Marchandiſes du Pays.* Avec le Peuple.
Grains ou perles d'argent uni.	1. . .	2 Cuirs & demi. 2 Cuirs.
Perles d'argent travaillées.	1. . .	1 Cuir & demi. 2 Cuirs.
Sifflets d'arg. & la chaîne.	1. . .	1 Eſclave. 1 Eſclave.
Cornets d'arg. & la chaîne.	1. . .	1 Eſclave. 1 Eſclave.
Makatons & la chaîne.	1. . .	1 Eſclave. 1 Eſclave.
Grands baſſins de cuivre.	1. . .	6 Cuirs. 8 Cuirs.
Petits baſſins.	1. . .	3 Cuirs. 4 Cuirs.
Bujis ou Kowris.	50. . .	1 Cuir. 1 Cuir.
Corail.	1 once.	18 Cuirs. 14 Cuirs.

Marchandiſes d'Europe.		*Marchandiſes du Pays.*
Avec les Officiers des deux Rois		Avec le Peuple.
Chapeaux communs.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Chemiſes groſſes.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Couteaux de Flandres.	2. . . 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Drap rouge de Berry.	1 aune. 20 Cuirs.	30 Cuirs.
Eau-de-vie.	1 pinte. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Echarpes de taffetas à frang.	1. . . 1 Eſclave.	1 Eſclave.
Barres de fer de 9 pieds.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Papier commun.	2 mains. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Aſſiettes d'étain.	1. . . 3 Cuirs.	4 Cuirs.
Etoffes rouges, jaunes, bleues.	1 aune. 6 Cuirs.	8 Cuirs.
Rubans de couleur.	1 aune. 6 Cuirs.	8 Cuirs.
Sabres.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Linge.	1. . . 6 Cuirs.	8 Cuirs.
Grains de verre.	100. . . 1 Cuir.	2 Cuirs.
Petits grains de verre rouges.	10 rangs. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Grains rouges moyens.	6 rangs. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Gros grains rouges.	3 rangs, 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.

CHAPITRE

BRUE.
III. Voyage.
1715.

CHAPITRE XI.

Troiſiéme Voyage du Sieur Brue ſur le Sénega'.

A Son retour au Sénegal, en 1714, avec la qualité de Directeur Général du commerce de France en Afrique, Brue prit la réſolution de pénétrer dans le commerce des Gommes, qui étoit ſujet à quantité de fraudes & d'artifices, dont on avoit accuſé pluſieurs Officiers de la Compagnie. Le 4 de Mars de l'année ſuivante, *Scham Schi*, Chef des Marbuts Mores, qui ſe nomment *Serins*, le fit avertir qu'il étoit tems d'envoyer ſes Barques pour le commerce. Il partit le 7, avec deux Barques & deux Canots Négres, accompagné de dix-huit Blancs & d'autant de Laptots. Dans ſa route il toucha au Port de *Maka*, réſidence du petit Brak, qui lui envoya un bœuf, pour lequel il lui fit préſent d'un baudrier d'écarlate. Après l'avoir traité à bord, avec deux ou trois de ſes Grands, il continua ſon voyage.

Brue eſt averti par un Marbut.

Le 10 de Mars, il jetta l'ancre à Serinfalli. Le Pays entre ce Village & celui de Maka, eſt fort uni, &

BRUE. III. Voyage. 1715.

conſiſte en vaſtes Plaines, qui feroient en France les plus belles Prairies du monde. Il étoit autrefois rempli de beſtiaux, quoiqu'il s'y en trouve à préſent fort peu. Mais à la place on voit de grands troupeaux de daims & de gazelles, qui traverſent la rivière pour venir paître dans un ſi beau lieu, quoique les Négres leur faſſent payer cette nourriture bien cher; car dans la ſaiſon de la ſéchereſſe, c'eſt-à-dire, au mois de Mars & d'Avril, ils mettent le feu aux herbes; & les flammes chaſſant tous ces animaux à l'extrémité de l'Iſle, ils en font une prodigieuſe boucherie. Leur chair eſt excellente.

Boucherie d'animaux.

La fertilité du terroir, depuis Serinfalli juſqu'à Bukſar, y attire, avec leurs troupeaux, les Négres qui ſe nomment *Sargamts*. Ils donnent, pour cette permiſſion, quelques marques de reconnoiſſance au Chef du Pays. On fait dans le même Canton les plus grands Canots que les Négres emploient pour ſe rendre à Maka & à Biyurt, où ils vont charger du ſel, qu'ils échangent pour leur maïz avec les Foulis. Quoique cette Région fût autrefois ſi abondante en troupeaux noirs, qu'il en ſortoit tous les ans

vingt-cinq ou trente mille Cuirs, à peine en fournit-elle aujourd'hui le tiers. Ce changement eſt venu des guerres que les Négres ont eues avec les Mores, & qui ont cauſé la ruine des deux Partis. L'occaſion qui les avoit fait naître eſt trop remarquable pour ne pas demander une courte digreſſion.

Guerre des Mores contre les Négres.

Les Mores qui introduiſirent le Mahométiſme parmi les Négres furent long-tems l'objet de leur vénération. Cette prévention que leurs Marbuts ou leurs Prêtres remarquerent en leur faveur, leur inſpira le deſſein de prendre, ſur des hommes ſi ſimples, la même autorité dans le Gouvernement civil qu'ils s'étoient procurée dans la Religion. Ils commencerent à s'emporter contre le pouvoir abſolu que les Rois Négres exerçoient ſur leurs Peuples, & le traiterent de tyrannie. D'un autre côté ils repréſenterent la liberté comme le plus grand de tous les biens. Une doctrine de cette nature fut extrémement agréable aux Négres, qui ſont les plus pareſſeux de tous les hommes. L'averſion qu'ils ont pour le travail leur fit embraſſer toutes les propoſitions des Prêtres, ſur-tout lorſque ces Impoſ-

BRUE. III. Voyage. 1715.

teurs leur promirent que s'ils vouloient ſecouer le joug de leurs Rois, le riz & le millet croîtroient pour eux naturellement, par la vertu de leurs griſgris.

Commencement de la révolte des Négres.

La révolte commença par le refus qu'ils firent de travailler aux Lugans de leurs Rois. Les Princes du Pays s'étant efforcés de les faire rentrer dans la ſoumiſſion, ils appellerent les Mores à leur ſecours. Ce fut alors qu'on vit paroître les Marbuts à leur tête. On en vint aux mains pluſieurs fois. Le Brak & le Damel furent tués dans une ſanglante bataille, & leurs Troupes entierement défaites. Le Burba Ghiolof, qui avoit embraſſé leur cauſe, fut vaincu à ſon tour, & contraint de chercher un azile dans les terres du Roi de Galam, dont les ſujets, comme ceux du Siratik, avoient refuſé de prêter l'oreille aux ſéductions des Marbuts. La mort ou la fuite de ces trois Princes ayant laiſſé leurs Etats à la diſcrétion de leurs ennemis, les Mores de Mavre enleverent la plus grande partie des jeunes gens pour l'eſclavage, tandis que les Marbuts & leurs partiſans pillerent le Pays, ſans mettre de diſtinction entre leurs ennemis & ceux qui avoient imploré leur

Trois Rois tués dans une bataille.

assistance. Pendant ce tems-là, il ne paroissoit aucun effet de ces promesses de bonheur & d'une abondante moisson, qui avoient fait prendre les armes à tant de misérables. La famine, qui vint après la guerre, en fit périr un nombre incroyable. Le reste ouvrit enfin les yeux ; & revenant de leurs folles espérances, ils choisirent de nouveaux Princes dans les plus anciennes familles du Pays. Ces Princes formerent une armée du débris des trois Nations, & chasserent les Marbuts, qui n'étant plus supportés par le Roi de Maroc, se trouverent trop foibles pour leur résister. C'étoit dans une si longue guerre que Riquet, dont on a déja vû le nom, avoit signalé sa conduite & sa valeur.

Rétablissement des Royaumes Négres.

Le Pays s'est rétabli insensiblement, sur-tout en bestiaux, par la défense d'en tuer, excepté dans certaines occasions. Comme ce sage réglement en a beaucoup augmenté le nombre, on peut espérer que les habitans seront bientôt en état de fournir l'ancienne quantité de cuirs. Le Seigneur ou le Prince du Canton où Brue aborda, se nommoit *Kaye*. Il étoit neveu du Brak, à la Cour duquel il se trouvoit actuellement. Ses femmes & les Chefs des

BRUE. III. Voyage. 1715.

Villages voiſins ne manquerent pas de faire au Général François leurs complimens & leurs préſens. Il y avoit dans le même Canton un autre Seigneur, nommé *Ker*, dont le Territoire, nommé le *Petit-Bukſar*, eſt ſitué à l'oppoſite du *Grand-Bukſar*, ſur le bord gauche de la riviere. Sans aucune ſorte d'étude, il s'attribuoit des lumieres extraordinaires en Médecine; & cette réputation lui attiroit quantité de malades, dont il ne faiſoit pas ſcrupule de ſe faire payer à grand prix. Brue ayant à bord la femme d'un Chef Négre des environs du Fort S. Louis, qui étoit attaquée depuis quelques années d'une fâcheuſe infirmité, la mit entre les mains de Ker, comme la derniere reſſource à tenter pour ſa guériſon. Il accompagna ſa priere d'un flacon d'eau-de-vie, ſpécifique auſſi agréable pour les malades Négres que pour le Médecin. Mais en faiſant entendre que la femme du Chef fut redevable de ſa ſanté à ce remede, l'Auteur ne nous apprend pas pourquoi il en avoit reſervé l'expérience au Docteur Négre.

Medecin Négre.

Le terrain, depuis Bukſar juſqu'à la Riviere des Maringouins, eſt parfaitement au niveau de la Mer, pen-

dant l'eſpace de trois lieues ; ce qui expoſe les Barques à des vents capables de les renverſer. On trouve fort ordinairement ſur la ſurface de la terre, dans cette étendue de Pays, une matiere blanche & ſolide, d'un goût fort âcre & fort amer. Quelques-uns l'avoient pris pour du ſalpêtre, & fondoient de grandes eſpérances ſur cette opinion : mais Brue jugea que ce n'étoit que l'écume des flots, qui étant pouſſée par le vent, reçoit ſa condenſation de la chaleur, & forme cette croute ſalée. La riviere des Maringouins n'a pas plus de quatre toiſes de largeur. Elle eſt ſi baſſe, qu'elle ne devient navigable que dans le tems des inondations. Mais ſa petiteſſe n'empêche pas qu'elle ne porte ſes eaux juſqu'à la Mer. En 1645, un Bâtiment Eſpagnol arrivé ſur cette Côte, y débarqua quelques hommes, qui bâtirent un Fort. Ils s'y maintinrent juſqu'à la fin de leurs proviſions ; mais lorſqu'elles vinrent à manquer, ils prirent le parti de s'engager au ſervice du ſieur Collyer, qui étoit alors Directeur de la Compagnie Françoiſe au Fort Saint-Louis. On ſe figura que c'étoient des Criminels tranſportés pour recruter quelque Garniſon Eſpa-

BRUE. III. Voyage. 1715.

Ecume de mer changée en croute de ſel.

Fort bâti par des Eſpagnols inconnus.

BRUE. III. Voyage. 1715.

gnole en Afrique ; mais ils s'accorderent fidellement à cacher leur fortune & leurs noms. Les environs de la riviere des Maringouins forment un terroir marécageux, qui produit une eſpece de maïz ſauvage, nommé *Gernotta*. Brue vit environ deux cens femmes, qui s'occupoient à le recueillir.

Il arriva le 14 de Mars à Serinpate, où il trouva une Barque de la Compagnie, qui ayant fait le Voyage de *Terrier-Rouge*, pour le commerce des gommes, avoit eu quelques différends avec les Officiers du Siratif, au ſujet des droits. Elle avoit pris le parti de retourner ; mais elle apportoit deux cens moutons & quatre-vingt bœufs, pour les conduire au Fort Saint-Louis. Chaque mouton ne lui revenoit qu'à ſix ou ſept ſols, & chaque bœuf à trente-cinq ou quarante. Brue ſe procura ici deux autruches, qu'il fut ſurpris de trouver apprivoiſées en arrivant au Fort Saint-Louis. On lui fit auſſi préſent de douze de leurs œufs. Il les prit comme une bonne proviſion pour le Carême, parce que d'un ſeul on peut faire une omelette pour huit hommes.

Autruches apprivoiſées, groſſeur de leurs œufs.

Le lendemain, c'eſt-à-dire le 15, il

arriva au Deſert, Marché ordinaire des gommes, qui y ſont apportées par les Mores de la Tribu d'*Alad-al-Haji*. De-là, il dépêcha au Brak un Alkaïde, avec un préſent de quelques flacons d'eau-de-vie, pour inviter ce Prince à venir recevoir lui-même les droits établis. L'Alkaïde revint le 16, & déclara au Général que le Prince ſon maître ayant commencé par s'enyvrer à l'arrivée du préſent, ne ſeroit pas en état de venir d'un jour ou deux; ſans compter qu'il étoit arrêté par la crainte des Mores, qu'il avoit pillés peu de jours auparavant, & qui cherchoient l'occaſion d'en tirer vengeance. Enfin le Député fit entendre au Général que s'il vouloit obliger beaucoup le Brak, il falloit lever l'ancre, & l'aller jetter devant ſon Village, pour lui épargner la peine ou le danger d'en ſortir.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Marché des gommes.

Cette demande étoit ſi raiſonnable, que mettant à la voile auſſi-tôt, le Général alla mouiller devant le Village d'*Ingherbel* ou *Garebal*, réſidence du Roi. Il fit connoître ſon arrivée par trois coups de canon. Le lendemain ayant vû paroître ce Prince ſur le rivage, avec un cortege de trente chevaux, il le fit prier de ne prendre

Brue va mouiller à Ingherbel.

BRUE. III. Voyage. 1715.

que cinq ou ſix de ſes gens pour venir à bord. Le Brak y conſentit, & ne ſe fit accompagner que de *Mulo*, *Riquet*, *Kayé*, & *Menhros*, quatre de ſes Grands, avec ſes Guiriots, *Mantel* ſon Amiral, deux Valets, & ſon Alkaïde. Brue le reçut ſous une Tente, qu'il avoit fait dreſſer ſur le tillac. Ils ſe ſerrerent pluſieurs fois la main. Après quelques momens de ſilence, le Général déclara qu'il étoit venu pour payer les droits & renouveller le Traité de commerce & d'amitié : mais qu'il avoit trois faveurs à demander au Roi. 1°. Que le commerce fût ouvert à Serinpate au lieu du Deſert ; parce qu'attendant de jour en jour des Vaiſſeaux de l'Europe, il auroit plus de facilité à renvoyer la Barque de la Barre (7), qu'il avoit amenée avec lui. 2°. Que Sa Majeſté ſe privât du plaiſir de boire pendant qu'elle ſeroit à bord, pour éviter tous les deſordres qui étoient capables de troubler leur bonne intelligence. 3°. Qu'elle ne demandât cette année aucun préſent ; parce qu'il n'y avoit, dans les Magaſins de la Compagnie, que les marchandiſes né-

Il prie le Roi de ne pas boire de quelques jours.

(7) C'eſt une Barque entretenue par la Compagnie, pour tranſporter les marchandiſes des Vaiſſeaux au Fort Saint-Louis.

ceſſaires pour le commerce.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Le Brak écouta paiſiblement ces propoſitions, & s'engagea ſans peine aux deux dernieres ; mais il répondit à l'autre, qu'il prioit le Géneral de trouver bon que le commerce s'ouvrît au Deſert ; parce que s'attendant à ſe voir attaqué par les Mores, il eſpéroit que les François lui accorderoient leur ſecours. Malo, qui paroiſſoit le plus conſidérable de ſes Grands, appuya cette demande par des raiſons ſi fortes, que pour obliger le Roi, Brue promit d'ouvrir le commerce, non-ſeulement au Deſert, mais au Port même d'Ingherbel, s'il le deſiroit, & de l'aſſiſter de toutes les forces de la Compagnie. Tous les Courtiſans pouſſerent un cri de joie à cette promeſſe. Le Brak témoigna lui-même beaucoup de reconnoiſſance pour les offres du Général ; & ſe bornant à demander l'ouverture du commerce au Deſert, il l'aſſura d'une parfaite amitié.

Accord entre le Brak & Brue.

Les droits furent payés ſans aucune conteſtation. Mais le Roi ne ſe ſouvint pas long-tems de la parole qu'il avoit donnée de ne pas boire. Il demanda ſi ſouvent de l'eau-de-vie, que Brue ſe crut obligé d'en faire appor-

BRUE. III. Voyage. 1715.

ter. Contre ſa coutume, ce Prince but avec modération. Il paroiſſoit âgé d'environ 46 ans. Sa taille étoit haute, avec un embonpoint raiſonnable. Il n'avoit rien dans ſes habits qui le diſtinguât de ſes Courtiſans ; mais il avoit l'air noble, & le ſon de la voix fort agréable. Lorſqu'il étoit ſobre, c'étoit un des plus raiſonnables & des meilleurs hommes du monde. Il ſe nommoit *Fara Pinda*, du nom de ſon pere & de ſa mere, ſuivant l'uſage des Princes Négres du Pays. Les droits conſiſterent en makatons d'argent, en fer, linge, baſſins, corail, ambre jaune, colliers de verre, eau-de-vie, & quelque argent en eſpece ; le tout de la valeur d'environ cent écus. Le Brak fit préſent au Général d'un jeune Eſclave, pour lequel Brue lui donna huit piaſtres. Il ſouhaita d'être ſalué à ſon départ de quelques coups de canon. Cette ſatisfaction lui fut accordée d'autant plus volontiers qu'on étoit content de ſa conduite. Toute ſa Cour, & le peuple qui étoit en foule ſur le rivage, marquerent leur joie par de grandes acclamations.

Age & figure du Brak.

Le même jour, Brue reçut la viſite des deux ſœurs du Brak. Le Roi leur pere, nommé *Fara Komba*, avoit été

Viſite que Brue reçoit de deux Princeſſes.

tué dans la guerre contre les Mores. L'une des deux Princeſſes étoit femme d'un Seigneur Négre qui ſe nommoit *Brieu*. L'autre étoit encore à marier. Elles étoient toutes deux jolies & bien-faites, ſur-tout la plus jeune, qui, avec un teint auſſi noir que le jais, avoit l'air vif & gracieux. Elles avoient à leur ſuite deux Eſclaves & un Guiriot de leur ſexe, dont les cheveux étoient chargés de griſgris dans un grand nombre de petites boëtes d'argent, de différentes formes. Brue reçut ces deux Dames, le chapeau à la main, & les conduiſit ſous ſa tente, où il leur préſenta d'abord du biſcuit blanc, qu'elles trempérent dans de l'eau mêlée de miel. Enſuite il leur fit ſervir des prunes de Brignoles & d'autres confitures. Elles bûrent, à ſa priere, un verre de malvoiſie. A leur départ, elles lui firent des excuſes de n'avoir aucun préſent à lui offrir ; mais elles lui promirent qu'à ſon retour du Deſert, elles ne manqueroient pas de lui témoigner leur reconnoiſſance. Leur habillement conſiſtoit en deux pagnes noirs, à raies blanches, l'un qui leur ſervoit de juppon, l'autre qui leur couvrant le corps en maniere d'écharpe, tomboit par derriere avec une

Portrait de ces deux Dames.

BRUE. III. Voyage. 1715.

longue queue. Ce pagne ſupérieur eſt une grande marque de diſtinction, & ſe porte différemment. Quelques femmes le paſſent en bandouliere, & laiſſent voir un bras nud, avec une partie du ſein. Dans les grandes chaleurs, elles le quittent entierement, & demeurent nues juſqu'à la ceinture. Les deux Princeſſes avoient des colliers de corail, entremêlées de grains d'or, avec quantité de clous de girofle liés en faiſceaux, qui leur tomboient ſur la poitrine. A chaque bras elles portoient deux bracelets, l'un d'or, l'autre d'argent, & des chaînes du même métal. Leurs pieds étoient ornés de petites coquilles & de grelots au-deſſous de la cheville. En arrivant à bord elles avoient des ſandales de cuir rouge, comme celles des anciens Romains; mais elles ſe les firent ôter, pour être plus à leur aiſe. Leurs cheveux tomboient par-derriere en deux treſſes, avec quelques brins d'or & de corail à l'extrémité. Sur la tête, ils étoient relevés en touffe, à l'aide d'un petit bonnet de coton qui les ſoutenoit; & ſur le front, ils étoient partagés comme ceux des Villageoiſes de France; ce qui n'empêchoit pas qu'ils n'en tombât quelques boucles ſur les

temples & au long des oreilles, mais ſans cacher les pendans, qui étoient deux anneaux d'or. Les Princeſſes mariées portent de grands morceaux de corail au lieu d'anneaux. Leurs ſourcils étoient fort noirs. Elles les entretiennent dans cette couleur en ſe les frottant ſouvent avec un morceau de plomb. On leur remarquoit une affectation continuelle à montrer les mains ; ſur-tout leurs ongles, qu'elles avoient fort grands & rougis à l'extrémité. Leurs dents étoient extrêmement blanches & bien rangées. Elles leur donnent cet éclat de blancheur avec le bois de ghelele, dont on a déja parlé. Après une longue converſation, où elles marquerent toutes deux beaucoup d'eſprit & de bon ſens, elles chanterent un air du Pays, & firent danſer leur Guiriot, qui ſurprit Brue par ſon agilité, mais avec des poſtures laſcives & indécentes, qui lui cauſerent peu de ſatisfaction. Il fit préſent d'une lunette d'approche à chacune des deux Princeſſes, & les ſalua d'une décharge de ſon artillerie à leur départ.

Autre viſite que Brue reçoit du Brak.

Le 18, il reçut une ſeconde viſite du Brak, accompagné d'une de ſes femmes & de ſes trois filles. Ce Prince

BRUE. III. Voyage. 1715.

s'assit sans façon sur une caisse, la jambe étendue sur les genoux de sa femme, qui étoit assise près de lui. Une de ses filles, qui se mit entre ses jambes, lui tenoit la cuisse accollée d'un bras. Les deux autres étoient à terre auprès de leur mere, & firent quantité de petites singeries pour divertir le Roi. Leur situation, dit l'Auteur, auroit fait le sujet d'une peinture fort grotesque. Pendant que Brue entretenoit le Roi, on vint lui annoncer l'arrivée de *Schamchi*, Chef des Mores. Il se hâta de l'aller recevoir sur le tillac, & de l'introduire dans sa chambre avec ses deux fils & trois Marbuts. Schamchi lui fit un compliment fort civil; mais ayant apperçu le Brak, il évita de parler des affaires qui l'amenoient. C'étoit un petit homme, assez blanc, en comparaison des Négres, qui avoit une longue barbe grise, & qui paroissoit âgé de plus de soixante ans. Il portoit un bonnet de drap rouge, entouré d'un bord de mousseline. Son habillement étoit un pagne de coton, à la maniere des Négres; mais il avoit par-dessus une écharpe de laine blanche, avec des ornemens de soie rouge. Les gens de sa suite étoient vêtus de même. Le

Visite de Schamchi, Chef des Mores.

Arabes et Maures montés sur leurs Chameaux leurs Chevaux et leurs bœufs pour apporter des gommes au Senegal

REGIO EMANUELE III - BIBLIOTECA NAPOLI

Général lui fit quelques préſens; & ſçachant qu'il étoit venu pour le commerce des gommes, il lui indiqua le jour où l'ouverture du marché devoit ſe faire au Deſert.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Le Deſert eſt une plaine vaſte & ſtérile au Nord du Sénegal, bornée au loin par de petites collines de ſable rouge, & couverte de ronces qui n'ont pas beaucoup d'épaiſſeur. C'eſt dans ce lieu que ſe faiſoit depuis longtems le commerce des gommes. Le Général, pour ſe garantir de l'attaque des Mores, fit entourer les Magazins qu'il éleva au long de la riviere, d'un foſſé large de ſix pieds & d'autant de profondeur, défendu par une haie d'épine. Il fortifia ſoigneuſement la porte, & mit pour la garder deux Laptots bien armés, avec un Interprete, pour examiner & pour introduire ceux qui viendroient s'y préſenter. Près de la porte il éleva un cavalier, ſur lequel il plaça deux petites pieces de canon. Les deux barques furent rangées contre la rive, & l'artillerie pointée vers les ouvrages du Fort. Le Brak & le Schamchi qui virent toutes ces préparations, & qui n'en ignoroient pas les motifs, approuverent les précautions du Géné-

Deſcription du Deſert.

Fort que Brue y bâtit pour la ſûreté du commerce.

BRUE. III. Voyage. 1715.

ral, comme la meilleure voie pour prévenir les desordres pendant la Foire.

Arrivée des Caravanes.

Le 1 d'Avril, Schamchi ayant reçu avis de l'approche des Caravanes, vint avertir Brue qu'il étoit tems de regler les prix. Après quelques contestations sur les mesures, sur la nature des échanges, & sur les frais de l'entretien des Mores, le Général se relâcha de quelque chose en faveur de la paix; mais il obtint en récompense que de trois cens quatre-vingt livres dont la mesure avoit été composée jusqu'alors, elle monteroit à cinq cens.

Engagement des François pour l'entretien des Mores.

Les François sont obligés de pourvoir à l'entretien des Mores qui apportent les gommes. Cet engagement les expose à quantité de fausses dépenses, parce que, sous prétexte de commerce, il arrive une multitude de Mores, qui ne cherchent que l'occasion de vivre quelques jours aux dépens d'autrui, ou de satisfaire leur inclination au larcin. Mais Brue regla tellement cet article, qu'il n'étoit obligé de nourrir que ceux qui auroient apporté des marchandises, & dans la proportion même de ce qu'ils auroient apporté. Cette nourriture

fut fixée à deux livres de bœuf & autant de kuskus pour chaque portion, & tel nombre de portions pour chaque quintal. Les Commis qui furent nommés pour la diſtribution, reçurent ordre de la finir auſſi-tôt que les marchandiſes ſeroient délivrées. On parvint ainſi à purger la Foire de voleurs & de gens oiſifs.

Exercice du commerce.

On commença le 14 d'Avril à meſurer les gommes. Cette opération ſe fit ſans deſordre, parce qu'on ne reçut les Marchands que l'un après l'autre. Le Général y aſſiſta exactement, & fit veiller avec le même ſoin à tout ce qu'il ne pouvoit éclairer par ſa préſence. Auſſi-tôt que le commerce fut ouvert, on vit arriver chaque jour de nouvelles Caravanes, de dix, vingt & trente chameaux, ou de voitures traînées par des bœufs & gardées par les Propriétaires des gommes & par leurs domeſtiques. Ces Mores ont l'apparence d'autant de Sauvages. Ils n'ont pour habit que des peaux de chevre autour des reins, & des ſandales de cuir de bœuf. Leurs armes ſont de longues picques, des arcs, & des fleches, avec un long couteau attaché à leur ceinture. Leurs femmes qui ſont portées ſur le dos

Portrait des femmes Moreſques.

BRUE. III. Voyage. 1715.

des chameaux, ont des chemiſes de coton blanc, & par-deſſus, une piece d'étoffe rayée en forme de juppe ou d'écharpe. Une partie de leurs cheveux eſt relevée ſur la tête; le reſte eſt lié par derriere & leur tombe juſqu'à la ceinture. Cet habillement eſt modeſte. Pour coëffure, elles ont une piece de linge entrelaſſée. Les filles ne portent qu'une piece d'étoffe rayée autour des épaules, & plus bas une juppe de peau aſſez courte, coupée en pluſieurs bandes, qui les couvre aſſez bien lorſqu'elles ſont en repos ou dans un tems calme; mais le moindre mouvement ou le ſouffle du vent les met en deſordre. Ces Moreſques ont le teint olivâtre, les traits réguliers, de grands yeux noirs fort beaux & fort brillans, la bouche petite & les dents d'une blancheur extrême. Quoiqu'elles ayent l'air fort vif, elles ont plus de retenue que les femmes des Négres. Elles apportent leur proviſion de beurre & de lait dans des outres fort nettes, des boëtes à tabac, & des bourſes de différentes ſortes, compoſées de paille de riz ou de jonc, & tiſſues avec beaucoup d'art.

Il n'eſt pas beſoin de Sentinelles pour découvrir l'approche de ces Ca-

ravanes. Les chameaux pouſſent des cris hideux qui les trahiſſent bien-tôt. Leurs *foulons*, c'eſt-à-dire, les ſacs dans leſquels ils apportent les gommes, ſont des peaux de bœufs ſans couture. Les Mores n'ont pas d'autres commodités pour renfermer leurs marchandiſes, ni même pour le tranſport de leur eau. Comme on avoit pris toutes ſortes de ſoins pour empêcher qu'ils n'entraſſent pluſieurs à la fois dans l'enclos, c'étoit un ſpectacle amuſant que de voir leurs efforts & leurs contorſions pour entrer l'un avant l'autre ; car les Mores ſont une Nation fort bruyante. 1715.

Friponnerie des Officiers du commerce.

Le premier jour de la foire, *Mahagni*, Interprete More de Schamchi, vint trouver Brue, & lui dit que les Officiers François qui avoient eu juſqu'alors la conduite du commerce, s'étoient toujours accordés avec lui pour faire tourner à ſon avantage un huitiéme de profit, qui devoit revenir à ſon Maître ; & que de ſon côté il leur avoit ménagé le commerce privé de l'or & de l'ambre gris que les Mores apportoient à la foire. C'étoit préciſément ce que le Général s'étoit propoſé d'approfondir. Il déclara d'un air ferme à l'Interprete,

BRUE. III. Voyage. 1715.

que s'il continuoit cette injuſte pratique, il en avertiroit ſon Maître; & cet honnête Agent, fâché de s'être trahi ſans précaution, promit d'être à l'avenir plus fidele.

A l'arrivée du Général on lui avoit préſenté une jeune Négreſſe d'une fort jolie figure, qui lui avoit offert diverſes ſortes de ſervices, tels qu'elle étoit accoutumée de les rendre aux François qui étoient venus avant lui. Elle avoit ſoin, lui dit-elle, de leur laver les pieds, de les peigner, & de les ſervir dans l'intérieur du magaſin lorſqu'ils revenoient fatigués du travail. Brue admira la délicateſſe de ſes Facteurs, & reçut la Négreſſe pour blanchir ſon linge, mais la diſpenſa du reſte de ſes offres.

Délicateſſe des Facteurs François.

La préſence du Général entretint l'ordre & la tranquillité pendant toute la durée de la foire. On meſura les gommes dans un vaiſſeau cubique, que les Mores appellent *Quantor*. Il en revenoit au Brak une certaine quantité ſur chaque quintal. Ses Commiſſaires la mettoient dans un ſac; & lorſqu'ils en avoient reçu le poids d'un quintal, ils laiſſoient aux Agens de la Compagnie la liberté d'emporter ce qui leur appartenoit. Un Officier de

Détail du commerce.

Schamchi prenoit le compte de tous les quintaux qui ſe meſuroient, parce que ce Chef More s'attribue le droit d'un huitiéme ſur toutes les gommes qui ſont vendues à la Compagnie. Comme c'eſt lui-même qui regle le prix des gommes & le poids du quintal, on trouve toujours le moyen de faire tomber ce droit ſur les Marchands Mores, par des compenſations qui ſont à l'avantage de Schamchi ou de ſes Officiers.

Le Prince Addi allarme le Brak.

Le Brak, qui ſe reprochoit d'avoir pillé les Mores, étoit dans la crainte continuelle de leur vengeance. Ses eſpions lui rapporterent un jour au ſoir qu'ils avoient remarqué parmi eux des mouvemens extraordinaires, & qu'il en étoit arrivé quelques-uns avec des armes, de la part d'Addi, Prince More qui avoit ſon camp dans le voiſinage. Cet avis l'avoit jetté dans une ſi vive allarme, qu'il étoit prêt à quitter Ingherbel, lorſque ſur de meilleurs conſeils il prit le parti de faire communiquer ſes craintes au Général François, & de lui demander du ſecours. Il étoit minuit lorſque ſon Courier arriva au magaſin. Brue éveillé bruſquement, & frappé lui-même de cette nouvelle, ſe détermina ſur le

BRUE. III. Voyage. 1715.

champ à s'éloigner du rivage avec ſes deux barques, en laiſſant deux Facteurs & ſes Laptots pour la garde du magaſin. Lorſqu'il ſe préparoit à partir, il lui vint un autre exprès pour lui apprendre que le Prince Addi ne s'approchoit d'Ingherbel que pour faire une viſite de civilité au Brak, & qu'il en avoit fait demander la permiſſion ; mais qu'il étoit accompagné de vingt fuſiliers, dont on pouvoit appréhender quelque violence. Sur quoi le Brak faiſoit prier Brue de lui envoyer quelques hommes bien armés, pour ſoutenir ſa réputation, & faire connoître aux Mores qu'il avoit des amis. Brue lui envoya douze de ſes Laptots, avec trois Officiers Négres. Le Prince Addi étant entré dans Ingherbel, affecta de ſaluer le Brak par une décharge de ſa mouſqueterie. Elle lui fut rendue par treize Fuſiliers Négres, que le Brak avoit à ſon ſervice, & par les quinze Laptots du Général. Ceux-ci ayant tiré à balle, les Mores ne parurent pas contens d'une civilité de cette nature. Cependant les deux Princes eurent une longue & ſecrette conférence, qui finit par des témoignages éclatans de leur ſatisfaction. Addi préſenta au Brak un bœuf gras, &

Secours que Brue envoie au Brak.

& le Brak lui donna un jeune Eſclave.

Le même jour Addi vint rendre ſa viſite au Général. La converſation dura long-tems. Le Prince More parloit Arabe. Schamchi qui l'accompagnoit, répétoit ſes diſcours en Langue des Négres à l'Interprete, qui les rendoit en François à Brue. Addi loua beaucoup les Hollandois, qui étoient alors en poſſeſſion d'Arguim. Il vanta les droits & les préſens qu'il recevoit d'eux. C'étoient cent fuſils, cent piſtolets, quatre barils de poudre, quatre de balles, & cent écus pour chaque quintal de gomme; ſans compter une groſſe quantité de biſcuit blanc, de miel, de prunes, de miroirs, & d'autres merceries. Brue répondit que les Hollandois s'étoient rendus coupables d'une injuſtice en ſe ſaiſiſſant d'Arguim, & que les égards qu'ils avoient pour les Princes Mores ceſſeroient auſſi-tôt qu'ils pourroient ſe paſſer de leur protection. Il retint le Prince à dîner. On ne lui ſervit d'abord que de l'eau & du miel pour liqueur. Mais ayant conſenti à goûter du vin de Canarie, il ne ſe fit pas preſſer enſuite pour boire toutes ſortes ſortes de vins François. Addi étoit

Le Prince Addi ſe loue des Hollandois.

Sa figure & ſes habits.

BRUE. III. Voyage. 1715.

d'une taille médiocre, mais fort bien priſe. Il paroiſſoit extrêmement robuſte. Il avoit les traits réguliers, le nez aquilin, les dents belles, la barbe longue, & les cheveux courts. Sa tête étoit nue, mais il avoit le corps entierement couvert. Il portoit pour habit une ſorte de chemiſe blanche, qui s'élargiſſoit ſur ſes hautes-chauſſes, avec une ceinture de mouſſeline, d'où pendoit un couteau en forme de poignard. Par deſſus, il avoit une caſaque d'étoffe blanche, avec un capuchon qui pendoit par derriere. Après le dîner, Brue lui fit préſent de pluſieurs choſes qui paroiſſoient lui plaire. Il fuma, il prit du caffé. A ſon départ il fut ſalué de cinq coups de canon. Brue, qui l'avoit reçu ſur ſa barque, le conduiſit juſqu'au rivage, dans l'eſpérance de voir ſon cheval; mais il fut ſurpris de n'y trouver que des chameaux pour ſa monture & celle de ſa ſuite. Quoique les Mores ne manquent pas de chevaux, ils les ménagent beaucoup, & les reſervent particulierement pour leurs expéditions.

Le Brak vint remercier le Général du ſecours qu'il lui avoit envoyé, & parut mettre beaucoup d'ardeur

& de bonne-foi dans les témoignages de ſon amitié. Il lui amena pluſieurs jeunes Eſclaves, mais il n'en refuſa pas le payement. Le même jour un More, nommé *Barikala*, fit préſent au Général d'une aigle apprivoiſée, de la grandeur d'un cocq d'Inde. Elle n'avoit rien d'ailleurs qui la diſtinguât des aigles ordinaires. Sa familiarité avec les hommes alloit juſqu'à ſe laiſſer prendre par le premier venu, & dans peu de jours elle prit l'habitude de ſuivre le Général comme un chien. Mais elle fut tuée malheureuſement par la chute d'un baril, qui l'écraſa ſur le tillac.

Aigle apprivoiſée.

Le 10 d'Avril, la principale femme du Brak rendit une viſite au Général, accompagnée des Dames de ſa Cour. Elles étoient montées ſur des ânes, avec un cortége de dix ou douze femmes à pied & d'autant d'hommes, entre leſquels étoient deux Guiriots. Brue reçut la Sultane à l'entrée de ſa barque, & la conduiſit dans ſa chambre, où elle s'aſſit d'abord ſur le lit, avec trois de ſes principales Dames. Les autres prirent les places que le hazard leur offrit; & le fauteuil demeura au Général. Toutes ces Dames étoient couvertes d'un fort beau

Viſite que la Sultane rend à Brue, & les circonſtances.

BRUY. III. Voyage. 1715.

pagne de coton noir, qui prenant depuis la tête avec la forme d'un turban, leur tomboit juſqu'à la ceinture. Plus bas, elles avoient un ſecond pagne, qui traînoit juſqu'à terre, & ſous lequel il y en avoit un troiſiéme qui leur ſervoit de juppon. Après les premieres civilités, elles ôterent le pagne ſupérieur, & laiſſerent voir leur tête, qui étoit coëffée comme celle des deux Princeſſes dont on a déja vû le portrait. Bien-tôt elles ſe défirent auſſi du ſecond pagne, qui les laiſſa preſque nues. La Sultane n'étoit pas une beauté réguliere, mais elle avoit le viſage agréable, & la taille fine, avec un air de majeſté & de douceur qui rendoit ſa figure fort touchante : ſes dents & celles de toutes les autres Dames étoient d'une grande blancheur. Elle fit préſent au Général d'une boëte d'or de filigrame, travaillée à la Moreſque, remplie d'épices & de petits grains d'or.

Elle fit enſuite apporter des pipes, pour elle-même & pour les Dames de ſa ſuite. Le tuiau eſt un roſeau de dix-huit ou vingt pouces de longueur, orné d'anneaux d'or, d'argent, de corail, & d'ambre. La tête eſt d'or

ou d'argent. La Sultane remarquant que le Général ne fumoit pas, offrit de renvoyer les pipes ſi la fumée l'incommodoit. Mais lorſqu'elle eut appris qu'il ne s'en diſpenſoit que pour lui donner une marque de reſpect, elle le força de recevoir ſa propre pipe, & s'en fit apporter une autre. La converſation fut fort vive, & Brue n'eut pas peu d'embarras à répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit de tous côtés par la bouche de ſon Interprete. Elles roulerent preſque toutes ſur les Dames de France, ſur leur beauté, leur habillement, leur galanterie, ſur la magnificence de la Cour de France, & ſur la maniere dont les femmes Françoiſes vivent avec leurs maris. Le bonheur de n'en avoir qu'un paroiſſoit leur faire envie. On ſervit le déjeuner, c'eſt-à-dire, de l'eau & du miel, des confitures & des biſcuits de France, de l'eau-de-vie & du vin.

Sujet de leur entretien.

A l'heure du dîner, le Général qui ſçavoit que les femmes du Pays ne mangent jamais devant les hommes, prit volontairement le parti de ſe retirer. Elles furent traitées ſuivant leurs uſages. Mais Brue leur envoya quelques mets de ſa table, ſur-tout plu-

Galanterie qu'elle fait à Brue.

BRUE. III. Voyage. 1715.

ſieurs pieces de patiſſerie Françoiſe. La Sultane y fut ſi ſenſible, qu'elle but à ſa ſanté, & qu'elle le fit prier de venir boire à la ſienne. Il paſſa auſſitôt dans la chambre des Dames, où il acheva de dîner à leur table. Enſuite il leur fit ſervir du caffé, & du chocolat qu'elles trouverent délicieux. A leur départ il leur fit préſent de miroirs, de corail, de cloux de girofle; & de colliers de verre aux femmes de leur ſuite. Il conduiſit la Sultane au rivage, il l'aida à remonter ſur ſon Ane, & la fit ſaluer de cinq coups de canon. Elle laiſſa paſſer peu de jours ſans lui envoyer quelque préſent. L'Auteur nomme *deux Pintades*, mâle & femelle, ſi privées qu'elles mangeoient ſur ſon aſſiette, & qu'avec la liberté de voler au rivage elles revenoient ſur la Barque au ſon de la cloche pour le dîner & le ſouper. Pendant toute la foire, Brue ayant obſervé les jours de fête & les jeûnes de l'Egliſe, & n'ayant pas manqué de faire reciter ſoir & matin les prieres à bord, tous les Mores le prirent pour un Marbut François.

Pintades privées.

Le Deſert eſt infeſté par une ſorte de Milans, que les Négres appellent *Ekufs*. Ces animaux ſont ſi voraces,

qu'ils venoient prendre les alimens des Matelots juſques dans les plats.

Brue, qui ne ſe ménageoit pas dans l'exercice de ſes fonctions, gagna une colique violente, pour avoir dormi à l'air après s'être extrémement fatigué. Ses Chirurgiens avoient employé vainement toute leur habileté à le ſoulager, lorſqu'un More, qui étoit venu lui rendre viſite, lui conſeilla, comme un remede ordinaire à ſa Nation, de faire diſſoudre de la gomme dans du lait & d'avaller cette potion fort chaude. Il ſuivit ce conſeil, & fut guéri ſur le champ.

Remede More pour la colique.

Le 15 de Mai, il arriva au Deſert un Marbut, qui prétendoit revenir de la Mecque. Brue le reconnut pour un impoſteur, au récit qu'il faiſoit de la tombe du Prophete, qu'il avoit vûe, diſoit-il, ſuſpendue dans l'air entre les mains de quatre Anges, qui ſe relevoient d'heure en heure, pour ſoutenir ce précieux fardeau. Cependant il le retint à dîner : après quoi le Marbut ſe préſenta au Peuple, pour le conduire à la priere. Elle fut ſuivie d'un folgar, ou d'une danſe, qui dura toute la nuit, avec un mélange de chants tirés des verſets de l'Alcoran, à l'honneur de ce nouveau Saint. Le

Marbut impoſteur.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Général lui fit préſent de quelques mains de papier, pour faire des griſ-gris, qui ſont le principal revenu des Prêtres Mores.

Viſite que Brue reçoit de la Princeſſe Addi.

On vit arriver, le 17 Mai, une nouvelle Caravane, avec des apparences qui annonçoient moins une troupe des Marchands, que des voyageurs d'une haute diſtinction. Elle étoit précedée par un grand nombre d'hommes armés, les uns montés ſur des chameaux, d'autres à cheval, avec un tambour & deux trompettes à leur tête. Cette avant-garde étoit ſuivie de 8 ou 10 chameaux, qui portoient ſur leur dos des ſiéges couverts de drap bleu. Enſuite on voyoit un autre chameau, beaucoup plus gros, chargé auſſi d'un grand ſiége ouvert, mais ombragé par un paraſol, ſur lequel étoient aſſiſes deux femmes vis-à-vis l'une de l'autre. Autour de ce chameau marchoient pluſieurs hommes à pied, armés de mouſquets & de ſabres. Dix ou douze Cavaliers bien montés fermoient la marche. Schamchi apprenant qui étoient les Dames, ſe hâta d'aller à leur rencontre, & fit dire en même tems à Brue, que c'étoient la mere & la femme du Prince Addi qui venoient pour le voir.

Le Général fit mettre auſſi-tôt tous ſes gens ſous les armes, & prit la réſolution de recevoir les Princeſſes dans ſon magaſin, parce que les deux Barques étoient ſi chargées qu'il n'y reſtoit plus d'eſpace libre. Un de ſes Officiers les reçut d'abord à la porte du Fort, avec une décharge de mouſqueterie, au ſon des hautbois & des tambours. Brue fit quelques pas hors du Bâtiment pour aller au-devant d'elles; & les ayant introduites dans la ſalle, il les plaça dans une alcove, couverte d'un beau tapis & de couſſins. Elles n'y furent accompagnées que de deux ou trois Dames de leur ſuite & d'un Guiriot. Les autres s'arrêterent dans une antichambre, & tout l'Equipage attendit dans la cour, avec beaucoup d'ordre & de retenue.

Portrait de ces deux Princeſſes.

La Princeſſe mere de Sidi Addi avoit été très-belle femme; mais l'embonpoint avoit altéré ſes traits. Son habillement conſiſtoit dans une belle mante de toile noire des Indes, qui deſcendoit juſqu'à terre; & dont les manches étoient ſi longues qu'elles lui couvroient les mains. Une partie de ſes cheveux étoit raſſemblée ſur le haut de la tête; le reſte lié d'un nœud de ruban tomboit négligemment ſur

BRUE. III. Voyage. 1715.

les épaules, avec un voile de mouſſeline rayée, qui flottoit par-deſſus. Elle avoit à chaque oreille un anneau d'or, dont le diametre étoit au moins d'un demi-pied. Son collier étoit d'or, mêlé de grains d'ambre. La femme du Prince paroiſſoit âgée d'environ dix-huit ans. Elle étoit plus grande que ne le ſont ordinairement les femmes de ſa Nation, mais parfaitement bien faite; les traits réguliers; les yeux noirs, bien ouverts & remplis de feu; la voix douce, & toute la figure agréable. Elle avoit du rouge au viſage; mais ſon teint, qui étoit olivâtre, en tiroit peu d'avantage. Ses ongles étoient auſſi peints de rouge, & ſes mains fort belles. Elle étoit vêtue comme ſa mere, avec la ſeule différence que ſes cheveux étoient entremêlés de grains d'or, d'ambre & de corail, & qu'ils étoient rangés avec plus d'art. Les Dames de la ſuite n'étoient pas vêtues moins modeſtement; fort différentes des Négreſſes qui ont l'habitude de laiſſer voir la moitié de leur corps à découvert.

Leur converſation.

La vieille Princeſſe commença par un compliment fort civil. Elle dit au Général que ſur la réputation de ſon caractere, elle n'avoit pas fait diffi-

culté de paſſer un peu ſur les loix de la bienſéance pour venir voir un étranger. Enſuite elle lui préſenta une boëte d'or & une chaîne de filigrame, fort bien travaillées. La jeune Princeſſe lui fit auſſi ſon compliment & ſon préſent. Il leur fit à toutes deux une réponſe polie. La converſation devint fort agréable, & les deux Dames marquerent beaucoup d'eſprit & d'enjouement. Brue ayant demandé à la Princeſſe Douairiere ſi la jeune Dame, qu'elle avoit avec elle, étoit la Sultane, ou la premiere femme du Prince Addi; elle lui répondit que les Mores n'avoient qu'une femme légitime; & que ſi la Loi leur en permettoit d'autres, les perſonnes de diſtinction & de conduite ne les voyoient qu'en ſecret & comme à la dérobée.

Elles font dîner Brue avec elles.

A l'heure de dîner, le Général demanda aux deux Dames ſi elles étoient réſolues de manger ſuivant leurs uſages, ou ſi elles lui feroient l'honneur d'accepter un dîner à la Françoiſe. Elles lui en laiſſerent le choix, en le priant ſeulement qu'il n'y eût pas dans la ſalle d'autre homme que l'Interprete. On mit auſſi-tôt une table fort baſſe. Brue s'aſſit, comme les Dames, en croiſant les jambes ſur un couſſin.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Les plats furent apportés juſqu'à la porte par les domeſtiques François, & les femmes des Princeſſes les alloient recevoir. L'Interprète les plaçoit ſur la table, & faiſoit le reſte du ſervice autour du Général. On avoit eu ſoin de ſe pourvoir de kuskus, & de quelques autres mets à la Moreſque. Mais les Dames eurent la complaiſance de ne toucher qu'aux alimens François. Elles imiterent même, avec beaucoup de grace, l'uſage qu'elles voyoient faire au Général de ſa fourchete & des autres inſtrumens de table.

Leur chant & leurs inſtrumens.

Pendant le dîner, la Princeſſe mere fit chanter quelques airs à ſon Guiriot, qui étoit une jeune fille extrémement jolie. Elle lui fit toucher un inſtrument compoſé d'une calebaſſe couverte de parchemin rouge, avec douze cordes, les unes d'argent, d'autres de letton, dont le ſon reſſembloit à celui de la harpe. Les deux Dames parurent charmées de l'accueil qu'elles avoient reçu du Général. Elles accepterent quantité de confitures qu'il les pria d'emporter, & pluſieurs paires de gants parfumés, qui étoient pour elles un préſent d'autant plus agréable qu'elles n'en avoient jamais vû. Brue les conduiſit enſuite juſqu'à

leur chameau, & les fit ſaluer, à leur départ, d'une décharge générale de ſa mouſqueterie & de ſon canon.

Un Pêcheur lui apporta le même jour un jeune crocodile vivant, long d'environ cinq pieds. Mais perſonne n'ayant voulu prendre la commiſſion de l'apprivoiſer, on prit le parti de lui caſſer la tête. Brue n'en trouva pas la chair deſagréable.

Le 9 de Mai, un Officier François, qu'il avoit envoyé pour le commerce à Terrier rouge, revint avec cent cinquante quintaux de gomme, mais ſans yvoire & ſans or, parce que les Mores avoient porté leur or & leur yvoire à Portendic, où il étoit arrivé quelques Vaiſſeaux Hollandois. Le tems du commerce approchant de ſa fin, & les eaux du Sénegal commençant à s'enfler, Brue renvoya ſes Barques chargées au Fort Saint Louis. Le 24 il jetta l'ancre devant Ingherbel, où rendant viſite au Brak, il le trouva ſous le portique de ſon Palais, occupé à juger un procès fort ſingulier. Un Marbut s'étoit engagé avec un Seigneur Négre à lui donner un griſgris ou un charme qui le rendroit invulnérable à la guerre. Il avoit reçu, pour une faveur ſi précieuſe, un

Viſite que Brue rend au Brak.

BRUE. III. Voyage. 1715.

cheval d'une beauté rare. Mais ce merveilleux amulete n'avoit point empêché que le Négre n'eût été tué dès le commencement du combat. Ses héritiers, qui n'avoient pas ignoré le marché, redemandoient le cheval au Marbut. Le Brak voyant arriver Brue lui demanda ſon opinion. Il parut clair au Général que le griſgris ayant été ſans vertu, le cheval devoit être reſtitué aux héritiers; & ſon jugement ſervit de Sentence.

Il juge un procès bizarre.

Palais du Brak. Ses femmes & ſes chiens.

Après cette audience, il fut conduit dans l'appartement du Roi, qui ne differe de ceux de ſes Sujets que par le nombre & la grandeur des Bâtimens. La nature de l'édifice & les meubles ſont à peu près les mêmes. Ce qui diſtingue ſeulement le Palais Royal, c'eſt qu'il eſt renfermé dans un vaſte enclos de roſeaux, qui reçoit de l'ombre d'une grande quantité d'arbres, autour deſquels ſont les appartemens du Roi, ſes magaſins, ſes étables, ſon chenil, & les logemens de ſes femmes & de ſes Officiers. La porte de cet enclos eſt gardée par cinq ou ſix Négres, armés de ſabres & de zagayes. Après une longue conférence où les engagemens du commerce & de l'amitié furent renouvellés, le

Yagaraf, un des principaux Officiers du Palais, conduiſit le Général à l'audience de la Sultane ou de la principale Reine. Cette Princeſſe étoit aſſiſe ſur ſon lit. Sa chambre étoit couverte de nattes, ſur leſquelles cinq ou ſix de ſes femmes s'occupoient à filer. Elle fit aſſeoir Brue à ſon côté; & lorſqu'il ſe leva pour ſe retirer, elle quitta auſſi ſa poſture & le reconduiſit juſqu'à la porte. Il rendit ſucceſſivement ſa viſite à toutes les autres femmes, car le Brak en a pluſieurs, qui ont chacune leur maiſon & leur famille. Retournant enſuite auprès du Roi, il le trouva dans ſa cour, aſſis au pied d'un latanier, d'où il voyoit faire l'exercice à quelques chevaux qu'on lui offroit à vendre. Les Mores qui les exerçoient ne manquoient pas d'art & de grace pour les conduire; mais quoique ces animaux fuſſent de belle encolure, ils n'avoient pas de bouche; ce que Brue crut devoir attribuer à leurs brides, qui lui parurent fort mal faites. Il vit auſſi les chiens du Brak. Ce Prince en avoit dix-huit, grands, les oreilles belles, & de l'eſpece de nos levriers; mais avec deux propriétés rares dans cette eſpece, le nez & les yeux excellens.

BRUE. III. Voyage. 1715.

On les nourriſſoit avec du ſon de maïz trempé dans du lait ; & lorſqu'ils avoient tué quelque piece de gibier, on leur donnoit les entrailles.

Départ du Général & galanteries du Brak.

A l'heure du dîner, le Général fut conduit dans une chambre où le Roi l'attendoit. Toutes les femmes de ce Prince lui envoyerent chacune un plat de leur cuiſine. Comme il avoit apporté de l'eau-de-vie & du vin, le Brak fut de la meilleure humeur du monde, avec aſſez de modération pour ne pas s'enyvrer. Brue prit enſuite congé des femmes du Roi, de ſes ſœurs & de ſes filles, qu'il n'avoit pas vûes le matin, & qu'il ne quitta pas ſans leur avoir fait quelques petits préſens. Il en reçut auſſi de toutes ces Princeſſes. Enfin lorſqu'il fut retourné pour faire ſes derniers adieux au Brak, il fut ſurpris de le voir monter cheval avec toute ſa Cour, dans la réſolution de conduire ſes Hôtes juſqu'au bord de la riviere. Cette politeſſe fut accompagnée de toutes ſortes de galanteries. Le Roi fit faire quantité de ſauts & de courbettes à ſon cheval. Quelquefois il le mettoit au grand galop ; & retournant tout d'un coup, il ſe rapprochoit du Général en branlant ſa zagaye d'un air

libre & gracieux. On amena quelques Eſclaves qu'il lui vendit, & dont il reçut le prix ſur le champ. A ſon départ, Brue le ſalua de quelques coups de canon.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Le jour ſuivant, les droits de Schamchi furent reglés. Il lui revenoit dix quintaux, des huitiémes qu'il s'attribuoit ſur les gommes; mais on ne manqua pas de déduire ce qu'il avoit emprunté l'année d'auparavant. Il fit un nouvel emprunt, de la valeur de trente quintaux de gomme en marchandiſes, qui devoit être pris ſur les huitiémes de l'année ſuivante. Cette méthode le met en état de continuer le commerce, & l'intéreſſe beaucoup à l'avantage de la Compagnie.

Droits de Schamchi.

Brue partit du Deſert le 1 de Juin 1715, avec plus de ſept cens quintaux de gomme, ſans y comprendre ce qui étoit venu de Terrier rouge. Comme il avoit fait monter le quintal à ſept cens livres, poids de Paris, ſa cargaiſon ſe trouva de quatre cens mille livres de gomme, outre les Eſclaves, l'yvoire, les plumes d'Autruche, l'or, & l'ambre gris. Les vents étant contraires, il fut obligé de jetter l'ancre pluſieurs fois, & d'attendre le reflux des marées pour retourner au Fort Saint

Richeſſe du commerce François.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Louis, où toutes ces richeſſes arrivérent heureuſement.

§. II.

Obſervations ſur la gomme du Sénegal, & ſur ſon Commerce.

QUoique le Pays, aux environs d'Arguim & de Portendic, ſoit fort mauvais, & la Côte très-dangereuſe, les François, les Anglois, les Hollandois & les Portugais s'y rendent avec beaucoup d'empreſſement, & s'efforcent tous d'y établir leur commerce, parce que c'eſt le ſeul endroit, avec le Sénegal, où les Peuples de l'Afrique apportent les gommes. Cette marchandiſe eſt peu importante en apparence ; mais deux raiſons principales en font un objet conſidérable. 1°. Elle s'achette à fort bon marché dans le Pays, & ſe vend fort cher hors de l'Afrique. 2°. Elle occupe une grande partie des manufactures de l'Europe, & ſert ainſi à faire circuler l'argent. Elle fournit à l'entretien d'une infinité de perſonnes.

Importance du commerce des gommes.

Il n'eſt donc pas ſurprenant que les plus riches Marchands de l'Europe entreprennent de porter leur commerce du côté d'Arguim & de Portendic. Ils n'ont que cette voie pour empêcher que toutes les gommes ne tombent en-

Efforts des Nations de l'Europe pour y participer.

tre les mains des François, qui ſont ſeuls en poſſeſſion du Sénegal, c'eſt-à-dire, de tous les autres Ports où cette marchandiſe eſt apportée. C'eſt la véritable raiſon qui a jetté les Hollandois dans une ſi groſſe dépenſe pour établir un Comptoir dans l'Iſle d'Arguim, & qui leur a fait chercher une retraite à Portendic lorſqu'ils ont été chaſſés de cette Iſle. Ils ont réuſſi, par cette voie, à partager d'abord le commerce des gommes avec les François. Enſuite ils l'ont attiré preſqu'entierement dans leur Comptoir, en payant les gommes fort cher, & faiſant des échanges à perte, pour engager les Mores à tourner de leur côté. Lorſque ces artifices ne produiſoient rien, ils employoient le Prince Aliſchandora & d'autres Seigneurs Négres à piller les gommes que les Mores portoient au Sénegal. C'eſt ce qu'on a vû plus d'une fois, malgré les Traités formels de ce Chef de Tribu avec la Compagnie Françoiſe, qui n'a jamais manqué de lui payer les droits & de les accompagner de préſens.

Artifice des Hollandois.

La gomme s'appelle *gomme du Sénegal*, ou *gomme Arabique*, parce qu'avant que les François euſſent des Comptoirs au Sénegal, elle ne venoit

Origine & nature du commerce des gommes.

BRUE. III. Voyage. 1715.

que de l'Arabie. Mais depuis que le commerce eſt ouvert par cette voie, le prix en eſt tellement diminué qu'on n'en apporte plus d'Arabie. Cependant il en vient encore du Levant. On prétend même qu'elle eſt meilleure que celle du Sénegal, par la ſeule raiſon qu'elle eſt plus chere; car au fond elles ſont toutes deux de la même bonté. L'artifice conſiſte à tirer la plus belle, c'eſt-à-dire la plus claire & la plus ſeche, & celle qui eſt en gros morceaux, qu'on fait paſſer hardiment pour la véritable gomme d'Arabie.

Qualités de la gomme du Sénegal.

Les Médecins prétendent que cette gomme eſt pectorale, anodine, & rafraîchiſſante; qu'elle épaiſſit les humeurs ſéreuſes & les empêche d'entrer dans la maſſe du ſang pour le corrompre; qu'elle eſt excellente pour le rhume, ſur-tout lorſqu'elle eſt mêlée avec le ſucre-d'orge, ſuivant l'uſage de Blois, où l'on en fabrique beaucoup; que c'eſt un ſpécifique contre la diſſenterie & les hémorragies les plus obſtinées. On lui attribue quantité d'autres effets. Ce qui eſt certain, ſuivant le témoignage de l'Auteur, c'eſt qu'un grand nombre de Négres qui la recueillent, & les Mores qui

l'apportent au marché, n'ont pas d'autre nourriture; qu'ils n'y ſont pas réduits par néceſſité, faute d'autres alimens, mais que leur goût les y porte, & qu'ils la trouvent délicieuſe. Ils n'y employent pas d'autre art que de l'adoucir par le mélange d'un peu d'eau. Elle leur donne de la force & de la ſanté. Enfin par ſa ſimplicité & ſes autres vertus ils la regardent comme une diette excellente. Si elle a quelque choſe d'inſipide, on peut lui donner, avec une teinture, l'odeur & le goût qu'on deſire. Il paroît étrange, ajoute l'Auteur, que ceux qui l'apportent, de plus de trois cens milles dans l'intérieur des terres, n'ayent aucune proviſion de reſte lorſqu'ils arrivent au marché; mais il eſt bien plus ſurprenant qu'ils n'en ayent pas eu d'autre que leur gomme, & qu'elle ait été leur unique ſubſiſtance dans une ſi longue route. Cependant c'eſt un fait qui ne peut être conteſté, & ſur lequel on a le témoignage de tous ceux qui ont paſſé quelque tems au Sénegal. Brue, qui avoit goûté ſouvent de la gomme, la trouvoit agréable. Les pieces les plus fraîches, c'eſt-à-dire celles qui ont été recueillies nouvellement, s'ouvrent en deux

BRUE. III. Voyage. 1715.

comme un abricot mur. Le dedans en eſt tendre, & reſſemble aſſez à l'abricot par le goût.

Uſage de la gomme du Senegal.

On fait un grand uſage de la gomme du Sénegal dans pluſieurs Manufactures, particulierement dans celles de laine & de ſoie. Les Teinturiers s'en ſervent beaucoup auſſi. Toute l'habileté dans le choix de cette gomme conſiſte à choiſir la plus ſeche, la plus nette & la plus tranſparente, car la groſſeur & la forme des pieces n'y mettent aucune différence.

Arbre qui la produit.

L'arbre qui la porte, en Afrique comme en Arabie, eſt une ſorte d'*Acacia*, (*a*) aſſez petit & toujours verd, chargé de branches & de pointes, avec de longues feuilles, mais étroites & rudes. Il porte une petite fleur blanche en forme de vaſe, dans laquelle il y a des filets de la même couleur, qui environnent un piſton où la ſemence eſt renfermée. Ce piſton eſt d'abord verd; mais en mûriſſant il prend une couleur de feuille morte. La ſemence ou la petite graine dont il eſt rempli, eſt dure & blanchâtre. On trouve entre le Sénegal & le Fort

(*a*) Cet article n'appartient qu'au commerce. Mais on trouvera d'autres détails dans l'Hiſtoire nouvelle de toutes ces Régions au Tome ſuivant.

d'Arguim trois Forêts qui portent quantité de ces arbres. La premiere ſe nomme *Sahel*; la ſeconde & la plus grande, *Lebiar*; & la troiſiéme *Afatak*. Elles ſont à peu près à la même diſtance, c'eſt-à-dire à trente lieues du Deſert; qui eſt auſſi à trente lieues du Fort Saint Louis; & toutes trois, elles ſont entr'elles à dix lieues l'une de l'autre. De Sahel à Marſa ou Portendic, on compte ſoixante lieues, & quatre-vingt juſqu'à la Baye d'Arguim.

Trois forêts où il s'en trouve.

La recolte de la gomme ſe fait deux fois chaque année; mais la plus conſidérable eſt celle du mois de Décembre, où l'on prétend qu'elle eſt plus nette & plus ſeche. Celle du mois de Mars eſt plus gluante avec moins de tranſparence. La raiſon en eſt ſenſible. C'eſt qu'au mois de Décembre, elle ſe recueille après les pluies, lorſque l'arbre eſt rempli d'une ſeve que la chaleur du Soleil vient épaiſſir & perfectionner, ſans lui donner trop de dureté. Depuis cette ſaiſon juſqu'au mois de Mars, la chaleur devenant exceſſive, & ſéchant l'écorce de l'arbre, oblige d'y faire des inciſions pour en tirer cette ſeve; car la gomme n'étant que de la ſeve extravaſée qui

Tems & maniere de la recueillir.

BRUE. III. Voyage. 1715.

tranſpire par les pores de l'écorce, on eſt forcé, lorſqu'elle ne ſort pas d'elle-même, de bleſſer l'arbre pour l'en tirer (8).

Maniere dont elle ſe meſure.

Elle ſe meſure pour la vente dans un vaiſſeau cubique nommé *quantar* ou *quintal*, de la grandeur dont on convient entre les Européens & les Mores. La meſure des Hollandois, lorſqu'ils étoient en poſſeſſion d'Arguim, contenoit le poids de deux cens vingt livres de Paris, qui leur revenoient à la valeur d'un piaſtre d'Eſpagne en marchandiſes. Les Interlopiers qui faiſoient le commerce à Portendic & dans la Baye d'Arguim, avec la permiſſion du Gouverneur Hollandois, avoient une meſure qui contenoit environ ſept cens livres de Paris.

Il ne ſera point inutile de joindre ici les droits qu'ils payoient aux Hollandois ſur les marchandiſes qu'ils donnoient en échange dans le commerce des gommes, & les préſens que

(8) Barbot explique autrement la maniere de recueillir la gomme. Il prétend que dans la ſaiſon les Mores dépouillent l'arbre de ſon écorce avec de petits inſtrumens de fer, & que peu de tems après la ſubſtance aqueuſe qui étoit deſſous, s'endurcit & ſe gromele. Il ajoute que les Arabes la conſervent fraiche d'une année à l'autre en la mettant ſous terre. Mais il ne cite aucune autorité. Voyez ſa Deſcription de la Guinée, page 46.

le

le Prince Aliſchandora exigeoit d'eux pour mille quintaux du poids qu'on vient d'expliquer.

Droits du Gouverneur Hollandois d'Arguim pour ſa protection & le courtage de mille quintaux, à une demi-piaſtre par quintal, . . 3000 l.

Prix des Gommes en Marchandiſes.

Tarif des Contrebandiers d'Arguim & de Portendic.

Mille pieces de drap de laine bleue, nommé *blaeu-katon*, de vingt-cinq aunes de Hollande (9), à 17 *guildert* (10) ou 21 liv. 5 ſ. par pieces, ...	21250 l.
Cinq cens douzaines de petits miroirs, à 7 ſols la douzaine, ...	175
Cinq cens douzaines de peignes de bois, à 6 ſols la douzaine, ...	150
Deux mille cadenats. . . . . à 5 ſols piece, .	500
Deux mille couteaux de Flandres, à 5 ſols piece, .	500
Total. . .	25575 l.

(9) L'aune de Flandres, telle que l'emploient les Hollandois, ne fait qu'environ la moitié de celle de Paris.

(10) Monnoie de Hollande que nous appellons *Florins*.

BRUE.
III. Voyage.
1715.

Droits du Prince Aliſchandora pour la cargaiſon d'un Vaiſſeau.

Ce Prince a long-tems exigé deux mille quatre cens piaſtres en eſpeces. Mais il pouvoit prendre la moitié de cette ſomme en marchandiſes, c'eſt-à-dire en trois cens pieces de toile bleue, é aluées à douze cens piaſtres, quoiqu'au fond leur valeur ſoit de vingt & une liv. cinq ſols par piece; ce qui monte à neuf mille neuf cens ſoixante-quinze livres, ... 9975 l.

Les préſens en différentes ſortes de marchandiſes, montent à 2870

Les appointemens de l'Interprete, pour cent jours de ſervice, à une demi-piaſtre par jour, payables moitié en eſpeces, moitié en toile bleue, ... 150

Les gages de vingt ouvriers Mores, pour charger le Vaiſſeau pendant le même eſpace de tems, à un quart de piaſtre par jour, payables de la même maniere que ceux de l'Inter-

prete, ... 1418

Total. . . 14413 l.

Cette derniere ſomme ajoutée à la premiere de 25575 liv. ſans y comprendre les autres frais du Vaiſſeau, fait celle de . . 399881.

Ce qu'il y a de fort remarquable, c'eſt que les droits du Prince Aliſchandora regardoient toutes ſortes de Vaiſſeaux, ſans diſtinction de leur grandeur. Ainſi les Hollandois, au lieu d'employer des Bâtimens de trois ou quatre cens tonneaux, auroient trouvé beaucoup d'avantage à n'en avoir que de mille ou de douze cens.

En 1715, Brue regla, au nom de la Compagnie Françoiſe, un Tarif des poids, fort différent, tant au Deſert qu'à Terrier-Rouge ſur le Sénegal. Le quintal des Mores peſoit, dans ces deux lieux, cinq cens livres de Paris.

Tarif des François, reglé par Brue en 1715.

Marchandiſes.	*Nomb.*	*Quintaux de gomme.*
Argent en eſpeces ou piaſtres d'Allemagne, à 48 ſols piece.	4.	1.
Perles d'argent uni, à 5 ſ. 6 d. piece.	24.	1.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Marchandiſes.	*Nomb.*	*Quintaux de gomme.*
Ambre jaune.	6 onces	1.
Cadiz ou Serge noire & bleue.	8 aunes.	1.
Chaudieres de cuivre, peſant douze livres.	1.	1.
Chaudrons de cuivre de ſix livres.	2.	1.
Corail.	1 once.	1.
Colliers nommés *de Cornalines.*	6.	1.
Drap rouge commun.	2 aunes.	1.
Drap bleu.	2 aunes.	1.
Barres de fer plattes, de 8 à 9 pieds.	2.	1.
Cloux de girofle.	80.	1.
Mains de papier, à 20 feuilles la main.	20.	1.
Pagnes de coton du Pays.	5.	1.
Reveches rouges ou bleues.	3 aunes.	1.
Baſſins de cuivre rouge.	4.	1.
Baftas bleus.	12 aunes.	1.
Toile blanche.	12 aunes.	2.
Calico ou Toile des Indes.	5 aunes $\frac{1}{2}$	1.
Grains de verre rouge de moyenne groſ-		

BRUE. III. Voyage. 1715.

Marchandiſes.	*Nomb.*	*Quintaux de gomme.*
ſeur.	40.	1.
Grains de verre rayé.	18.	1.
Grains de verre jaune.	600.	1.
Grains jaunes maſſifs.	40.	1.
Petits grains de différentes couleurs.	24000.	1.

Différence du prix des Marchandiſes en France & au Sénegal.

	En France. liv.	ſols.	Au Sénegal. liv.	ſ.
Piaſtres d'Allemagne. . .	2	8	4	
Perles d'argent unies. . .	5	10	10	
Ambre jaune, l'once. . .	1		2	5
Serge de Cadiz, l'aune. . .	1	10	4	
Baſſins de cuivre rouge, la livre.	1	4	2	4
Corail. . . la livre. . .	45		160	
Drap rouge ou bleu, l'aune.	12		16	
Barres plattes de fer, la livre.		3		6
Cloux de girofle.	8	10		32
Papier, la rame. .	2		8	

Différence des prix en France & au Sénegal.

BRUE. III. Voyage. 1715.

	En France.	Au Sénegal.
	liv. so's.	liv. s.
Pagne ou étoffe de coton, la piece.	1 10	4
Reveche... l'aune. . .	1 10	4
Toiles diverſes, l'aune. .	18	2

CHAPITRE XII.

Etat des Pays au Nord du Sénegal, d'où l'on tire la gomme.

LE Pays au Nord du Sénegal, qui s'appelle *Zarra* ou *le Deſert*, & que la plûpart de nos Géographes ont nommé *le Deſert de Barbarie*, eſt habité, ſuivant le témoignage de Leon, par ſix Nations ou Tribus de Mores, les *Sanagas*, les *Souenzigas*, les *Fuergas*, les *Lamphins*, les *Bardoas*, & les *Levatas*. Ces Peuples ſont ſitués depuis l'Océan vers l'Eſt, l'un après l'autre dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Ainſi les Sanagas, Zanajas ou Zaneghas, car leur nom ſe trouve écrit différemment, ſont les plus Occidentaux, bordent la mer, & poſſedent le Pays où croît la gomme, & dans lequel Arguim & Portendic ſe trouvent renfermés. Quoiqu'ils ayent

Six Tribus Mores.

la même origine que les Mores de Barbarie, ils ſont diſtingués d'eux par la différence des Pays qu'ils habitent, comme ils le ſont des Arabes qui viennent ſouvent commercer avec eux. Cependant les Ecrivains de l'Europe confondent ordinairement tous ces Peuples; & Labat ſur-tout eſt habituellement dans cette erreur. L'Eſpagne fut d'abord conquiſe par les Arabes, & dans la ſuite arrachée de leurs mains par les Mores de Fez & de Maroc. Nos Hiſtoriens & nos Géographes modernes n'ayant pas mis de diſtinction entre ces deux conquêtes, emploient ſouvent les noms de Mores & d'Arabes, pour déſigner indifféremment les deux Nations. Dautres ſe ſont ſervis avec la même indifférence du nom de Mores pour ſignifier tous les Mahométans. C'eſt ainſi que pour ſuivre le langage des Portugais & des autres Nations de l'Europe aux Indes Orientales, nous n'avons point donné d'autre nom dans le premier volume de ce Recueil aux Mahométans de l'Aſie. Enfin les Arabes mêmes de Barbarie, qui ſont en grand nombre, & qui n'admettent aucun mêlange, n'ont pas laiſſé d'être confondus ſous le nom de Mores par la plûpart de

BRUE. 1715.

Erreur des Ecrivains de l'Europe ſur le nom de ces Peuples.

BRUE. 1715.

nos Auteurs, qui paroiſſent ne pas connoître d'Arabes hors de l'Arabie. Cependant Labat mérite quelque indulgence, lorſqu'il aſſure (*) que la gomme eſt recueillie par trois Tribus de Mores ou d'Arabes, parce qu'il ſe trouve en effet quelques Tribus d'Arabes établis dans le Pays du Sénegal. Mais il confeſſe qu'il n'a jamais ſçû à quelles Tribus l'un ou l'autre de ces noms appartient.

Trois Tribus Arabes, & leur ſéjour.

La premiere de ces familles ou de ces Tribus s'appelle en Arabe *Terarza*. Son Chef étoit Aliſchandora, dont on a vû pluſieurs fois le nom. Ce Prince, fils d'Addi, n'avoit pas d'autre demeure que ſes Villages errans, au Nord de la forêt de Sahel vers Arguim & Portendic. Auſſi portoit-il volontiers la gomme de ſa forêt dans ces deux Ports, parce qu'ils étoient plus proches de lui; mais ſur-tout à Portendic, où il y avoit deux pauvres Villages, compoſés d'environ 400 perſonnes qui y faiſoient conſtamment leur réſidence.

Le Chef de la Tribu d'*Aulad al Haji* ſe nommoit *Chams*. Cette Tribu recueille la gomme de la forêt de He-

(*) Afrique Occidentale, Vol. I. p. 254.

biar, & quelquefois celle d'Afatak, & la porte aux François dans le Deſert du Sénegal. La Tribu d'*Ebraghena*, dont le Chef ſe nommoit *Barkar*, recueille la gomme de la forêt d'Afatak, & la porte auſſi à la Compagnie Françoiſe dans un Port du Sénegal, qui ſe nomme *Terrier-Rouge*, de la dépendance du Siratik, à 50 lieues de la réſidence de Bakar.

Religion des Mores dans ces contrées d'Afrique.

La Religion des Mores eſt le Mahométiſme, quoiqu'ils n'ayent pas de Moſquées, ni de lieu fixe pour leur culte. Ils prient dans leurs tentes ou dans quelque lieu qu'ils ſe trouvent, au tems marqué pour la priere, après s'être lavés d'eau, s'ils en ont, & s'être frottés de terre ou de ſable, ſi l'eau leur manque. Les Chefs des trois Tribus Arabes, les principaux de chaque Tribu, & celle d'Aulad al Haji preſqu'entiere, ſont Marbuts ou Marabouts, comme les François les appellent par corruption. A leur contenance grave & modeſte, à leurs diſcours & leurs prieres qui commencent & finiſſent toujours par le nom de Dieu & de leur Prophete, on s'imagineroit qu'ils ſont les plus ſcrupuleux obſervateurs d'une Loi qui, malgré les libertés qu'elle accorde, a des prati-

BRUE. 1715.

ques triſtes & mortifiantes. Mais lorſqu'on les met à l'épreuve, ſur-tout dans les affaires & le commerce, on n'y trouve que de l'hipocriſie, de la diſſimulation, de l'avarice, de la cruauté, de l'ingratitude, de la ſuperſtition, & de l'ignorance, ſans aucun principe de vertu morale, ou même d'honnêteté naturelle. Ce ſont les Phariſiens du Mahométiſme. Ils parcourent la terre & les mers pour faire des Proſelytes; ce qui leur réuſſit ſans peine parmi les Négres.

Penchant des Arabes d'Afrique pour les longs voyages.

La moindre eſpérance de gain engage aiſément les Arabes dans de longs voyages. Ceux qui habitent le canton d'Arguim, n'entreprennent gueres le pélerinage de la Mecque, parce qu'il eſt long & dangereux; mais comme ils ſont paſſionnés pour l'or, & que la nature n'en produit pas dans leur Pays, ils font volontiers le voyage de *Tombuto*, de *Gago*, & de *Galam*, d'où ils le tirent quelquefois en abondance. Il eſt certain qu'ils y vont en caravanes, ſans craindre la fatigue & les dangers. Outre l'or, ils en apportent des dents d'éléphans d'une groſſeur & d'une blancheur extraordinaires, de la civette, du bezoar, & des eſclaves, pour leſquels

ils donnent en échange du ſel, du drap & des inſtrumens de fer. Il ſemble que tout ce qu'ils trouvent en chemin, leur appartienne. Amis, ennemis ils traitent tout le monde en vrais brigands. Ils reſſemblent à ces Vaiſſeaux qui exercent tout à la fois le commerce & la guerre. Souvent ils ſe ſaiſiſſent des Négres mêmes qui trafiquent avec eux; & s'ils ne les gardent pas pour leur uſage, ils les vendent aux Européens ou aux Mores de Fez & de Maroc.

BRUE. 1715.

Les trois Tribus de Mores qui ont leurs habitations entre le Cap Blanc & le Sénegal, ne reconnoiſſent pas de Souverains. Chaque Canton compoſe une petite République, gouvernée par un Chef, qui eſt ordinairement le plus riche & le plus conſideré de la Tribu. Ces Chefs ont entr'eux de fréquens démêlés, mais qui s'appaiſent auſſi facilement qu'ils s'élevent. Ils ont un reſpect extrême pour les Marbuts, par la crainte de leurs griſgris & de leurs enchantemens, plutôt que par un ſentiment de Religion.

Trois Tribus de Mores entre le Cap Blanc & le Sénegal.

On trouve parmi ces Mores, des chevaux Barbes d'une beauté admirable, qu'ils entretiennent avec beaucoup de ſoin. Ils nourriſſent auſſi un

BRUE. 1715.

grand nombre de chameaux, de bœufs, de moutons & de chevres. Mais à l'exception des jours de fêtes, & des occaſions où ils traitent leurs amis, jamais ils ne tuent aucun de ces animaux pour les manger. Ils mangent des autruches, des gazelles, des cerfs, & même des ſinges & des lions qu'ils tuent à la chaſſe; mais aſſez rarement, car ils ſont mauvais tireurs. Leurs bœufs & leurs chameaux leur ſervent à tranſporter leur bagage, lorſque la diſette du fourage les force de changer de quartier, ou dans les voyages qu'ils font à Galam & à Gago, pour le commerce des Eſclaves, de l'or & des pagnes.

Armes des Mores. Pourquoi ils n'ont pas d'armes à-feu.

Leurs armes ordinaires ſont le ſabre & la zagaye. Ils ont quelques mouſquets & quelques piſtolets de poche, qu'ils ont achetés des Hollandois; mais la chaleur & l'humidité du climat les rend bien-tôt inutiles en les couvrant de rouille; & comme ils n'ont pas d'Ouvriers qui ſoient capables de les remettre en ordre, ils les négligent, pour reprendre leurs anciennes armes. S'ils étoient mieux armés & plus accoutumés à la guerre, ils ſeroient d'autant plus redoutables pour les Européens, qu'ils ſont na-

turellement braves & fort endurcis à la fatigue. BRUE. 1715.

Les Mores & les Arabes, aux environs d'Arguim & du Sénegal, conſervent inviolablement les uſages de leurs ancêtres. Si l'on excepte un petit nombre, qui ont leurs cabanes ſous les murs du Fort de Portendic, & vers le Sénegal; ils campent tous en pleine campagne, près ou loin de la mer ou de la riviere, ſuivant les ſaiſons & les beſoins du commerce. Leurs tentes & leurs cabanes ont toutes la forme d'un cône. Les premieres ſont compoſées d'une toile groſſiere de poil de chevres & de chameaux, ſi bien tiſſue que malgré la violence & la longueur des pluies, il eſt fort rare que l'eau les pénetre. Ces toiles ou ces étoffes ſont l'ouvrage de leurs femmes, qui filent le poil & la laine, & qui apprennent de bonne heure à les mettre en œuvre. Elles n'en ſont pas moins chargées de tous les travaux domeſtiques, juſqu'à celui de panſer les chevaux, de faire la proviſion d'eau & de bois, de faire le pain, & de préparer les alimens. Malgré ces aſſujettiſſemens, où leurs maris les réduiſent, ils les aiment & ne les maltraitent preſque jamais. Si elles

Leurs tentes.

Leurs femmes.

BRUE. 1715.

manquent à quelque devoir eſſentiel, ils les chaſſent de leur maiſon ; & les peres, les freres, ou les autres parens d'une femme coupable la puniſſent bien-tôt de l'opprobre qu'elle jette ſur leur famille. D'ailleurs les maris ſe font un honneur d'entretenir leurs femmes bien vêtues, & ne leur refuſent rien pour leur parure. Tout ce qu'ils gagnent par le commerce ou par le travail eſt employé à cet uſage. Auſſi ne faut-il guéres eſpérer d'obtenir d'eux l'or qu'ils apportent de leurs voyages. Ils le gardent pour en faire des bracelets & des pendans d'oreilles à leurs femmes, ou pour garnir la poignée de leurs couteaux & de leurs ſabres.

Leur figure & leur taille.

Les femmes des Mores ne paroiſſent jamais ſans un long voile, qui leur couvre le viſage & les mains. Les Européens ne ſont pas encore aſſez familiers avec leur Nation pour obtenir la liberté de les voir à découvert. Mais les hommes & les enfans ont généralement la taille & la phyſionomie fort belles. Quoiqu'ils ne ſoient pas fort hauts, ils ont les traits réguliers : leur couleur foncée vient de la chaleur du Soleil, à laquelle ils ſont continuellement expoſés. Si la beauté du

teint manque auſſi à leurs femmes, elle eſt fort avantageuſement compenſée par la prudence, la modeſtie, & la fidélité pour les engagemens du mariage. Elles ne connoiſſent pas la galanterie; apparemment, dit l'Auteur, parce qu'elles n'en trouvent pas l'occaſion. Non-ſeulement elles ne ſortent jamais ſeules, mais l'uſage des hommes eſt de détourner le viſage lorſqu'ils rencontrent une femme. Ils ſe rendent même le bon office de veiller mutuellement ſur les femmes & les filles l'un de l'autre, & nul autre que le mari n'a la liberté d'entrer dans la tente des femmes. Un More, qui ſeroit aſſez pauvre pour n'avoir qu'une ſeule tente, recevroit ſes viſites & feroit toutes ſes affaires à la porte, plutôt que d'y laiſſer entrer ſes plus proches parens. Ce privilege n'eſt accordé qu'à leurs chevaux, ou plutôt à leurs jumens, qu'ils préferent beaucoup aux mâles de cette eſpece, parce qu'outre l'avantage d'en tirer des poulains, qui leur apportent beaucoup de profit, ils les trouvent plus douces, plus vives, & de plus longue durée que les mâles. Elles couchent dans leurs tentes, pêle-mêle avec leurs femmes & leurs enfans. Ils les laiſſent

BRUE. 1715.

Leur familiarité avec leurs chevaux.

BRUE. 1715.

courir librement avec leurs poulains ; ou du moins ils ne les attachent jamais par le col, & leur ſeul lien eſt aux pieds. Elles s'étendent par terre, où elles ſervent d'oreiller aux enfans, ſans leur faire le moindre mal. Elles prennent plaiſir à ſe voir baiſer, careſſer ; elles diſtinguent ceux qui les traitent le mieux ; & lorſqu'elles ſont en liberté, elles s'en approchent & les ſuivent. Leurs Maîtres gardent fort ſoigneuſement leur généalogie, & ne les vendent pas ſans faire valoir les bonnes qualités de leurs peres, dont ils produiſent un état exact qui en rehauſſe beaucoup le prix. Elles ne ſont pas remarquables par leur grandeur, ni par leur embonpoint ; mais, dans une taille médiocre, elles ſont bien proportionnées. L'uſage des Mores n'eſt pas de les ferrer. Ils les nourriſſent pendant la nuit avec du grand millet & de l'herbe un peu ſechée. Au Printems ils les mettent au verd, & les laiſſent un mois ſans les monter.

Leur habillement.

L'habillement des Arabes eſt fort ſimple. Il n'y a que les perſonnes riches ou d'un rang diſtingué, qui portent des chemiſes de toile. Leurs hautes-chauſſes tombent juſqu'à la che-

ville du pied. Ils ont par-deſſus une grande caſaque ſans boutons, liée d'une ceinture qui leur fait trois ou quatre fois le tour du corps. Cette robbe qu'ils nomment *Caſſetan* ou *Kaſtan*, eſt d'un drap de laine, ou de ſerge, ou de coton, bleu ou noir, mais rarement de ſoie. Les manches en ſont longues & étroites. Dans la ceinture ils paſſent un fourreau qui contient une grande bayonette, & quelquefois deux. Comme ils n'ont pas de poches, ils portent tout ce qu'ils ont ſur eux dans leur ſein. Leur bourſe eſt ordinairement ſuſpendue à leur ceinture; c'eſt un petit ſac d'un tiſſu de ſoie ou de coton, aſſez grand pour y mettre la main. Quelques-uns en portent d'un cuir fort doux & fort fin, aſſez proprement brodé par leurs femmes.

Ils portent auſſi à leur ceinture un mouchoir de coton, beaucoup plus long que large, qui ne leur ſert guéres que pour s'eſſuyer les mains. Les plus galans en ont deux. Leurs hautes-chauſſes leur tenant lieu de bas, ils ont aux pieds des ſocs de cuir d'Eſpagne rouge, qui montent juſqu'au-deſſus de la cheville, & des baboches ou des mules de la même matiere & de la même couleur. Sur la tête, ils

BRUE. 1715.

portent un bonnet rouge bordé de coton blanc. Par-deſſus tout cet habillement, ils ont une autre ſorte de robbe ſans manches, d'un beau drap de laine, qu'ils nomment *Haïk*. Elle eſt ornée d'un grand capuchon, de la forme de celui des Chartreux. Ils ne portent de ſabre que dans les occaſions de s'en ſervir. Alors ils le tiennent entre les mains, ou ils le paſſent dans leur ceinture; car ils n'ont pas l'uſage des ceinturons ni des baudriers.

Ils montent à cheval en botines de cuir d'Eſpagne rouge, avec une maſſue de guerre à l'arçon de la ſelle, & la lance ou la zagaye dans la main. Les Pauvres n'ont par-deſſus leurs hautes-chauſſes qu'un morceau d'étoffe paſſé en forme de ceinture, & la plûpart vont nue-tête & nuds-pieds. Ceux qui ont leurs habitations près de celles des Négres, n'ont guéres d'autre habillement que ces Barbares.

Habillement de leurs femmes.

Les femmes ont des chemiſes & des hautes-chauſſes fort longues. Les manches de la chemiſe ſont d'une grande largeur; mais au lieu de haïk, elles portent une piéce de drap qui les couvre de la tête juſqu'aux pieds. Leurs pendans d'oreilles ſont plus précieux

& plus grands, à proportion de leurs richeſſes. Elles ont des bagues à chaque doigt, des bracelets aux jointures du bras, des chaînes à la cheville du pied, & d'autres ornemens. BRUE. 1715.

Un *Adouar* eſt un nombre de tentes & de cabanes où les Mores habitent, quelquefois par tribus, & quelquefois par familles. Ils les rangent ordinairement en cercle, l'une fort près de l'autre, en laiſſant dans le centre une place où leurs beſtiaux & leurs animaux domeſtiques paſſent la nuit. Il y a toujours une Sentinelle établie, pour garantir l'habitation des ſurpriſes de l'ennemi, ou des voleurs, ou des bêtes farouches. Au moindre danger, la Sentinelle donne l'allarme, qui eſt augmentée par l'aboyement des chiens, & tout le village penſe auſſi-tôt à ſe défendre. Ces Adouars ſont mobiles, & ſe tranſportent d'autant plus aiſément que les Mores ayant peu de meubles & d'uſtenciles domeſtiques, ils chargent en un inſtant tout leur équipage ſur leurs bœufs & leurs chameaux. Ils placent leurs femmes dans des paniers ſur le dos de ces animaux. Cette vie errante n'eſt pas ſans agrémens. Ils ſe procurent ainſi de nouveaux voiſins, de

Adoüar ou Village des Mores.

BRUE. 1715.

nouvelles commodités & de nouvelles perſpectives. Leurs tentes ſont de poil de chameau. Elles ſont ſoutenues par des pieux, auſquels ils ne les attachent qu'avec des courroies de cuir. Dans le tems de la ſéchereſſe, ils approchent leurs camps des bords du Sénegal, pour y trouver de l'herbe & la fraîcheur de l'eau. Dans la ſaiſon des pluies, ils ſe retirent vers les Côtes de la mer, où le vent les délivre de l'importunité des moucherons. C'eſt à la fin de cette derniere ſaiſon qu'ils font leurs plantations de millet & de maïz.

Ils changent ſouvent de lieu.

Ils n'ont pas d'autre liqueur que l'eau & le lait. Leur pain eſt de farine de millet; non que la nature leur refuſe d'autres grains, puiſque le froment & l'orge croiſſent en perfection dans le Pays; mais les changemens continuels de leur demeure leur ôtent le goût de l'agriculture. Ils ſe ſervent quelquefois de riz. Lorſqu'ils recueillent de l'orge ou du froment, ils l'enferment, après l'avoir fait ſécher, dans des puits fort profonds qu'ils creuſent dans le roc ou dans la terre. L'ouverture de ces trous n'a pas plus de largeur qu'il ne faut pour le paſſage d'un homme; mais ils s'élargiſſent

Maniere dont ils conſervent leurs grains.

par degrés, à proportion de leur profondeur, qui eſt ſouvent de trente pieds. On les nomme *Matamors*. Le fond & les côtés ſont garnis de paille. Les Mores y mettent leur bled juſqu'à l'ouverture, qu'ils couvrent de bois, de planches & de paille; & par-deſſus ils forment une couche de terre, ſur laquelle ils ſement ou plantent quelque autre grain. Le bled ſe conſerve fort long-tems dans ces greniers ſouterrains. BRUE. 1715.

Les Mores ont des moulins portatifs, dont ils ſe ſervent avec beaucoup d'induſtrie. Ils nettoyent fort ſoigneuſement leur grain pour le moudre. Leur pain ſe cuit ſous la cendre, & leur uſage eſt de le manger chaud. Ils font bouillir doucement leur riz dans un peu d'eau; & lorſqu'il eſt à demi cuit, ils le tirent du feu, le couvrent, & le laiſſent ainſi comme en digeſtion. Dans cet état il s'enfle, ſans ſe coaguler. N'ayant pas l'uſage des cuillieres, ils ſe ſervent de leurs doigts, pour en prendre de petites parties qu'ils jettent fort adroitement dans leur bouche. Ils ne mangent que de la main droite, parce que l'autre eſt reſervée pour des exercices qui ont moins de propreté. Auſſi ne ſe lavent- Leurs uſages domeſtiques.

BRUE. 1715.

ils jamais la main gauche. Leurs viandes ſont coupées en petits morceaux avant qu'elles ſoient cuites, pour éviter la peine de ſervir des couteaux à table. Mais ſi l'on prépare des poules ou quelqu'autre piece de volaille au riz, on les coupe en quartiers; après quoi il n'eſt plus beſoin de couteau pour les dépecer autrement, parce que l'un en prend un quartier qu'il préſente à ſon voiſin; & celui-ci tirant de ſon côté tandis que l'autre tire du ſien, le partage eſt fait en un moment. Ils mangent comme au Levant, aſſis à terre, & les jambes croiſées, autour d'un cercle de cuir rouge, ou d'une natte de palmier, ſur laquelle on ſert les alimens dans des plats de bois, ou dans des baſſins de cuivre. Ils mangent ſucceſſivement leur pain & leur viande; & jamais ils ne boivent qu'à la fin du repas, lorſqu'ils quittent la table pour ſe laver. Les femmes ne mangent point avec les hommes. L'uſage ordinaire eſt de manger deux fois le jour; le matin, & vers l'entrée de la nuit. Les repas ſont courts, & ſe font avec un grand ſilence. Mais la converſation vient enſuite, du moins entre les perſonnes de diſtinction, lorſqu'on commence à

Leurs repas.

fumer, à boire du caffé, ou du vin & de l'eau-de-vie, pour ſe procurer les amuſemens que chacun peut tirer de ſon rang ou de ſes richeſſes Les Marbuts mêmes ne ſe refuſent pas ces plaiſirs, lorſqu'ils peuvent les prendre ſecrettement & ſans ſcandale.

Ils n'ont pas de Médecins.

Les Mores de ces contrées n'ont pas de Médecins. La ſanté, qui eſt un bien commun dans leur Nation, les délivre de cette ſervitude. S'ils ſont ſujets à quelques maladies, c'eſt à la diſſenterie & à la pleuréſie ; mais ils s'en guériſſent eux-mêmes avec le ſecours des ſimples. Barbot aſſure nettement (10) qu'ils ne ſont ſujets à aucune maladie, & que l'air de Zarra eſt ſi bon, qu'on y porte les malades comme à la ſource de la ſanté & de la vie.

Superſtition de leurs femmes.

Ils ſont paſſionnés pour leurs enfans, & ſans ceſſe attentifs à les garantir de toutes ſortes de maux. Leurs femmes ſont perſuadées, comme celles d'Eſpagne & de Portugal, que certaines gens ont les yeux empeſtés & capables de communiquer des maladies par leur regard. Elles ne connoiſſent pas d'autre remede que les griſ-

(10) Deſcription de la Guinée, p. 334.

BRUE. 1715.

gris, c'eſt-à-dire des amuletes compoſés de quelques verſets de l'Alcoran, que les Marbuts enveloppent dans de petites boëtes ou de petits ſacs, & qu'ils vendent fort cher. Les Arabes établis en Syrie ſont eſclaves de la même ſuperſtition (11).

Les enfans mâles reçoivent la circonciſion à l'âge de treize ou quatorze ans. Ils ſe marient enſuite, auſſi-tôt qu'ils ſont en état d'acheter une femme. Un pere qui a pluſieurs filles, devient bientôt riche par les chameaux, les chevaux, les bœufs & les chevres qu'il reçoit en les mariant. L'amant convient de prix avec la famille, & doit le payer avant que ſa femme lui ſoit délivrée. S'il ne la trouve pas de ſon goût lorſqu'elle arrive chez lui, il peut la renvoyer ; mais il perd tout ce qu'il a donné pour l'obtenir.

Femmes qui s'achettent.

Lorſqu'un More a rendu le dernier ſoupir, ſa femme, ou quelque parent de la famille met la tête à la porte de la tente & pouſſe un horrible cri. A ce ſignal, toutes les femmes du voiſinage ſe mettent à crier auſſi de toute leur force ; de ſorte qu'en un moment la nouvelle de cette mort eſt répandue

Funérailles des Mores.

(11) Voyez le Chevalier d'Arvieux dans ſon voyage en Paleſtine.

dans

dans l'*Adouar*. Tous les habitans s'aſſemblent autour de la tente, où les uns jettent des cris, & les autres chantent les louanges du More. On s'imagineroit, aux témoignages d'un intérêt ſi vif, qu'ils ſont tous ſes parens ou ſes intimes amis. Mais c'eſt une ſimple formalité; & malgré toutes ces grimaces, il n'y en a pas un qui ne ſoit auſſi prêt à rire qu'à pleurer. Enſuite on lave le corps, on l'habille, on le tranſporte dans quelque lieu élevé, où l'on creuſe une foſſe dans laquelle on place le corps, la tête un peu élevée & le viſage tourné à l'Eſt. On remplit la foſſe, & l'on jette deſſus quantité de pierres, pour le garantir des bêtes ſauvages.

BRUE. 1715.

Les Marbuts ſont preſque les ſeuls qui ſçachent lire l'Arabe. En général toute la Nation eſt enſevelie dans l'ignorance. Cependant il ſe trouve un grand nombre de particuliers qui connoiſſent fort bien le cours des Etoiles, & qui parlent raiſonnablement ſur cette matiere. L'habitude qu'ils ont de vivre en pleine campagne, leur donne beaucoup de facilité pour les obſervations. Ils ont preſque tous l'imagination fort vive & la mémoire excellente; mais leur hiſtoire eſt mêlée de

Leurs ſciences & leurs plaiſirs.

BRUE. 1715.

tant de fables, qu'il eſt difficile d'y rien comprendre. Leur habileté principale eſt pour le commerce. Ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leurs intérêts (12). Ils ſont adroits & trompeurs. Sans goût pour les arts, ils ne laiſſent pas d'aimer la muſique & la poéſie. L'inſtrument qui les amuſe le plus, reſſemble à nos guitarres. Ils compoſent des vers, qui ne paroiſſent pas mépriſables à ceux qui connoiſſent le génie des Langues orientales, dont la leur eſt deſcendue.

Leurs armes ordinaires ſont la zagaie, dont ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe, le ſabre & le poignard. On a déja remarqué que les armes à feu qu'ils reçoivent des Hollandois, ne leur ſont pas d'un grand uſage, parce qu'ils manquent d'art pour les remettre en ordre. Leurs combats ſe font à cheval : ils ſont excellens cavaliers. Leur adreſſe ne paroît pas moins dans les ſervices qu'ils tirent de leurs bœufs & de leurs chameaux.

Chameaux de pluſieurs eſpeces & leurs propriétés.

Cette partie de l'Afrique produit des chameaux d'une groſſeur & d'une

(12) Barbot prétend au contraire qu'ils ont le cœur libre & ouvert, qu'ils ſont fort ſenſibles à l'honneur, & qu'ils reçoivent bien les Etrangers. Deſcript. de la Guinée, p. 534.

force extraordinaires. Ils ne ſont pas incommodés d'un poids de douze cens livres. On les accoutume à ſe mettre à genoux pour recevoir leurs charges; mais lorſqu'ils ſe trouvent aſſez chargés, ils ſe levent d'eux-mêmes, & ne ſouffrent pas volontiers qu'on augmente leur fardeau. Il y a peu d'animaux auſſi faciles à nourrir. Le chameau ſe contente de branches d'arbres, de ronces & de joncs, qu'il mâche à loiſir. Il eſt capable de demeurer chargé pendant trente ou quarante jours, & d'en paſſer huit ou dix ſans boire & ſans manger. Sa nourriture commune eſt le maïz & l'avoine. Lorſqu'il eſt revenu de quelque long voyage, ſes maîtres lui donnent la liberté de chercher à vivre dans les plaines, où il trouve toujours de quoi ſe nourrir. Si l'herbe eſt fraîche, on ne lui donne de l'eau qu'une fois en trois jours. Il boit beaucoup lorſqu'il en trouve l'occaſion; & loin d'aimer l'eau bien claire, il la trouble avec le pied pour la rendre bourbeuſe.

BRUE. 1715.

Le chameau a le col fort long, à proportion de ſa tête, qui eſt fort petite. Il a ſur le dos une boſſe aſſez épaiſſe, & ſous le ventre une ſubſtance calleuſe, ſur laquelle il ſe ſoutient

BRUE. 1715.

lorſqu'il plie les jambes. Ses cuiſſes & ſa queue ſont petites ; mais il a les jambes longues & fermes, & le pied fourchu comme le bœuf. La nature l'a rendu traitable & docile, fort utile aux beſoins des hommes, & peu incommode pour la dépenſe. Il vit longtems. Son naturel le porte à la vengeance ; & s'il eſt maltraité ſans raiſon par ſes guides, il ſaiſit la premiere occaſion de leur marquer ſon reſſentiment, par quelques coups de pieds, qui ſont heureuſement peu dangereux. Il aime la muſique & le chant. La maniere de lui faire hâter ſa marche eſt de ſiffler ou de jouer de quelque inſtrument. On aſſûre que les femelles portent leurs jeunes une année preſqu'entiere, & qu'elles ne s'accouplent qu'une fois en trois ans. Auſſi-tôt qu'un jeune chameau paroît au jour, les Mores lui lient les quatre pieds ſous le ventre, & le couvrent d'un drap ſur les coins duquel ils mettent des pierres fort peſantes. Ils l'accoutument ainſi à recevoir les plus gros fardeaux. Le lait des chameaux eſt un des principaux alimens des Mores. On mange leur chair, lorſqu'ils deviennent vieux, ou peu propres au ſervice ; & l'on aſſure que malgré ſa

dureté elle eſt ſaine & nourriſſante. Les Mores donnent à cette eſpece de chameau le nom de *Jimels* (13).

BRUE. 1715.

Ils en ont une autre eſpece qu'ils nomment (14) *Bechets*, mais qui eſt rare en Afrique, & qui ne ſe trouve gueres hors de l'Aſie. Elle eſt plus foible que la premiere, quoiqu'elle ait deux boſſes ſur le dos.

Chameaux nommés *Bechets*.

La troiſiéme eſpece ſe nomme (15) *Dromadaires*. Elle eſt plus foible encore que la ſeconde, & ne ſert ordinairement que de monture. Mais en récompenſe elle eſt extrémement legere à la courſe; ſans compter qu'elle réſiſte fort long-tems à la ſoif. Auſſi les Mores en font-ils beaucoup d'eſtime. Le mouvement de cet animal eſt ſi rapide, qu'il faut ſe ceindre la tête & les reins pour le ſupporter.

Dromadaires.

Les Chimiſtes attribuent beaucoup d'effets aux diverſes parties du corps des chameaux. Mais ſa principale vertu eſt dans ſon urine, qui étant ſéchée & ſublimée au ſoleil, produit le vrai ſel armoniac, drogue fort connue, &

Vertus du chameau.

(13) Ou *Jam*,

(14) C'eſt plutôt *Baſt* ou *Biſt*; car *Bechet* ſignifie un chameau en parure avec ſon poulain.

(15) Barbot dit que les Mores les appellent *Raguahils* & *Elmaharis*. Au reſte on verra l'Hiſtoire naturelle de ces Pays au Tome ſuivant.

BRUE. 1715.

ſouvent contrefaite par les Hollandois & les Venitiens. Ce ſel, lorſqu'il n'eſt point altéré, a tant de force & d'âcreté, qu'étant mêlé dans l'eau forte ou dans l'eſprit de nitre, il diſſout l'or.

Autruches & leurs propriétés.

L'Autruche eſt le principal oiſeau du même Pays. Il eſt ſi commun, qu'on en voit ſouvent de grandes troupes dans les deſerts qui ſont à l'Eſt du Cap Blanc, du Golphe d'Arguim, de celui de Portendic, & ſur les bords de la riviere de *S. Jean*. Ils ont ordinairement ſix ou huit pieds de hauteur, en les prenant de la tête aux pieds; mais leur corps a peu de proportion avec leur grandeur, quoiqu'il ſoit aſſez gros, & qu'ils ayent le derriere large & plat. Il ſemble qu'ils ne ſoient compoſés que de pieds & de col. Le plus grand avantage qu'ils reçoivent de leur taille eſt de voir de fort loin. Ils ont la tête fort petite, & couverte d'une ſorte de duvet jaune. La nature, qui eſt toujours ſage dans ſes opérations, n'a pas cru devoir une défenſe plus forte à des têtes qui ont fort peu de cervelle. En effet, rien n'approche de leur ſtupidité. Les yeux de l'Autruche ſont fort grands, avec de longs ſourcils. Les paupieres

Forme des autruches.

BRUE. 1715.

ſupérieures ſont auſſi mobiles que celles de l'Homme. Elle a la vûe ferme. Son bec eſt court, dur & pointu. Sa langue eſt petite & fort rude. Son col, qui eſt auſſi long qu'on l'a déja repréſenté, eſt couvert de petites plumes, ou plutôt d'un poil fort doux & comme argenté. Ses aîles ſont trop petites & trop foibles pour ſoutenir dans l'air un corps ſi peſant; mais elles l'aident à courir avec une viteſſe ſurprenante, ſur-tout avec la faveur du vent; elles lui ſervent de voiles, & rien n'égale alors ſa légereté; au lieu que ſi le vent eſt contraire, les aîles & le corps demeurent immobiles. Les plumes du corps ſont douces. Elles reſſemblent à la laine ou au coton. Celles des mâles ſont plus blanches, plus longues & plus épaiſſes que celles des femelles, dont la couleur eſt ordinairement griſe ou d'un brun foncé. Celles du derriere, quoique de la même eſpece que celles des aîles, ſont plus courtes & plus noires qu'aux femelles. La queue eſt toujours blanche, du moins lorſque l'Autruche eſt parvenue à toute ſa grandeur. Ses cuiſſes reſſemblent beaucoup à celles de l'homme. Elles ſont groſſes & charnues, couvertes d'une peau dure &

BRUE. 1715.

épaiſſe, ridées, d'un blanc ſale qui tire ſur le rouge; ſes jambes longues, groſſes & fortes, couvertes d'écailles depuis la jointure ſupérieure juſqu'aux pieds, qui ſont auſſi fort gros & de la forme de ceux des bœufs; mais la corne eſt diſtinguée en articles, & même armée de griffes, qui lui ſervent à lever ce qu'elle veut prendre. Si quelqu'un la pourſuit, elle prend des pierres qu'elle jette derriere elle avec beaucoup de force.

Leur fécondité.

Les Autruches multiplient prodigieuſement. Elles couvent leurs œufs pluſieurs fois l'année, & jamais elles n'en couvent moins de quinze ou ſeize à la fois. Ce n'eſt point en repoſant deſſus qu'elles leur rendent l'office de meres. Elles les placent au Soleil, où la chaleur les fait éclore; & les jeunes n'ont pas plutôt vû le jour qu'ils cherchent leur nourriture (16). Les œufs ſont fort gros. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à quinze livres, & qui ſuffiſent pour raſſaſier ſept perſonnes. On aſſure qu'ils ſont de bon goût & fort

(16) Elian (Liv. XIV. Chap. XV.) prétend que les autruches aident à la fécondité de leurs œufs par leurs regards, & que les œufs ſont remplis de petits vers qui ſervent de nourriture aux petits. Mais on ſçait qu'il faut ſe fier peu aux anciens Naturaliſtes.

nourriſſans. L'écaille en eſt blanche, unie & fort dure, quoique d'une épaiſſeur médiocre. On en fait des taſſes, & des ornemens pour le cabinet des curieux. Les Turcs & les Perſans les ſuſpendent à la voûte de leurs Moſquées. L'extrémité de l'aîle des Autruches eſt armée d'un os pointu, de la longueur d'un doigt. BRUE. 1715.

Les Arabes n'eſtiment pas ſeulement l'Autruche pour ſes plumes, qui ſont une marchandiſe recherchée, mais encore pour ſa chair, qui toute rude qu'elle eſt, paſſe chez eux pour un mets délicat. Comme ils ont peu d'adreſſe à tirer, qu'ils ſont mal pourvus d'armes à feu, & qu'ils n'ont pas de chiens formés à la courſe, ils chaſſent les Autruches à cheval, en prenant ſoin de les pouſſer toujours à contre-vent. Lorſqu'ils s'apperçoivent qu'elles commencent à ſe fatiguer, ils fondent deſſus au grand galop, & les achevent à coups de fleches & de zagayes (17). Ses vertus.

L'Autruche eſt d'une voracité ſinguliere. Elle dévore tout ce qu'elle Sa voracité.

(17) Jannequin aſſûre qu'ils ne les tuent qu'à coups de bâton, dans la crainte de ſouiller leurs plumes de ſang. Voyage de Lybie, p. 158. Il ajoute que les autruches s'apprivoiſent aiſément dans leur jeuneſſe

BRUE. 1715. rencontre ; herbe, bled, oſſemens d'autres animaux, juſqu'aux pierres & au fer. Mais les corps durs paſſent au-travers de ſon corps, avec peu d'altération. D'une infinité de vertus que les Chymiſtes attribuent à cet oiſeau, on n'en connoit pas une aſſez avérée pour mériter un éloge ſérieux. Son principal mérite conſiſte dans ſes plumes. Elles ſont en uſage dans tous les Pays de l'Europe pour les chapeaux, les dais, les cérémonies funebres, & ſur-tout pour les habillemens de théâtre. En Turquie, les Janiſſaires s'en ſervent pour orner leurs bonnets. On n'eſtime que celles qui ſont arrachées à l'oiſeau tandis qu'il eſt vivant. Mais les Arabes en font des amas, dans leſquels ils font entrer indifféremment les bonnes & les mauvaiſes. Dans la difficulté de les diſtinguer, les Facteurs n'ont qu'une regle ; c'eſt de preſſer le tuyau, qui doit rendre une liqueur rouge, ſemblable à du ſang, lorſque les plumes ſont d'une Autruche vive. Autrement, elles ſont legeres, ſéches & fort ſujettes aux vers.

Uſage de ſes plumes.

COMPAGNON
1716.

CHAPITRE XIII.

Relation de la découverte du Royaume de Bambuk, ou *Bambouc*, *& de ſes Mines d'or*, *en 1716.*

INTRODUCTION.

LES richeſſes du Royaume de Bambuk excitoient depuis long-tems toute l'ardeur des Compagnies Françoiſes. Elles n'avoient pas eu de Directeur général qui n'eût recommandé à ſes Agens, d'employer tous leurs ſoins pour la découverte d'un Pays, d'où venoit l'or qu'ils recevoient des Sujets du Siratik, & de ne rien négliger pour s'en ouvrir l'entrée. Les affaires du Commerce François, qui avoient reçu tant d'altération par la mauvaiſe conduite d'une grande partie de ſes Officiers, avoient beſoin d'un ſecours ſi puiſſant pour ſe rétablir (*a*).

Premieres tentatives pour la découverte de Bambuk.

Cette découverte étoit reſervée à la Compagnie de 1696, & Brue fut le premier Directeur qui ſe procura les éclairciſſemens néceſſaires pour remonter juſqu'à la ſource des tréſors que les Négres apportoient au Séne-

(*a*) Afrique Occidentale, Tome IV. p. 5. & ſuiv.

COMPAGNON 1716.

gal & ſur les bords de la Gambra. Il avoit vû quelquefois juſqu'à quatre cens marcs d'or entre les mains des Mandingos. C'étoit pour approfondir cet important ſecret qu'il avoit fait le voyage du Royaume de Galam, & qu'il avoit entrepris d'y établir pluſieurs Comptoirs. Il vouloit s'avancer par degrés vers le Pays qui mérite juſtement le nom de *terre d'or*, puiſque outre les rivieres, il s'y trouve pluſieurs cantons qui portent ce précieux métal en abondance.

Obſtacle de la part des Mandingos.

Ce n'étoit pas une entrepriſe aiſée. Les Mandingos du Royaume de Galam & les Sarakolez qui ſont les habitans naturels du Pays, comprenoient également qu'il n'étoit pas de leur intérêt d'introduire des étrangers, dont le premier ſoin ſeroit de faire tourner un ſi riche commerce à leur avantage, & qui ne s'établiroient peut-être dans le Pays que pour les en chaſſer. Ils conſentoient volontiers à partager avec les François le commerce de leur propre Pays ; mais ils ne vouloient pas les recevoir pour aſſociés dans celui de Bambuk & des autres Pays à l'Eſt. En un mot, leur jalouſie allant juſqu'à leur faire exclure les Sujets du Siratik, leurs voiſins, leurs

pareils en couleur, & leurs freres en religion, il étoit aiſé de s'imaginer qu'ils admettroient bien moins les Européens, dont ils connoiſſoient le génie entreprenant & l'humeur audacieuſe. COMPAGNON 1716.

D'ailleurs les Peuples de Bambuk n'ignoroient pas les avantages de leur Pays. L'expérience leur avoit fait connoître depuis long-tems combien les hommes de toutes ſortes de Nations & de caracteres étoient paſſionnés pour le précieux métal qu'il renfermoit dans ſon ſein, & quelle ardeur ils auroient eue à s'en rendre maîtres, s'ils avoient trouvé de la facilité dans les circonſtances. Par cette raiſon ils n'y recevoient aucun étranger, ſous quelque prétexte qu'il ſe préſentât, à la reſerve d'un petit nombre de Négocians qui leur apportoient les commodités que la nature a refuſées à leur climat; de ſorte que ſi l'on excepte les occaſions du commerce, perſonne ne pouvoit ſe vanter d'avoir pénétré dans le Royaume de Bambuk. Ceux qui l'avoient tenté, avoient payé leur curioſité bien cher; & l'on ne connoiſſoit pas de Voyageurs qui fuſſent revenus pour en faire le récit. Autres obſtacles.

Cependant la Compagnie Françoi- Préparatifs

COMPAGNON 1716. du Directeur François pour les vaincre,

se, qui n'entreprenoit rien qu'avec prudence, n'étoit pas disposée à risquer ses peines & son argent, sans être bien sûre que l'or dont les Mandingos & les Sarakolez faisoient un si riche trafic, venoit réellement de Bambuk, & n'étoit pas peut-être apporté de quelque Région beaucoup plus éloignée. Il falloit commencer par faire découvrir non-seulement les lieux, mais encore la quantité de métal qui s'y trouvoit; chercher le moyen d'y former des Etablissemens; s'en rendre maître, s'il étoit possible, autant du moins qu'il étoit nécessaire pour empêcher que les trésors du Pays ne passassent dans d'autres mains; projet dont l'exécution n'avoit pas moins de difficultés que de dangers.

La premiere démarche & la plus indispensable étoit de s'établir d'abord dans le Royaume de Galam. Brue se l'étoit proposé dès l'année 1698, près d'un lieu nommé *Dramanet*, où il avoit tracé le plan d'un Fort. Il avoit eu le même dessein dans l'Isle de *Kaygnu*, près des Cataractes de Felu; & cette double entreprise auroit réussi, particulierement la premiere, s'il eût été libre alors de suivre ses vûes, & s'il avoit eu le nom-

Difficultés qui l'arrêtent.

bre d'hommes & les matériaux néceſſaires. Mais il lui falloit le conſentement de la Compagnie, qui, toute prévenue qu'elle étoit par les informations qu'il avoit pris ſoin de lui envoyer, marquoit tant de lenteur dans ſes délibérations que le renfort d'hommes & les autres ſecours qu'il lui demandoit, n'arriverent point au Sénegal avant le milieu de l'année 1700. COMPAGNON 1716.

Les ſoins du Directeur s'étoient bornés dans cet intervalle à cultiver le commerce de Galam, autant qu'il l'avoit pû avec la petite quantité de marchandiſes qu'il recevoit de France. Il n'avoit pas ceſſé d'y envoyer des Barques dans la ſaiſon. Ses préſens & ſes promeſſes lui avoient fait obtenir l'amitié des Princes du Pays. Il s'étoit aſſuré de leur protection pour les Etabliſſemens qu'il méditoit; & dans leur faveur qu'il avoit acquiſe à leur Cour, il crut avoir trouvé l'occaſion d'envoyer un de ſes Facteurs à Bambuk, & d'approfondir enfin la ſituation & les richeſſes de cette contrée.

A quoi il s'étoit réduit pendant deux ans.

Entre les François qu'il avoit laiſſés à Dramanet, il faiſoit beaucoup de fond ſur l'intelligence & l'habileté d'un Frere Auguſtin nommé *Apollinaire*, Chirurgien de profeſſion, qui

Il emploie le Frere Apollinaire. Caractere de ce Religieux.

COMPAGNON 1716. avoit ſervi la Compagnie dans cette qualité, avant que d'embraſſer l'état religieux, & qui étoit rentré depuis à ſon ſervice. Comme il joignoit des mœurs fort reglées aux qualités de l'eſprit, il y avoit beaucoup d'apparence que la conſidération même qu'il s'étoit acquiſe parmi les Négres, ſerviroit à lui ouvrir un paſſage libre dans leur Pays, & le feroit recevoir ſans défiance ſous la conduite des Mandingos qui rendroient témoignage à ſon caractere. Il rapporta longtems ſes ſoins à ce grand projet. Mais les Mandingos eurent l'adreſſe d'éluder toutes ſes offres. Il fut obligé de réduire ſes obſervations au Royaume de Galam; ou, s'il les étendit au-delà, ce ne fut que dans une partie de celui de Kaſſon, environ quatre lieues au-deſſous de la Cataracte de Govina. Les Négres du Pays lui refuſerent conſtamment la liberté de pénétrer plus loin, ſous prétexte de leurs guerres qui ne leur permettoient ni de lui ſervir de guides, ni de lui accorder le paſſage.

Ses entrepriſes.

Cependant il fut plus heureux du côté de la riviere Falemé qu'il remonta juſqu'à la chaîne de rocs qui eſt vis-à-vis de *Kaygnura*. Il y mit dans

les intérêts de la Compagnie le Seigneur de ce Village, & l'attacha par des liens si forts, que les François ont tiré des fruits constans de son amitié. Brue avoit laissé au Frere Apollinaire un assortiment de marchandises pour le commerce. Il l'avoit recommandé particulierement au Chef des Marbuts de Dramanet, qui ne se relâcha point de son zele dans toutes les occasions de lui rendre service. Ce fut sous sa protection que Frere Apollinaire se procura une maison à Dramanet, & qu'en vendant ses marchandises, il acquit beaucoup de lumieres sur tout ce qui regarde la situation & le commerce du Pays. Mais il n'exécuta rien de plus dans le cours d'une année; & rassemblant toutes ses connoissances, il en fit un Mémoire daté le 8 d'Octobre 1699, qu'il prit soin d'envoyer à la Compagnie. Il en reçut de nouvelles instructions & diverses demandes auxquelles on le pressoit de répondre. Comme il n'excelloit pas dans l'art d'écrire, il crut qu'il lui seroit plus facile de faire le voyage de France que de satisfaire par ses Lettres aux questions de la Compagnie. Dans cette résolution, il arriva au Fort Saint-Louis le 16 de Septembre 1700. Deux

COMPAGNON 1716.

Compte qu'il en rend à la Compagnie.

COMPAGNON 1716.

mois après, il s'embarqua pour l'Europe, avec des Lettres du Directeur général, qui rendoient témoignage à ſon mérite, & qui exhortoient la Compagnie non ſeulement à le récompenſer avec diſtinction, mais à le retenir à ſon ſervice dans quelque poſte honorable.

Il retourne en France.

Brue avoit abandonné le deſſein du Fort, dont il avoit tracé le plan à Dramanet ; ou du moins en ayant différé l'exécution juſqu'à l'arrivée des ſecours de France, il commençoit à deſeſpérer de cette entrepriſe, depuis deux ans d'une attente inutile; lorſqu'en 1700 il reçut par les Vaiſſeaux de la Compagnie ce qu'il n'avoit pas ceſſé de demander avec des inſtances continuelles. Il dépêcha auſſi-tôt un Facteur à Dramanet pour commencer le Fort. Mais cet Officier eut la préſomption de changer le terrain que le Général avoit marqué. Sous prétexte d'en prendre un plus commode pour charger & décharger les marchandiſes ; il bâtit ſi près de la riviere, qu'à la premiere inondation, le Fort fut emporté par la violence des flots, avec une perte conſidérable pour la Compagnie. Cette diſgrace chagrina d'autant plus le Général,

Brue fait enfin bâtir un Fort à Dramanet.

On ſuit mal ſes vûes.

qu'elle rompoit toutes ſes meſures. Cependant il ſe hâta de la réparer par de nouveaux ordres. Comme la quantité des marchandiſes augmentoit, à meſure que le commerce acquéroit plus d'étendue, il fit prendre un lieu plus élevé, & donner auſſi plus d'élevation aux édifices, pour mettre d'abord à couvert les biens de la Compagnie. L'enclos fut environné d'une bonne terraſſe, ſur laquelle on plaça quelques pieces de canon. Brue ſe diſpoſoit à s'y rendre, pour achever d'en faire un Fort régulier. Mais contre ſon attente, il fut rappellé en France le 12 d'Avril 1702.

COMPAGNON 1716.

Il eſt rappellé en France.

Suivant les informations des Mandingos, la riviere de Falemé ſépare du Sénegal, un peu au-deſſous de *Barakotta*, un Village où les Anglois de Gambra paroiſſent ſouvent, ſoit par eux-mêmes, ſoit par les Négres libres, & les Portugais qui leur ſervent de Gromettes, c'eſt-à-dire, de Meſſagers & de Facteurs. Ils ſe rendent dans ce lieu par la riviere de Gambra, qui eſt une branche (*a*) du

Anglois ou leurs Agens qui s'approchent des Etabliſſemens François.

(*a*) On ſuit ici l'Auteur, quoique cette ſuppoſition ait déja été combattue dans un article précédent, & qu'elle paroiſſe détruite dans le Tome ſuivant.

COMPAGNON 1716.

Sénegal, mais qui n'eſt pas navigable au-deſſus de Barakotta, parce qu'une chaîne de rocs dont elle eſt traverſée y forme une de ces chûtes d'eau qu'on a nommées *Cataractes*. Les Gromettes, & quelquefois même un Capitaine Anglois nommé *Agis*, laiſſant leurs Barques à Barakotta, venoient avec une fatigue incroyable juſqu'à Kaygnura. Ils étoient obligés de faire à pied une route auſſi dangereuſe que difficile, ſans oſer prendre à l'Eſt de Falemé, parce que les Négres y ſont ſi défians qu'ils ne permettent à perſonne l'accès de leur Pays. Cette riviere de Falemé (18), après un cours dont la longueur n'eſt pas encore bien connue, vient ſe rendre dans la riviere du Sénegal à Dughiuma. Elle forme une grande Iſle nommée *Babadegu*, qui renferme les Contrées de Bambuk, de Makanna, de Jaka, & de Gadda, partie des Royaumes de Galam & de Kaſſon, avec divers autres Pays à l'Eſt, dont les Européens

Riviere de Falemé.

(18) Cet endroit n'eſt pas ſans difficulté ; car dans la ſuppoſition de l'Auteur, il paroit ici que la Gambra ſe ſépare du Sénegal au-deſſous de Barakotta ; mais ſi cela eſt, comment la Falemé qui ſort de cette riviere au-deſſus du même Village, peut-elle y retomber, puiſqu'elle doit rencontrer la Gambra qui l'en empêche ?

n'ont point acquis la connoiſſance. On n'y a trouvé juſqu'à préſent qu'une chaîne de rocs, près de Kaygnura ; mais c'eſt aſſez pour y rendre la navigation impoſſible, dans tout autre tems du moins que celui des pluies. Ses eaux ſont fort rapides, avec beaucoup moins de profondeur que celles du Sénegal. Ses débordemens arrivent dans la même ſaiſon. Les lieux mêmes où elle eſt navigable ſont d'un accès ſi difficile, par la hauteur des rives qui ſont en même-tems eſcarpées & couvertes d'arbres ou de grandes bornes, qu'on n'y peut faire paſſer ni hommes ni animaux pour tirer les Barques. On ne va pas plus aiſément à la voile, parce que les arbres coupent ſans ceſſe le vent. Cependant il ſe trouve, ſur les bords, quantité de Villages qui communiquent l'un à l'autre par des routes, & dont l'accès eſt fort aiſé par terre.

COMPAGNON 1716.

Le départ du Directeur général l'ayant empêché de former à *Kaygnu* l'Etabliſſement qu'il s'étoit propoſé, devint fatal à celui de Dramanet. Les Marbuts Mandingos ſe repentirent bientôt d'avoir reçu les François. Ils ne ſe crurent pas obligés, dans l'abſence du Général, d'obſerver le Trai-

Les François attaqués à Dramanet dans leur Fort de S. Joſeph.

COMPAGNON 1716.

té d'alliance qu'ils avoient avec lui. On ignore ſi ce changement vint de la diminution du commerce ou des artifices des Anglois, qui inſinuerent aux Négres que la Compagnie Françoiſe n'avoit pouſſé ſi loin ſes découvertes que pour leur impoſer la loi, & remonter juſqu'à la ſource de l'or. Ces diſcours furent ſoutenus par une Lettre qu'on prétendoit avoir reçu de Salé, & qui portoit que les François devoient ſe joindre aux Mores de Maroc, pour conquérir une partie de l'Afrique, réduire à l'eſclavage tous les Négres qui étoient en état de porter les armes, & forcer le reſte de travailler aux mines. C'étoit aſſez pour ſoulever contre eux tout le Pays. Auſſi le Fort de Dramanet, qu'ils avoient nommé *Saint Joſeph*, fut-il aſſiégé par une multitude de Négres, avant que le Commandant pût s'en défier. Malheureuſement il venoit d'abattre une partie de ſon enclos, dans la vûe de l'élargir; & le canon du Fort ayant été démonté, la Garniſon ſe trouvoit expoſée aux fleches empoiſonnées des Aſſiégeans, qui ne ceſſoient d'en lancer jour & nuit. Les Facteurs & quelques Soldats employés par la Compagnie ſe défendirent pen-

On les rend odieux aux Négres par divers artifices.

Ils ſe défendent vaillamment.

dant pluſieurs jours avec un courage extrême, & tuerent beaucoup de monde à l'ennemi. Mais ces Barbares, irrités par leur perte, n'en furent que plus ardens à preſſer le ſiége. Ils y employerent une habileté qui n'eſt ordinairement que le fruit de l'expérience, s'avançant la nuit à couvert de leurs faſcines, & paroiſſant ſe propoſer de brûler le Fort. A la vérité leurs efforts eurent ſi peu de ſuccès, qu'ils ne tuerent pas un homme aux Aſſiégés. Mais la fatigue de tant de jours & de nuits paſſés ſous les armes, & la diminution de la poudre & des vivres, forcerent enfin le Commandant de faire quelques propoſitions d'accommodement. Elles furent ſi mal reçues que perdant toute eſpérance, il prit le parti de profiter des ténebres pour deſcendre dans une Barque qui étoit ſous le Fort, avec ſes gens, le reſte de ſes munitions & ſes meilleures marchandiſes. Il mit le feu à tout ce qu'il laiſſoit derriere lui ; & s'abandonnant au cours de la riviere, le 23 Décembre 1702, il ne penſa qu'à retourner droit au Fort Saint Louis.

COMPAGNON 1716.

Les Négres ne perdirent pas la Barque de vûe. Ils s'obſtinerent à la ſuivre au long de la riviere, dans l'eſ-

Ils ſont forcés d'abandonner leur Fort.

COMPAGNON 1716.

pérance que l'eau lui manquant au milieu du Canal, elle ſeroit forcée, dans quelque endroit, de s'approcher des rives. Mais les François aimerent mieux s'expoſer à toute autre ſorte de danger; ce qui n'empêcha point que lorſqu'ils rencontroient des baſſes ou des bancs de ſable, ils ne ſe viſſent dans la néceſſité de s'avancer quelquefois à la portée des fleches. Ils ne ſortirent de cet embarras qu'en arrivant dans les Etats du Siratik.

Après ce fâcheux événement les affaires de la Compagnie tomberent dans une langueur qui fit différer le rétabliſſement du Fort Saint-Joſeph juſqu'à l'année 1710, lorſque le ſieur Muſtellier, premier Directeur de la cinquiéme Compagnie, & dix-neuviéme depuis la conceſſion du Sénegal, arriva au Fort Saint Louis dans le cours du mois de Mai. Il en partit l'année ſuivante, dans le deſſein de relever le Comptoir de Dramanet; mais la mort l'arrêta dans ce voyage, le 15 du mois d'Août, à Tuabo ſur le Sénegal.

Mort conſécutive de deux Directeurs François.

Il eut pour Succeſſeur le ſieur de Richebourg, Commandant de Gorée, qui ne poſſéda gueres plus long-tems le même Office. Le 2 de Mai 1713, ayant

ayant voulu paſſer la barre du Sénegal, il eut le malheur de ſe noyer avec quelques Matelots ; mais ce ne fut qu'après avoir établi un Comptoir & bâti un Fort dans le Royaume de Galam, une lieue au-deſſous de Brankanet, dans un lieu nommé (19) Mankanet. La ſituation en eſt agréable & l'air excellent. L'ancrage pour les Barques eſt ſûr & commode, au pied d'une petite éminence, & défendu par l'artillerie & la mouſqueterie du Fort.

COMPAGNON 1716.

Brue renvoyé au Fort Saint Louis dans le cours du mois d'Avril 1714, s'attacha beaucoup à remettre le commerce de Galam dans un état floriſſant. Il fit achever le Fort de Mankanet, ſous l'ancien nom de Saint Joſeph ; & dans le même tems il en éleva un à Kaygnura, qu'il nomma *Fort de Saint Pierre*. Des commencemens ſi favorables ſembloient lui promettre beaucoup de ſuccès ; mais il ne voyoit réuſſir qu'une partie de ſes eſpérances, par la vente des marchandiſes qu'il envoyoit dans ſes Comptoirs ; ſans aucun moyen de participer à des

Brue renouvelle ſes efforts pour le commerce. Forts qu'il bâtit.

Entrepriſe du ſieur Compagnon.

(19) Les Auteurs François mettent *Macanet* ; mais on trouve dans tous les autres & dans la Carte *Mankanet*.

COMPAGNON richeſſes beaucoup plus conſidérables,
1716. qu'il ne pouvoit ſe promettre qu'en les allant chercher à leur ſource. Il falloit, comme on l'a déja fait remarquer, avoir acquis une parfaite connoiſſance du Pays & de ſes Mines. Brue en avoit propoſé l'entrepriſe à pluſieurs de ſes Facteurs. Il avoit joint des offres fort avantageuſes à ſes propoſitions. Quelques-uns s'y étoient engagés par des promeſſes formelles. Mais ils s'étoient crus tous en droit de les retracter, lorſqu'ils avoient appris de quels dangers les Blancs étoient menacés à l'entrée du Royaume de Bambuk, où la jalouſie des Négres n'épargnoit rien pour éloigner les Etrangers.

Un Facteur, nommé (20) *le Sieur Compagnon*, qu'on a vû depuis Architecte à Paris, fut le ſeul qui oſa riſquer tous les périls d'une ſi grande entrepriſe. Il s'étoit fourni de toutes les marchandiſes qu'il avoit crû convenables au Pays, & de préſens pour

(20) L'autorité de l'Abat m'ayant paru trop foible pour établir la vérité d'une Relation ſi merveilleuſe, je me ſuis adreſſé à MM. de Prémenil & David, actuellement Directeurs de la Compagnie des Indes, & chargés particuliérement des affaires du Sénegal. Ils m'ont garanti toute l'Hiſtoire du Sieur Compagnon.

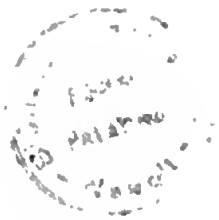

les *Farims* ou les Chefs de Village qui pouvoient favoriſer ſon deſſein par leur protection. Toutes ſes meſures furent priſes avec tant d'habileté, qu'ayant réuſſi avec autant de bonheur, il fut le premier Européen qui pénétra dans cette redoutable Contrée, & qui acquit aſſez de connoiſſance des lieux pour y retourner pluſieurs fois. COMPAGNON 1716.

La Carte qu'on ne manquera pas de joindre à ce Chapitre eſt de ſa propre compoſition. Après y avoir tracé les différentes routes qu'il avoit ſuivies dans ſes divers voyages, il a pris ſoin de les corriger enſuite & de rectifier la poſition & les diſtances des places, ſur le Recueil général de ſes propres obſervations.

Son premier voyage fut du Fort Saint (21) Joſeph, en droite ligne, juſqu'à celui de Saint Pierre ſur la riviere de Falemé. Il en fit un ſecond, en ſuivant la rive Eſt de cette riviere depuis Onneka juſqu'à Naye. Dans le troiſiéme il traverſa le Pays depuis Babiakolam ſur le Sénegal, juſqu'à Voyages qu'il fait au Royaume de Barbak.

(21) Labat donne pour latitude à ce Fort 12 degrés 34 minutes. Il ſemble que c'eſt une erreur pour 14 degrés 34 minutes. Auſſi ne dit-il pas qu'il l'ait appris par obſervation.

COMPAGNON 1716.

Netteko & Tamba Aura, lieux qui ſont au centre de Bambuk & voiſins des Mines les plus riches. Ainſi, dans l'eſpace d'un an & demi qu'il mit à voyager dans ce Royaume, il le viſita de tant de côtés différens, qu'il paroît n'avoir laiſſé aucun endroit à parcourir. Il porta ſes obſervations ſur tous les objets qui ſe préſenterent dans ſa route, avec l'exactitude dont ſon génie le rendoit capable; autant pour ſatisfaire ſa curioſité, que pour répondre aux eſpérances de la Compagnie qui l'employoit.

Il doit ſes ſuccès à ſa conduite.

La ſageſſe de ſa conduite & ſes préſens lui gagnerent aiſément l'eſtime du Farim de Kaygnure, qui le prit moins pour un Agent de la Compagnie, que pour un Artiſte curieux, dont le but étoit de s'inſtruire. Il le fit conduire par ſon propre fils juſqu'à *Sambanura*, dans le Royaume de *Kontu*. On y fut extrémement ſurpris de voir un Blanc. Mais on ne le fut pas moins de la hardieſſe de cet Etranger, & les Négres l'auroient fort mal reçu s'il n'avoit eu pour guide le fils du Farim de Kaygnure. Tout étoit à craindre de la part d'un Peuple ſi jaloux de ſon or. Les plus paſſionnés propoſerent de lui ôter la vie. D'autres plus modérés

voulurent qu'il fût renvoyé ſans lui laiſſer le tems d'obſerver le Pays.

COMPAGNON 1716.

Cependant le Farim de la Ville, ſollicité par le fils de ſon ami, & peut-être gagné par les préſens de Compagnon, trouva le moyen de perſuader à ſes Sujets que leurs allarmes étoient ſans fondement. Il les aſſura que ce Blanc étoit un honnête homme, qui venoit leur propoſer un commerce avantageux, & qui pouvoit leur fournir d'excellentes marchandiſes à meilleur marché que les Négocians Mores ou Négres, auſquels ils permettoient l'entrée de leur Pays. Ces raiſons, ſoutenues de quelques préſens, qui furent répandus à propos entre les principaux Habitans & leurs femmes, produiſirent un changement merveilleux. La défiance parut ſe changer en affection. Le Peuple accourut en foule pour admirer les armes & l'habillement de l'Etranger. On lui trouva du ſens & de bonnes qualités. Comme il s'accommodoit à leurs manieres, il s'inſinua ſi heureuſement dans leur eſtime, qu'il ſe vit bientôt autant d'amis qu'il avoit eu d'abord d'ennemis & de perſécuteurs. On lui répétoit de toutes parts : « Nous remercions le Ciel » de vous avoir conduit ici. Nous ſou-

Obſtacles qu'il trouve à vaincre.

COMPAGNON 1716.

» haitons qu'il ne vous arrive aucun » mal ».

Ils redoublent à meſure qu'il avance.

Compagnon auroit remercié la fortune, s'il n'avoit pas eu d'autre obſtacle à ſurmonter. Mais il devoit s'attendre aux mêmes difficultés dans chaque Ville qu'il avoit à traverſer. A la vérité, il n'oublia pas de ſe faire accompagner, dans toute la ſuite de ſes voyages, par quelques Habitans du Pays qui lui avoient paru fort attachés à ſes intérêts. Cependant les jalouſies & les dangers renaiſſoient à chaque pas. Il fut obligé de répondre à mille queſtions ennuyeuſes, d'eſſuyer des obſervations fort gênantes; & ſans l'amorce de ſes préſens, il auroit deſeſperé plus d'une fois de pouvoir pénetrer plus loin. Dans ce Pays, comme dans le reſte du monde, c'eſt le plus ſûr moyen de donner de la force & du poids aux argumens. Il trouva néanmoins pluſieurs Villes où les préſens joints aux raiſons furent trop foibles pour diſſiper la crainte & la défiance. Si les Habitans paroiſſoient diſpoſés à ménager ſa vie, ils n'en refuſoient pas moins de le laiſſer toucher à la terre de leurs Mines. En vain leur offroit-il de l'acheter au prix qu'ils y voudroient mettre, en les aſ-

ſurant par lui-même & par ſes guides qu'il n'avoit pas d'autre motif que ſa curioſité, & que ſon deſſein étoit d'en faire des *caſſots* ou des têtes de pipes. Après avoir écouté ſes raiſons, ils lui déclaroient que jamais il ne leur feroit croire qu'un homme pût voyager ſi loin par un motif ſi léger. Ils lui ſoutenoient qu'il étoit venu dans quelque mauvaiſe intention, celle peut-être de voler leur or, ou de conquérir leur Pays après l'avoir reconnu ; & la concluſion ordinaire étoit de le renvoyer ſur le champ, ou de le tuer, pour ôter aux Blancs la penſée de ſuivre ſon exemple.

COMPAGNON 1716.

Danger où ſa vie eſt expoſée.

La fermeté de Compagnon ſervoit ſouvent à le tirer des plus dangereux embarras. Etant à *Tarako*, il envoya un de ſes guides à *Silabali*, pour lui apporter du *ghingan* ou de la *terre dorée*, & pour inviter le peuple à lui vendre ſes caſſots qu'il promettoit de payer libéralement. Son Meſſager fut mal reçu. Non ſeulement on rejetta ſes demandes, mais il fut chaſſé brutalement, avec ordre de dire au Farim de Torako, qu'il falloit être fou pour ouvrir l'entrée de ſes terres à un Blanc, dont l'unique intention étoit de voler le Pays après y avoir fait ſes obſerva-

Fermeté de Compagnon.

COMPAGNON 1716.

tions. Cette réponſe fut rendue à Compagnon dans la préſence du Farim ; mais ſans ſe déconcerter, il repliqua que le Farim de Silabali devoit être lui-même un fou, pour s'effrayer de l'arrivée d'un Blanc dans ſon Pays, & pour refuſer de vendre quelques morceaux d'une terre dont il avoit beaucoup plus qu'il n'en pouvoit jamais employer. Après ce diſcours il paya le Négre avec autant de libéralité que s'il eût réuſſi dans ſa commiſſion.

Effet qu'elle produit ſur les Negres.

Cette humeur généreuſe fit tant d'impreſſion ſur les habitans du Pays, qu'elle devint le ſujet de tous les entretiens. Un autre Négre offrit à Compagnon de lui aller chercher de la terre pendant la nuit. Mais comme la politique du Facteur François le portoit toujours à cacher ſes vûes, il reçut cette offre avec beaucoup d'indifférence, en ſe contentant de répondre que lorſqu'il ſeroit mieux connu, on ne feroit pas difficulté de lui vendre de la terre & des caſſots.

Il parvint ainſi à s'en voir apporter plus qu'il n'en deſiroit. Les Farims & le peuple même prirent par degrés tant de conſidération pour lui, qu'ils lui rendirent des préſens pour les ſiens, & qu'à la fin ils lui accorderent

la liberté de choiſir lui-même la terre qui lui plaiſoit le plus, & d'en faire autant de caſſots qu'il deſiroit. Brue, qui continuoit de commander au Fort Saint Louis, envoya (22) de ces caſſots à la Compagnie, avec des eſſais de toutes les mines, par le Vaiſſeau la *Victoire*, qui partit du Sénegal le 28 Juillet 1716. COMPAGNON 1716.

Les mines qui furent ouvertes en 1716, ſont marquées de pluſieurs petites croix dans la Carte. Ce ſont celles où les Négres du Pays travaillent habituellement. La plûpart produiſent de l'or en ſi grande abondance, qu'il n'eſt pas beſoin de creuſer. On gratte la ſuperficie du terrain. On met la terre dans un vaſe; & l'ayant démêlée avec de l'eau, il ſuffit de pancher doucement le vaſe pour en faire ſortir les parties terreſtres qui laiſſent au fond de l'or en poudre, & quelquefois en aſſez gros grains. Compagnon fit lui-même l'expérience de cette méthode. Mais il remarqua que les Négres s'arrêtant ainſi à l'extrémité des rameaux d'une mine, ne parviennent jamais aux principales veines. A la vérité ces rameaux mêmes ſont fort Mines de Bambuk & leur richeſſe.

(22) On trouve de ces caſſots à Paris dans pluſieurs Cabinets.

COMPAGNON 1716.

riches, & l'or en eſt ſi pur, qu'on n'y trouve aucun mêlange de marcaſſite, ni d'autres ſubſtances minérales. Il n'a pas beſoin d'être fondu ; & tel qu'il ſort de la mine, il peut être mis en œuvre. La terre qui le produit, ne demande pas non plus beaucoup de travail. C'eſt ordinairement une ſorte d'argile de différentes couleurs, mêlée de veines de ſable ou de gravier ; de ſorte que dix hommes ſont plus ici que cent dans les plus riches mines du Pérou & du Bréſil.

Maniere dont les Négres y travaillent.

Les Négres du Pays n'ont aucune notion des différences de la terre, ni la moindre regle pour diſtinguer celle qui produit de l'or d'avec celle qui n'en produit pas. Ils ſçavent en général que leur Pays en contient beaucoup, & qu'à proportion que le ſol eſt plus ſec & plus ſtérile, il produit plus d'or. Ils grattent la terre indifféremment dans toutes ſortes de lieux ; & quand le hazard leur fait rencontrer une certaine quantité de métal, ils continuent de travailler dans le même endroit juſqu'à ce qu'ils le voyent diminuer ou diſparoître entierement. Alors ils tournent leur travail d'un autre côté. Ils ſont perſuadés que l'or eſt un être malin qui ſe plaît à tour-

menter ceux qui l'aiment, & qui par cette raiſon change ſouvent de domicile. Auſſi quand après avoir remué quelques poignées de terre, ils ne trouvent rien qui réponde à leurs eſpérances, ils ſe diſent l'un à l'autre, ſans aucune plainte : *il eſt parti.* Enſuite ils vont chercher plus de bonheur dans un autre lieu. COMPAGNON 1716.

Si la mine eſt fort riche, & que ſans beaucoup de travail ils ſoient ſatisfaits du produit, ils s'y arrêtent & creuſent quelquefois juſqu'à ſix, ſept ou huit pieds de profondeur. Mais ils ne vont pas plus loin ; non qu'ils craignent que le métal vienne à manquer, car ils déclarent au contraire que plus ils penetrent, plus ils le trouvent en abondance ; mais parce qu'ils ignorent la maniere de faire des échelles, & qu'ils n'ont point aſſez d'induſtrie pour ſoutenir la terre & pour empêcher qu'elle ne s'écroule. Ils ont ſeulement l'uſage de tailler des degrés pour y deſcendre ; ce qui prend beaucoup d'eſpace, & n'empêche pas la terre de tomber, ſur-tout dans la ſaiſon des pluies, qui eſt ordinairement celle de leur travail, parce qu'ils ont beſoin d'eau pour ſéparer l'or. Lorſqu'ils s'apperçoivent que la terre me- L'induſtrie leur manque.

COMPAGNON 1716.

nace ruine, ils quittent le trou qu'ils ont ouvert pour en commencer un autre, qu'ils abandonnent de même, après l'avoir conduit à la même profondeur. On conçoit qu'avec si peu d'industrie non seulement ils ne tirent qu'une petite partie de l'or qui est dans la mine, mais qu'ils ne recueillent même qu'imparfaitement celui qu'ils ont tiré; car ils ne s'arrêtent qu'aux parties sensibles qui demeurent au fond du vase, tandis qu'il en sort avec l'eau & la terre une infinité de particules qui feroient bientôt la fortune d'un Européen.

Dépendance où ils sont pour l'ouverture des mines.

Cependant les habitans de cette riche contrée n'ont pas la liberté d'ouvrir en tous tems la terre, ni de chercher des mines quand il leur plaît. Ce choix dépend de l'autorité de leurs Farims ou des Chefs de leurs villages. Ces Seigneurs font publier dans certaines occasions, soit en faveur du Public, soit pour leur intérêt particulier, que la mine sera ouverte un certain jour. Ceux qui ont besoin d'or, se rendent au lieu marqué, & commencent le travail. Les uns creusent la terre, d'autres la transportent; d'autres apportent de l'eau, & d'autres lavent le minéral. Le Farim & les prin-

cipaux Négres gardent l'or qui eſt nettoyé, & prennent garde que les Ouvriers n'en détournent quelque partie. Après le travail, il eſt partagé; c'eſt à-dire, que le Farim commence par ſe mettre en poſſeſſion de ſon lot, qui eſt ordinairement la moitié, à laquelle il joint par un ancien droit tous les grains qui ſurpaſſent une certaine groſſeur. L'ouvrage dure auſſi long-tems qu'il le juge à propos; & lorſqu'il eſt fini, perſonne n'a la hardieſſe de toucher aux mines. Ces interruptions ſont la ſeule cauſe que l'or n'eſt point apporté régulierement dans les mêmes ſaiſons; car ſi les Négres avoient toujours la liberté de travailler, leur pareſſe céderoit au beſoin qu'ils ont des marchandiſes de l'Europe, & le travail ſeroit auſſi continuel que la néceſſité du commerce. Leur Pays eſt ſi ſec, qu'il ne produit aucune des néceſſités de la vie. Les Mandingos, les Guineas, & d'autres Marchands, tirent avantage de leurs beſoins pour leur faire attendre long-tems les moindres ſecours, dans la vûe de les leur faire payer plus cher. Mais ſi les Européens s'établiſſoient une fois parmi eux, on les délivreroit de la tyrannie de ces Etrangers;

COMPAGNON 1716.

Cauſe pour laquelle l'or ne vient pas régulierement.

Miſere des Peuples de Bambuk.

COMPAGNON 1716.

& la connoiſſance qu'on leur donneroit des marchandiſes de l'Europe, ſerviroit également à leur en faire conſommer davantage, & à nous procurer de l'or avec plus d'abondance.

Dans cette vûe, il faudroit commencer par leur fournir ſur leurs frontieres toutes les commodités dont ils ont beſoin; parce qu'ils ont auſſi peu de diſpoſition à ſortir de leur Pays, qu'à recevoir les Etrangers. D'ailleurs, s'ils entreprenoient de traverſer celui des Sarakolez pour ſe rendre aux Etabliſſemens de France ſur le bord du Sénegal, ces Peuples, qui ſont pauvres, avides, méchans, & de mauvaiſe foi, ne manqueroient pas, au mépris de tous les Traités, de piller des paſſans qu'ils verroient chargés d'or. Ainſi les François ſe trouveroient engagés dans des guerres continuelles, pour ſoutenir leur commerce. L'Auteur conclud que l'intérêt de la Compagnie Françoiſe eſt d'établir des Comptoirs bien fortifiés, dans un Pays dont elle a tant de richeſſes à ſe promettre.

Utilité qu'on en peut tirer.

Compagnon, & ceux qui ont entrepris à ſon exemple de pénétrer dans le Royaume de Bambuk, pour confirmer l'alliance qu'il avoit com-

Noms & lieux des mines connues.

mencée avec les *Farims*, n'ont pu trouver en remontant la riviere de Falemé, depuis ſa jonction avec le Sénegal juſqu'au village de Naye, c'eſt-à-dire dans l'eſpace de quatorze ou quinze lieues, qu'un ſeul village où ils ayent découvert quelques marques de mines d'or. Ce lieu qui ſe nomme *Furkarane*, eſt une habitation ruinée, à deux lieues de la riviere, au Nord-Eſt, près d'un Marigot ou d'un ruiſſeau qui va s'y jetter. Ce Marigot a trop peu d'eau pour recevoir des Barques; mais n'étant qu'à deux lieues de la riviere, il ſeroit fort aiſé, ſi l'on y avoit formé un établiſſement, de tranſporter le minéral ſur le dos des chameaux. Outre les apparences d'une mine d'or, on y a trouvé celles d'une mine d'argent des plus riches. On prendroit facilement poſſeſſion d'un lieu qui eſt abandonné, éloigné de toute habitation, & qui n'eſt pas à plus d'une journée du Fort de Saint-Joſeph.

COMPAGNON 1716.

Furkarane.

La ſeconde mine d'or, dont on doit la découverte à Compagnon, eſt à l'Eſt de la riviere de Falemé, à vingt-cinq lieues de ſa jonction avec le Sénegal, environ cinq lieues dans les terres, entre les villages de Samba-

Mine de Sambanura.

COMPAGNON 1716.

nura & de Dallemulet. C'eſt un canton haut & ſablonneux, où les Négres trouvent de l'or, en lavant ſeulement la ſurface de la terre, qu'ils grattent au hazard, ſans ſe donner la peine de la creuſer.

Segalla.

Les environs de *Segalla*, village à cinq cens pas de la rive droite de Falemé, en remontant cette riviere, & à cinquante lieues de ſon embouchure, ſont remplis de veines de la même couleur & de la même ſubſtance que celles des mines d'or de *Ghinghi-Faranna*; ſans compter que les Négres y recueillent auſſi de l'or en lavant ſeulement la terre. Il eſt d'une beauté extraordinaire, & facile à travailler. On ne doutera point que ſi ces terrains métalliques étoient ouverts par des mains habiles, ils ne produiſiſſent beaucoup plus que les Négres n'en peuvent tirer.

Ghinghi-Faranna.

Les mines de Ghinghi-Faranna, ſont cinq lieues plus loin. Il ſemble que ce Canton ſoit uniquement compoſé d'or. Le Farim de *Taroko*, qui en eſt le maître, ayant accordé à Compagnon la liberté d'enlever autant de terre qu'il en ſouhaiteroit, elle fut priſe au hazard, & lavée dans un vaſe, au fond duquel Compagnon

trouva une groſſe quantité d'or pur, qu'il fit fondre fort aiſément. Une autre preuve de la richeſſe de ce terroir, c'eſt que tous les marigots ou les ruiſſeaux qui l'arroſent, & qui vont ſe jetter dans la riviere de Falemé, charient tant d'or dans leur ſable, que les Négres voiſins, lorſqu'ils ont beſoin d'or pendant le repos de leurs mines, viennent aux bords de ces marigots & de la riviere de Falemé, en prennent le ſable, le lavent, & tirent quantité d'or. Cette maniere de le ramaſſer n'eſt défendue dans aucun tems; & ſi les Négres étoient moins pareſſeux, elle ſuffiroit pour les enrichir.

COMPAGNON 1716.

Rivieres qui charient de l'or.

Les montagnes voiſines de Ghinghi-Faranna, ſont compoſées d'un gravier doux, qui paroît entierement couvert de paillettes d'or. Brue en communiqua des eſſais à la Compagnie de France, après avoir fait lui-même diverſes expériences qui lui réuſſirent heureuſement. Sans le ſecours d'aucun diſſolvant, il fit, avec le feu ſeul, des lingots d'or d'une excellente qualité. Dans le même lieu, on trouve des marcaſſites dorées, qui ſurpaſſent les eſpérances. On prétend que le village de *Nian Sahanna*,

Mine de Sahanna.

COMPAGNON 1716.

ſur la riviere *Sannon*, près de *Turet Kandat*, eſt un des premiers endroits où les Peuples de cette région ont découvert de l'or. La mine en eſt riche, & le travail facile. Mais le minéral demande d'être fondu, ouvrage dont les Négres n'ont aucune notion. D'ailleurs il eſt mêlé de ſouffres d'arſenic, qui produiſent de fâcheux effets ſur ceux qui n'ont pas l'art de s'en défendre. Les Négres, qui ſont idolâtres de leur ſanté, & qui ont une extrême averſion pour le travail pénible, ont entierement abandonné cette mine. Il y a beaucoup d'apparence que le Farim de ce Canton céderoit volontiers un terrain dont il ne fait aucun uſage.

La plus riche de toutes les mines où les Négres travaillent actuellement, eſt preſqu'au centre du Royaume de Bambuk, entre les villages de *Tamba Aura*, & *Nettoko*, à trente lieues de la riviere de Falemé à l'Eſt, & quarante du Fort Saint-Pierre à Kaygnure, ſur la même riviere. Elle eſt d'une abondance ſurprenante, & l'or en eſt fort pur. Quoique tout le Pays, à quinze ou vingt lieues, ſoit ſi rempli de mines qu'on n'auroit pû les marquer toutes dans la Carte ſans

Tamba Aura & Nettoko.

COMPAGNON 1716.

y mettre trop de confuſion, il eſt certain que ce Canton de Bambuk ſurpaſſe tous les autres en richeſſe.

Situation de ces mines.

Ces mines ſont environnées de montagnes, hautes, nues, & ſtériles. Les habitans du Pays n'ayant pas d'autres commodités que celles qu'ils ſe procurent avec leur or, ſont obligés d'y travailler avec plus d'application que leurs voiſins. Le beſoin ſert d'aiguillon à leur induſtrie. On trouve dans cet eſpace, des trous qui n'ont pas moins de dix pieds de profondeur; ce qui doit paroître merveilleux pour des Peuples qui n'ont ni échelles ni machines. Ils confeſſent tous qu'à la profondeur où ils s'arrêtent, l'or ſe trouve en plus grande abondance qu'à la ſurface. Lorſqu'ils rencontrent quelque veine mêlée de gravier, ou de quelque ſubſtance plus dure, l'expérience leur a fait comprendre qu'il faut briſer la marcaſſite pour en tirer l'or. Ils en lavent les fragmens, & raſſemblent ainſi ce qui frappe leurs yeux. Qui ne conçoit pas qu'avec plus d'induſtrie ils en tireroient infiniment davantage? Ajoutons qu'ils n'ont jamais été capables de pénétrer juſqu'aux principales veines.

Qualités des terres.

Toutes ces terres ſont argilleuſes,

COMPAGNON 1716.

& de différentes couleurs ; comme blanc, pourpre, verd de mer, jaune de pluſieurs nuances, bleu, &c. Les Négres de ce Canton l'emportent ſur tous les autres pour la fabrique des caſſots ou des têtes de pipe. On voit briller de tous côtés, dans la terre dont ils ſe ſervent, du ſable d'or & des paillettes de diverſes grandeurs ; mais les paillettes ſont fort minces. Ils appellent cette terre *Ghingan*, c'eſt-à-dire, terre d'or ou dorée. Quoiqu'elle ait été lavée lorſqu'on l'employe pour les caſſots, on en tireroit encore beaucoup d'or.

Mines près du Fort S. Pierre.

Aſſez près du Fort Saint-Pierre à Kaygnure, on trouve un marigot dont le fond & les bords ſont revêtus de roquailles colorées, ou de marcaſſites métalliques. La couleur & le poids ſemblent indiquer quelques mines aux environs ; & la difficulté de les découvrir ne ſçauroit être infinie à ſi peu de diſtance du Fort.

Mines de Naye.

Le village de Naye a deux mines d'or. Celle qui eſt le plus près de la riviere eſt abandonnée depuis longtems, parce qu'elle eſt ſujette aux inondations, & que les Négres ne penſent guéres à vuider les puits. Mais on en a découvert une autre ſur la

droite de la riviere, & plus éloignée, qui n'a rien à redouter du débordement des eaux. Le Village de Naye eſt aſſez grand. Comme il n'eſt qu'à quatre lieues du Fort Saint-Joſeph, il ne ſeroit pas difficile de ſe ſaiſir de cette mine ou de l'acheter. COMPAGNON 1716.

Vingt lieues au-deſſus de Kaygnure, à gauche de la riviere de Falemé, on connoît une mine d'or dans les terres de *Tomana Niakanel*, où la pureté du métal ne le cede qu'à ſon abondance. Quoique le travail y ſoit aiſé, les Négres l'ont abandonnée, par l'opinion ſuperſtitieuſe qu'il n'y a que des femmes ou des Blancs qui puiſſent y travailler ſans mourir. Les femmes n'oſent y mettre la main, parce qu'elles ſe croyent menacées du même danger que leurs maris. Ainſi, conclud l'Auteur, elle paroît réſervée aux Blancs, à qui l'intérêt ſeul eſt capable de faire mépriſer les ſuperſtitions. Mines de Tomana Niakanel.

On trouve en différens lieux des ſignes manifeſtes de mines d'or, ſurtout à dix-ſept lieues de la jonction des rivieres de Falemé & du Sénegal. L'Auteur déſigne encore plus exactement le lieu, en marquant la trente-ſixiéme *Raque de bois* à main droite. Mine de la

COMPAGNON 1716.

Il nomme ſouvent ces *Raques*, ſans expliquer leur uſage ; mais on croit comprendre que ce ſont des poteaux à diſtances égales, qui ſervent à marquer l'éloignement des lieux. La terre de ce Canton eſt ſéche, ſtérile, & chargée d'un gravier doux, diviſé en pluſieurs couches de couleurs fort vives, comme celle de Tamba Aura & de Nettoko. Quoiqu'on n'ait pas découvert d'autres mines juſqu'en 1720, on doit préſumer que le même Pays en a quantité d'autres, qui demeurent inconnues par l'ignorance & la pareſſe des Négres.

Raque de bois.

Outre l'or & l'argent, dont la nature eſt ſi prodigue dans la contrée de Bambuk, on trouve dans quantité d'endroits des pierres bleues, qu'on regarde comme des ſignes certains de quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, & d'étain. On y a trouvé d'excellentes pierres d'aimant, dont on a pris ſoin d'envoyer pluſieurs morceaux en France. Mais l'ardeur ne doit pas être bien vive pour des biens d'une valeur médiocre, dans un Pays où l'on nous repréſente l'or ſi commun.

Autres métaux de Bambuk.

A l'égard du fer, ce n'eſt pas ſeulement dans les contrées de Bambuk,

Fer extrêmement commun

de Galam, de Kayne, & de Dramanet, qu'il eſt en abondance & d'une excellente qualité. Il s'en trouve dans tous les autres Pays en deſcendant le Sénegal, ſur-tout à Joël & Donghel, dans les Etats du Siratik, où il eſt ſi commun que les Négres en font des pots & des marmites, ſans autre ſecours que le feu & le marteau. Auſſi n'en achettent-ils pas des François, à moins qu'il ne ſoit travaillé.

COMPAGNON 1716. dans toutes ces contrées.

Le Royaume de Galam produit quantité de criſtal de roche, de pierres tranſparentes, & de beau marbre. Il n'eſt pas moins riche en bois de couleur, d'un grand nombre d'eſpeces, dont quelques-unes donneroient beaucoup d'éclat à la teinture de l'Europe.

Autres productions.

La Compagnie de France s'eſt fait apporter du même Pays des eſſais de ſalpêtre. Il ne demande que la peine du travail & du tranſport. Ce ſeroit épargner à l'Europe l'embarras de l'apporter des Indes Orientales, d'où l'on en tire beaucoup.

Brue avoit formé différentes vûes pour l'établiſſement des François dans le Royaume de Bambuk. Il les réduiſit à un ſeul ſyſtême, qu'il ſoumit au jugement de ſa Compagnie. Il vouloit d'abord qu'on n'épargnât rien

Deux ſyſtêmes de Brue pour s'établir dans le Royaume de Bambuk.

COMPAGNON 1716. pour ſe concilier l'affection des Farims ; & pour en obtenir la permiſſion de bâtir des Forts dans leur Pays. Il propoſoit d'en conſtruire deux ſur la riviere de Falemé, & d'en faire un troiſiéme qui fût mobile, c'eſt-à-dire de bois, pour le tranſporter de mine en mine, ſuivant les raiſons qu'on auroit de préferer l'une à l'autre. Le Directeur, les Officiers, les Mineurs, les Soldats, & tous les gens néceſſaires à l'entrepriſe, auroient eu dans le Fort mobile une retraite toujours ſûre, dont la crainte des armes à feu auroit éloigné les Négres de Bambuk. Mais ce projet entraînant des lenteurs qui ne convenoient point à l'impatience de ſa Nation, il en forma un ſecond, qu'il préſenta à la Compagnie le 25 Septembre 1723. Il y établiſſoit que douze cens hommes étoient une armée ſuffiſante pour la conquête du Royaume de Bambuk, & que l'entretien de ce corps de troupes, pendant quatre ans, ne reviendroit qu'à deux millions de livres. Il comptoit que quatre mille marcs d'or, à cinq cens livres le marc, rembourſeroient toute la dépenſe, & que les mines fourniroient annuellement plus de mille marcs. Mais on ne s'eſt point apperçu

apperçu juſqu'à préſent que ce ſyſtême ait été goûté. COMPAGNON 1716.

On ne peut ſe diſpenſer de donner ici quelque idée de l'étendue & de la ſituation d'un Royaume dont on a tant vanté les richeſſes. Du côté du Nord, le Royaume de Bambuk s'étend dans une partie des Régions de Galam & de Kaſſon. A l'Oüeſt, il a la riviere de Falemé & les Royaumes de Kantu & de Kombregudu ; au Sud, celui de Mankanna, & les Pays à l'Oueſt de Mandingo. Ses bornes Orientales ſont encore peu connues. On ſçait ſeulement qu'elles touchent aux Pays de Gadda & de Guinée, où les Voyageurs Européens n'ont pas porté bien loin leurs découvertes. Lumieres qu'on a ſur l'étendue & la ſituation de ce Pays.

Le Pays de Bambuk, comme ceux de *Kontu* & de *Kombregudu*, n'eſt gouverné par aucun Roi, quoiqu'il porte le nom de Royaume. Peut être avoit-il autrefois des Souverains. Mais à préſent les habitans n'ont pour Seigneurs que les Chefs des Villages, qui ſont nommés *Farims*, vers la riviere de Falemé, avec l'addition du lieu dont ils ſont les maîtres ; comme *Farim Torako*, *Farim Furbarane*. Dans l'intérieur du Pays, ces Chefs s'appel- Gouvernement de Bambuk.

COMPAGNON 1716.

lent *Elemanni*, ou portent d'autres noms. Quoique leurs titres ſoient moins faſtueux que ceux d'Empereur ou de Roi, ils ont la même autorité, & leurs Sujets vivent dans la même ſoumiſſion, auſſi long-tems du moins qu'obſervant les anciens uſages de cette Ariſtocratie, ils n'entreprennent point d'innovation; car il ſeroit dangereux ici d'aſpirer au pouvoir arbitraire. Le moindre châtiment qui menaceroit les uſurpateurs, ſeroit une honteuſe dépoſition ou le pillage de leurs biens.

Tous ces Farims ou ces Chefs ſont indépendans l'un de l'autre; mais leur devoir les oblige de ſe réunir pour la défenſe du Pays, lorſqu'il eſt attaqué dans le corps ou dans les membres. Les Habitans s'appellent *Malinkups*. Ils ſont en fort grand nombre, comme on en peut juger par la multitude de Villages qui ſont à l'Eſt de la riviere de Falemé, quoiqu'on n'ait pû donner place dans la Carte qu'aux plus conſidérables. Le *Sannon*, le *Guianon*, la *Manſa*, & d'autres petites rivieres qui ſe rendent dans celle de Falemé ou du Sénegal, ſont auſſi bordées d'habitations. Mais le centre

Le Pays eſt fort peuplé.

du Pays n'eſt pas ſi peuplé, parce que les lieux qui n'ont pas de rivieres ſont ſecs & ſtériles. La terre n'y produit ni millet, ni riz, ni légumes. La paille même y manque pour couvrir les maiſons. Cette ſtérilité vient de la chaleur exceſſive du climat, non-ſeulement parce qu'il eſt entre le douze & le treiziéme degré de latitude du Nord, mais encore plus parce qu'étant environné de hautes montagnes, l'air n'y trouve aucun paſſage, & les vapeurs qui s'exhalent ſans ceſſe d'un fond ſi rempli de métaux & de minéraux, y demeurent conſtamment renfermées. Auſſi le ſéjour de ce Canton eſt-il fort mal-ſain, & très-dangereux pour les Etrangers, quoique les Habitans naturels n'en ſouffrent aucune incommodité.

COMPAGNON 1716.

Il l'eſt moins au centre. Raiſon que l'Auteur en apporte.

Comme le Royaume de Bambuk produit quelques animaux extraordinaires, & pluſieurs plantes qui lui ſont propres, il eſt naturel de les placer ici, ſans les confondre dans l'article général de l'Hiſtoire naturelle.

On y trouve une eſpece de Singes blancs, d'une blancheur beaucoup plus brillante que les lapins blancs de l'Europe. Ils ont les yeux rouges. On

Singes blancs.

COMPAGNON 1716.

les apprivoiſe aiſément dans leur jeuneſſe ; mais lorſqu'ils avancent en âge, ils deviennent auſſi méchans que les ſinges des autres Pays. Juſqu'à préſent il n'a pas encore été poſſible d'en apporter un vivant au Fort Saint-Louis. Outre la délicateſſe de leur conſtitution, ils paroiſſent chagrins lorſqu'ils ſortent de leur pays, & leur triſteſſe va juſqu'à leur faire refuſer toutes ſortes de nourriture.

Le renard blanc eſt un autre animal particulier au Pays de Bambuk, qui n'eſt pas moins ennemi de la volaille que celui de l'Europe. Sa couleur eſt un blanc argenté. Les Négres en mangent la chair, & vendent la peau aux Comptoirs François.

Pigeons verds.

Les Pigeons de Bambuk ſont tout-à-fait verds ; ce qui les fait prendre ſouvent pour des perroquets. On trouve dans le même Pays & dans les Régions voiſines, un animal extraordinaire, nommé *Ghiamala*. Il ſe retire particulierement à l'Eſt de Bambuk, dans les Cantons de Gadda & de Jaka. Ceux qui l'ont vû prétendent qu'il eſt plus haut de la moitié que l'éléphant, mais qu'il n'approche pas de ſa groſſeur. On le croit de l'eſpece

Animal nommé *Ghiamala*.

des chameaux, avec leſquels il a beaucoup de reſſemblance par la tête & le cou. Il a d'ailleurs deux boſſes ſur le dos comme le dromadaire. Ses jambes ſont d'une longueur extraordinaire, ce qui ſert encore à le faire paroître plus haut. Il ſe nourrit comme le chameau de ronces & de bruyeres. Auſſi n'eſt-il jamais fort gras. Mais les Négres n'en mangent pas moins la chair, lorſqu'ils peuvent le prendre. Cet animal pourroit devenir propre à porter les plus lourds fardeaux, ſi les Négres étoient capables de l'apprivoiſer. Le Pays de Bambuk ayant peu de pâturages, on n'y voit pas de troupeaux, à la reſerve de quelques moutons & de quelques chevres, qui trouvent à vivre dans les lieux les plus ſecs. Le Ghiamala eſt extrêmement féroce. La nature l'a pourvû de ſept petites cornes fort droites, qui dans leur pleine grandeur ſont longues chacune d'environ deux pieds. Il a la corne du pied noire & ſemblable à celle du bœuf. Sa marche eſt prompte & ſe ſoutient long-tems. Les Négres trouvent ſa chair excellente.

COMPAGNON 1716.

Quoique le merle blanc paſſe pour une chimere, il s'en trouve néan-

Merles blancs & tachetés.

COMPAGNON 1716.

moins de cette couleur dans le Pays de Bambuk & de Galam. On y en voit auſſi de marquetés. Le *Monoceros*, ou l'oyſeau du Paradis n'y eſt pas rare. Sa grandeur eſt celle d'un cocq ordinaire, & ſon plumage varié, ſurtout aux aîles. Son bec eſt crochu, comme celui de l'aigle ; ſes éperons gros & robuſtes. Il a ſur la tête deux plumes longues de trois ou quatre pouces, qui ſe joignent dans un point avec l'apparence d'une corne ; ce qui a fait croire mal-à-propos que c'en étoit une.

Monoceros ou l'oiſeau du Paradis.

Les cantons ſablonneux du Royaume de Bambuk produiſent une eſpece de pois fort ſinguliere. La coſſe en eſt ronde, d'environ deux pouces de diametre. La tige rampe & s'étend fort loin. Il eſt fort ordinaire de lui voir cinq ou ſix pieds de longueur. Ses feuilles, ſemblables au treffle, n'ont pas moins de ſix pouces de long, & ſortent deux à deux, à cinq ou ſix pouces de diſtance. C'eſt entre les deux feuilles que ſe placent les fleurs ; mais elles ſont de différentes formes. Les premieres forment un calice ouvert, compoſé de cinq feuilles bleues, longues de quinze ou ſeize lignes, & preſ-

Eſpece de pois ſinguliere.

que de la même largeur. Ce calice eſt ſupporté par cinq petites feuilles vertes, fort douces & fort brillantes. Le centre du calice contient quantité de filets longs de ſix lignes, d'un jaune foncé ou couleur d'orange ; mais il eſt ſans piſton. Les autres fleurs reſſemblent à celles de nos pois. La plus grande différence entre les unes & les autres, c'eſt que les premieres ne produiſent point de coſſe ; au lieu que les autres en donnent une, qui eſt partagée en petites cellules par une petite peau rouge. Chaque cellule contient un pois, de la groſſeur d'une balle de mouſquet de ſeize à la livre. Les pois ſont ronds, d'un gris marbré, durs, & difficiles à cuire s'ils n'ont été trempés dans l'eau chaude pendant onze ou douze heures. Comme ils viennent ſans culture, les Négres en font beaucoup de cas, & les préferent à de meilleures eſpeces qui leur couteroient plus de peine & de travail. Ce qui paroît fort extraordinaire dans cette plante, c'eſt que ſes différentes ſortes de fleurs ſont placées alternativement de chaque côté de la tige.

COMPAGNON 1716.

L'*Abel-Mosh*, nommé autrement

Abel-Mosh ou graine de muſc.

COMPAGNON 1716.

la *Graine de Muſc* ou l'*Ambrette*, croît en abondance & ſans culture dans le Pays de Galam. Les Négres n'en font aucun uſage. Leurs femmes mêmes, qui aiment beaucoup les odeurs, & qui ſont paſſionnées pour les cloux de girofle, dont elles portent des pacquets autour du cou, négligent cette graine, par la ſeule raiſon peut-être qu'elle eſt fort commune; car lorſqu'elle eſt cueillie doucement, elle rend une odeur de muſc qui eſt fort agréable. Il eſt vrai que cette odeur ſe diſſipe; mais elle peut être renouvellée avec de la graine fraîche. Les Marchands ne doivent pas ſouhaiter que l'uſage s'en établiſſe parmi les Négres; parce que le girofle, qu'ils achettent aſſez cher, leur deviendroit inutile.

Deſcription de cette plante.

Lorſque l'Abel-Moshſe trouve dans un riche terroir, & qu'il rencontre un arbre auquel il puiſſe s'attacher, il s'éleve juſqu'à ſix ou ſept pieds de hauteur. Sans ce ſecours, il rampe ſur la terre, & ne s'éleve à la fin que d'environ deux pieds. Ses coſſes ſont rondes, blanches, tendres, & couvertes d'un duvet. Les feuilles croiſſent deux à-deux, mais d'inégale

grandeur. Celles du côté ſupérieur ſont beaucoup plus grandes que les autres. Elles ſont dentelées ; & quoique l'échancrure ne ſoit pas fort profonde, elle forme des angles ſi aigus, qu'on les croiroit capables de piquer. Leur couleur eſt un verd brillant au-deſſus, & plus pâle au-deſſous. On prétend que ces feuilles bouillies dans l'eau, & réduites en cataplaſmes, ſont un remede excellent pour les tumeurs, & qu'elles les font mûrir en peu de tems. Elles ne ſont pas moins eſtimées pour les contuſions & les éréſipelles. C'eſt du pied de la feuille que ſortent les fleurs, compoſées de cinq feuilles rondes, qui forment un grand calice. Le dehors eſt de couleur d'or fort brillante, & le dedans couleur de pourpre. Du fond du calice il s'éleve pluſieurs filets, au milieu deſquels eſt un piſton blanc, qui ſe change en un fruit pyramidal, à cinq angles. Il eſt d'abord d'un verd pâle, enſuite brun, & preſque noir dans ſa maturité. Ce fruit contient quantité de petite ſemence griſe, plate d'un côté, de la forme d'un rognon, & d'une odeur d'ambre qui eſt fort agréable. On prétend que

COMPAGNON 1716.

COMPAGNON 1716.

cette ſemence eſt extrêmement chaude, & qu'elle eſt d'un excellent uſage dans certaines maladies. Il s'en trouve chez nos Parfumeurs. On les accuſe même de s'en ſervir pour falſifier leur muſc.

Bataule ou beurre de Bambuk.

Entre les curioſités du Pays de Bambuk, Brue reçut des Marchands Mandingos pluſieurs calebaſſes remplies d'une certaine graiſſe, qui ſans être auſſi blanche que celle du mouton, avoit la même conſiſtence. On la nomme *Bataule* dans le Pays. Les Négres qui ſont plus bas ſur la riviere lui donnent le nom de *Bambuk Tulu*, ou *beurre de Bambuk*, parce qu'elle leur vient de cette Contrée. C'eſt une admirable préſent de la nature. Cependant on aſſure que la meilleure vient du Pays de *Ghiaora*, ſur les bords du Sénegal, trois cens vingt lieues à l'Eſt de Galam. L'arbre qui produit le fruit d'où l'on tire cette graiſſe, eſt d'une groſſeur médiocre. Les feuilles ſont petites, rudes, & en fort grand nombre. Si on les preſſe entre les doigts, elles rendent un jus huileux. Les inciſions qu'on fait au tronc de l'arbre en tirent la même liqueur, mais en moindre quantité. On n'en connoît pas d'au-

Son origine.

tre propriété, parce que les Mores & les Négres s'attachent plus au commerce de leur beurre qu'à l'étude de l'arbre qui le produit. Cependant on ſçait d'eux que le fruit en eſt rond, de la groſſeur d'une noix, & couvert d'une coque, avec une petite peau ſéche & brillante. Il eſt d'un blanc rougeâtre, & ferme comme le gland, huileux & d'une odeur aromatique. Son noyau eſt de la groſſeur d'une muſcade, & fort dur; mais l'amande qu'il contient a le goût d'une noiſette. Les Négres ſont paſſionnés pour ce fruit. Après en avoir ſéparé une partie, qui tient de la nature du ſuif, ils pilent le réſte & le mettent dans l'eau chaude. Il s'en forme une graiſſe qui ſurnage. C'eſt ce qui leur tient lieu de beurre ou de lard, avec leurs légumes, & quelquefois ſans aucun mélange. Les Blancs qui en mangent ſur le pain ou dans les ſauces, ne le trouvent pas différent du lard, à la reſerve d'une petite âcreté qui n'eſt pas deſagréable. Brue paroît perſuadé que l'uſage de cette graiſſe eſt fort ſain. Les Négres l'emploient d'ailleurs avec ſuccès pour la guériſon des rhumatiſmes, des ſciatiques, des dou-

COMPAGNON 1716.

Deſcription de l'arbre qui le porte & de ſon fruit.

Son uſage pour diverſes maladies.

COMPAGNON 1716.

leurs de nerfs, & des autres maladies de cette nature. Ils la préferent beaucoup à l'huile de palmier. Leur méthode eſt d'en frotter devant le feu les parties attaquées, pour y faire pénetrer la graiſſe autant qu'il eſt poſſible; de les couvrir enſuite avec du papier gris, le plus doux, & de les tenir chaudement ſous quelque drap fort épais.

§. II.

Suite des affaires du Comptoir François à Mankanet.

BRUE. 1718.

C'Eſt ici qu'il faut joindre aux tranſactions du ſieur Brue ce qu'il rapporte de Mankanet, après le rétabliſſement du Fort en 1718, & ce qui regarde le projet qu'il avoit formé de bâtir un Fort à Kaygnu, pour couper le commerce des Anglois ſur la riviere de la Gambra.

Démêlés avec un Alkaïde.

Auſſi-tôt que le Fort de S. Joſeph eut été rétabli à Mankanet, Brue reçut pluſieurs plaintes, au Fort Saint Louis, des inſultes continuelles que les Agens de la Compagnie recevoient d'un Chef Négre nommé *Budel*, Alkaïde de *Tonka Niama*. Cet Ennemi

BRUE. 1718.

des François défendoit le commerce, ſuivant les mouvemens de ſon caprice, dans la vûe de faire monter les droits auſſi hauts que ceux du Siratik, ou de réduire les Agens à la néceſſité de quitter le Pays. Brue prit la réſolution, le 31 de Juillet 1718, d'envoyer au ſieur Charles, Gouverneur du Fort Saint Joſeph, l'ordre de raſſembler toutes les munitions néceſſaires pour ſa défenſe, & de commencer alors à punir rigoureuſement Budel, non-ſeulement par le pillage & l'incendie de ſon Village, mais s'il en trouvoit l'occaſion, en l'enlevant lui-même avec ſes femmes & ſes enfans. Il ajoutoit à cet ordre que ſi Tonka Niama prenoit le parti de ſon Alkaïde, au lieu de le corriger, & refuſoit de ſatisfaire la Compagnie, il vouloit que Charles engageât les *Bakarris*, ou les principaux Seigneurs de Galam, à dépoſer leur Roi, pour en élire un plus agréable aux François. Ces menaces, qu'on ne chercha point à tenir ſecrettes, allarmerent ſi vivement le Roi, ſon Alkaïde & les Bakarris, qu'abandonnant toute leur fierté, ils devinrent extrémement civils. Mais c'étoit un maſque, ſous le-

Réſolution du Directeur Général & ſes efforts.

BRUE. 1722.

quel ils vouloient attendre l'occaſion d'exercer leur reſſentiment.

Les troubles recommencent.

La paix dura juſqu'en 1722, que l'Alkaïde & les Bakarris de Mankanet, ſoutenus par Tonka Niama, recommencerent leurs outrages, & les pouſſerent ſi loin, qu'ils tuerent un Facteur à ſon retour du marché. Le Gouverneur de Saint Joſeph, qui ſe nommoit alors *Charpentier*, ne ſe trouvant point en état de penſer à la vengeance, prit le parti d'attendre l'arrivée des Barques du Fort Saint Louis. A peine eurent-elles paru qu'il raſſembla toutes ſes forces; & tournant vers le Village de Mankanet, il battit en pleine campagne les Négres qui avoient pris les armes, il en tua ſoixante, il en bleſſa le double & fit quatre cens Eſclaves. Enſuite il brûla le Village, après en avoir enlevé tous les beſtiaux.

Châtiment des Négres.

Un châtiment ſi juſte & ſi ſévere jetta la terreur dans tout le Pays, & força Tonka Niama & ſes Bakarris d'implorer la clémence des Vainqueurs. Ils employerent pour médiateurs les Marbuts de Dramanet, & les principaux Négocians Négres, qui s'étoient conſervé l'amitié des Fran-

çois. Charpentier ſe fit preſſer long-tems, &ne manqua pas, dans l'intervalle, de faire conduire ſes Eſclaves & ſon butin au Fort Saint Louis. Enſuite il ſe rendit aux ſollicitations des Marbuts. Le Roi deſavoua la conduite de ſes Bakarris, qui reconnoiſſant leur faute demanderent pardon aux François, & ſe reconnurent ſujets de la Compagnie de France. Le Traité fut confirmé avec les cérémonies ordinaires, par le ſerment des deux Parties. Il y a beaucoup d'apparence qu'il continuera d'être obſervé fidellement, comme il n'a pas ceſſé de l'être juſqu'aujourd'hui ; ſur-tout depuis que la Compagnie eſt devenue plus puiſſante dans ces Régions, & que ſon commerce ne fait qu'augmenter de jour en jour.

Rétabliſſement du Traité & la confirmation.

Lorſque Brue avoit été rappellé en France, peu de tems après la perte du Fort de Dramanet en 1702, pluſieurs Facteurs s'étoient fait un mérite d'écrire leurs ſentimens à la Compagnie ſur les lieux les plus propres à la conſtruction d'un nouveau Fort. Mais la plupart n'avoient pris pour guides que leur paſſion & leur intérêt. La différence des opinions tint long-tems

Remarques ſur divers Etabliſſemens.

BRUE.

1722.

Diverses projets proposés à la Compagnie Françoise pour bâtir un Fort.

la Compagnie en suspens. Quelques-uns proposoient de bâtir à l'embouchure de la riviere de Falemé ; & cet avis n'auroit pas été le moins raisonnable, s'il avoit été possible de l'exécuter. D'autres furent pour Mankanet, sans considérer ce qu'il y avoit à craindre parmi des Négres factieux & turbulens. Enfin d'autres louerent l'Isle de Kaygnu, & prirent parti pour l'opinion de Brue, qui avoit toujours jugé ce lieu fort commode, pourvû qu'il y eût près de la riviere Falemé un autre Fort, tel que celui de Dramanet, pour soutenir le principal établissement, & que le commerce pût suffire aux frais de ces deux Comptoirs ; ce qu'on ne pouvoit connoître que par une expérience de plusieurs années.

Projet du Frere Apollinaire. Ses raisons pour l'appuyer.

Le Frere Apollinaire ayant été consulté, comme un homme de probité & d'expérience, déclara qu'on ne pouvoit choisir de place plus favorable que le Canton de Dramanet. 1°. Parce que les provisions y sont en abondance, objet d'une importance égale pour la commodité des Agens de la Compagnie & pour l'entretien des Esclaves jusqu'à l'arrivée des Bar-

ques. 2°. Parce qu'on y pourroit toujours compter ſur un commerce avantageux, & trouver pendant toute l'année l'occaſion d'acheter des Eſclaves, de l'yvoire & de l'or, pourvû que les marchandiſes ne manquaſſent point au Comptoir, & que les Facteurs fuſſent des gens doux & civils. 3°. Frere Apollinaire repréſentoit qu'à la vérité les Sarakolez de Kaygnu deſiroient de voir chez eux un Etabliſſement François ; mais qu'étant une Nation maligne & turbulente, & leurs Chefs fort avides, il ſeroit fort difficile, dans le cas d'une rupture, de retirer les marchandiſes d'entre leurs mains ; que comme il étoit vrai néanmoins qu'on pouvoit tirer de l'avantage du commerce de Kaygnu, parce que les Caravanes de Bambara Kanar s'y arrêtoient, & que les Marchands Négres ſeroient bien aiſes qu'on leur épargnât la peine de porter leur yvoire & leur or juſqu'à la Gambra, il croyoit qu'en attendant que le Fort de Dramanet fût en état de ſoutenir celui qu'on vouloit bâtir à Kaygnu, il falloit ne pas négliger ce dernier lieu, & prendre ſoin d'y envoyer des Barques pour le paſſage des Caravanes. Il ajoutoit

BRUE. 1722.

BRUE. 1722.

qu'il ſeroit plus aiſé de ſoutenir un établiſſement à Dramanet qu'à Kaygnu, parce qu'ici la pareſſe des Sarakolez rendoit les proviſions toujours rares; de ſorte que dans toutes les ſuppoſitions, il étoit néceſſaire d'avoir un Fort à Dramanet, ne fût-ce que pour fournir des proviſions à l'autre.

Autres raiſons.

D'ailleurs il faiſoit obſerver que dans les tems mêmes où la riviere eſt la plus baſſe, il y a toujours devant Dramanet un Canal d'une demi-lieue de largeur, avec ſix ou ſept pieds d'eau; ce qui ſuffiſoit pour les Barques: au lieu que la riviere étant trop large à Kaygnu, il y avoit à peine aſſez d'eau pour les Canots: enfin que ſi les François vouloient pouſſer leur commerce dans le Pays de Bambuk, il falloit abſolument qu'ils euſſent deux ou trois poſtes fortifiés ſur la riviere de Falemé, particulierement à Kaygnura; ce qui établiſſoit encore la néceſſité d'un Fort à Dramanet, pour les proviſions. Kaygnura eſt ſitué dans un lieu fort avantageux, & dépend d'un Peuple ami des François. Il n'eſt qu'à dix-huit ou vingt lieues de Dramanet par terre, ſans être beaucoup plus éloigné par eau. C'eſt

ce qui a fait prendre enfin le parti d'y bâtir un Fort ſous le nom de Saint Pierre, comme on l'a déja remarqué.

BRUE. 1722.

Il paroît par toutes ces raiſons qu'un Etabliſſement à Kaygnu a toujours été regardé comme un objet fort important pour le commerce des François ſur le Sénégal. Auſſi Brue n'avoit-il pas ceſſé de preſſer la Compagnie, depuis ſon premier voyage au Royaume de Galam en 1697. L'Iſle de Kaygnû, ou *Kaygneaux*, comme Labat l'a corrompu dans ſa Langue, eſt ſituée dans la riviere du Sénegal, un peu au-deſſous des Cataractes de Felu, & 20 lieues au-deſſus de Mankanet. Sa longueur eſt d'environ une lieue, & dans les plus grandes inondations l'eau ne couvre que ſa pointe Eſt. Les Pays voiſins, habités par les Négres, ſont bien cultivés, & fourniſſent beaucoup de proviſions. Mais le principal avantage de ſa ſituation eſt d'avoir à l'oppoſite une Ville du même nom, où les Mandingos & les autres Marchands de Tombuto, de Bambara Kana, & de pluſieurs autres contrées à l'Eſt & à l'Eſt-Sud-Eſt, ne manquent jamais de s'arrêter avec les eſclaves qu'ils amenent de l'intérieur des terres, pour les conduire ſur la riviere

Concluſion en faveur de Kaygnu.

Situation avantageuſe de ce lieu.

BRUE. 1722.

de Gambra, où ils les vendent aux Anglois. On en doit conclure de quel avantage il ſeroit de pouvoir intercepter ces Marchands & leur faire perdre l'envie d'aller plus loin, en leur fourniſſant ici des marchandiſes pour leur or, leurs eſclaves & leur ivoire. On compoſeroit avec eux d'autant plus facilement, que ce ſeroit leur épargner près de deux cens lieues qui leur reſtent à faire juſqu'aux Etabliſſemens Anglois ſur la riviere de Gambra. Outre une nouvelle ouverture pour le débit de ſes marchandiſes, la Compagnie ſeroit aſſurée de trouver tous les ans une groſſe quantité d'or, & depuis quinze cens juſqu'à deux mille eſclaves. A la vérité les Anglois ont porté le prix des eſclaves trois ou quatre fois plus haut qu'il n'étoit anciennement, dans la vûe de ruiner le commerce de France. Mais que deviendroit le leur ſur la Gambra, ſi la ſource en étoit coupée à la diſtance de deux cens lieues? Ils ſeroient peut-être obligés d'abandonner tous les Etabliſſemens qu'ils ont ſur cette riviere.

Avantage que les François en peuvent tirer au préjudice des Anglois.

On convient que ce commerce avec les Mandingos ne peut procurer des eſclaves que de Bambara. Mais il

eſt certain que ces Négres ſont les meilleurs de l'Afrique pour le travail; qu'ils ſont robuſtes, dociles & fidéles; enfin qu'ils ne ſont pas ſujets, comme la plûpart des Négres de Guinée, à ſe deſeſpérer de leur condition, juſqu'à vouloir s'en délivrer par la mort ou par la fuite.

Ce projet demeure encore ſans exécution.

Le ſieur Courbe que Brue eut pour Succeſſeur en 1702, ſuivit le plan qu'il lui avoit laiſſé, & n'épargna rien pour engager la Compagnie à bâtir un Fort à Kaygna. Mais il fut rappellé avant l'exécution; & le ſieur Muſtelier, qui prit ſa place en 1710, écrivit ſi fortement contre ce projet, qu'il parvint à le faire abandonner. Brue ayant repris l'emploi de Directeur Général en 1714, rentra auſſi-tôt dans toutes ſes anciennes vûes, & renouvella ſes efforts pour les faire goûter, ſans y avoir pû jamais réuſſir. Il dreſſa en 1727 un Mémoire daté du Fort Saint Louis le vingt-ſept de Février, où toutes ſes raiſons furent réunies avec beaucoup de force, mais avec auſſi peu de ſuccès. On trouvera dans la ſuite de ce Recueil les remarques de quelques autres Voyageurs ſur l'état actuel du commerce de France en Afrique.

Fin du Tome huitiéme.

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le V. Volume.

LETTRE de M. BELLIN, Ingenieur de la Marine, à M. l'Abbé PREVOST, pag. *j*

LIVRE IV.

Premiers Voyages des Anglois aux Indes Orientales, entrepris par une Compagnie de Marchands.

CHAPITRE PREMIER. *Voyage de Sir Henri Middleton à la Mer Rouge & à Surate, en* 1610, 1

Journal de Nicolas Dounton, Capitaine du Pepper-Corn, dans la Flotte de Sir Henri Middleton, 130

CHAP. II. *Voyage d'Antoine Hippon à la Côte de Coromandel, à Bantam & à Siam en* 1611, 277

CHAP. III. *Journal de Peter Williamſon Floris, premier Facteur du Capitaine Hippon dans le même Voyage,* 295

CHAP. IV. *Voyage de Samuel Caſtleton à Priaman en* 1612, 344

CHAP. V. *Voyage du Capitaine John Saris à la Mer Rouge, aux Moluques & au Japon, en* 1611, 366

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VI. Volume.

CHAP. VI. *Divers événemens arrivés à Bantam & dans d'autres parties des Indes Orientales, depuis le mois d'Octobre* 1605 *juſqu'au même mois* 1609, 1

CHAP. VII. *Relation de ce qui ſe paſſa dans l'Iſle de Firando pendant le Voyage de Saris à la Cour de l'Empereur du Japon,* 44

CHAP. VIII. *Voyage & avantures de William Adams, Pilote d'un Navire Hollandois, aux Iſles du Japon,* 112

LIVRE V.

Voyages en différentes parties de l'Afrique & dans les Iſles adjacentes, avec la deſcription des Pays & des Habitans.

CHAP. I. *Deſcription des Isles Canaries & de l'Isle Madere, par Thomas Nicols*, 149
Parag. I. *Isles Canaries en général*, 153
Parag. II. *Isle Canarie*, 169
Parag. III. *Isle de Ténerife*, 176
Parag. IV. *Isles de Gomera, de Palma, d'Hiero* ou *Ferro, de Lancerota & de Fuerte Ventura*, 200
Parag. V. *Trois Voyages au ſommet du Pic de Ténerife, avec des obſervations ſur l'origine des Guanches, & ſur les Caves des morts*, 217
Parag. VI. *Deſcription de l'Isle de Madere*, 259
Parag. VII. *Hiſtoire de la découverte de l'Isle de Madere*, 301
CHAP. II. *Voyage d'Aluiſe da Cada Moſto, au long des Côtes d'Afrique, juſqu'à Rio grande, en 1455*, 324
CHAP. III. *Second Voyage d'Aluiſe da Cada Moſto en 1456, & découverte des*

des Isles du Cap Verd, 406
CHAP. IV. *Voyage de Piedro de Cintra à Sierra Leona, écrit par Cada Mosto*, 425

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VII. Volume.

CHAP. V. *Voyage de Georges Roberts au Cap Verd & aux Isles du même nom en* 1721, 1
CHAP. VI. *Description des Isles du Cap Verd*, 102
Parag. I. *Observations générales sur les Isles du Cap Verd*, 106
Parag. II. *Isles de Sal & de Bona Vista*, 123
Parag. III. *Isles de Mayo* ou *de May*, 144
Parag. IV. *Isle de S. Jago* ou *de Saint-Jacques*, 163
Parag. V. *Isle de Saint Philippe* ou *de Fuego*, 213
Parag. VI. *Isle de Saint Jean* ou *Brava*, 230

Parag. VII. *Isle de S. Nicolas*, 255
Parag. VIII. *Isles de S. Vincent & de S. Antoine*, 274

LIVRE VI.

Voyages au long de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanco juſqu'à Sierra Leona, contenant la deſcription de pluſieurs Pays & de leurs Habitans.

CHAP. I. *Etabliſſement des François entre le Cap Blanc & Sierra Leona*, 309
CHAP. II. *Voyage en Lybie, particulierement au Royaume du Sénegal, ſur le Fleuve Niger*, 391
CHAP. III. *Voyage du ſieur André Brue, au long des Côtes Occidentales d'Afrique*, 419
Parag. I. *Differends entre Brue & le Damel, Roi de Kayor*, 423
Parag. II. *Voyage par terre de Ruſiſco au Fort S. Louis*, 433
Parag. III. *Route de Ruſiſco à Biyurt, & du Fort S. Louis à Kayor, ſuivant Barbot*, 462
Parag. IV. *Révolution du Royaume de Kayor en 1695*, 469

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VIII. Volume.

CHAP. IV. *Deſcription de la riviere du Sénegal, tirée des Mémoires de M. Brue, où l'on examine ſi cette riviere eſt le Niger ou un de ſes bras,* 1

Parag. II. *Recherches ſur le Niger, où l'on examine ſi les rivieres du Sénégal & de Gambra en ſont des bras,* 31

CHAP. V. *Premier Voyage du Sieur Brue ſur le Sénegal en 1697,* 43

Parag. II. *Remarques ſur la Nation des Foulis, ſur leur Pays & ſur leur Gouvernement,* 81

CHAP. VI. *Second Voyage du Sieur Brue ſur le Sénegal juſqu'au Royaume de Galam, en 1698,* 96

Parag. II. *Obſervations ſur le Royaume de Galam & ſur les découvertes des François au-delà, avec quelques recherches ſur le Pays de Tombuto,* 125

CHAP. VII. *Différends entre les François & les Anglois pour le Commerce de la Riviere de Gambra,* 147

CHAP. VIII. *Voyage du Sieur Brue d'Albreda à Kachao*, 178
CHAP. IX. *Voyage du ſieur Brue aux Iſles de Biſſao & des Biſſagos*, 213
Parag. II. *Deſcription de l'Isle de Biſſao & des uſages du Pays*, 233
Parag. III. *Voyage dans l'Isle de Bulam*, 247
Parag. IV. *Voyage à Kazegut, une des Isles de Biſſagos*, 268
Parag. V. *Affaires de Biſſao*, 280
Parag. VI. *Voyage de Geves, avec une deſcription hiſtorique & géographique des Pays & des Isles juſqu'à Sierra Leona*, 291
Parag. VII. *Supplément au Voyage de Biſſao, par un Voyageur anonyme*, 320
CHAP. X. *Entrepriſe pour découvrir le Lac de Kayor en 1714, avec des obſervations ſur le Commerce de Gorée*, 333
Parag. II. *Obſervations ſur le commerce de Gorée*, 347
CHAP. XI. *Troiſiéme Voyage du Sieur Brue ſur le Sénegal.* 361
Parag. II. *Obſervations ſur la gomme du Sénegal & ſur ſon commerce*, 402
CHAP. XII. *Etat des Pays au Nord du Sénegal, d'où l'on tire la gomme*, 414

CHAP. XIII. *Relation de la découverte du Royaume de Bambuk ou Bambouc, & de ſes mines d'or, en 1716*, 443
Parag. II. *Suite des affaires du Comptoir François à Mankanet*, 499

Fin de la Table des Chapitres.

De l'Imprimerie de LE BRETON, petit-fils D'HOURY, Imprimeur ordinaire DU ROI.

AVIS

Au Relieur, pour placer les Cartes géographiques.

TOME V.

Pag.

1 *Carte du Golfe de Bengale,* 277
2 *Carte de l'Isle de Java, de Sumatra, Borneo, Détroits de la Sonde, &c.* 308
3 *Carte des Côtes de Cochinchine, Tunquin, & partie de celles de la Chine,* 520
4 *Cartes des Isles du Japon & Presqu'isles de Gorée, avec les Côtes de la Chine, &c.* 458
5 *Cartes des Isles Philippines, Célebes & Moluques,* 425

TOME VI.

6 *Cartes des Isles de Canaries,* 149
7 *Carte de l'Isle de Ténerife,* 176
8 *Carte des Isles de Madere & de Porto-Santo,* 259

TOME VII.

9 *Cap des Isles du Cap Verd,* 1

10 *Plan de la Ville & Fort de S. Jago*, 163
11 *Isle de Mai, vûe de l'Isle de S. Jago, Havre de Praya*, 144
12 *Isle & Baye de S. Vincent*, 280
13 *Carte de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis la Cap Blanco juſqu'à Tanit*, 309
14 *Carte d'une partie de la Côte d'Afrique depuis Tanit juſqu'à la riviere du Sénegal*, 338
15 *Plan de la Baye de l'Isle d'Arguim*, 321
16 *Plan du Fort d'Arguim*, 360
17 *Plan de Portendic, appellé auſſi* Portodali, Portudaddi, Penia, *&c.* 365
18 *Plan de l'Isle de Gorée, avec ſes fortifications, communiqué par Meſſieurs de la Compagnie des Indes*, 379
19 *Plan de l'Isle de Gorée par le ſieur Compagnon*, 380
20 *Carte des Pays voiſins de la riviere du Sénegal & de la Gambra*, 432

TOME VIII.

21 *Cours de la riviere de Sanaga* ou *du Sénegal*, 1
22 *Carte de l'entrée de la riviere du Sénegal*, 7

23 *Isle de S. Louis au Sénegal, & Fort S. Joſeph,* 9
24 *Plan du Fort S. Louis dans l'Isle de Sanaga* ou *du Sénegal,* 11
25 *Cours de la riviere du Sénegal, depuis ſon embouchure juſqu'au Deſert,* 43
26 *Cours du Sénegal, depuis le Deſert juſqu'à l'Isle du Morfil, &c.* 96
27 *Carte du cours de la riviere de Falemé dans le Pays de Bambuk, &c.* 459
28 *Côte d'Afrique, & les Isles compriſes entre le Cap Rouge & la riviere de Nugno,* 213

NOTA. Les cinq Cartes cotées *Supplément au Tome premier*, doivent être placées à la fin du Tome quatriéme.

AVIS

Au Relieur, pour placer les Figures.

TOME V.

Pag.

IV. *Vue du Cap de Bonne-Eſpérance*, 139

VI. *Double vûe du Cap Verd*, 346

XII. *Deux vûes du Cap Verd*, 2

XVI. *Supplices du Japon*, 475

XVII. *Marche militaire du Japon*, 484

XVIII. *Feſtin du Gouverneur de Mocka*, 402

TOME VI.

III. *Vûe de Funchal, Capitale de Madere*, 268

VII. *Double vûe du Pic de Ténerife*, 217

XV. *Cave ſépulcrale des Guanches*, 254

TOME VII.

V. *Vûe de Rufiſco*, 433

IX. *Habits des Négres du Cap Verd*, 438
XI. *Hommes & femmes de l'Isle de Saint-Jean dans leurs habits*, 245
XIII. *Hommes & femmes de l'Isle de Saint-Jean*, 242
XIX. *Vûe de Porto Grande dans l'Isle Saint-Vincent*; 274
XXI. *Vûe de l'Isle Saint-Philippe & de ſon Volcan*, 216
XXIV. *Guiriot ou Négre jouant du balafo*, 466

TOME VIII.

I. *Vûe de la Rade de l'Isle de Gorée*, 347
II. *Plan de l'Isle James ſur la Gambra*, 153
VIII. *Négres grimpans ſur les arbres*, 237
X. *Arabes & Mores montés ſur leurs chameaux*, 376
XIV. *Vûe d'une Ville des Foulis & de ſes plantations*, 83
XX. *Vûe de la Ville & du Fort de Kachao du côté du Nord*, 204
XXII. *Femmes de Kazegut en différens habits*, 280

XXIII. *Négres de Kachao & de Biſſao, préparant la racine de manioc*, 199

NOTA. Les tranſpoſitions n'empêchent pas que le rapport des *numéro* des Cartes & des Figures avec la page indiquée, ne ſoit exact. On n'a pû garder plus d'ordre, parce que les Planches ne ſont pas ſorties en même tems des mains des Graveurs.

SECOND AVIS

Aux Relieurs, pour l'ordre des Figures par rapport aux tranſpoſitions des *numéro*.

N°.		
I.	*Tom.* 8. *page*	347
II.	*Tom.* 8. *page*	153
III.	*Tom.* 6. *page*	268
IV.	*Tom.* 5. *page*	139
V.	*Tom.* 7. *page*	433
VI.	*Tom.* 5. *page*	346
VII.	*Tom.* 6. *page*	217
VIII.	*Tom.* 8. *page*	237
IX.	*Tom.* 7. *page*	438
X.	*Tom.* 8. *page*	376
XI.	*Tom.* 7. *page*	245

XII.	*Tom.* 5. *page*	2
XIII.	*Tom.* 7. *page*	242
XIV.	*Tom.* 8. *page*	83
XV.	*Tom.* 6. *page*	254
XVI.	*Tom.* 5. *page*	475
XVII.	*Tom.* 5. *page*	484
XVIII.	*Tom.* 5. *page*	402
XIX.	*Tom.* 7. *page*	274
XX.	*Tom.* 8. *page*	204
XXI.	*Tom.* 7. *page*	216
XXII.	*Tom.* 8. *page*	280
XXIII.	*Tom.* 8. *page*	199
XXIV.	*Tom.* 7. *page*	466

581554